Given to the

YALE MEDICAL LIBRARY

in memory of

VERA SCHWEITZER

From a fund

for literature in the field of

physical medicine

? planches
et 9 l. blanc
23
385 N.
C 81

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Open Knowledge Commons and Yale University, Cushing/Whitney Medical Library

http://www.archive.org/details/rechercheshistor01unse

RECHERCHES
HISTORIQUES
ET
OBSERVATIONS MÉDICALES
SUR LES EAUX THERMALES ET MINÉRALES
DE NÉRIS EN BOURBONNAIS,
DÉPARTEMENT DE L'ALLIER;

PAR M. P. BOIROT-DESSERVIERS,

Inspecteur de l'Etablissement thermal de Néris, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, membre-correspondant des Sociétés Médicale et de Médecine-Pratique de la même ville, du Cercle Médical, de la Société Médicale d'Emulation, de la Société Royale Académique des Sciences, et de Médecine-Pratique de Paris; des Sociétés de Médecine de Lyon, Bordeaux, Toulouse, Tours, Nancy, Draguignan, Nismes, Marseille, Agen, et de plusieurs autres Sociétés de Médecine nationales et étrangères.

Quid pejus Nerone?
Quid melius Thermis nérionallis?

A PARIS,

CHEZ { DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, Galerie de Bois;
LADVOCAT, Libraire, Palais-Royal, même Galerie;
MIGNERET, Imprimeur-Libraire, rue du Dragon, N.° 20, F. S. G.

1822.

AUX MANES

DE SON A. R. MONSEIGNEUR

LE DUC DE BERRY.

Comme un hommage et un tribut publics de ma respectueuse reconnaissance, que je me fais un devoir de rendre à la mémoire d'un Prince infortuné qui daigna me combler de bienfaits pendant les deux dernières années de sa vie.

BOIROT-DESSERVIERS.

PRÉFACE.

Cet ouvrage est le complément d'une brochure que je publiai sous le même titre en 1817 : quoiqu'elle fût le résultat de cinq années d'observations, je ne la considérai néanmoins que comme un premier tribut que je m'empressais de payer à la Nymphe de Néris, et je pris formellement l'engagement de redoubler de soins pour en diminuer l'imperfection.

En effet, depuis cette époque, pénétré du besoin d'apporter plus d'exactitude dans mon travail, et de justifier la bonne opinion du public, j'ai cherché à mieux coordonner les parties de mon plan, sans l'astreindre à des règles trop sévères, et sans oublier que le premier défaut d'un ouvrage est d'inspirer l'ennui; le lecteur, entraîné par l'intérêt ou le plaisir, est toujours indulgent.

Après avoir prêté aux propriétés de mes sources, la plus scrupuleuse attention, j'ai appliqué dans leur administration les principes de pratique dont je me suis nourri pendant dix-huit ans, aux Ecoles de Montpellier et Paris.

Bordeu ayant servi de guide aux meilleurs écrivains qui se sont occupés d'eaux minérales, a dû nécessairement être l'objet de mes méditations : physiologiste sensé, médecin judicieux, observateur exact, il sut répandre dans son précieux ouvrage sur les eaux minérales de *Barrèges* et de *l'Aquitaine*, des réflexions piquantes sur les obstacles suscités à la médecine, à la suite des révolutions qu'éprouvèrent le culte, les mœurs et les divers gouvernements des peuples, et des aperçus ingénieux sur le développement, la marche et les crises des maladies chroniques. Il indiqua parfaitement celles qui pouvaient être heureusement traitées par l'emploi de ces eaux; il marcha pas à pas dans le sentier de l'expérience et de l'observation, dissipa les préventions de l'enthousiasme, celles de l'incrédulité et de l'ignorance. Ainsi nous pouvons dire, avec reconnaissance : honneur au véritable créateur de la science des eaux minérales, honneur à *Bordeu* notre premier maître!!!! Quelques faits isolés, mais surprenants, plusieurs mémoires épars et décousus (1), c'était

(1) Il n'y avait d'écrit sur Néris, qu'un Mémoire du docteur *Baraillon*, consigné dans ceux de l'Académie des Sciences; une courte Notice sur l'état des sources, par le comte de *Caylus*, imprimée en 1761,

là tout ce que l'on connaissait sur les eaux minérales de Néris, lorsque le Gouvernement m'en confia la direction. Nul médecin n'avait cherché à apprécier leur véritable mode d'agir ni leur analyse chimique. Le bruit de leurs cures merveilleuses déterminait le plus souvent quelques praticiens des provinces les plus voisines à les conseiller à leurs malades, car elles étaient complètement ignorées des médecins de la capitale. Aussi les écrits des auteurs qui en ont parlé, sont, pour la plupart, insignifiants ou remplis d'erreurs.

Les Nymphes de Néris n'étaient donc visitées que par quelques habitués de l'Auvergne, du Limousin ou du Berry, qui s'y rendaient le plus ordinairement sans consultations médicales.

J'ai recueilli avec soin un assez grand nombre d'observations; j'aurais pu facilement les augmenter, mais j'ai cru devoir les borner aux limites que doit avoir un ouvrage destiné à l'usage des gens du monde : aussi sont-elles plutôt concises que trop longues : j'espère cependant qu'elles suffiront pour mettre hors

---

dans son Recueil d'Antiquités étrusques, grecques, romaines et gauloises; une description donnée par M. *Michel*, imprimée en 1766 dans le Journal de Médecine; un petit Mémoire par M. *Philippe*, pharmacien, imprimé en 1786 dans le Journal de Médecine.

de doute, non-seulement les propriétés médicales de nos eaux (chose reconnue depuis la plus haute antiquité), mais encore l'application qu'il est avantageux ou nuisible d'en faire dans la plupart des maladies chroniques. J'ai joint des tableaux synoptiques où sont relatés le nombre de malades venus aux eaux depuis 1814 jusqu'à ce jour, les diverses affections dont ils étaient atteints ; le résultat de mes observations, et le degré d'accroissement successif de nos sources. Ces vérités pratiques sont précédées de recherches historiques sur l'ancien Néris, ses monumens, ses thermes, leur mode d'administration, l'époque présumée de leur restauration, celle de leurs divers saccagements, de la topographie médicale de Néris, la situation de ses eaux, l'aménagement nouveau qu'on leur destine, d'une notice historique des eaux minérales en général, des propriétés physiques de l'analyse chimique, des propriétés médicales de l'administration, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de celles de Néris, enfin de l'hygiène des baigneurs. Corriger des abus funestes, détruire des craintes et des préjugés plus ou moins ridicules, éclairer les personnes qui sont obligées d'avoir recours à nos eaux, diriger les praticiens qui sont à même de les ordonner ; tel est le but que je me suis proposé d'atteindre dans cet écrit.

Il m'a semblé convenable d'ajouter à l'intérêt de mes recherches, les dessins lithographiés de la promenade, ceux du nouvel établissement thermal qu'on exécute, quelques parties de celui qui fut construit par les Romains, et plusieurs fragmens curieux recueillis sur place, qui se trouvent dans le cabinet du docteur *Baraillon*, ou dans le mien : cette dernière partie de mon travail sera moins complète que je l'eusse desiré. Divers dessins, entr'autres celui du bouclier, que j'ai annoncés, n'ont pu être terminés; Messieurs les ingénieurs de l'arrondissement de Montluçon ont refusé, sous divers prétextes, de me livrer les plans de la promenade du Cirque, la suite des dessins des fouilles romaines, et ceux de l'établissement thermal; MM. *Gisors*, oncle et neveu, ont bien voulu réparer l'inconvenance du procédé, et se sont empressés de me communiquer les calques qui sont déposés aux bâtimens civils de l'intérieur. Heureux les pays où les sciences et les arts se prêtent un mutuel appui ! ! !

Dix années de veilles, de travaux, de démarches, le sacrifice entier de ma fortune, pour rappeler et conserver l'antique célébrité de ces thermes si recherchés par les Romains, et si peu connus de nos jours, n'ont pu me dérober à la malveillance et la jalousie de cer-

taines personnes, et sur-tout à celles de quelques collègues aussi envieux qu'obscurs. Ce sont sans doute de semblables médecins que le poëte latin frappait du fouet de la satyre, quand il s'écriait :

Nulla est invidia supra medicorum invidiam.

Je tais ici les dégoûts, les tracasseries dont j'ai été abreuvé, les viles calomnies auxquelles j'ai été en butte ; les opinions qu'on m'a faussement attribuées, et les dénonciations odieuses qu'on a dirigées contre moi.

Quoiqu'il en puisse être, je marcherai toujours franchement dans la route que je me suis tracée, et je redoublerai d'efforts pour justifier la confiance dont m'honore le Gouvernement, et répondre dignement à celle de mes malades. Je remplis ici un devoir que tout médecin doit à l'humanité et à son pays : je serai grandement récompensé de mes efforts, si je peux attirer des regards augustes sur nos belles sources, et prouver aux praticiens distingués au jugement desquels j'en réfère, qu'ils peuvent trouver dans leur emploi une arme nouvelle et sûre pour combattre un grand nombre de maladies chroniques dont j'ai heureusement triomphé.

Etablissement thermal à Néris. Plan général.

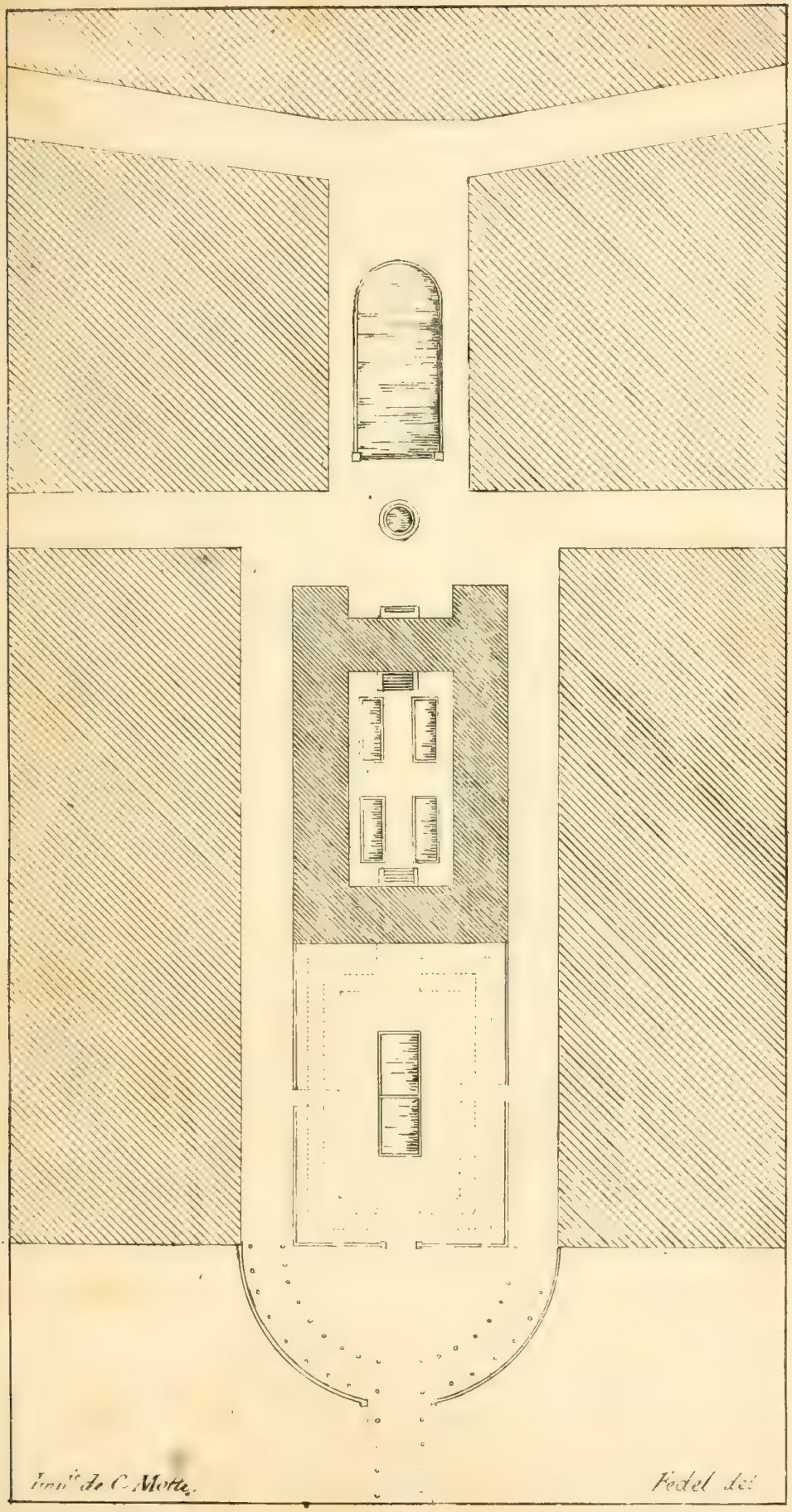

Etablissement Thermal de Néris

Plan détaillé.

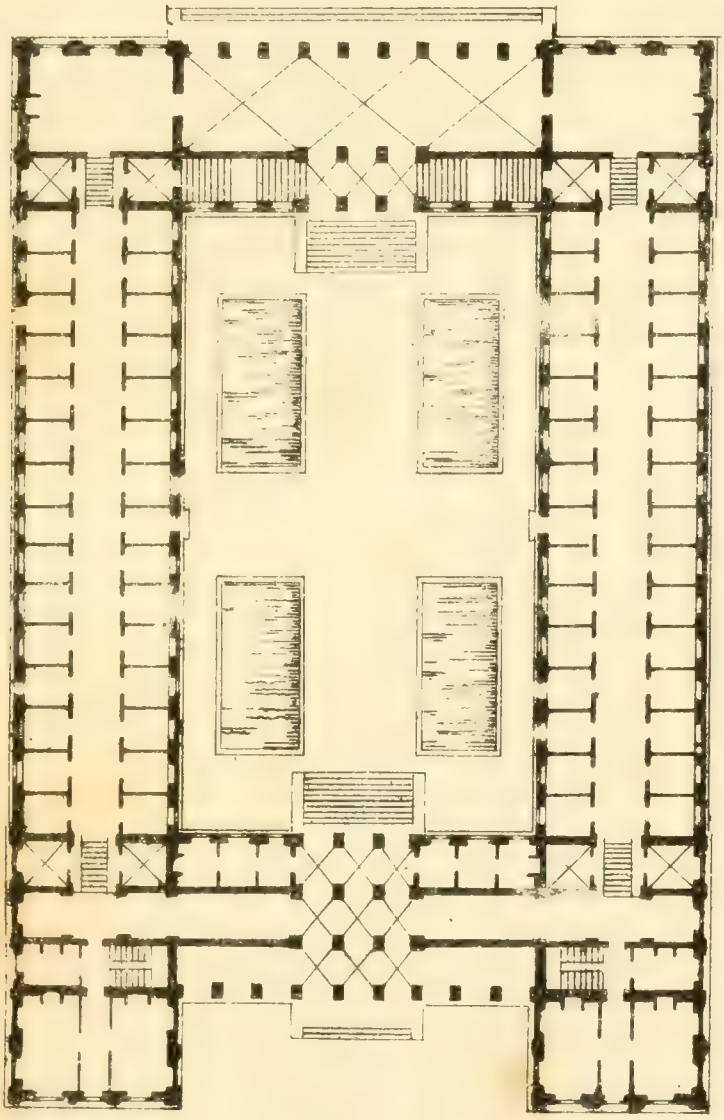

Echelle du Plan

5 10 15 20 25 30 35 40 mètres

Echelle de l'élévation

5 10 15 20 mètres

Fedel fec

Imp^ie de C Motte

Etablissement Thermal de Vichy

Elévation sur la Place.

Pr. del. 1821

Lithogr. de C. Motte

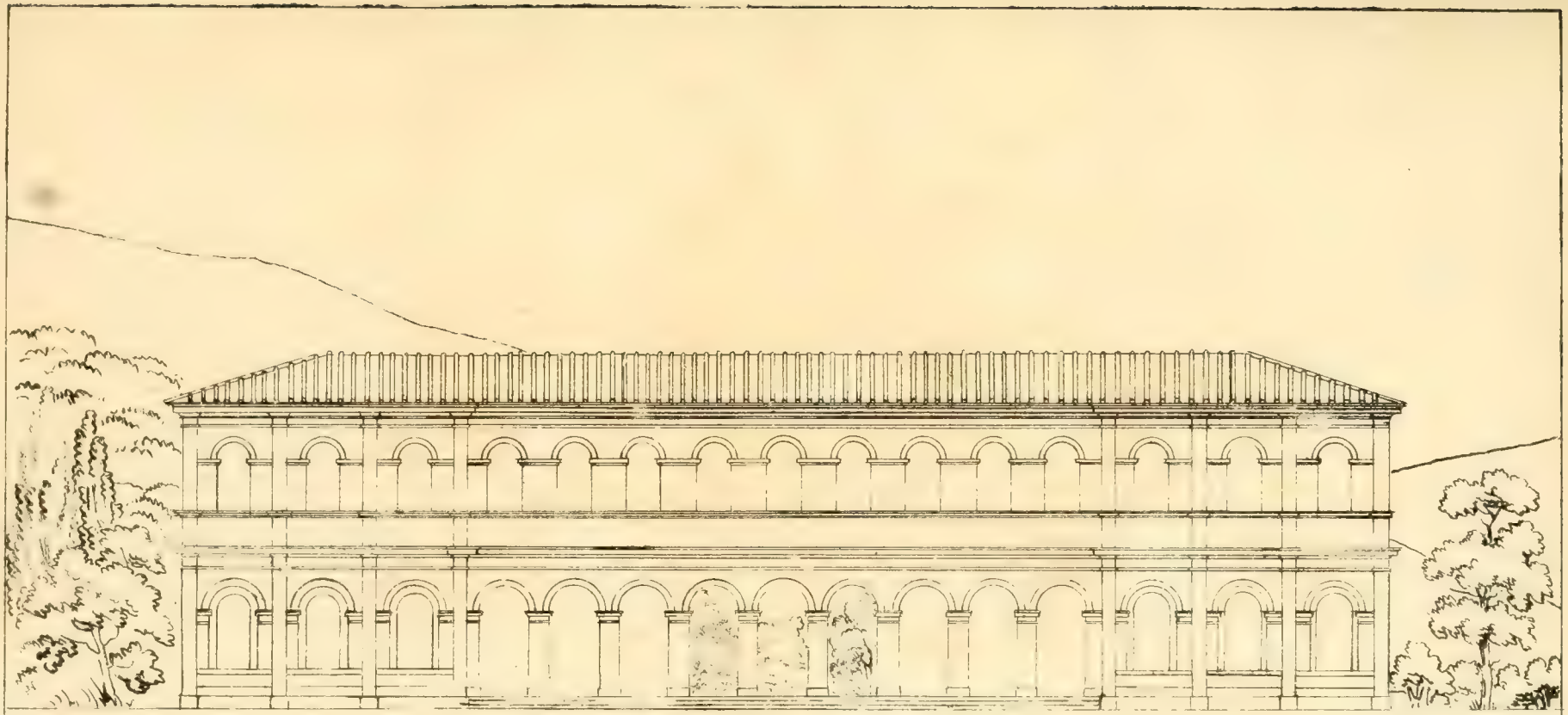

Etablissement Thermal de Néris
Elévation sur le Jardin

Vestel del

Lithog. de C. Motte

Etablissement thermal à Néris

Coupe transversal

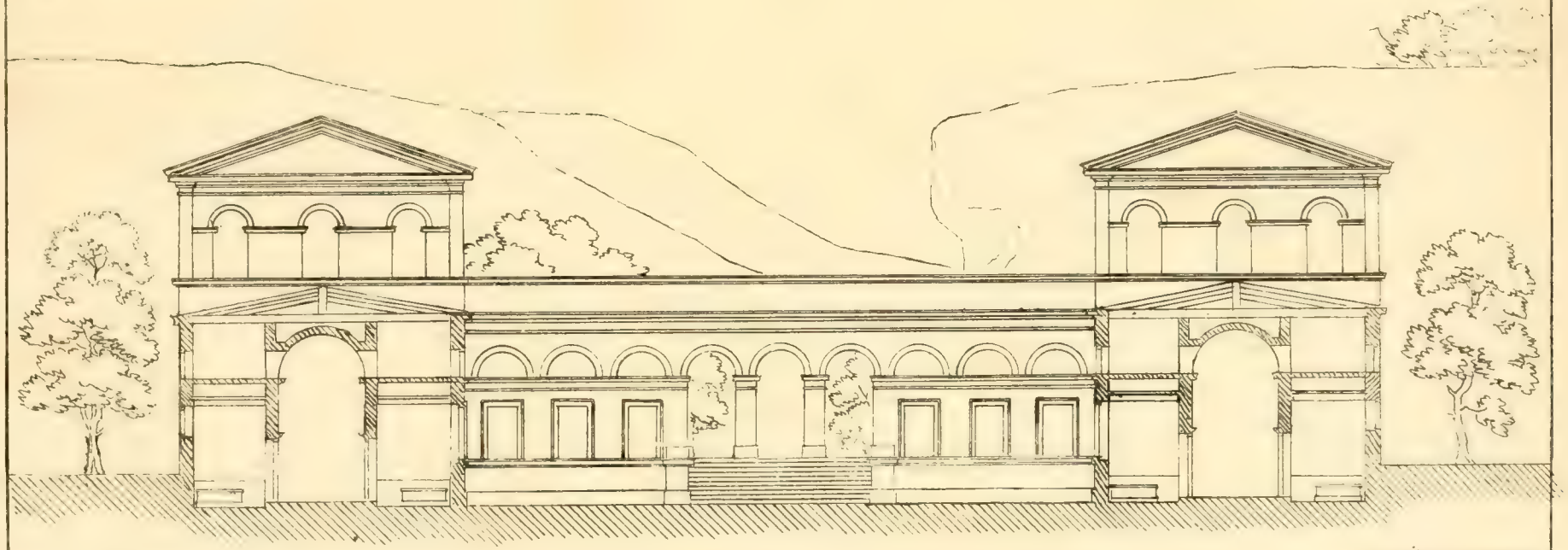

Fedel del

Imp.ie de C. Motte

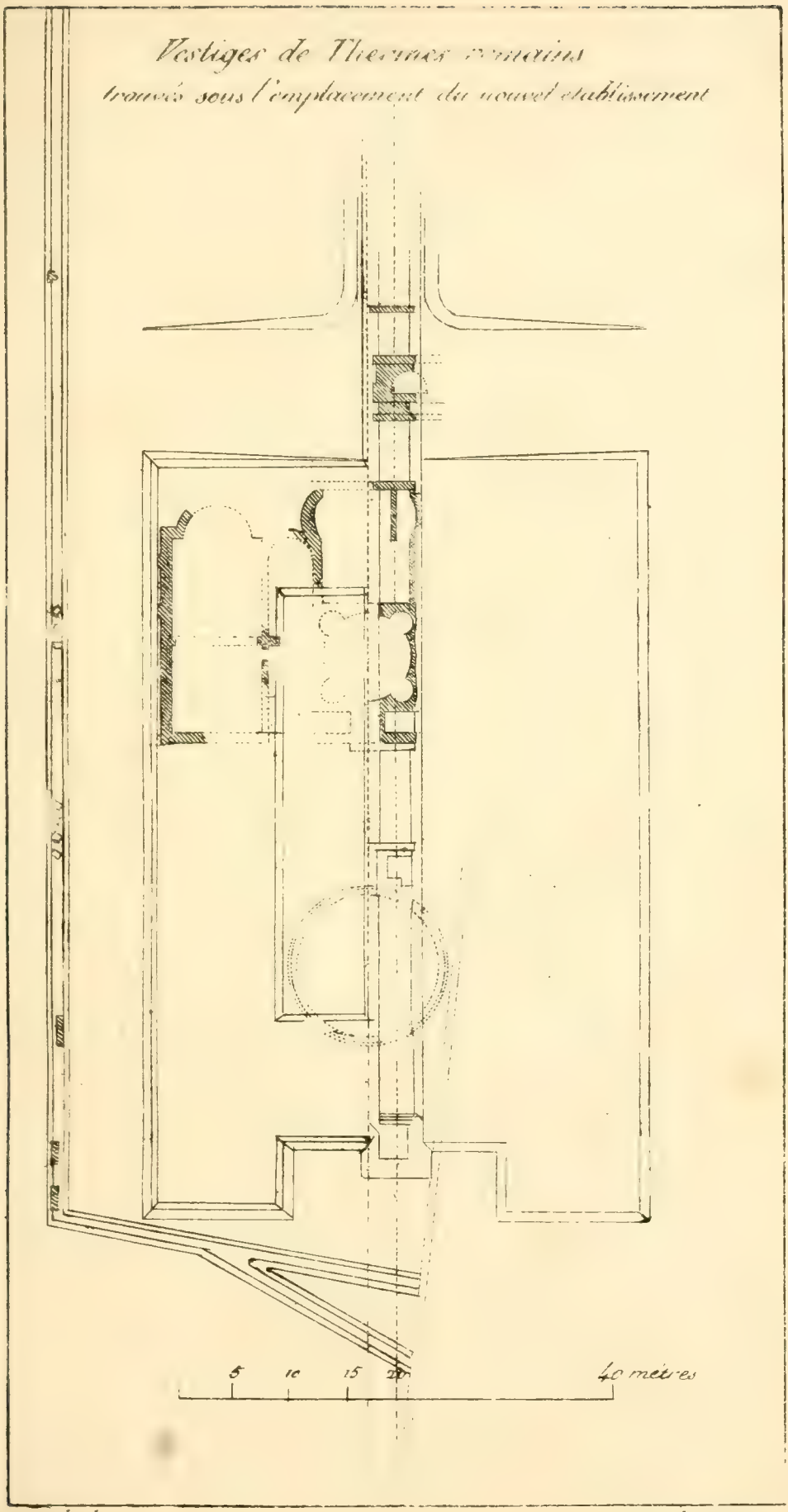

Red. del. Imp.r Motte

Etablissement Thermal de Néris

Plan de la promenade du Cirque

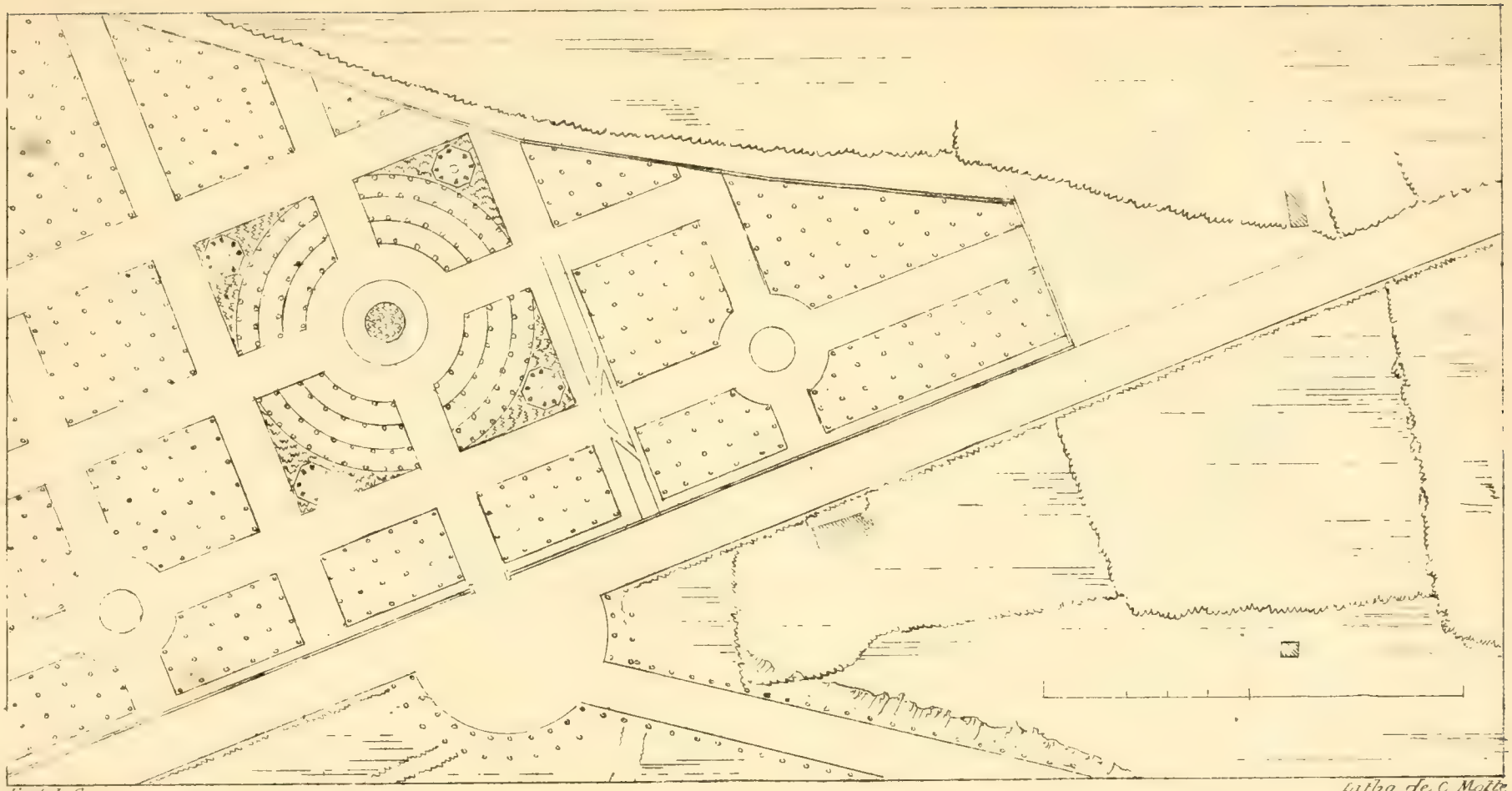

Fedel Sec

Litho de C Motte

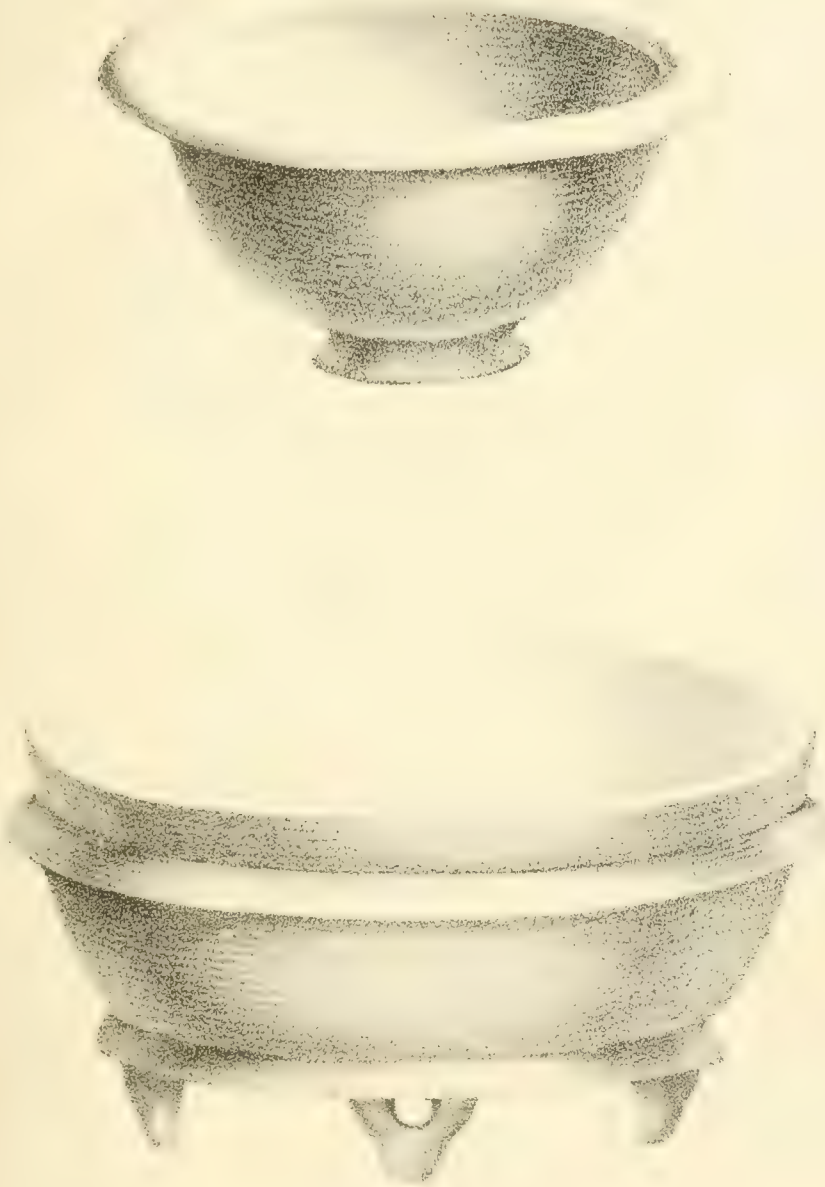

Vases de forme étrusque trouvés dans différens puits près des Arènes

Levieux *Litho de Lagalume de l'Albane N.° 5*

Inscription trouvée près le champ du Pechin

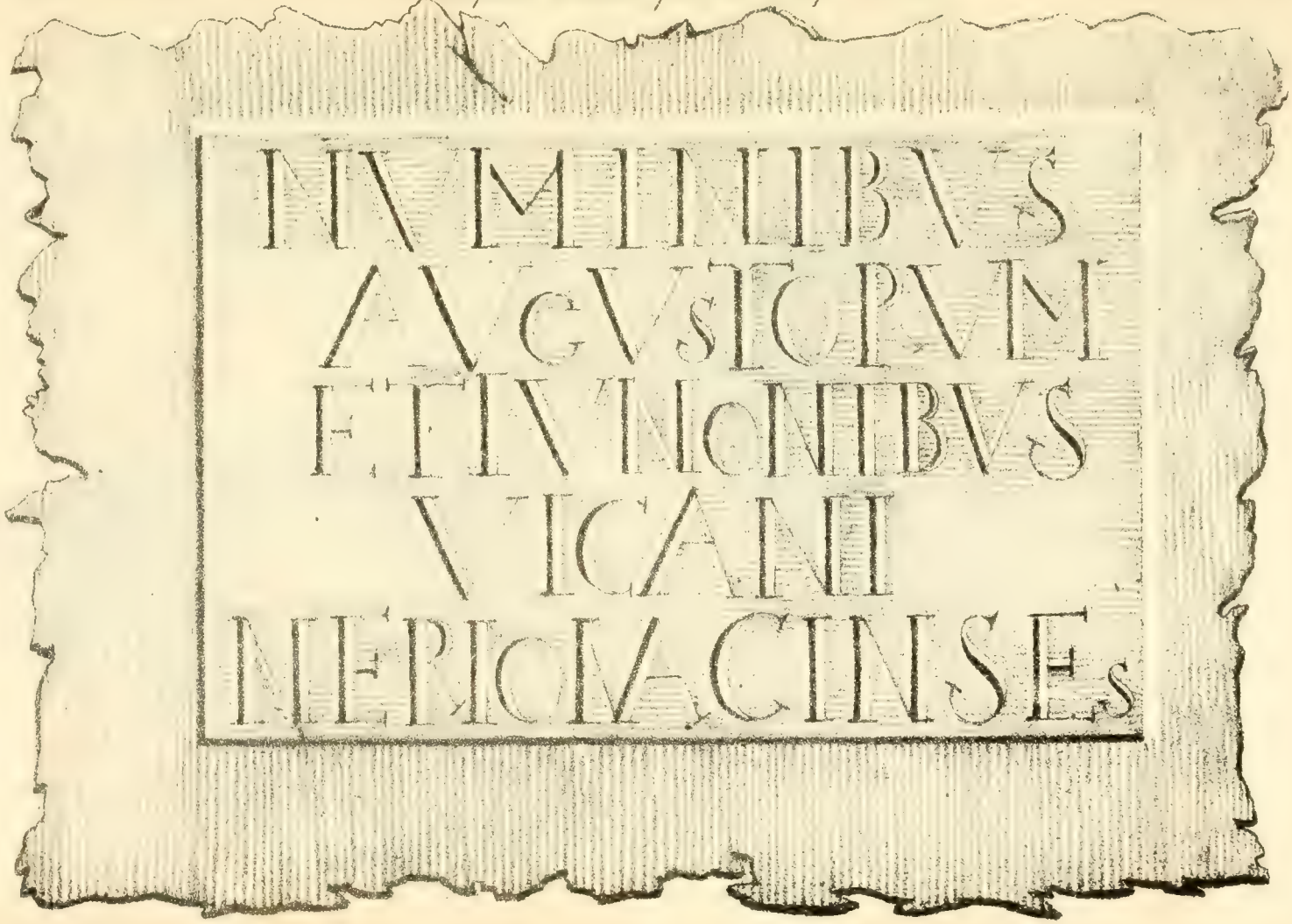

Lith de Lemaitre

Vase de forme étrusque trouvé [illegible] par les Anglais

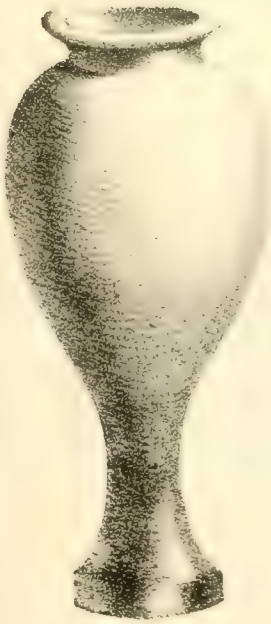

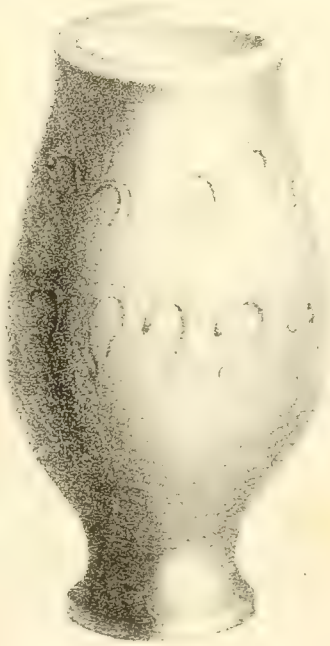

Gravé à l'amplume

Cheminée en briques carrée destinée à porter les vapeurs dans le Laconicum

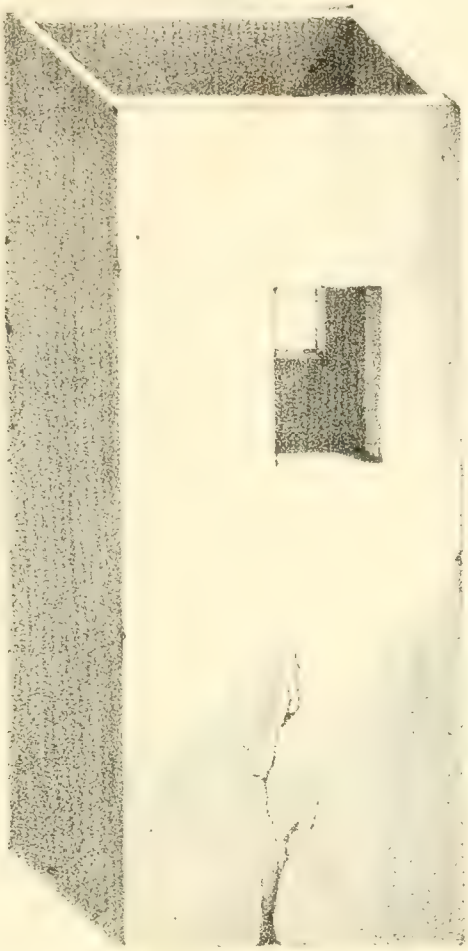

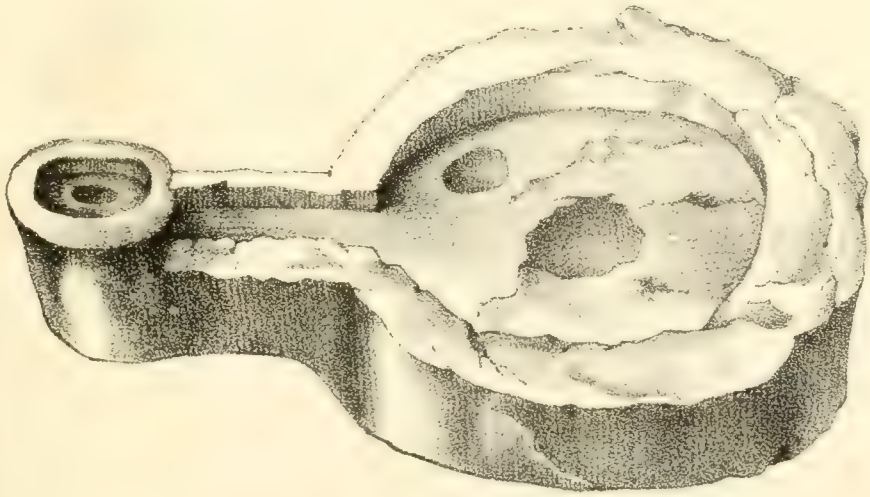

Lampe trouvée dans le champ de la palle.

Lith de Langlume

Bas relief en marbre blanc représentant Néron ou Vespasien décombré dans le champ du Péchin.

Lexoy del *Lith. de Langlume*

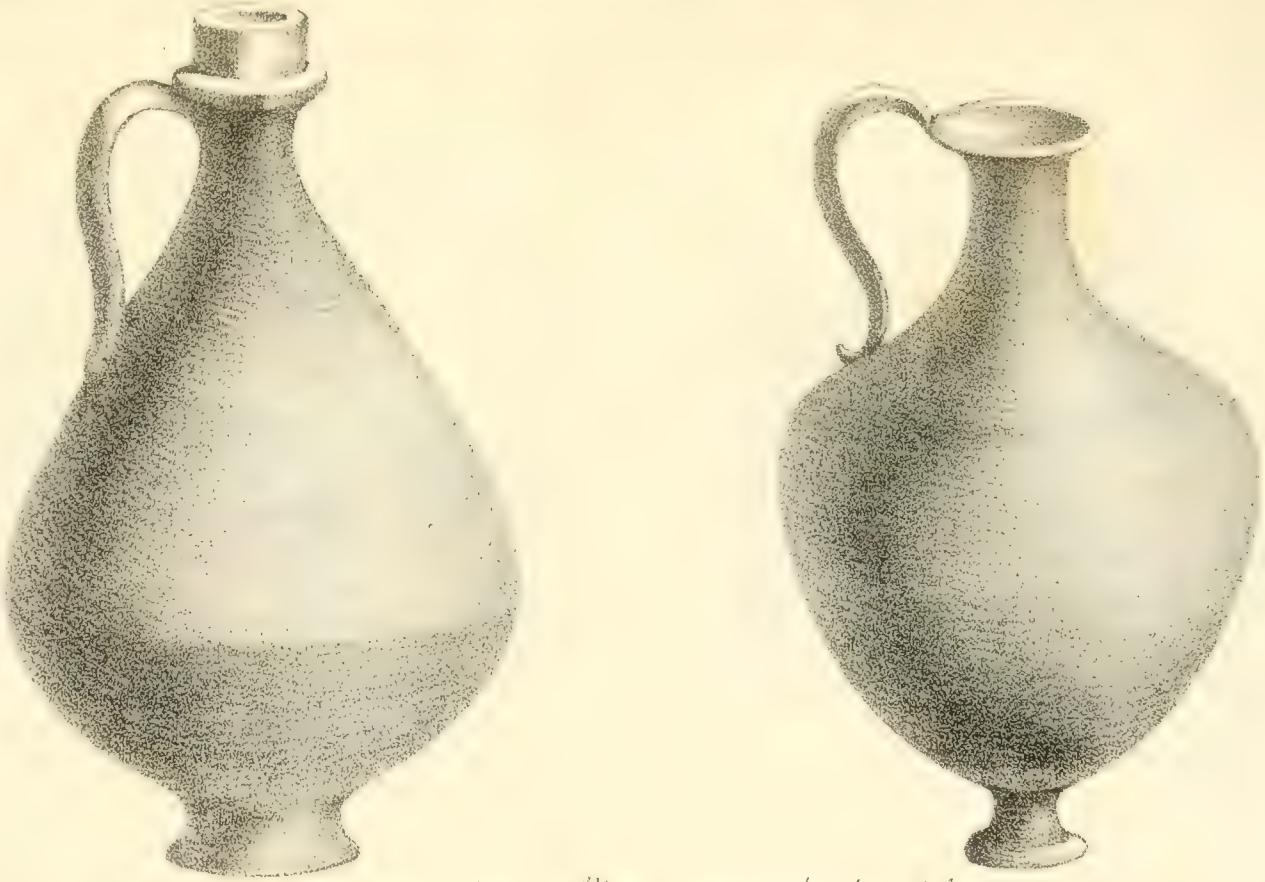

Vases trouvés dans différens puits près des Arènes.

Lévon del. *Lith de Langlume rue de l'Abbaye N.4*

Vase de forme étrusque trouvé dans un puits près des arènes

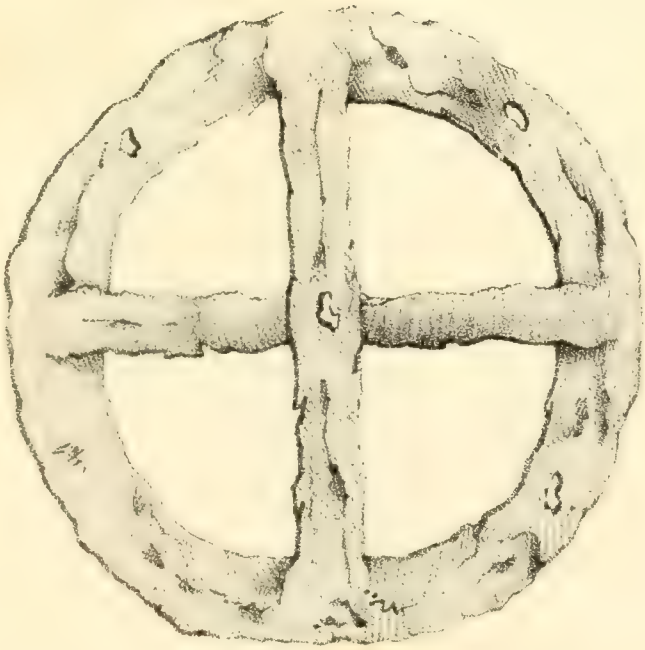

Fragment de Patère trouvé dans un puits près des arènes

Levoy

Lith de Langlume - de l'Ubaye 11 r

Amphore de trois pieds et demi de haut trouvée dans le champ de la Palle.

Leroy del. Lith. de Langlume

Grande cuiller et vasserole trouvées près les arènes avec divers instrumens propres aux sacrifices.

Urne cinéraire trouvée à Marcoing.

Leroy del

Lith de Langlume

Inscription en plomb trouvée dans le champ de la pulle

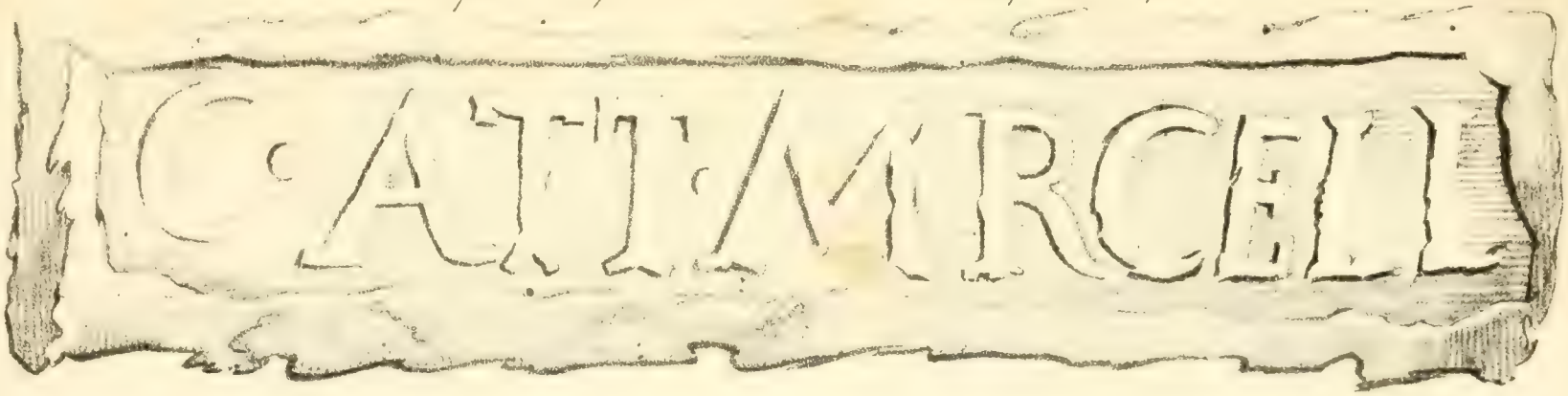

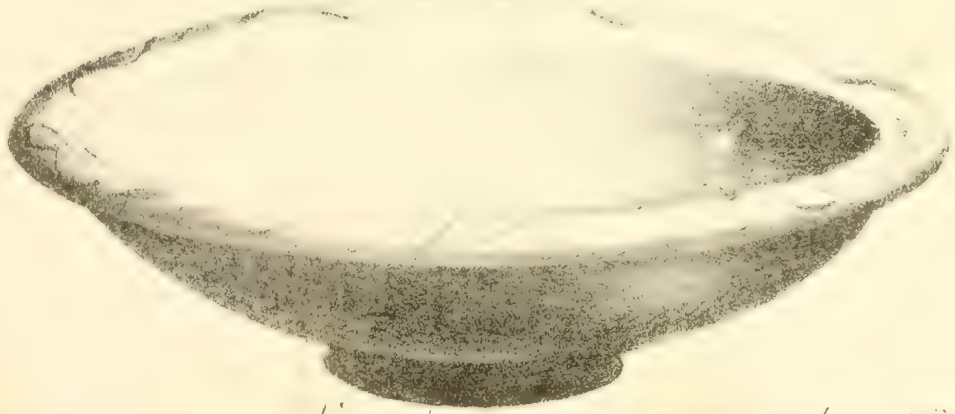

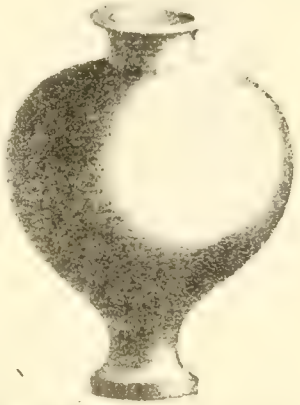

Vase de terre étrusque trouvés dans différens puits par des ouvriers

Lith. de Langlois

Chapiteau d'un ordre composé appartenant aux colonnes qui formoient la galerie des thermes Romains

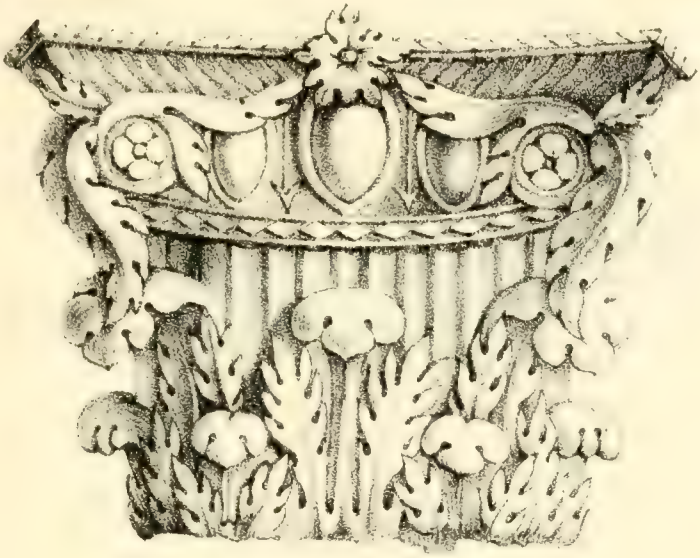

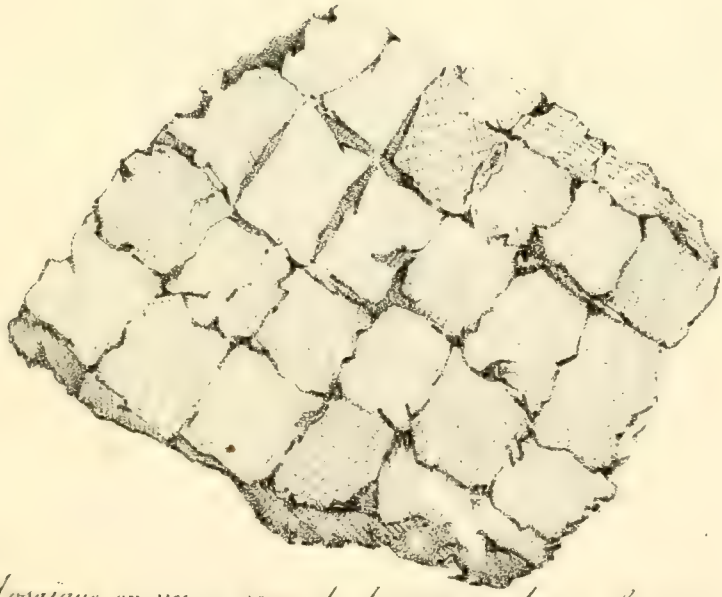

Mosaique en verre carre de diverses couleurs, formant le pavé des Laconicum

Levoy del

Lith. de Langlume

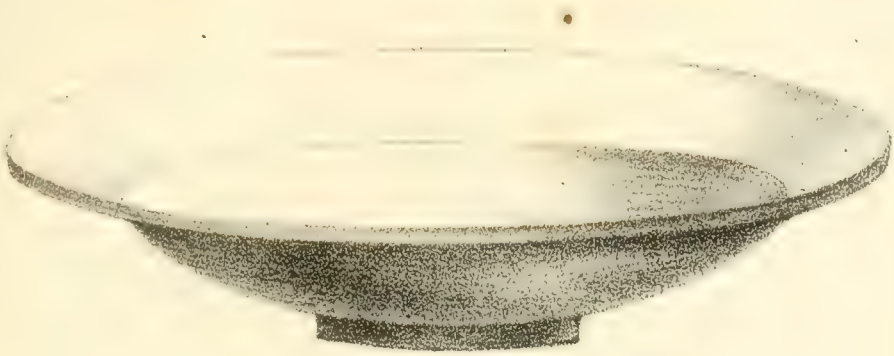

Vase de forme Etrusque et tête de Faune trouvés dans le clos des Villattes.

Levuq

Lith de Langlume

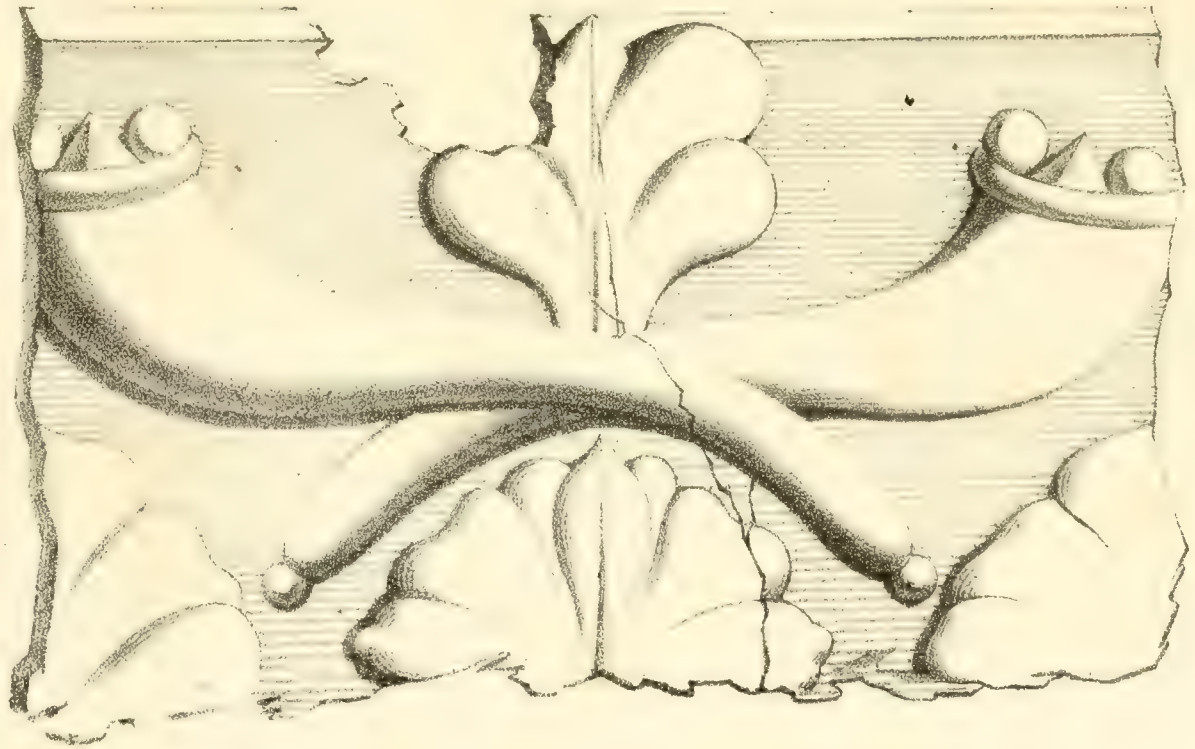

Fragment de Bas relief en marbre decombré dans les fouilles des Thermes Romains.

Leroy del

Lith. de Langlume rue de l'Abbaye N.4

RECHERCHES

HISTORIQUES

SUR

L'ANCIENNE VILLE DE NÉRIS.

Néris, appelé en latin *Nerius*, *Nérisius*, *Nerio magum*, *Nera*, *Vicus niriensis*, fut, à ce qu'il paraît, sous les Romains, une ville très-importante: des voies romaines y aboutissaient de toutes parts, et allaient se réunir à une seule au village des *Chorles;* elles semblaient en constituer un point central. Les colonnes *milliaires de Bruères*, *Drevant*, *Argenton*, *Chantelle*, etc., indiquaient les distances de ces diverses villes à Néris.

Des débris en tous genres, tels que des ouvrages variés de tuilerie, de briqueterie, des chapiteaux chargés de feuilles d'acanthe, ou décorés de figures d'animaux, des marbres (1)

(1) J'ai recueilli avec soin les espèces de marbre

de toute espèce, transportés à grands frais de la Grèce et de l'Italie, et employés avec une immense profusion, des vases de *terra campana* ou étrusques, des restes d'immenses aqueducs, d'amphithéâtre, de palais, de temples, de thermes, des médailles de toutes espèces, des statues de marbre et de bronze, des amas de débris volcaniques et d'une espèce de pierre meulière fort curieuse destinée à la construction des voûtes, des pavés en mosaïque, sont des preuves irrécusables de l'existence et de la magnificence de cette cité.

Néris ne peut manquer d'avoir été un séjour d'agrément et d'utilité, tant pour les pays environnans, que pour les conquérans qui vinrent tour-à-tour lui imposer des lois; mais il est bien étonnant qu'étant un des points les plus importans chez les peuples *Cambiovicenses*, soit à cause de l'abondance et de la nature particulière de ses eaux thermales,

---

suivantes : marbre blanc statuaire, imitant ceux de *Paros* et de *Carrare;* m. fin et rougeâtre; m. crystallin rubanné très-beau; m. blanc veiné lilas; m. serpentino-antique; m. verd antique; m. rubro-antique; m. bleu veiné; m. porphyre rouge antique; m. noir rubanné; m. jaune citron, etc., etc.

soit à cause de sa position géographique, il ne puisse néanmoins faire constater de son antique célébrité, des époques brillantes et curieuses de sa fondation, de ses hautes prérogatives, par aucun titre positif; tandis qu'une foule de villes moins intéressantes et moins favorisées par la nature des lieux, retrouvent dans les annales du temps, des témoignages précieux de leur première création, de leur ancienne opulence, des subversions successives qu'elles ont éprouvées et des lois qui les ont régies. Cependant le silence des historiens les plus accrédités ne saurait porter atteinte à l'existence et au luxe de ses anciens monumens. Il est bien difficile, en effet, de ne pas voir sortir de ces vastes monceaux de décombres mutilés, dont est formé tout le sol habité et non habité de Néris, une preuve d'ancienne magnificence; et ses eaux bienfaisantes n'ont-elles pas le droit de compter avec le souvenir et la reconnaissance des peuples, dont elles ont soulagé la misère, vu changer les destinées, les cultes et les mœurs?

Jusque là on serait tenté de dire, qu'il était réservé à cet intéressant pays de nous retracer, sur ses tas imposans de débris amoncelés, les fastes, les formes et l'immense

variété du goût des siècles qui devancèrent le nôtre. Interrogeons donc au milieu du silence de tant de générations, dont il n'y a plus un seul interprète sur la terre, ces témoins muets ; ils sont encore debout, et valent bien les témoignages et les détails plus ou moins obscurs, fournis souvent sur des traditions mensongères et supersticieuses, ou par des écrivains éloignés, et même par des contemporains exagérés et peu instruits.

Néris partage donc ce degré de gloire avec le plus fameuses villes du monde, dont on ne retrouve l'histoire que dans leurs propres ruines. *Athènes, Jérusalem, Aléxandrie* et autres, ne manifestent avec éclat leur première puissance et leur étendue que dans les merveilles et les monumens ensevelis sous leurs décombres, ou lorsque des découvertes dues au hasard, ou des fouilles commandées par des circonstances locales les tirent de l'oubli, pour les offrir tout nouvellement aux yeux des hommes étonnés, et pour leur apprendre leur histoire véritable, touchant la puissance merveilleuse de ce point célèbre des empires détruits.

Il serait curieux de savoir si Néris fut une bourgade ou une ville avant l'apparition des

Romains dans les Gaules : *Piganiol de la Force* dit en parlant de Néris : « Ville d'une ancienneté gauloise, que quelques-uns regardent comme le *Gergovia-Boiorum.* »

Le *vicani Nerio magienses* de l'inscription que nous citerons plus bas, n'établit pas que ce fut un village, comme paraît le croire M. *de Caylus;* mais bien que Néris était un des chefs-lieux d'arrondissement, que les Romains désignent par le mot *vicus,* quand ils parlent du territoire des peuples de la Gaule et de la Germanie.

On est fondé à croire que *Néron* se plut à lui donner son nom : ce tyran farouche, au rapport de *Suétone,* avoit beaucoup de goût pour les embellissemens, et prenait plaisir à fonder des monumens chez les peuples soumis à sa puissance. S'il faut en juger d'après les restes de ceux qu'on retrouve à Néris, il n'y a pas de doute qu'il lui doit son origine. *André Duchesne* assure qu'il fut bâti par cet empereur ou sous son règne. En 1728, on voyait encore au centre de Néris, à la place des noyers qui sont près l'église, les débris d'une tour qui avait vingt-quatre mètres d'élévation, entourée d'un large fossé, pavée en mosaïque, portant son nom.

On a trouvé dans les temps sur une des couvertures du grand aqueduc, *ne*, finale d'un mot, ensuite *Nerio;* ce qui a porté á croire que l'inscription était *à Nerone Nerio.*

Les lieux les plus recommandables de la ville de Néris étaient les arênes, les palais qui en formaient les deux ailes, celui du gouvernement qui devint ensuite celui de *Pépin*, les casernes ou hôpitaux, plusieurs temples, enfin les édifices qui entouraient les thermes.

Tous ces vastes monumens construits et décorés á grands frais, détruits par la hache et le feu des Barbares, ne sont plus en grande partie, aujourd'hui, que des squelettes méconnaissables par la dispersion de leurs débris. Pour en retrouver les fondemens et les divers objets qui ont échappé á la fureur des Vandales, il faudrait faire des fouilles très-profondes; car l'ancien sol de Néris est à trois et quelquefois cinq mètres au dessous de celui d'aujourd'hui.

Les arênes, l'amphithéatre, ou vulgairement parlant, le champ des os (1) avait la forme

---

(1) L'amphithéâtre a été appelé, à mesure qu'il a été détruit et cultivé, *le Champ des Os*, à cause de la grande quantité d'ossemens humains et de bêtes

d'un arc, dont la circonférence était de cent soixante-huit mètres en dehors. Le devant représentait la corde de l'arc, et avait soixante-huit mètres de longueur. Au milieu était une porte, le demi-cercle en offrait quatre autres; au sud, au sud-est, au nord, au nord-est : c'étaient les *vomitoria*. Les portes correspondantes avaient la même largeur.

L épaisseur de l'amphithéâtre y compris les gradins, *scallaria*, était de quatorze mètres. L'arène présentait un espace vide de cinquante-quatre mètres dans sa plus grande largeur, et un de soixante-huit dans sa plus grande longueur. Dans le demi-cercle il y avait dix tours carrées à égales distances les unes des autres; chacune d'elles avait un mètre soixante-huit centimètres en œuvre sur deux faces, et un mètre vingt-deux centimètres sur les deux autres. Elles paraissaient communiquer avec l'arène. On croit qu'elles servaient à contenir le sable dont on couvrait le lieu du combat; j'en ai fait fouiller plusieurs qui en étaient remplies. Leur élévation devait of-

---

féroces de toute espèce qu'on jetait dans l'arène, pour les amusemens des peuples, ainsi que cela se pratique encore en Espagne.

frir une grande difficulté, si toutefois elles étaient destinées à cet usage. Peut-être aussi servaient-elles à contenir les personnes qu'on livrait aux bêtes. Quant à celles-ci elles avaient des loges particulières dans la double enceinte, c'est-à-dire, entre le mur de l'amphithéâtre où étaient les tours, et celui de la circonférence. Le premier avait des jambes de force à environ deux mètres l'un de l'autre.

Les murs de ces tours étaient construits en moëllons piqués et carrés, d'environ seize centimètres sur chaque face, partie en une espèce de brique ou de carreau, le tout par assises, et à la distance d'environ soixante-cinq centimètres.

Le père *Paolto*, dans sa Lettre sur l'architecture des anciens, imprimée à la suite de l'histoire de l'art de *Winkelman*, fait mention de briques de même nature, dont les Romains se servaient comme de liaison de distance en distance, et qui faisaient un très bel effet.

On a trouvé dans les fouilles que la cupidité ou des circonstances locales ont dirigées dans l'amphithéatre, entr'autres choses; un grand nombre de morceaux de colonnes unies, des bases et des chapiteaux; ce qui suppose une

galerie; une grande quantité de morceaux de marbre. J'ai rencontré dans celles que j'ai faites dans l'arène, à seize pieds du sol d'aujourd'hui, de grands escaliers circulaires, et sur un sable noir très fin, des ossemens humains et de divers animaux carnivores, des débris de verrerie et de poterie, des agraffes et des épingles à cheveux. Malheureusement la mauvaise saison, le défaut de fonds, et le besoin de former de suite une promenade m'empêchèrent de pousser plus loin des recherches qui auraient été fort intéressantes.

De chaque partie latérale de l'amphithéatre partait une forte muraille, épaisse d'environ deux mètres, dont on voit encore quelques fondemens, mais dont on ne connaît pas le terme, quoiqu'on l'ait suivie à plus de deux cents mètres. On a cru que c'était le rempart. On trouva tout près dans les temps une épée dont la lame à deux tranchants avait deux décimètres de longueur. Sa poignée était à la romaine. On y rencontra aussi une masse de plomb de quatre-vingt kilogrammes, et une lampe à trois pieds, en fer battu.

Il existait à gauche, à deux cents mètres environ de l'amphithéatre, un édifice qui mérite une attention particulière; il était

composé d'une multitude de chambres parallèles, dont les extrémités répondent au midi et au nord, séparées par une rue de quatre à cinq mètres de large. Les unes ont depuis deux jusqu'à cinq mètres en œuvre sur une face, cinq, six et sept sur l'autre. Les murs de refends ont soixante-dix centimètres d'épaisseur, les gros murs deux mètres. Quelques-uns de ces appartemens sont décorés de *terris* et de peintures à fresques: déblayés de la terre végétale qui les dérobe à la vue, ils ont encore jusqu'à trois mètres d'élévation au dessus de l'ancien sol où sont les *terris*. Malgré cela on ne leur a découvert aucune entrée, de telle sorte qu'un particulier qui en a pris deux pour se loger a été forcé d'ouvrir les murs pour se procurer des portes et des fenêtres. On conçoit qu'ils pouvaient être éclairés par le haut; mais comment et par où y parvenait-on? On les considérerait comme autant de cachots, si on ne voyait dans plusieurs des embellissemens qui en dissuadent. Ils sont enfin tels, et paraissent aussi anciens que celui qui fut découvert sur le mont *Aventin*, qui n'avait ni porte ni fenêtres, et dans lequel on descendait par une ouverture pratiquée supérieurement, au rapport de *Flaminius*.

On croit que ces appartemens formaient les casernes ou l'hôpital.

On décombra tout près un four à pain; il était comme les nôtres, rond et surmonté d'une voûte; ainsi qu'un grand nombre de puits affectant tous la forme circulaire, et revêtus en grosses pierres. On découvrit dans un, des tuiles à rebords, des briques, des carreaux de différentes époques, des cornes de boucs et de cerfs, un patère en fer battu (*voyez* la planche), les restes d'un couteau propre aux sacrifices, différens morceaux de verre, de vases de *terra campana* et étrusques, de gros cloux, *clavi muscarii de Vitruve*, des clefs antiques, des garnitures de meubles en bronze doré, des lampes domestiques et sépulchrales, des amphores immenses (*voyez* la planche), et quelques pierres gravées que j'ai vues dans le cabinet du docteur *Barallion.*

A la droite de l'amphithéatre, en deçà de la muraille dont on a parlé, et sur l'emplacement du palais qu'on a cru devoir y exister, on découvrit trois fours d'étuves, ou des poëles accollés les uns aux autres, construits à la manière de *Vitruve:* l'argile gâchée en liait les pierres de briqueterie; il en partait des con-

duits en terre cuite qui portaient la chaleur dans les appartemens. L'un de ces conduits, de forme carrée, avait plus de deux mètres de longueur. Ces fours étaient encore remplis de charbons et de cendres ; le mortier avait acquis la consistance de la brique et était fort rouge. *Winkellman* en a vu de pareils dans *la villa de Tusculum*, et dans une maison de campagne à *Herculanum*.

Les statues en bronze et en marbre trouvées en différens lieux, les inscriptions tracées ci-dessous annoncent l'existence de plusieurs temples. La Diane en bronze, de près d'un mètre de hauteur, décombrée il y a soixante-dix ans, au centre de l'ancien Néris à travers des débris de colonnes et de tables de marbre, avait sans doute le sien. Il faut en dire autant de la Flore ou l'Abondance, pesant cent kilogrammes, trouvée dans la dépendance du palais du gouverneur par M. Lafont qui la donna au curé Renaud, lequel en fit présent à M. *de Durat*, (grand amateur d'antiquités de ce pays, et qui avait un beau cabinet. Depuis sa mort on ne sait pas quel en a été l'héritier). Les petites statues de bronze dont parle M. *de Caylus* faisaient sans doute partie des divinités qu'on y adorait, et dont on révérait l'image.

L'un de ces temples était consacré aux chefs du gouvernement et à leurs épouses; c'est ce que nous apprend une inscription trouvée en 1776 sur une pierre, dans l'ordre suivant (*voyez* la planche) :

Numinibus
Augustorum
Junonibus
Vicani
Nerio magienses

(J'ai fait placer cette pierre sur la porte de l'hôpital qui va au jardin).

La même inscription se lisait sur une autre pierre, mais en abrégé, et de la manière suivante :

Nbs. Agm. Jbs. Vni. Ngs.

Le curé Renaud assure que les restes du temple auquel elle appartenait furent découverts en 1784, en nettoyant les fossés de la grande route qui va à Montaigut; il dit avoir vu les assises des colonnes dans le champ du Péchin, l'un des plus anciens faubourgs de Néris. Je me suis convaincu que des fouilles faites dans les divers terrains qui portent ce nom produiraient des résultats satisfaisans.

Sur les couvertures du grand aqueduc qui traverse la *grande route*, *le Prélong*, *la Maison Lafont*, et va se perdre au bas des thermales, se trouvaient des inscriptions étrangères à leur emploi. Les pierres sur lesquelles elles étaient gravées étaient tellement confondues, que plusieurs présentaient la fin ou le commencement d'un mot sans suite; toutes cependant paraissaient indiquer la dédicace d'un temple, et le nom de la divinité qui y présidait. Ce qui prouverait, ainsi que j'aurai occasion de l'observer plus bas, que ces monumens avaient été détruits à la première irruption des Barbares, et que l'aqueduc avait été réédifié ou restauré aux dépens de leurs débris.

Le docteur *Baraillon* copia sur place, dans les temps les inscriptions suivantes :

Neunerio, ou dieu tutélaire de Néris.

Ovh, *Ovhanna*, à la déesse *Ovhanna* qui était très vénérée au centre des Gaules, surtout à *Evahon*, *Evaux*, lieu de son origine, à deux myriamètres de Néris.

Visso, *Vissago*, ou dieu *Vissagus*.

Ce *Vissagus* rappelle le dieu *Wasso* des auvergnats, le *Borvo* de *Bourbon Lancy* dont parlent MM. de *Caylus* et *Danville*, le *Mammona* ou *Mona* de *Bourbonne-les-Bains*, et de

tant d'autres, que l'on peut voir dans la dissertation de l'abbé *Mongault.*

Pline dit à ce sujet : *Augent numerum deorum aquæ nominibus variis.*

Tertullien, Minutius-Felix rapportent que chaque peuple avait son dieu tutélaire et son dieu municipal. *Neunerius* était donc probablement celui de Néris,

Au sortir de l'amphithéatre et de la ville, on descendait par une rampe dont on rencontre encore les vestiges dans le vallon, soit pour aller au palais du gouvernement, au temple de *Pallas*, à celui de *César* et au camp. Ce vallon était entrecoupé d'écluses, comme on peut le vérifier. On remarquait encore en 1806 dans quelques-unes la place de la bonde que le ciment avait parfaitement conservé. Les grands aqueducs qui bordent les thermales allaient se jetter dans ces écluses qui étaient destinées, probablement, à entretenir des moulins, ou à servir de naumachies, puisqu'elles étaient fournies en partie par les thermales, et en partie par les eaux froides.

Le camp est assez bien conservé : il est au couchant de Néris, et de forme à-peu-près triangulaire; sa circonférence en dedans est de cinq cent quarante-six mètres ; les parties

de l'est et de l'ouest, ainsi que la totalité du nord, étaient défendues par un ravin très profond ; le surplus, d'environ deux cent cinquante mètres de long, l'etait par une levée de terre palissadée et flanquée de tours. Cette levée a encore en-dehors, à partir du fossé, vingt-huit mètres d'élévation, et près de vingt en dedans du camp. Le côté du midi a la forme demi-circulaire. On remarque sur cette partie deux éminences, à quarante-six mètres de distance, qui indiquent à notre avis le placement des tours. Entr'elles il y avait une porte bien marquée par la brèche de la levée ; elle répondait au palais du gouvernement, et portait probablement le nom de *prétorienne*. Une autre au levant, marquée par une ouverture de dix mètres, correspondait avec la forteresse, et regardait l'amphithéatre. Elle s'appelait la *questorienne*. La troisième enfin, qui était à l'ouest, portait simplement le nom de décumane.

Au rapport du curé *Renaud*, on a trouvé des restes de la palissade par les traces de bois pourri que l'on a suivies très-profondément à partir du haut de la levée. Il assure aussi qu'on décombre sur les lieux deux grandes urnes ou amphores (*voyez* la planche), diffé-

rens vases entiers de *terra campana* ou étrusques, chargés de divinités et de figures d'animaux, un grand bouclier qui passa dans la maison de *Durat*, et que M. *Dufour*, peintre, à Moulins, a dessiné et modelé en plâtre (*voyez* la Planche). A soixante-dix-huit mètres de la porte orientale du camp subsistait une forteresse (1) qui présentait un carré de quarante-quatre mètres sur deux faces opposées, et de trente six sur les deux autres. Elle était située dans le champ de *la Palle*, ou de *Pallas*. Il paraît que les lieux communs des sépultures des Romains étaient hors de la ville. On croit que le champ de *Pallas* était destiné à cet usage, d'après le grand nombre de tombeaux qu'on y a trouvés. Les squelettes qu'ils renfermaient étaient assez bien conservés : les uns avaient la tête au sud-ouest, les autres avaient les pieds à l'équinoxial. C'est au milieu de ces tombeaux et d'une grande quantité d'ossemens, qu'on a décombré la Flore ou l'Abondance, dont nous avons parlé plus haut (2).

---

(1) Le camp de *Drevant*, près Saint-Amand, département du Cher, avait une forteresse semblable à peu de distance de son enceinte.

(2) *Marcoing*, qui a tiré son nom d'un t emple

Le palais du gouvernement était au midi du camp, dans une terre que l'on nomme le champ des *Petits Kars*, sans doute par corruption de *Mars*, à raison d'un temple consacré probablement à ce dieu. Ce palais, autrefois habité par *Pépin*, ainsi qu'on peut s'en convaincre dans le recueil des historiens des Gaules (*Tome* 6e, *page* 673) à l'*index geograficus*, où il est dit : *Nerisius, villa regia in Aquitania*, se manifeste par ses ruines, ses débris de marbres, de colonnes à grandes et à petites cannelures, et à cannelures moitié grandes et moitié petites, toutes de diverses grosseurs, et annonçant la beauté de l'édifice.

Pline, en parlant des eaux minérales, a dit vrai lorsqu'il assure qu'elles bâtissaient des villes : *Urbes quæ condunt.*

---

consacré à Mercure, paraissait aussi destiné aux inhumations : on y a trouvé beaucoup d'ossemens, et une grande quantité de petites bouteilles en terre cuite, remplies de cendres, et que l'on a considéré comme des urnes cinéraires. (*Voyez* la Planche.) Elles prouveraient que l'usage de brûler les morts s'était encore conservé dans cette partie des Gaules, ainsi que la religion romaine : *Schepfflen* assure que, du temps de *Marc-Aurèle*, même dans le troisième siècle, cette pratique était encore en vigueur.

Ainsi les eaux thermales de Néris, et son point de centralisation sont-ils, á mon avis, les motifs puissans qui déterminèrent les *Celtes* ou les *Romains* à y construire une ville. La manière ingénieuse avec laquelle ils avaient mis à contribution les eaux de *Villebret*, *Durdat*, *Marcoing*, *Ronnet*, *Arces*, prouve facilement qu'elle était très-considérable. D'après les courses et observations que j'ai faites sur les lieux, je me suis convaincu que les Romains s'étaient emparé des belles eaux de la commune d'*Arces*, qu'ils les avaient jetées dans un aqueduc formé en bétone, qui a de capacité trois décimètres vingt-trois millimètres sur deux faces, et vingt-sept millimètres de plus sur les deux autres, recouvert en dalles sur les parties voisines du sol, et d'une voûte à pierres sèches dans les parties les plus profondes. Cet aqueduc allait se jeter dans la fontaine du *Loup*, à *Ronnet*. Elle jaillit dans un pré, et est reçue dans un vaste bassin construit comme les puits des eaux thermales, et entre delà dans un nouvel aqueduc construit comme le premier, longeant *Durdat*, *Arpheuil*, se dirigeant sur *Marcoing*, et aboutissant au clos des *Villattes*, ainsi qu'on pouvait facilement le

juger, il y a quelques années; et se versait dans d'autres plus grands encore, qui traversaient, les uns la partie supérieure de Néris qui va à l'amphithéatre, et les autres la partie qui borde les thermales. Ces derniers aqueducs avaient en-dedans deux mètres six décimètres d'élévation, et près d'un mètre de largeur. On y trouva dans les temps des vases de *terra campana*, recouverts de figures d'animaux, et de *Mercures* avec leurs attributs. Le couvercle de l'un de ces vases portait un lion avec sa crinière hérissée.

On ne saurait trop admirer l'art avec lequel l'ingénieur hydraulique a saisi le niveau dans un pays rempli de vallées et de monticules, pour diriger ces divers aqueducs, à une distance de près de quatre lieues, sur Néris. Il serait très-urgent et peu dispendieux de rétablir ou restaurer celui qui va de *Marcoing* à *Ronnet*. Il est parfaitement conservé dans la plus grande partie de sa latitude : ce serait un service bien important à rendre aux habitans de Néris, qui ne boivent en général que des eaux de puits qui sont très lourdes et de difficile digestion.

Au milieu de ces ouvrages et de ces monumens élevés et renversés tour-à-tour par la

main des hommes et celle de la nature, les eaux minérales de Néris n'ont point changé de place, et le temps semble les avoir respectées pour dédommager les habitans des malheurs inouis qu'éprouvèrent leurs bons aieux.

Les eaux thermales étaient situées dans l'enceinte de la ville : il serait difficile aujourd'hui de prononcer sur les édifices qui les avoisinaient, et sur lesquels sont construites les auberges destinées à recevoir les étrangers.

La découverte, dans les temps, de quelques fûts de colonnes, avait fait soupçonner leur magnificence : *Auberry* nous avait appris qu'en 1604 le bassin thermal était traversé de plusieurs murailles en pierres de taille, incrustées de marbre par dessus, et de chaque côté relevées de marches, aussi couvertes en marbre : ces murailles, à fleur de pavé, étaient ouvertes pour se communiquer les eaux chaudes ; *Ferraut* avait aussi rapporté, qu'en 1614, les vestiges de la grandeur de Néris paraissaient encore, par la magnificence des bassins d'eau chaude recouverts en marbre, et par de grands aqueducs à la romaine. (Au marbre près, les choses sont encore dans le même état qu'à cette époque.)

Malgré l'attestation de ces divers auteurs,

et les découvertes ci-dessus mentionnées, on ignorait positivement la situation des thermes ; et lorsque nous dirigeâmes notre choix sur l'emplacement, *Figuière*, comme étant le plus commode et le plus à la portée du service général des auberges, pour y fonder le nouvel établissement thermal, nous étions loin de présumer que nous trouverions, à 5,522 millimètres en dessous, les restes de celui que les Romains y avaient construits, à si grands frais, deux mille ans auparavant.

Une fouille de soixante-dix mètres de long sur six de large, qui avait pour but la fondation du principal aqueduc qui doit recevoir les eaux chaudes, et les communiquer aux piscines et aux baignoires, nous dévoila au grand jour les restes immortels de la grandeur et du luxe des peuples qui en faisaient usage.

Pour s'en faire une idée précise, et afin de pouvoir, d'après les détails de leur distribution facilement reconnaissable, juger de leur emploi, il faut supposer un plateau de forme carrée, ayant au moins cent mètres de long, sur quatre-vingt et quelques de large, situé sur le roc, à 6,497 millimètres au-dessous du sol d'aujourd'hui, partant du bassin thermal, se dirigeant dans une vallée riante, entre deux

monticules bien plantés, agréablement variés, et sur lesquels sont probablement éparses les cendres de ceux qui en furent les créateurs.

Ainsi donc, sur ce plateau sont assis, savoir : les trois bassins thermaux d'aujourd'hui ; une piscine carrée, ayant au moins trente mètres de long, décorée d'appartemens, de galeries latérales et transversales, de couloirs, tous pavés et revêtus en marbre, recevant, et au même *niveau* (1), toutes les eaux qui s'échappaient des bassins ci-dessus, pour les reverser dans une seconde piscine, de quatorze mètres de circonférence; ainsi de suite, dans une troisième de quatre mètres carrés, une quatrième de neuf mètres de circonférence, et enfin une cinquième de quatre mètres carrés.

Toutes ces piscines, construites en blocs de pierres de taille, dont la carrière paraît

---

(1) Je dis au même niveau, parce que l'observation m'a physiquement démontré que les eaux des bassins se sont élevées au moins de quinze pieds, et que cette élévation est due aux efforts inouis que l'on fit dans les temps pour détruire ou détourner les sources : ce n'est qu'à leur deuxième ou troisième restauration qu'elles ont été maintenues dans la situation où elles se trouvent aujourd'hui.

avoir existé dans le bois des Forges, ornées circulairement et latéralement de *scalaria*, ou *gradins*, étaient pavées en belles et fortes planches de marbre blanc, reposant sur un bétone épais de six à sept pouces, appuyé sur un mortier de même dimension, et juxtaposé au rocher : les revêtissemens intérieurs étaient aussi en planches de marbre, moins épaisses, apposées sur un ciment contigu aux blocs de pierre, et tous recouverts de plusieurs couches de stuc (1) plus ou moins fortes,

(1) Ces stucs ont été prématurément jugés par plusieurs savans, comme des dépôts calcaires et inconnus, par conséquent, dans les arts, ainsi que l'annonçait le célèbre *Vauquelin*, à M. *de Villiers*, Sous-Préfet à Montluçon, qui lui en avait expédié quelques échantillons; mais ceux que j'ai déposés aux bâtimens civils de l'Intérieur, n'ont pas tardé à détruire son erreur.

Ils n'ont été adaptés, à mon avis, qu'après coup, et lorsque l'usage ou le besoin d'empêcher la filtration des eaux en a fait concevoir la nécessité; car, au premier abord, il paraît ridicule d'avoir ainsi masqué de si beaux marbres. Quoiqu'il en soit, ils sont faits avec un art qu'il me paraît difficile d'imiter. Ils étaient employés à Néris avec autant de goût que de profusion, et formaient de jolies décorations : ils sont d'une dureté telle, qu'ils résistent à la mine et à l'instrument le plus aigu.

suivant les parties qu'elles étaient destinées à enduire : ces magnifiques bassins étaient voûtés (1), et se terminaient par un même nombre d'étuves, ou *laconicum*, de diverses grandeurs : ainsi les nayades bienfaisantes, après avoir successivement répandu à grands flots les plaisirs et la santé sur les personnes qui fréquentaient les piscines, allaient de nouveau exhaler en vapeurs, leurs principes salutaires, sur ceux qui avaient recours aux *laconicum*.

La maçonnerie de ces bains de vapeur repose sur un vaste plateau soutenu par plusieurs rangs de piliers en briques carrées, bien alignés entr'eux, distants les uns des autres de soixante centimètres, d'une élévation égale, supportés par un sol bien uni, recouvert d'une forte couche de ciment sur laquelle est établi solidement un carrelage très-propre, fait en briques bien soignées par leur cuisson et leur pâte, reposant sur un mortier con-

---

(1) Ces voûtes, faites avec des laves volcaniques fort légères, une espèce de pierre meulière plus légère encore, et d'une pierre bleue inconnue dans le pays, étaient d'une très-forte dimension, et paraissaient destinées à supporter d'immenses bâtimens.

tigu au rocher. Chaque pilier est terminé supérieurement par une brique carrée de 0,596 millimètres sur toutes les faces, épaisse de 0,067 millimètres, assise sur une seconde de même forme, de même diamètre, soutenant un plancher composé de briques de même dimension et bien ajustées bords à bords; lequel plancher est recouvert d'une couche de ciment de 0,189 millimètres d'épaisseur, supportant un parquet de marbre blanc ou de mosaïque. Les pourtours intérieurs de ces *laconicum*, qui affectent une forme tantôt circulaire, tantôt carrée, sont garnis de tuyaux carrés, faits en briques, de six pouces de diamètre, sur quinze à dix-huit pouces de longueur, masqués par un revêtissement de marbre blanc, rangés parallèlement les uns à côté des autres, ayant une ou deux ouvertures sur deux de leurs côtés opposés (*voyez* la Planche), appliquées exactement les unes contre les autres, de manière que leur capacité communique entr'elles à droite et à gauche : chaque tuyau en reçoit une suite posés les uns au-dessus des autres, ce qui constitue autant de cheminées très-longues et très-étroites, dont l'ouverture inférieure communiquait avec les divers courans

d'eaux chaudes qui s'échappaient au-dessous des voûtes placées entre les piliers qui soutenaient le massif des étuves. Ces eaux, circulant avec une plus ou moins grande vitesse, formaient un vaste réservoir de calorique souterrain qui échauffait l'ensemble des bains ; et il résultait de leurs chocs dérobés à l'air extérieur, une succession continuelle de vapeurs qui se répandaient dans ces *laconicum*. Par la disposition des voûtes, des canaux et des parcis dont nous venons de faire mention, l'on conçoit facilement comment, et en peu de temps, la température pouvait être égale à celle des sources, et enfin de quelle manière s'exhalait cette masse de vapeurs humides dont le résultat devait être très-avantageux pour la santé. Nous ignorons quelle était la terminaison et l'élévation de ces étuves : elles ressemblaient, sans doute, à celles dont *Vitruve* nous a donné la description : un bouclier en bronze, suspendu à leur partie supérieure, laissait échapper ou conservait à volonté, une plus ou moins grande quantité de chaleur.

En poussant nos fondations sur toute la partie de l'ouest, nous avons d'abord découvert une galerie dont nous ne connaissons pas le terme,

et qui, jusqu'à présent, a plus de soixante-dix mètres de long : elle était soutenue par une rangée de colonnes éloignées les unes des autres de 2,599 millimètres, faites en pierre calcaire susceptible du plus beau poli, facile à travailler, ornées de chapiteaux chargés de feuilles d'acanthe, de rosaces, etc. (*voyez* la Planche), appartenant à l'ordre corinthien, formant une élévation de 4,223 millimètres, figurant en face du côteau, à une autre galerie soutenue aussi par des colonnes en granit d'un ordre moins sévère, servant, à mon avis, de portique ou de péristyle à un temple, ainsi que cela existait près de tous les thermes recommandables de la Grèce et de Rome.

A deux pieds au-dessous de cette galerie, en se rapprochant du grand bassin, régnait une naumachie, dont nous ne connaissons pas le commencement, qui nous a déja présenté 39 mètres de long, sur 7,146 millimètres de large, terminée à son extrémité inférieure par plusieurs rotondes (1) correspondant en-

---

(1) C'est sur l'emplacement de ces rotondes que nous avons découvert une nouvelle source thermale dont la température s'élève à 42 degrés de *Réaumur*. Elle a présenté à l'analyse chimique les mêmes pro-

tr'elles, formant la suite et le complément des *Laconicum* dont nous avons parlé plus haut. Cette naumachie était pavée et revêtue en marbre blanc ; son massif se composait d'un stuc très- dur, épais de quinze à dix-huit pouces, reposant sur des blocs de pierre de taille apposés sur le rocher. Ce genre de maçonnerie doit être rarement employé dans les arts, vu la difficulté de composer ce bétone.

Entre les naumachies et les piscines, est placé longitudinalement un immense aqueduc de 1,737 millimètres de profond, sur 8 décimètres de large : son commencement et sa fin nous sont inconnus ; cependant tout porte à croire que son origine doit être située à l'extrémité supérieure des sources. Son usage avait pour but de s'emparer de toutes

---

priétés que celles qui alimentent les grands bassins ; elle peut être d'une grande utilité quand il sera question de distribuer les eaux dans les pavillons de bains. Son Altesse Royale M.me la Duchesse de Berry a daigné m'autoriser à la consacrer à Monseigneur le Duc de Bordeaux ; cette faveur insigne doit laisser aux habitans de Néris, la douce espérance de retrouver dans la protection de ce jeune Prince, son *Nenerius* ou Dieu tutélaire de Néris à l'époque de son illustration.

les eaux froides qui auraient pu se mêler avec les thermales, de recevoir par des canaux en pierre ou en plomb qui partaient des naumachies ou des piscines, leur renvoi ou leur trop plein. Il renfermait en outre dans son intérieur un immense tuyau en plomb, ayant 0,244 millimètres de diamètre, juxtaposé sur des assises en bloc de pierres rangées à cet effet, se dirigeant au delà de nos fondations, et allant alimenter des bains ou des bassins qui y sont probablement construits. Il serait fort curieux d'en faire la recherche.

D'après ces détails minutieux, et en les analysant rapidement, on peut se former facilement l'idée du premier établissement romain qui fut construit à Néris : il consistait donc en une série de piscines, communiquant entr'elles, contiguës au bassin thermal, flanquées de naumachies sur leurs parties latérales, entourées de galeries transversales, de péristiles, de portiques, de beaux appartemens destinés au service des bains, se terminant par une quantité egale de *laconicum* plus ou moins grands, qui eux-mêmes joignaient d'autres monumens qu'il serait intéressant de décombrer, et rejetant latéralement des deux côtés dans d'immenses aqueducs le trop plein

de leurs eaux, qui allaient former les diverses écluses qui bordaient le camp.

Tels furent d'abord les thermes de Néris dans leur état de splendeur : ils supposent une population considérable, le séjour continuel d'un grand nombre de personnages augustes, et celui d'une ou plusieurs légions permanentes.

La première irruption des Barbares fit peser sur eux sa hâche destructive : les naumachies furent remblayées avec des décombres composés d'une quantité immense de débris de marbres de toutes espèces, de chapiteaux, d'entablemeus, de fûts de colonnes, de briqueterie, etc. etc. Les *laconicum* éprouvèrent le même sort, du moins dans toute leur partie supérieure. Les piscines en blocs de pierre de taille, ainsi que nous l'avons dit, furent peu endommagées, de même que les marbres et les stucs qui les revêtissent; l'expérience nous a prouvé qu'ils sont indestructibles. Aussi, ce sont les seuls monumens bien conservés, qui aient résisté aux hommes et aux temps ; mais tout ce qui se présenta facilement au génie destructeur ne fut pas épargné.

A quelle époque les thermes de Néris furent-ils restaurés ?

Il y a lieu de croire que ce fut sous l'empire de *Julien*, ainsi que nous aurons occasion de l'observer plus bas. Quoiqu'il en soit, on remarque dans ce travail une grande précipitation, un grand embarras de matériaux, et le même goût n'y préside pas. Obligés de faire nos fondations au même niveau que celles des Romains, et de tout détruire jusqu'au rocher, nous avons été à même d'observer pas-à-pas les progrès de la dévastation, et le commencement de la déchéance de l'art.

La construction d'un *laconicum* à la tête des deux grandes piscines, reposant par ses fondemens sur des fûts de colonnes, des entablemens entassés dans le milieu de la naumachie dont ils formaient une partie du remblai, nous a démontré des pavés et des revêtissemens en marbre, mais appliqués avec peu de soin. Les piliers, au nombre de sept, éloignés de quatre à cinq décimètres les uns des autres, et élevés de six décimètres, n'étaient pas si élégamment dressés, le ciment et le bétone faits avec beaucoup moins d'art. Les cheminées qui communiquaient la vapeur paraissaient composées de tuyaux qui semblaient avoir appartenu à d'autres *laconicum*. Tel que tel, cependant, son usage était assez important :

il communiquait, par une porte large de 0,975 millimètres, avec les piscines et les appartemens qui les avoisinaient, de manière qu'on pouvait à volonté passer du bain à eau courante dans le *sudatorium*, et réciproquement. Sa position sur le trop plein de la naumachie nous prouve d'une manière évidente qu'on avait renoncé à ce dernier genre d'exercice, et que la population du pays avait déjà singulièrement diminué. Toutes choses égales d'ailleurs, soit que ces monumens aient subi depuis lors de nouveaux saccagemens, ce qui est plus probable, ou qu'ils aient été abandonnés pendant un grand nombre de siècles, puisqu'ils étaient inconnus à tous nos devanciers, que l'histoire est muette à cet égard, et qu'on ne saurait trouver dans toute la contrée une maison qui date de plus de trois cents ans; il n'en est pas moins vrai de dire, que, malgré l'etat de destruction dans lequel nous les avons trouvés, ils étaient encore les plus intéressans et les plus curieux des Gaules.

A peine les fouilles nous en eurent-elles donné une connaissance raisonnable, que je m'empressai d'en prévenir l'autorité supérieure, et d'en instruire le public par la voie des journaux.

Je proposai le déblai général et l'anatomie de tout le plateau (la trop grande quantité de terre que ce travail aurait produite eût été jetée dans le pré *Tauveron ;* ce qui nous aurait fait une charmante promenade) , afin d'être à même de juger de la plus ou moins grande perfection des thermes romains , et de leur distribution , de changer l'axe du nouveau bâtiment thermal, de conserver en tout ou en partie la nombreuse série de piscines, de respecter les *laconicum* qui se trouvaient à leur [illegible] édifices uniques en ce genre aujourd'hui, et de pratiquer des cabinets de bains , comme on se propose de le faire , sur les façades latérales. L'élévation actuelle des sources et leur abondance permettaient facilement cette curieuse combinaison; on aurait eu le sublime avantage de réunir l'antique avec le moderne, et d'exposer au grand jour la grandeur et la profondeur du goût de leurs auteurs respectifs.

Les sommes qu'on aurait pu consacrer à cette rectification et restauration n'auraient pas été aussi considérables que celles qu'on destine au monument français (1) : à supposer

(1) Cet établissement, que l'humanité réclamait

même qu'elles les eussent depassées, quelle différence pour les résultats ! ! ! En fait d'établissemens publics, chez une nation grande, généreuse, jalouse de la gloire des arts, profonde admiratrice de celle des autres peuples, toute économie qui tend à saccager pour la troisième fois des monumens antiques, et à les ensevelir pour jamais, ne peut qu'obtenir ses reproches et les regrets de la postérité.

Mes assertions furent regardées comme le résultat d'un enthousiasme mal digéré, et d'une extravagante admiration pour l'antiquité. On mit en avant la profondeur dans laquelle étaient situés ces monumens, la difficulté d'y arriver, la dépense des déblais, celle des murs de soutenement, et la pénurie du gouvernement. L'indifférence pour les beaux-arts se joignit à l'empressement d'édifier. Mes observations nouvellement répétées, partagées et approuvées par un grand nombre d'étran-

---

depuis si long-temps, et dont les devis sont estimés à près de quatre cents mille francs, ne répandra ses bienfaits que sur nos neveux; car si le Conseil-général du département persiste à lui refuser la plus légère allocation, et si le Gouvernement ne lui consacre annuellement que neuf à dix mille francs, il est difficile de prévoir la fin de son exécution.

gers qui gémissaient avec moi sur ces mutilations, restèrent longtemps sans réponse. La destruction et les inhumations d'une espèce nouvelle n'en allèrent pas moins leur train : bref, les fondations de l'aqueduc furent posées sur les beaux pavés en marbre des piscines et des *laconicum*.

M. *Bessingue*, ingénieur en chef du département, homme du reste recommandable par son savoir et son érudition, fut envoyé sur les lieux pour juger l'état des choses ; mais il était déja trop tard, et son voyage se borna à une stérile admiration : il pensa que le déblai proposé coûterait au moins trente mille francs, fit les mêmes réflexions que ci-dessus à l'égard de la profondeur des thermes, appuya sur l'incertitude du résultat des recherches, l'obligation de détruire la partie de l'aqueduc commencé. Il ajouta que, toutes choses égales d'ailleurs, il valait mieux consacrer au nouveau bâtiment français les sommes disponibles, le greffer, pour ainsi dire, sur l'antique ; et qu'enfin, si l'on ne prenait pas ce parti (1), on éloignerait indéfiniment

(1) Il était facile de répondre victorieusement à ces diverses observations, sur-tout à la dernière qui pa-

le commencement de son exécution. Son avis prévalut, on continua les fondations, et il fut résolu qu'on se bornerait à prendre le croquis (1) des objets plus ou moins intéressans qu'on trouverait.

Ainsi donc, à dater de ce moment, fut brisé pour jamais le talisman précieux qui pouvait relever la fortune des habitans de Néris, et la réputation de ses Nayades, qui se virent chassées de nouveau de leurs anciennes demeures, au moment où elles avaient conçu la douce espérance de relever leurs autels

---

raissait la plus spécieuse. Je pense, au contraire, qu'une fois le déblai fait, on aurait pu profiter de la presque totalité des fondations, élevées déja sur beaucoup de points au niveau du sol; on aurait donc économisé des fouilles et des fondations immenses, des destructions longues et inutiles; et je suis persuadé que cette opération, au lieu de retarder l'exécution du bâtiment, l'aurait au contraire singulièrement avancée.

(1) Des croquis rapidement pris sur des pans de murs, des angles de piscines, de *laconicum*, ou sur des masses, à mesure que la pioche destructive les démolit ou les engloutit pour toujours, ne sauraient produire un intérêt aussi pressant, que s'ils avaient été calqués sur tout le plateau mis à nu, et les arts en retireront, par conséquent, un très-faible avantage.

sur leurs débris, et d'attirer dans leurs temples cette foule nomade d'adeptes qui aurait porté sans doute, comme autrefois, son tribut de reconnaissance et d'admiration au delà des monts sourcilleux des Alpes et des Pyrenées. Je tais les réflexions tristes qui découlent à la vue d'un si pénible spectacle ; elles seront facilement appréciées par les véritables amis des arts, et nos neveux croiront difficilement que le 19.e siècle, soi-disant siècle de lumière, ait vu commettre impunément un semblable acte de barbarie.

Dans cette Dissertation je n'ai pas le projet de faire le procès de qui que ce soit : sans doute chacun a fait ou a cru avoir bien rempli son devoir ; en matière de sciences et arts, toute critique qui a pour but des projets ou des actes d'une utilité générale, est permise, surtout quand elle est faite avec franchise et bonne foi, par un homme qui n'y a d'autre intérêt que celui de son pays, et qui, depuis dix ans, sacrifie ses veilles et sa fortune pour restaurer un établissement qui était de toute nullité lorsque le gouvernement lui en confia l'administration.

Il resterait maintenant à prononcer sur l'époque des saccagemens de Néris ; M. *Payo-*

net croit qu'il a été sacrifié avec les autres villes du *Berry*, que l'on brûla à l'approche de César; ou que les Romains le détruisirent par politique, attendu, quoique peu considérable par son étendue, qu'il était néanmoins fort d'assiette, et situé dans le centre des Gaules. Si M. *Payonet* s'était donné la peine de parcourir ces ruines, qu'il regarde comme peu considérables, il se serait facilement convaincu de son erreur, et il aurait vu que les Romains, loin d'avoir détruit cette ville, l'avaient au contraire réédifiée et restaurée, ainsi que nous avons pu facilement nous en convaincre, et que nous l'avons observé plus haut, en parlant des couvertures des grands aqueducs, du nouveau *laconicum*, etc., etc. D'ailleurs, quand on détruit par politique les fortifications d'une ville, on ne la ruine pas de fond en comble; on ne brise pas les colonnes, les marbres; on ne dévaste pas les édifices publics, etc., etc. *Néris* ne fut donc pas fort d'assiette, et son côteau, à pente douce, n'était pas susceptible de s'opposer à une invasion.

Sa fondation dut avoir lieu dans le courant du premier siècle, et il brillait de tout son éclat dans celui du second, c'est-à-dire sous

Auguste, premier des empereurs qui s'associa sur ses vieux jours un collègue à l'empire; ou sous *Antonin le pieux*, ainsi que le veut *Robert de Vaugondy*, ou enfin sous *Marc-Aurèle*, comme le prétend *Schepflein*. Quelle qu'en soit l'époque, il paraît certain qu'il n'avoit pas été encore victime du plus excessif abrutissement. Il existait sous *Constantin*, qui, d'après le partage fait avec *Licinius-Maximus*, régna exclusivement sur les Gaules, l'Espagne et la grande Bretagne. L'abondance de ses médailles le démontre incontestablement, et la quantité des votives annonce de plus qu'il affectionnait la ville qui fait l'objet de nos recherches, et qu'il en était grandement aimé (1). Les ossemens découverts en grande abondance dans l'arêne attestent son existence au commencement du quatrième siècle; car ce ne fut que le 23 août de l'an 325 que ce même empereur abolit les spectacles des combats.

La carte dite de *Peutinger*, attribuée à *Théodose*, et faite vers l'an 390, place Néris dans la Gaule aquitanique, entre Château-

---

(1) Les médailles de *Constance*, de *Julien* et de *Jovien*, sont très-rares à Néris.

Meillant et Chantelle : *Mediolanoa quis Neris cautilia.*

A cette époque, Néris avait déja dû subir un premier saccagement sous *Constant II*, vers l'an 354 à 355; car il est bien reconnu que les Barbares firent sous son règne une grande irruption dans les Gaules, qu'ils ruinèrent de fond en comble une foule de villes et de châteaux-forts, qu'ils parvinrent jusqu'à *Autun*, après avoir ravagé l'*Auxerrois*, le *Sennonais*, le *Berry*, l'*Autonnais* et le *Lyonnois*; que ce fut à *Vienne*, département de l'*Isère*, que *Julien* fit ses préparatifs de guerre contr'eux, et que les *Lètes* abordèrent à cette même époque jusqu'à *Lyon.*

Julien repoussa et soumit les Barbares près *Strasbourg*, et bientôt on vit dans la Gaule, dit *Lebeau*, les villes relevées et les campagnes couvertes de trophées et de fertiles moissons. *Eutrope* exprime ce grand évènement par ces mots : *Galliæ restitutæ.* On est donc fondé à croire que Néris dut son rétablissement ou sa restauration à ce Général, et que ses successeurs y contribuèrent par suite; mais il ne recouvra pas son ancienne splendeur. D'ailleurs, comment réédifier tant de de temples, de palais, de monumens pu-

blics, construits d'abord à si grands frais, et pour ainsi dire détruits à une époque où la succession des empereurs était si rapide, et les attaques des Barbares si réitérées ?

Les autres saccagemens de Néris, durent probablement avoir lieu en 421, époque de la fondation de la monarchie française, par le *Sycambre Clovis*, aussi cruel par caractère que dur dans ses mœurs. Ce redoutable prince pénétra dans les Gaules à la tête de ses Francs, détruisit les derniers vestiges de la puissance romaine, renversa les monumens que le dieu du goût, des arts et du luxe y avait élevés, anéantit la religion nationale, dispersa les annales du temps, et immola tout enfin, à la tendre sollicitude de la religion catholique.

La fin du quatrième siècle, le cinquième, le sixième, le septième, le huitième, furent en proie à des guerres épouvantables; mais ce fut surtout sous le règne de *Charles-le-Chauve* que les *Normands* ravagèrent le *Berry*, le *Limousin*, la *Combraille*, la *Marche*, etc. etc. Si Néris avait résisté ou échappé au *vandalisme* des *Lombards*, des *Goths*, des *Sarrasins*, etc. etc., il dut nécessairement succomber sous la fureur de ces derniers Barbares.

Le reste de l'histoire de Néris est enfoui dans la poussière des siècles avec celle de ses monumens. Le docteur *Baraillon*, dans ses recherches sur les peuples *Cambiovicenses*, a dirigé nos lumières sur leur berceau. Le premier il a ouvert la route de l'histoire dans un pays si fertile en ruines antiques, si dédaigné et si peu connu. Il a donné l'éveil, et fixé l'attention des savans antiquaires sur les monumens du *Cher*, de la *Creuse*, et de l'*Allier*. Plein de savoir et d'érudition, il fut un des membres les plus distingués de la Société royale des sciences. Son ouvrage dès sa publication fut considéré par un grand nombre d'habitans du pays comme le résultat des rêveries du curé *Renaud*, qui lui avait, à la vérité, fourni beaucoup de matériaux; mais depuis neuf ans que je porte un œil observateur sur cette ancienne ville, j'ai lieu de me convaincre journellement qu'il a rarement dévié du sentier de la verité.

Le curé *Renaud* s'était occupé pendant quarante ans à faire des recherches sur les antiquités de Néris, et il était parvenu à former un cabinet fort curieux; mais pendant les dernières années de sa vie, il le distribua à divers antiquaires ou amateurs, de manière

qu'il n'en existe plus de traces. Ce bon et respectable pasteur était doué de beaucoup d'esprit, et avait un goût particulier pour les beaux-arts. Il accueillait avec aménité tous les étrangers, et se faisait un plaisir de leur donner ou de leur communiquer le fruit de ses recherches. Il portait dans l'exercice de ses fonctions un esprit de tolérance et de charité qu'on ne rencontre pas toujours parmi ses confrères. Il était le père et l'ami de ses ouailles. Le malheur trouva sans cesse près de lui un asile assuré. Enfin il porta si loin le désintéressement et le besoin de partager avec les indigens, qu'il laissa à peine de quoi suffire aux frais de son inhumation.

Parmi les hommes qui ont cherché à éclairer l'historique de Néris, nous nous ferons un devoir de citer le sieur *Gareau-Chérol*, savant antiquaire de Montluçon. Il fit cadeau en 1720 au cabinet de Sainte-Geneviève de Paris d'une quantité considérable de médailles en or, en argent et en bronze, provenant de Néris ; d'une lampe sépulchrale, diverses statues, vases étrusques, et autres curiosités. Ce présent parut si précieux aux yeux de l'administration, qu'elle décida à l'unanimité que le buste du sieur *Gareau* serait placé dans

le lieu de ses séances; ce qui eut lieu en effet.

TOPOGRAPHIE MÉDICALE

DE NÉRIS,

Et situation actuelle de ses Eaux.

Néris, situé au quarante-sixième dégré de latitude, et au vingtième cinquante-neuf minutes de longitude, est aujourd'hui un bourg assez considérable, placé sur le superbe et vaste plateau qu'occupait l'ancienne ville de ce nom, à une lieue et demie de *Montluçon*, à la tête du canal du *Cher*, sur la grande route de *Moulins* à *Limoges*, immédiatement sur celle de *Bourges* à *Clermont*, (1)

---

(1) Nous ne saurions trop déplorer le système de l'administration des ponts-et-chaussées, qui a pour but d'entretenir avec beaucoup de soin l'extrémité de la route qui joint celle d'Auvergne, de ne jamais rien faire dans la partie intermédiaire, et de rapporter ensuite les mêmes soins sur l'autre extrémité qui conduit à Néris et Montluçon. Cette méthode est religieusement observée sur la route de Montluçon à Bourges, et le même inconvénient se retrouve en *Reuyny* et *Maulnes;* de manière que dans une étendue de

éloigné de quatre-vingt lieues de *Paris*, par la route de *Moulins*, et de soixante-dix par celle de *Bourges*, de vingt-neuf postes de *Lyon*, et quarante-deux postes de *Bordeaux*.

Son horizon est aussi étendu que varié et pittoresque. Sa position à mi-coteau, au centre de deux vallées riantes, est aussi agréable que son air est pur, salubre et tempéré (1).

---

vingt lieues, il y en a deux qui sont encore vierges, abandonnées à la nature, dangereuses dans les mauvais temps, quelquefois impraticables, entravant le commerce, les relations, les transports, nuisant singulièrement au pays qui réclame vainement depuis long-temps contre une indifférence désastreuse qui prend, dit-on, sa source dans la pénurie de fonds, ou dans des considérations locales trop favorables à la métropole de l'Allier.

Quel qu'en puisse être le motif, il est de mon devoir de signaler des amélioratiens peu dispendieuses dans leur exécution, qui seront, dans la suite, d'une grande importance pour les relations du Midi, de l'Auvergne, etc., avec le Berry, la Touraine, l'Orléanais, etc., etc., et, par conséquent, d'un grand avantage pour la prospérité de l'établissement thermal de Néris.

(1) Je suis parvenu facilement à acclimater en pleine terre le *magnolia grandiflora*, l'ibuha, l'hortensia, le rosier multiflore, l'arbousier, etc., etc.

Les épidémies et les épizooties n'y ont jamais paru : il n'y règne aucune maladie endémique.

Ses abords présentent une succession de vallées et de monticules, ombragés et fruitiferés, parsemés de sites, de paysages et de promenades charmantes.

Son sol est granitique sur toute la partie qui longe les thermales jusqu'au *Cher*; l'autre partie, qui comprend le fertile vallon de *Cerclier*, *Paulines*, etc, est en grande partie volcanique.

Le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, le sarrasin, sont les plantes céréales qu'on y cultive avec succès; la betterave, la pomme de terre, les haricots y gagnent en qualité et en saveur ce qu'ils perdent quelquefois en quantité; les légumes et les fruits de toutes espèces y sont plus délicats et plus savoureux qu'ailleurs.

Les habitans du pays jouissent d'une bonne santé : cela tient probablement à l'habitude qu'ils ont contractée de se baigner fréquemment pendant toutes les saisons de l'année. On voit parmi eux beaucoup d'octogénaires; ils sont indolens, apathiques, peu industriels, mauvais agriculteurs, mais en général serviables et polis. Le laboureur y végète triste-

ment sur une terre avare, sans songer à étendre la sphère de ses idées et à corriger le vice de ses anciennes pratiques. Réduit à une condition voisine de la misère, inquiet sur l'avenir, il ne s'informe pas si l'on publie des procédés plus utiles, ou des méthodes plus avantageuses que celles qu'il connaît. Il est vrai que la nature du sol lui oppose quelquefois de grandes difficultés; mais qu'il est loin du discernement et de l'activité qui caractérisent les cultivateurs de l'*Auvergne!* Il hypothèque sa fortune sur l'affluence des étrangers, de même que les riverains du bassin fondent la leur sur les vapeurs bienfaisantes des sources minérales, et tout porte à croire qu'avant quelques années ils pourront réaliser l'axiôme de *Pline : Aquæ urbes condunt.*

La population est d'environ 12,00 ames.

Les étrangers qui viennent annuellement visiter cette terre hospitalière et féconde en prodiges de guérisons, y trouvent toutes les ressources d'aisance et d'agrémens qu'ils peuvent desirer.

L'homme riche comme le pauvre peuvent y arriver sans inquiétude; le premier ne sera embarassé que du choix d'hôtels commodés, bien servis et peu chers.

Pour le second, un hôpital renfermant cinquante et quelques lits, placé près du bassin thermal, desservi par trois respectables sœurs de la Charité, visité journellement par le médecin inspecteur, offre un asile assuré à son indigence. Cette maison de bienfaisance, qui n'est ouverte que pendant la saison convenable aux eaux, à l'aide d'une sage économie, et d'un revenu de douze à quinze cents francs, accueille chaque année, nourrit, baigne, douche et médicamente gratuitement près de deux cents malades indigens. Elle serait à même de doubler les nombreux services qu'elle rend aux départemens voisins, si l'état de délabrement et de pénurie dans lequel elle se trouve ne s'y opposait pas; ce qui a donné lieu aux réflexions suivantes :

Les *anciens Grecs*, peuple savant et libre, auquel nous serons obligés d'avoir recours, quand il s'agira d'institutions libérales et d'établissemens utiles, regardaient la santé comme le plus beau des attributs que l'Être suprême eût fait à l'homme, et l'adoraient sous le nom d'*Hygie*. Aussi, jaloux de conserver ce don précieux, ils ne négligeaient rien de ce que l'expérience et l'observation purent leur dicter : delà sont nés les préceptes d'*hy-*

giène qui nous ont été transmis par *Hypocrate*, dans son immortel ouvrage : *De aëre, aquis et locis.*

Après nous avoir indiqué les moyens de nous soustraire aux influences pernicieuses de l'air, des saisons, des climats, etc. etc, ils nous prouvent d'une manière évidente et précise que les localités règlent l'exercice des actes de la vie, qu'elles vont même jusqu'à modifier la composition matérielle des diverses parties des corps vivans, et qu'enfin l'existence de tous les êtres est subordonnée à la situation et à la nature du sol qu'ils habitent.

Ces vérités philosophiques, que tous les praticiens ont été, et sont à même de répéter journellement, devraient être le *vade-mecum* de tous les ingénieurs et architectes chargés par les gouvernemens de fonder des établissemens publics. L'hygiène, qui tend sans cesse à perfectionner la nature humaine, y gagnerait singulièrement, et l'humanité n'aurait pas à gémir sur une foule de maladies qui doivent naissance à la position insalubre d'un grand nombre d'hôpitaux, en particulier celui de l'Hôtel-Dieu de Paris.

L'emplacement des établissemens de ce genre est donc d'une grande importance pour

la santé des malades, et celle des cités dans lesquels on les construit : un lieu sec, aéré, à mi-côteau, baigné par des eaux pures et courantes, éloigné du centre des villes, est, à mon avis, la première condition qu'exige leur fondation.

Celui de Néris, qu'il est question de restaurer, situé au centre des auberges, serré de tous côtés par des rues, horriblement bâti, croulant de toutes parts, privé de toute espèce d'aisance, de cour, de jardin, et point susceptible d'agrandissement, demande depuis longtemps un local digne de l'objet qu'il doit consacrer. La morale publique et l'humanité réclament aussi avec instance la suppression du spectacle dégoûtant répété deux fois par jour, de malheureux éclopés, quittant leur salle, traversant la rue demi-nuds, pour aller au bain ou à la douche, obligés de rentrer dans le même état, mouillés de sueur, exposés le plus souvent à doubler leur douleur, ou à contracter des pleurésies.

Vainement, depuis mon séjour dans ce pays, j'ai sollicité des mesures pour faire cesser une méthode aussi dangereuse que scandaleuse ; on s'est borné jusqu'ici à nous promettre

des projets d'améliorations, dont les devis s'éléveront néanmoins à près de cent mille francs.

Au lieu d'employer cette somme à restaurer si inutilement une vieille baraque qui ne peut jamais être commode, et qui aura toujours les inconvéniens que je viens de signaler, je pense qu'il serait plus convenable de la consacrer à la construction d'un nouvel hôpital, sur le plateau qui borde les nouveaux thermes. On aurait un emplacement sain, abrité, étendu, à mi-côteau, susceptible d'y pratiquer des cours, des sueries, des séchoirs, des jardins et autres usines, qui sont d'une indispensable nécessité dans ces sortes d'établissemens, et dont est privé celui d'aujourd'hui.

Je le répète, l'humanité et la morale remporteraient une grande victoire, et le gouvernement en retirerait un parti très-avantageux, s'il voulait, d'après le desir que j'ai manifesté depuis longtemps, y introduire le système civil et militaire. Cet hôpital serait susceptible alors de devenir un des plus importans de la France.

On aurait enfin deux beaux établissemens, voisins l'un de l'autre, entourés de belles

promenades, baignés et alimentés par les mêmes eaux, et se prêtant un mutuel secours.

Vainement objectera-t-on l'éloignement des sources et la difficulté d'avoir des fonds. Les Romains et notre pratique nous ont appris que les eaux renfermées dans des canaux de plomb peuvent couler à plus de deux cents mètres, sans perdre un degré de calorique. Quant à la somme, elle n'est pas exorbitante ; d'ailleurs, la Famille royale nous apprend tous les jours que, lorsqu'il s'agit de monumens de bienfaisance, elle sait prendre sur ses revenus pour subvenir à leur secours. Je suis persuadé que le Conseil général du département s'empresserait de seconder cet exemple auguste, et au bout de trois ou quatre campagnes, le centre de la ville de Néris serait débarrassé d'un hospice malsain, déplacé, trop petit, dangereux et subversif, par sa position, à la morale publique.

Les douze ou quinze mille francs qui sont déja faits serviraient à acheter le terrein, et à poser les fondations de celui que je propose, si mes projets étaient adoptés par son Excellence le Ministre de l'intérieur, auquel je prends la liberté de soumettre ces réfle-

xions. Elles seront probablement combattues par quelques indifférens locaux, qui se traînent sans cesse dans l'ornière de la routine et de l'habitude des préjugés, et sur lesquels les mots *innover* et *améliorer* produisent l'effet de la tête de *Méduse;* mais j'ai l'intime conviction qu'elles recevront l'approbation de tout homme sensé, et véritablement philantropique.

La zoologie n'offre rien d'intéressant; elle est la même que celle des pays situés au centre de la France.

Cependant, l'entomologie m'a paru digne d'offrir un vaste champ aux recherches des naturalistes.

Botanique.

S'il est des contrées favorisées par la nature, qui semblent appeler plus particulièrement les regards des botanistes, et leur promettre de belles moissons, il en est d'autres, qui, moins intéressantes en apparence, sont également dignes de fixer leur attention.

Nos monticules, nos vallées et nos bois méritent les observations des naturalistes. Elles produisent un grand nombre de plantes aussi curieuses qu'utiles.

Je n'ai pas le projet de donner la Flore des environs de Néris : ce travail qui demande des recherches exactes et des herborisations réitérées, fait partie de la statistique du département de l'Allier que je me propose de publier. Je ne ferai que rapporter ici le nom de quelques plantes médicinales généralement connues, qui s'y trouvent.

Ainsi, l'on rencontre fréquemment au milieu des mousses, des fougères, des bruyères, qui décorent nos montagnes, l'orobanche *major*, l'*arnica montana*, *sambucus racemosa*, *artemisia*, *agrimonia*, *aira*, *veronica montana*, *nardus*, *stricta*, *agrostis dubia*, *plantago major*, *hyosciamus niger*, etc., etc.

Dans nos bois : le *ligustrum vulgare*, *veronica teucrium*, *verbena officialis*, *salvia silarea*, *iris germanica*, *phalaris*, *melica cicilata*, *poa nemoralis*, *cornus*, *ilex communis*, *campanula rotondifolia*, *viola hirta*, *lonicera caprifolium*, *solanum dulce-amara*, *vinca major*, *vinca minor*, *vaccinium myrtillus*, *euphorbia sylvatica*, *cerasus avium*, *sorbus aucuparia*, *betonica officinalis*, *clynopodium vulgare*, *scrophularia nodosa*, *digitalis purpurea*, *geranium sanguineum*, *anthyllis vulneraria*, *arthemisia vulgaris*, *absinthiana*, *centaurea lanata*, *buxus sempervirens*,

viscum album, juniperus communis, ruscus, aculentus, veratrum album, etc. etc.

Enfin, dans les champs, les lieux bas et humides et les prés, les espèces suivantes se présentent fréquemment : *veronica acinifolia, ver. beccabunga, gratiola, salvia pratensis, authoxantum odoratum, valeriana officinalis, val. rubra, gladiolus communis, phleum pratense, alopecurus pratensis, panicum verticillatum, agrostis canina, aira, arundo phragmites, lolium perenne, globularia vulgaris, scabiosa arvensis, myosotis annua, myo-perennis, anchusa, pulmonaria officinalis, symphytum officinalis, borrago officinalis, primula officinalis, menyanthes trifolia, lysimachia vulgaris, convolvulus arvensis, viola odorata, viola arvensis, chironia pulchella, cicuta major, pimpinella, saxifraga, apium communis, sambucus, convallaria, rumex-patientia, colchium autumnale, polygonum persicaria, saponaria officinalis, sedum acre, asarum europeum, euphorbia lathygris, potentilla, tormentilla, geum, chelidonium majus, papaver rhœas, ranunculus pratensis, hellebora fœtidis, mentha silvestris, mellissia officinalis, fumaria officinalis, hypericum perforatum, lapa minor, tussilago farfara, anthemis nobilis,*

urtica dioica, *mercurialis annua*, *pariataria*, etc. etc.

Je ne doute pas qu'il n'en reste encore beaucoup à découvrir: mais enfin j'ai ouvert le premier la route de l'histoire naturelle, dans un pays pour ainsi dire inconnu, et qui cependant est digne, sous tous les rapports, du plus grand intérêt.

Des vues majestueuses, pittoresques et riantes s'offriront sans cesse aux crayons du dessinateur, ou à la palette du paysagiste

Le chimiste y découvrira de belles sources pour exercer ses analyses, et le médecin la faculté inépuisable de renouveler ses méditations et ses observations médicales.

Les nombreux morceaux de sculpture échappés aux injures des siècles, ou à la faux dévastatrice, les médailles, les vases de toute espèce se présenteront à l'envi à l'œil scrutateur et étonné de l'antiquaire.

L'architecte, enfin, rassemblera les diverses tronçons épars de chapiteaux, de corniches, de colonnes, et réédifiera par la pensée les nombreux monumens qui décoraient cette belle et antique cité.

Le minéralogiste en parcourant cette contrée, pourra faire une belle collection de

chaux fluatée, verte, bleue et *orbiculaire*. On en rencontre d'assez beaux filons sur la route de *Néris* à *Cerclier*. En arrivant dans ce dernier endroit, il trouvera le gissement de plusieurs coulées d'une belle et riche lave amygdaloïde, et d'un basalte de couleur verdâtre, se faisant jour çà et là au milieu des cailloux roulés ou poudingues, se perdant d'une part dans le ruisseau qui va à Montluçon, et de l'autre sur la route de Chatelard. M. *Lacoste*, professeur d'histoire naturelle à Clermont, prétend qu elles tirent leur origine du Mont-d'Or : je n'ai encore pu me convaincre de cette vérité. En remontant sur *Paulines*, et descendant aux forges, il visitera avec intérêt des houillières immenses, inépuisables, qui longent jusqu'au village de *Commentery* et de la *Boueige*. Elles ont été autrefois dans un état d'incandescenee complet, au point qu'on les prenait pour des volcans. En s'éteignant, elles ont laissé leur couche supérieure recouverte de scories, de corps organisés, imitant les laves, et renfermant de très-beaux cristaux de fer phosphaté (minéral très rare aujourd'hui en France). En se dirigeant de *Commentery* sur la route de Montaigut à la Selle, il verra le gissement d'une belle roche serpen-

tineuse, susceptible du plus beau poli, et digne d'être recherchée et utilisée dans les arts.

Situation des eaux.

Les eaux minérales de Néris, telles qu'elles sont aujourd'hui, sourdent avec force et abondance dans un vaste bassin de forme ovale, de cent vingt-six mètres de circonférence, divisé en trois portions, gravé par M. *Caylus*, dans la planche 40, tome IV, de ses antiquités gauloises et romaines, renfermant quatre sources ou puits auxquels on a donné différens noms : le premier, qui est oval a deux mètres et demi environ dans son grand diamètre, deux dans son petit, et un et demi d'élévation. Il est situé à l'extrémité nord du bassin, et est appelé puits de la croix ; c'est l'eau de ce puits que l'on emploie en boissons ou à divers autres usages domestiques ; le second, situé presque au milieu de la grande division se nomme puits de *César* : sa forme est hexagonale, son diamètre de deux mètres et demi, et sa profondeur de deux. Le troisième, nommé puits quarré ou tempéré, est à la droite de la porte d'entrée qui mène au puits de *César* ; il a un

mètre et demi en tous sens. Outre ces trois sources il en existe une quatrième qui a paru le dix novembre 1755 à onze heures du matin, lors du désastre de *Lisbonne*, et de ceux arrivés à la même époque dans l'*Amérique méridionale*. A la suite d'une explosion souterraine (1), jaillit aussitôt de cette quatrième source une colonne d'eau qui s'éleva à trois ou quatre mètres de hauteur, et se soutint pendant quelques secondes. Le volume des sources dans le bassin thermal fut prodigieusement augmenté, prit une couleur laiteuse; les fondemens du puits de *César* furent emportés, et la source nouvelle se creusa à ses pieds un bassin plus vaste et plus profond. On chercha, dans les temps, à l'enclore comme les trois autres; mais l'extrême chaleur fut sans doute la cause qui s'opposa à cette entreprise. Le curé *Renaud*, qui

(1) Une agitation extraordinaire dans toutes les eaux minérales, sans aucuns mouvemens sensibles sur terre, fut observée par un grand nombre de médecins et de physiciens, le même jour et à-peu-près à la même heure où les plus violentes commotions renversaient la capitale du Portugal. On peut consulter sur ce sujet les *Transactions Philosophiques de Londres*, année 1755, tome 49.

fut témoin de cet événement, prétend qu'il y eut une semblable irruption en 1759, et qu'à dater de ces deux époques, les eaux ont perdu plusieurs degrés de leur chaleur. Les déchiremens qui se sont opérés dans les terres à la suite de ces grandes secousses, ont pu donner passage à quelques sources froides qui se mêlent avec les thermales. C'est le seul moyen, je crois, d'expliquer la disparition subite d'une vingtaine de degrés de calorique, s'il est vrai toutefois que leur température fût élevée à 64 degrés, comme l'ont avancé plusieurs auteurs du temps. Le 7 fructidor an XII, à huit heures du matin, il se fit encore une explosion assez considérable; mais elle ne dura que quatre à six minutes.

Les eaux contenues dans les bassins s'écoulent par des canaux souterrains, dans les diverses maisons qui les avoisinent, et qui ont des établissemens de bains pour les sexes respectifs.

Le fond de la plus grande division du bassin est tapissé très-abondamment d'un limon du plus beau vert, spongieux, gélatineux, onctueux, dont l'utilité médicale est très-reconnue. Ce limon est-il de la famille des *cryp-*

togames, ou une conserve de *Linné*, ou *l'ulva thermalis* de *Wandelly*, ou la *vesicrophormis* de *Delarbre*, ou une larve, comme le prétend M. Borry-de-Saint-Vincent? Je n'ai pu encore le déterminer.

La situation et le volume toujours égal des sources les rendraient très-utiles pour des usines ou des manufactures. Elles activent puissamment la végétation, et doublent la fécondité dans les prairies qu'elles arrosent; elles sont excellentes pour le rouissage du chanvre. Cette opération, qui demande plusieurs semaines dans les campagnes, se termine ici en vingt-quatre heures. Elles conviendraient parfaitement pour le préparer suivant la méthode de *Mercandier*, trop négligée et trop peu connue dans la patrie qui l'a vu naître.

Au milieu de tant de faveurs prodiguées à nos thermes, il manquait un établissement consacré à leur aménagement. Leur efficacité, la douce température du climat, l'opposition remarquable des sites, la cendre même des Romains, et les restes impérissables des grands travaux de ce peuple étonnant, qui grava son immortalité sur ses tombes; sa position, enfin, au centre de la *France;* tout

demandait ici un monument digne de l'objet qu'il devait consacrer. D'après mes longues et pressantes sollicitations auprès du Gouvernement, j'ai eu le bonheur de voir les vœux des véritables philantropes se réaliser, et on s'occupe, un peu lentement, à la vérité, d'exécuter les projets qui ont été soumis à l'approbation de Sa Majesté.

Des promenades étendues et bien plantées borderont les avenues du nouvel établissement, prêteront un ombrage délicieux et salutaire aux malades, et iront se marier agréablement avec celles du cirque. Autour d'elles serpentera un ruisseau formé par la réunion de toutes les branches des thermales. Ses flots mystérieusement enveloppés d'une vapeur ondoyante et blanchâtre, après avoir rendu d'importans services dans les pavillons de bains, les piscines, l'hôpital (si nous sommes assez heureux de voir sa fondation au lieu que nous avons indiqué), après mille et mille replis sur eux-mêmes, fuiront avec regret, sous la loi qui les éloigne, et iront attendre plus bas de nouveaux tributs d'hommage et de reconnaissance.

Par mes soins et ma sollicitude, un vaste terrain couvert de ronces et de débris fut

transformé, il y quelques années, en une promenade magnifique. Les restes des arènes romaines que je fis déblayer, forment au centre un amphithéatre tout-à-fait pittoresque. De belles plantations d'arbres indigènes et exotiques invitent déjà les baigneurs et les habitans du lieu à profiter de leurs jeunes ombrages. Si cette promenade était terminée, ainsi que j'en ai formé la demande depuis longtemps, (opération qui ne coûtera pas plus de quatre à cinq mille francs), elle pourait être considérée comme une des plus curieuses et une des plus jolies du Royaume.

Les eaux minérales de Néris sont très-fréquentées : leur efficacité, la facilité des grandes routes, les agrémens qu'on y trouve, la modicité des prix, semblent concourir pour y attirer les étrangers qui s'y rendent annuellement de toutes les parties de la France. Leur nombre s'accroît progressivement, et sera très-considérable quand l'établissement sera terminé.

Les eaux minérales sont affermées tous les trois ans; le prix de la ferme qui va à près de 4,000 francs, et qui augmentera successivement, est destiné aux frais de l'administration ou aux améliorations les plus urgentes.

Cette méthode d'affermer les eaux m'a paru vicieuse en ce qu'elle laisse aux fermiers, plus intéressés souvent que polis, le droit de tourmenter quelquefois les étrangers, donne lieu conséquemment à des discussions désagréables, et nous prive d'une masse de fonds qui serait probablement doublée, si les eaux étaient mises en régie, sous la direction du receveur de l'hôpital ; elle nous fournirait enfin l'occasion journellement repétée, d'être utile à des malheureux artisans qui se liardent pour payer des bains beaucoup trop chers pour eux, ce qui les force nécessairement d'abréger le terme de leur saison, et d'éprouver conséquemment, moins de bienfaits des eaux.

Notice historique des Eaux minérales.

Avant de passer à l'analyse et à l'administration des eaux minérales, j'ai cru devoir préluder par leur historique, dans l'intention d'être agréable au plus grand nombre de mes lecteurs.

L'histoire des eaux minérales remonte à la plus haute antiquité. La nature les ayant répandues avec profusion sur tout le globe, pour la conservation de l'espèce humaine,

elles dûrent être singulièrement recherchées, soit comme objet sanitaire, soit comme objet de luxe ; la tradition rapporta d'âge en âge leurs propriétés médicales et leurs succès ; elles obtinrent successivement et sans efforts, un degré de confiance tel, qu'elles fixèrent les recherches des médecins des siècles les plus reculés.

Les Grecs, qui furent nos premiers maîtres en médecine, considéraient les sources d'eaux chaudes, comme émanées de la Divinité. *Asclépiade* en faisait un principe médical très-fréquent chez ce peuple, qu'un instinct rapide éclaira sur le mérite de cette salutaire innovation, et qui proclama protecteur des eaux thermales *Hercule*, Dieu de la force. *Hippocrate* connaissait déjà des sources chaudes chargées d'or, de cuivre, de soufre, etc. Il les défendait en boisson et les conseillait en bain ; *Aristote* nous apprend qu'il y avait des sources minérales chargées de vapeurs de diverses espèces : *Strabon*, *Archigènes*, *Gallien* en connaissaient qui avaient la propriété de dissoudre les graviers, et les ordonnaient en boisson.

Au rapport d'*Horace*, les bains de *St. Cassiano* et ceux de *Putéoli*, étaient très-fréquen

tés par les Romains. *Vitruve* annonce que les eaux nitreuses sont purgatives; *Sèneque* dit qu'il en est dont l'usage est avantageux pour les maux des yeux et autres maladies invétérées, et que la boisson de quelques autres peut convenir dans les affections du poumon et des viscères; *Pline*, le naturaliste, l'un des meilleurs écrivains de ces temps, décrivit avec beaucoup de soin, les sources minérales de *Tongres*, et vanta les eaux sulfureuses dans les maladies nerveuses. *Oribase*, qui contribua à l'élévation de *Julien* sur le trône des empereurs, prescrivait avec succès les eaux ferrugineuses dans les maux d'estomac et du foie: *Aétius*, conseillait les eaux sulfureuses et alumineuses dans les affections nerveuses et rhumatismales.

Les Romains, ces maîtres de l'Univers, recherchèrent aussi avec beaucoup de soin les eaux minérales dans les pays des Gaules soumis à leur domination, et y formèrent des établissemens considérables montés avec autant de luxe que de magnificence, sur-tout, s'il faut en juger par les débris de ceux de Néris, dont nous avons donné plus haut l'historique.

Les temps de barbarie qui suivirent la chûte du peuple-roi, ainsi que celle de leurs

vastes cités, et la destruction de leurs monumens, ont échappé aux recherches des historiens. Tout ce que nous savons, c'est que les restes de l'ancienne civilisation de la dernière Reine du monde, cette veuve de cent empereurs, suivirent *Constantin* à *Byzance* : les beaux arts se reléguèrent dans l'Orient, y développèrent le goût du luxe, de la volupté, et celui des thermes minéraux ; ces usages délicieux s'y sont perpétués d'âge en âge, à en juger par la belle dissertation de *Tymony* sur les bains orientaux. Les *Arabes* s'emparèrent du domaine des sciences, et les transportèrent par suite en Italie, en Espagne, et nous conservèrent ce dépôt précieux, qui sans eux, nous eut échappé, par suite de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, par le farouche *Omar*.

Il ne nous reste donc que la tradition des époques mémorables de gloire, de magnificence et de domination : l'antique Grèce n'offre plus que des déplorables ruines, là où brillaient les marbres et les bronzes. Après des milliers de siècles, cette magnifique contrée vient d'être soumise de nouveau à d'horribles saccagemens, et les derniers neveux des *Thémistocle* et des *Léonidas*, font des efforts

inouïs pour réconquérir leur liberté, et secouer le joug odieux des barbares *Osmanlis*. La mousse parasite vegète sur les chapiteaux qui ornaient les thermes de *Palmire* à *Athènes*; le caïman impur erre impunément sur les colonnes de basalte, de porphyre, de granit, d'albâtre qui décoraient ceux de *Memphis*, d'*Alexandrie* et de *Thèbes*; les thermes de *Caracalla* sont occupés par d'obscurs lévites, et ceux de *Dioclétien* par des chartreux: ceux des Gaules furent aussi détruits de fond en comble, et leurs restes sont ensevelis pour jamais.

L'Occident resta donc plongé, à la suite de ces désastres, dans l'ignorance et la superstition.

Les hommes suivaient la grossière nature,
Dispersés dans les bois couraient à la pâture.

Tableau ingénieux et allégorique du degré d'abrutissement dans lequel ils étaient tombés; chacun se concentra, s'occupant peu de propreté et de la santé du corps, il ne pensa qu'à celle de l'âme. Les valétudinaires, dit l'immortel *Bordeu*, allaient ensevelir leurs infirmités dans les cloîtres devenus l'objet principal des sensations de cette époque. On ca-

chait ses maux au lieu d'en faire parade, on se mortifiait en dissimulant ses douleurs : 'ailleurs à qui aurait-on osé se fier? Les Juifs qui s'étaient emparés de la médecine étaient détestés, et les Arabes, autres ennemis des chrétiens, en possession des grands principes de l'art, leur paraissaient suspects; les moines attirèrent donc tout le monde dans leurs retraites, où ils avaient placés des hospices à côté des églises, et des vignes qu'ils cultivaient: le vin, long-temps après l'eau-de-vie, devint la panacée générale des couvents, et de tout le peuple humble, devot et serf.

Le commun des hommes se cantonnait dans ses maisons, se rapprochait des églises ou des châteaux-forts pour se mettre à l'abri des mauvais garnemens qui infestaient les routes. On aimait à vivre et à mourir dans sa paroisse, près de son clocher et se faire enterrer à côté des siens, le plus près possible des fondateurs de ces lieux, qui rappelaient les *catacombes* des premiers siècles; toutes les sensations étaient concentrées par la piété naissante et par l'amour des foyers; on ne pensait qu'à vivre en passant, pour mourir bientôt

La sorcellerie, la magie, la féerie, etc., etc. avaient succédé aux idées poétiques des nymphes, des nayades, etc, etc. La timidité et la superstition faisaient voir des loups-garoux et entendre des sabats par tout où les ennemis de la religion avaient porté leurs pas, et dans les lieux les plus sombres et les plus reculés.

Cette espèce de maladie morale régna pour ainsi dire, épidémiquement, et favorisa singulièrement cet empirisme brut, ces pratiques populaires, fruits de l'ignorance et des préjugés, et donna naissance à cette foule de charlatans, de jongleurs, d'histrions, de bateleurs, de fauteurs de secrets, etc., etc., qui inondaient les provinces, et amusaient le peuple en lui coupant la bourse (1).

Les sciences restèrent donc dans la stagnation pendant dix siècles; l'esprit humain ainsi que nous l'avons démontré, fut livré à des grandes tenèbres, que des hommes d'esprit, par intervalle, cherchèrent en vain à dissiper, non seulement pour les autres, mais encore pour eux.

---

(1) *Voyez* Recherches sur les Maladies chroniques, ar *Bordeu*, p. 38.

Cet état d'abrutissement dura à-peu-près jusqu'à l'époque où la fureur des croisades s'empara d'une partie de l'Europe occidentale.

Elles rétablirent les relations avec l'Orient, occasionnèrent des voyages ordonnés par les Papes et les Rois de France, produisirent les moyens d'observer, ranimèrent le commerce, reproduisirent les idées que les Arabes d'Espagne avaient jetées dans l'Occident, et qui bientôt germèrent avec succès: les principes gigantesques de la féodalité commencèrent à s'écrouler; les ouvrages offrent déjà un peu plus d'originalité; l'Ecole de Salerne se montre avec distinction; il paraît un grand nombre d'essais sur toutes les sciences, mais ils sont presque tous copiés sur les anciens et sur les Arabes. Malgré tous ces efforts, qui vont jusqu'à la fin du quatorzième siècle, l'anatomie était encore au berceau, la chimie consacrée à la recherche du grand œuvre, la botanique réduite aux observations qui avaient eu trait à quelques propriétés médicales, la zoologie peu cultivée et remplie de fables plus ou moins ridicules, l'histoire des eaux minérales nulle, et les thermes n'étaient plus connus que dans les lieux où

la simple nature en avait fait tous les frais ; encore n'étaient-ils pas suivis. Les chrétiens qui avaient déjà consacré l'usage du linge, regardaient les ablutions du côté de la mondanité ; ils jugèrent qu'elles appartenaient aux revêries du paganisme, et les trouvaient déplacées et peu honnêtes ; la pratique des bains fut donc défendue aux femmes, qui entraînèrent toujours dans leurs goûts la masse de la nation, et qui influèrent sur la médecine de cette époque. On affectait de laisser périr ou détruire les travaux faits par les Romains près les sources minérales ; aussi n'en entendit-on plus parler ; *Canon d'Avicènes*, médecin arabe, est le seul qui en ait fait mention au onzième siècle : encore son ouvrage n'est-il qu'une copie de *Pline* et autres ; elles furent totalement oubliées par les médecins qui étaient spécialement livrés à la philosophie scolastique, la logique, la théologie, sciences en honneur à cette époque, et s occupaient principalement à rappeler les peuples aux mœurs, aux dogmes et aux pratiques approuvées par les canons ; les eaux minérales n'étaient généralement considérées que comme une espèce d'arcane, où l'on se rendait, ainsi qu'on allait dans les temples pour offrir un hommage aux ruses du sacerdoce.

Aix-la-Chapelle fut la seule source thermale parmi celle des Gaules, qui fixa l'attention de *Charlemagne*; il y fit construire un vaste bassin pour s'y baigner avec sa famille; après sa mort il n'en fut plus question.

Vers le milieu et la fin du quinzième siècle l'état des choses vint à changer; les sciences renaquirent à la suite d'évenemens si extraordinaires, et qui se secondèrent avec tant de bonheur les uns et les autres, que l'on pût les regarder comme merveilleux, et depuis ces trois derniers siècles leur marche a toujours été aussi brillante que rapide.

Le premier événement fut l'invention de la poudre à canon; elle termina cette guerre féodale et continuelle de châteaux, qui ne laissait aux lettres d'autre réfuge que les cloîtres. L'imprimerie vint concourir à ce réveil des sciences en Europe; elle multiplia les livres à l'infini, et la pensée dégagée de toute espèce d'entrave, put être répandue autant qu'on le voulut. Une troisième découverte, qui eut une influence aussi heureuse que les deux premières, fut celle de la boussole dans la marine; dès lors la navigation n'eut plus de bornes et fut bientôt suivie de la découverte de l'Amérique par *Cristophe*

Colomb, et du doublement du Cap-de-Bonne-Espérance par les *Portugais* : les rapports entre les nations et le commerce s'étendirent, les idées se multiplièrent et furent singulièrement développées par la réformation adoptée par les Rois d'*Angleterre*, de *Suède*, de *Norvège*, de *Danemarch* et la *Suisse*. Les écrivains qui ne pensaient pas sur la religion comme le vulgaire, purent trouver des asiles sûrs, et ne furent plus exposés aux vexations de la superstition, comme ils l'avaient été dans le moyen âge ; il en résulta quelques autres guerres de religion, qui, en amenant des changemens dans la constitution politique des états, influèrent avec succès sur les progrès des sciences ; telles furent les causes qui les ressuscitèrent et les portèrent à cet état de splendeur, dont on ne retrouve aucun exemple dans les fastes des autres peuples.

La médecine, qui se ressent toujours des secousses imprimées au physique et au moral des Nations, joua un rôle très-important dans le renouvellement général des lettres, et éprouva une révolution singulière à la naissance de la chimie et à la suite des ravages de la maladie vénérienne ; enfin les eaux mi-

nérales qui font ici l'objet de nos recherches commencèrent à reprendre faveur.

Les Italiens furent les premiers à les résusciter ; *Michel-Savonarola* donna en 1498, un Traité sur les bains en général et sur les eaux thermales d'Italie ; *André-Baccius*, composa en 1588, un Traité des eaux minérales les plus célèbres de l'Europe ; tout en indiquant la manière de reconnaître leurs principes constituans et leurs propriétés médicales, il gémit qu'elles soient livrées aux charlatans et aux baladins. *Henri IV* pendant son séjour aux eaux des Pyrenées, sentit combien ces abus pouvaient devenir dangereux : aussi s'empressa-t-il à son avénément au trône, de les soumettre à une administration régulière; il rendit en 1603, des édits et lettres-patentes, que confirmèrent par la suite Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, par lesquels il nomma des intendans et surintendans, chargés non seulement de haute surveillance des eaux, bains et fontaines minérales, mais aussi de recueillir tous les faits de pratique bien avérés. Une impulsion si auguste ne manqua pas de fixer l'attention des chimistes et des médecins sur les sources minérales ; dès lors commença la science des eaux thermales.

En 1605, parurent les ouvrages de *Fallope* et *Jean Beauhin*, qui faisaient un grand éloge de ce remède héroïque.

Louis XIV atteint de fistule à l'anus, fit analyser par M. *Fagon* celles de *Bonnes* et de *Barrèges*, pour savoir si elles ne pourraient pas lui être de quelque utilité; *Chirac* rechercha avec soin celles de *Balaruc*, par ordre du Régent, atteint de blessure.

En 1645, *Albert Gesnert* s'occupait des eaux de la Suisse; *Frédéric-Hoffman* préludait à celles de l'Allemagne; *Duclos* et *Bourdelin* furent chargés par l'Académie de Paris de faire l'analyse des eaux minérales de France, et ils publièrent leur travail en 1675; *Lister* vantait celles de *Bath* et de *Buxton* en Angleterre en 1682, il avait déjà reconnu qu'elles contenaient du carbonate calcaire; *Boile* annonça ses expériences sur les eaux minérales en 1685; *Boulduc* présenta en 1727 une nouvelle manière de les analyser; il prétendit qu'elles contenaient du *natrum* et de la *soude*; en 1746 et 1748, *Messire-Antoine de Bordeu* fit imprimer ses lettres sur les eaux de *Bearn*; en 1752, *Le Roi* y découvrit du muriate calcaire; en 1755, *Venel* livra à l'Académie des Sciences son travail sur l'imita-

tion des eaux de *Seltz*, et annonça la découverte du gaz acide carbonique, par *Black*; *Homme* en 1756, trouva dans leur analyse le nitrate calcaire; *Margraaff* en 1755, le muriate de magnésie: l'on vit paraître à cette époque les expériences de *Black*, *Priestley*, *Rouelle* sur les eaux acidules; *Bayen* fit en 1766 l'analyse des eaux de *Bagnères-Luchon*; en 1772, *Monnet* mit au jour une nouvelle hydrologie; *Raulin* publia la même année, par ordre du Gouvernement, un Traité analytique des eaux minérales en général; *Buchos* composa un dictionnaire hydrologique; *Venel* présenta en 1773 ses recherches sur les eaux minérales; *François de Bordeu* publia ses recherches sur les maladies chroniques qu'il avait eu occasion d'observer à *Barrèges*; *Frédéric-Hoffman* fit imprimer un Essai sur les eaux d'*Allemagne*; *Haller*, *Grossene* firent paraître un Recueil d'analyses; *Valerius*, *Cartheuser* imitèrent *Grossene* à la même époque; *Bergman* et *Monnet* découvrirent le gaz hydrogène sulfuré. De 1779 à 1780, parut l'ouvrage de *Duchanoix*, sur les eaux minérales naturelles et artificielles, et le Catalogue raisonné des eaux thermales, par *Carrère*.

Une si grande quantité de travaux produits

en aussi peu de temps annonce l'intérêt qu'on commençait à attacher à l'étude des eaux minérales ; cependant la majeure partie de ces ouvrages était basée sur des hypothèses, ou écrite d'un ton mystique ; le plus digne de fixer l'attention des médecins, fut celui de *Bordeu.* Ce véritable créateur de la science médicale des eaux minérales, ne tarda pas à associer à sa gloire un nouvel astre lumineux, *Condillac*, qui vint éclairer la scène du monde savant. Le premier ramena tout aux lois de l'observation la plus rigoureuse ; le second, à l'aide de l'analyse, dirigea la marche de tous les savans qui créérent la chymique pneumatique.

Que d'actions de grâces et d'admiration ne devons-nous pas rendre à cette succession de travaux immortels qui ont été depuis publiés par les *Priestley*, *Bergmann*, *Fourcroy*, *Laporte*, *Proust*, *Parmentier*, *Deyeux*, *Chaptal*, *Vauquelin*, *Dawy*, *Klaprost*, *Thénard*, *Gai-Lussac*, *Orfila*, *Laugier*, *Longchamps*, et autres qui ont porté la science de l'analyse aussi loin que les instrumens physiques le permettent ! ! !

Parmi les auteurs qui ont marché sur les traces de *Bordeu*, et qui ont enrichi les sciences

médicales de plusieurs ouvrages *ex-professo* sur quelques sources particulières, nous citerons en particulier les docteurs *Bertrand*, inspecteurs des eaux du Mont d'or, *Faye*, de celles de *Bourbon l'Archambault*, *Martinet* et *Gros-Jean*, à *Plombières*, *Camus-Cyprien* à *Cauterets*, etc. etc. Nous ne saurions aussi donner trop d'éloges au manuel des eaux minérales de *France*, par le docteur *Patissier :* c'est un excellent livre, que les savans et les malades réclamaient depuis longtemps.

On peut juger, d'après cet aperçu rapide, que les thermes minéraux furent honorés et célébrés chez les *Grecs* et les *Romains*, abandonnés par les *Gaulois* et les *Francs*, relevés par les *Arabes* et les *Italiens*, fréquentés à mesure que la civilisation et les arts ont fait des progrès, et jouissent aujourd'hui d'une grande faveur en *France*.

Je suis persuadé que nous arriverons insensiblement à ce goût des monumens antiques, et que le temps n'est pas éloigné où nous pourrons offrir aux générations futures les beaux modèles des bains publics d'*Alexandrie*, *d'Athènes et de Rome*, en ajoutant toutefois, dans leur application, les changemens qu'exige la différence de température, d'ha-

bitude, de mœurs, de préjugés et de caractère. Je ferai, en passant, la remarque que l'Allemand est le seul peuple du Nord qui ait conservé jusqu'à nous le goût et la prédilection pour les thermes; je pense à cet égard que les communications que nos conquêtes ont établies avec lui n'ont pas peu contribué à accréditer en *France* l'usage des eaux minérales, et l'on observe que depuis la paix, les établissemens de ce genre ont été beaucoup plus fréquentés, et plus soignés par le Gouvernement, qui a ordonné l'exécution de très-beaux projets pour la restauration ou amélioration des thermes les plus importans de *France*.

Après avoir fait l'historique des eaux minérales en général, nous allons nous entretenir des propriétés physiques, de l'analyse chimique, et des propriétés médicales des eaux de *Néris*.

DEUXIEME PARTIE.

Propriétés physiques.

Les propriétés physiques de ces eaux sont, savoir : leur pétillement, leur couleur, leur odeur, leur saveur, leur pesanteur spécifique, leur chaleur, leur dépôt ou boue.

Pétillement.

En s'approchant du bassin thermal, on entend un pétillement assez fort pour faire croire que les eaux sont en état d'ébullition, si, éclairé par la physique, on ne savait que ce bruit tient au dégagement des gaz qui donnent naissance à des vapeurs imperceptibles dans les temps chauds et secs, apparentes et considérables dans les temps humides, orageux et froids.

Couleur.

Leur couleur, qui paraît verdâtre dans le reservoir des sources, est due à la réflexion de la lumière sur celle des conserves ou *ulvæ*: elle est d'une limpidité parfaite dans le vase.

Odeur.

Leur odeur est plutôt animale que celle de

l'hydrogène sulfuré qui y est en très-petite quantité.

Saveur.

Leur saveur varie suivant leur température. Chaudes, leur impression est celle de l'eau tiède ; froides, elles sont un peu nauséabondes.

Pesanteur spécifique.

Leur pesanteur spécifique est à-peu-près la même que celle de l'eau distillée.

Chaleur.

Pour bien l'apprécier, il faut laisser dans les sources le thermomètre pendant sept à huit minutes ; alors on voit qu'elle varie de 42 à 43 degrés dans la source nouvelle, de 40 à 41 dans le puits de *César*, de 40 à 39 dans le puits de la *Croix*, de 17 à 16 dans le puits carré.

Le mercure s'élève constamment dans les temps humides et orageux, et baisse dans les temps très-secs; les malades qui prennent la douche éprouvent une sensation pénible en raison inverse de la chaleur.

Le calorique se maintient très-longtemps, et d'autant plus qu'on expose moins les eaux

à l'air atmosphérique. J'en envoie souvent dans des tonneaux à Montluçon ; elles conservent encore pendant douze à quinze heures une température assez élevée.

La manière d'être de cette chaleur relativement à nos corps et aux divers agens de la nature est très-surprenante : si on plonge les mains dans les bassins sans agiter l'eau, la sensation est peu pénible ; mais si on leur donne du mouvement, elle devient presque douloureuse. Cette observation est très-importante pour juger de la température des bains, à défaut de thermomètre.

On boit ces eaux à 39 degrés, et la bouche n'en reçoit aucune impression désagréable. Le voile du palais et la langue n'en souffrent pas ; tandis que l'eau bouillie à cette température pourrait produire des accidens.

Ceux qui font usage à *Tivoli*, ou autres lieux, de douches minérales artificielles, ne les supportent pas à plus de 36 et 38 degrés, tandis que dans beaucoup d'établissemens thermaux on les donne jusqu'à 48.

Les feuilles et corolles des plantes ne sont pas altérées lorsqu'on les plonge dans les sources ; la rose en sort aussi fraiche, l'oseille aussi verte et les œufs aussi intacts qu'ils y entrent.

Leur ébullition devant le feu est aussi lente que celle de l'eau froide.

Les divers auteurs qui ont estimé leur température à 64 degrés de *Réaumur*, ne l'ont probablement jamais appréciée sur les lieux, ou il faudrait supposer que ces sources ont perdu près de la moitié de leur chaleur; ce qui n'est pas probable.

Cause de la chaleur des Eaux thermales.

Rien n'est plus naturel, à mon avis, que de se demander et de chercher à connaître la cause de cette merveilleuse opération. Aucune n'intéresse autant la curiosité, et ne paraît contribuer davantage à donner aux eaux thermales des vertus médicamenteuses. Les physiciens, les médecins et les philosophes ont fait dans tous les temps de vains efforts pour approfondir cette matière.

Exposer toutes les opinions imaginées pour l'explication de ce mystère, serait une chose aussi inutile que fastidieuse, puisqu'elles n'ont nullement éclairci ce phénomène impénétrable. Une foule prouve la bonne intention de leurs auteurs, et la manie inconcevable de tout expliquer. D'autres enfin sont

assez ingénieuses pour séduire beaucoup de gens, et malgré leur invraisemblance, je me ferai un devoir de les citer ici.

Des feux souterrains ont été supposés; on leur a donné pour alimens inépuisables d'immenses forêts de corps organisés qui paraient jadis les monts de formation première, et qui s'écroulèrent avec eux dans un bouleversement général, mais dont l'époque est inconnue. Ces substances, enfouies, incandescentes, fournissent à nos eaux, outre la chaleur, les gaz, les sels, et autres élémens que les analyses y rendent sensibles. Cette hypothèse renouvellée du grec *Empedocle*, disciple de *Telangès*, fut soutenue par *Fallope*, *Solenander*, *Labretonnière*, *Kirker*, *Bordeu*, etc., etc. Elle serait supportable pour les pays où les eaux minérales sont voisines des volcans; mais elle ne saurait convenir à celles des Pyrénées, où de pareils accidens sont inconnus, et dans lesquelles le voyageur n'aperçoit aucun vestige de ces changemens terribles qui ont désolé tant de lieux montagneux.

Paul Dubé admet dans le centre de la terre un feu sous forme de charbons ardens et sans flammes. *Décombe*, *Fabry* de Toulouse

et autres admirent ce système, qui tomba du moment où on pensa qu'il fallait nécessairement de l'air pour établir la combustion.

Thermophyle attribuait la chaleur des eaux à l'action du soleil.

Peu satisfaits de ces systêmes, *Lemaire*, *Piton*, *Bori*, supposèrent que la fermentation produisait la chaleur de beaucoup d'eaux minérales; mais ils le dirent avec candeur, en avouant même leur embarras pour assigner leur nature, et le comment de cette fermentation; des chimistes leurs zélateurs, furent moins timides; ils pensèrent qu'il y avait, entre leurs procédés et ceux de la nature, une parfaite ressemblance, et qu'elle était le résultat des affinités chimiques. Selon eux, des acides abandonnaient leurs bases pour contracter de nouvelles alliances; et comme il ne se fait jamais de décomposition et de nouvelles combinaisons sans qu'il y ait du calorique produit, cette cause de la chaleur des eaux fut jugée aussi futile qu'insuffisante.

Certains physiciens et chimistes, entr'autres *Etmuller*, *Gioneti*, *Valmont-de-Bomare*, *Godefroi* et autres, crurent que la chaleur des eaux

était due à la décomposition du sulfate de fer. Ces substances, qui sont en très-grand nombre dans la terre, produiraient la chaleur par leurs arrosemens continuels; l'eau, en les dissolvant, causerait sans cesse ces ébullitions ou effervescences, qui mettraient le calorique en état de liberté, le disposeraient à se combiner avec elles, et à entraîner en commun les gaz et autres principes qui les minéralisent; cette hypothèse vraisemblable, puisque nous pouvons à volonté soumettre les pyrites à l'action du feu, obtenir certain degré de chaleur, et imiter en apparence, dans nos laboratoires, ces opérations qui se passent dans les cavernes souterraines, est bien loin cependant de réunir toutes les conditions pour résoudre le problême qui nous intéresse. En effet, n'existe-t-il pas des sources chaudes qui ne contiennent ni fer, ni soufre, ni gaz inflammables, chose qui n'arriverait pas si l'arrosement des pyrites produisait toujours leur chaleur sensible ? N'y a-t-il pas des eaux sulfureuses dont la température est toujours égale, et même moindre que la chaleur atmosphérique? D'ailleurs, les procédés de la nature, pour la décomposition des sulfures, sont-ils les mêmes que ceux de nos labo-

ratoires? Ce moyen, expliquant très-incomplètement la cause de la chaleur des eaux, a été abandonné.

Socquet, *Martinet*, et autres savans, ont pensé que le fluide électrique (1) si généralement répandu, pourrait mieux que tout autre agent, procréer la chaleur des eaux thermales. D'après ce systême, tout concourt dans les entrailles de la terre, à donner aux courans électriques la plus grande efficacité pour la décomposition des corps; leur choc près des réservoirs d'eau salée, les amas de roches métalliques, terreuses, produit des sommes de calorique suffisantes, et même plus fortes qu'il n'en est besoin, pour maintenir nos eaux à leur température ordinaire. Mais le fluide électrique, cette cause de tant de curieux phénomènes, traverse quelquefois

(1) La plupart des médecins près les eaux thermales ont observé que l'électricité a une influence sensible sur elles dans les temps orageux, tandis qu'elles restent tranquilles et sans mouvement sous un ciel calme et sec. Ainsi que nous l'avons dit, la chaleur est augmentée, et le bain peut être supporté moins longtemps : je regarde donc le fluide électrique comme l'agent médical le plus sensible et le plus vrai des eaux minérales.

les corps, les pulvérise, sans produire aucun changement dans la température environnante, et l'on serait tenté d'en supposer deux espèces. Les eaux minérales ne sont pas composées des mêmes principes, et ces principes constitutifs très-multipliés dans l'intérieur de ces vastes montagnes, reçoivent et traversent difficilement, sans préparation, le fluide supposé : il faudrait donc penser que ces mêmes corps y fussent précisément placés, comme les disques de la pile de *Volta*. Quelqu'ingénieuse que soit cette conjecture, elle explique mal la température toujours uniforme de nos sources minérales, et cette constance dans la quantité des principes qui les constituent.

M. *Fabas* aperçut leur insuffisance, et il tâcha d'y suppléer dans ses nouvelles observations sur les montagnes. L'opinion qui en fait le fondement est une conséquence des idées brillantes de l'auteur, sur leur formation et sur le principe qu'il suppose leur donner rang parmi les corps organisés. Les ressources fécondes de son imagination ont répandu un vif intérêt sur une matière véritablement neuve. « Les montagnes, a dit M. *Fabas*, ne sont point des êtres *bruts* ; elles ont, au contraire, une organisation par-

ticulière dont le but est de puiser dans l'espace les élémens des substances différentes que leurs entrailles recèlent. Le soufre, le fer, et les autres corps simples, que les chimistes considèrent comme tels, ne sont que le résultat de la combinaison variée de *l'oxygène*, de *l'hydrogène*, du gaz fixe, du fluide électrique, du calorique et de l'eau, matériaux composant l'essence de l'atmosphère, comme celle des végétaux, des animaux, à quelque peu d'azote près que les minéraux ne contiennent pas.

L'oxygène, et les autres élémens absorbés par les montagnes, et digérés par cette organisation, sont métamorphosés par les uns en asbestes, par les autres en amianthe; certaines élaborent l'alun, d'autres les bitumes; beaucoup s'occupent des mines métalliques, et un plus grand nombre des eaux minérales; tout, selon M. *Fabas*, travaille dans les flancs comme dans les cavernes de ces masses prodigieuses, que l'ignorant vulgaire avait toujours considérées comme des blocs inertes et sans vie.

Pour déterminer l'existence particulière de chaque mont, l'auteur n'a pas eu besoin de connaître la structure intérieure qui en fait

des êtres distincts. La forme plus ou moins conique de ces masses, leur plus ou moins d'élévation, leur grandeur, lui suffisent pour assurer leur individualité, et par suite leurs facultés différentes : ainsi ces sommités arrondies, ces cimes aiguës, et ces pyramides que nous considérons comme le résultat des tremblemens de terre, des pluies fortes et de longue durée, et de tant d'autres météores qui sans cesse travaillent à ruiner les monts, sont, pour M. *Fabas*, des signes caractéristiques de leur vitalité et de leur indépendance. Si nous ajoutons que les montagnes possèdent un ciment qu'elles sécrètent, et qui augmente leur force de cohésion, et deux espèces de cheminées qui tour-à-tour puisent, excrètent les élémens de tout ce qu'elles renferment, nous aurons la clef du systême que nous examinons.

Cette manière de voir, si étrange et si opposée à celle reçue aujourd'hui, méritait, pour être goûtée, de porter sur des faits certains, des phénomènes constans, et non sur des suppositions qui, tout ingénieuses qu'elles sont, ne sauraient faire passer dans nos esprits la conviction avec laquelle on pourrait les avoir écrites. M. *Fabas* aurait dû assigner,

par des faits inconstestables, et rangés suivant leurs rapports, en autant d'ordres de phénomènes, qu'il y en aurait de différens, quelles sont les lois que suit cette puissance; comme nous établissons en physiologie les modes d'actions principaux du principe vital, de la digestion, assimilation, respiration, mouvement musculaire, etc., et en pathologie, l'origine des élémens, et leurs importances respectives; et si l'organisation bien connue des animaux et des végétaux est encore insuffisante pour expliquer ces fonctions sans l'intermède des causes occultes, comment rendre raison des phénomènes que présentent les montagnes, où l'on n'aperçoit aucune trace d'organisation, aucun rapport de structure, aucun suc vivifiant, ni aucune circulation qui le change et le dénature? Enfin, M. *Fabas* veut que la force qui produit les minéraux, soit aussi la cause de la chaleur des eaux thermales : il explique par elle l'invariabilité du volume des sources et celle de leur température. Ce serait donc faire dépendre des phénomènes toujours uniformes, de causes très-variables; car, quoi de plus inconstant que la chaleur de l'atmosphère, que les émanations vaporeuses, fuligineuses, vé-

gétales et animales, que les vents balaient, que le froid condense, que le chaud altère, que l'humidité dénature, etc., etc. ?

En dernière analyse, il résulte de ce système, comme de tous ceux dont nous avons parlé, que la cause de la chaleur des eaux minérales est encore inconnue.

En rapportant (1) tout ce qu'on a pu dire de vraisemblable sur la température des eaux minérales, je n'ai pas prétendu donner mon avis sur ce point intéressant. J'ajouterai seulement que la médecine-pratique n'a rien à gagner à de semblables découvertes ; qu'elles sont aussi embarassantes que tout ce qu'on a dit de la chaleur vitale, et qu'il faut, pour toutes les deux, renoncer à l'espoir de les jamais comprendre.

Volume.

Leur volume peut être évalué à environ 25 à 30 pouces cubes d'eau. Il ne varie en aucune saison.

---

(1) *Voyez* pour de plus grands détails, l'ouvrage de M. Cyprien Camus.

Dépôt.

Le bassin est tapissé d'un dépôt vert, formant une espèce de mucilage très-abondant, onctueux au toucher, laissant sous la main une douce sensation de velouté; se déchirant comme une substance fibreuse. Cette matière gélatineuse, qui ne se rencontre qu'à *Évaux*, ou à *Bourbon-l'Archambaud*, mais en moins grande quantité qu'ici, renferme quelquefois de petits mollusques; elle est fade au goût, répand une odeur animale, et est toujours suspendue dans les eaux, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par le dépôt vert qui se forme au bout de plusieurs jours dans des bouteilles remplies de ces eaux, et par sa disparition à mesure qu'elle s'éloigne du centre des bassins. Au reste, quelle que soit sa composition, elle est très-utile en médecine ainsi que j'aurai occasion de le démontrer ailleurs.

Analyse chimique.

Le docteur *Mossier* de Clermont-Ferrand, et M. *Vauquelin* ont analysé dans le temps, et séparément, le résidu de l'évaporation des eaux minérales de Néris. Leur opération

n'ayant pas été faite sur les lieux, dût nécessairement être imparfaite: en effet, ils obtinrent un résultat différent. En 1813, une nouvelle analyse fut faite sur les lieux; mais M. *Cadet-Gassicourt* et le docteur *Lens* m'en firent facilement apprécier l'imperfection. Je fis donc un nouvel examen de mes sources, et loin de prétendre que mon travail soit plus exact que celui de mes devanciers, j'ai sollicité près de la commission des eaux minérales une nouvelle analyse par un de nos chimistes les plus distingués. En attendant, je crois pouvoir assurer qu'elles ont pour principes minéralisateurs volatils les gaz acides carboniques, azotiques ou nitrogènes, oxigène et hydrogène sulfuré, mais en très-petite quantité pour ce dernier.

100 Parties de résidu des principes neutralisateurs fixes ont fourni :

Carbonate de soude.	23 grains.
Sulfate de soude	17
Muriate de soude.	12
Carbonate de chaux.	1
Silice.	7
Eau	8
Matière animale et perte	32
TOTAL	100 grains.

D'après ces principes constituans, elles sont placées dans la classe mixte *d'alcalino-salines.*

La chimie a fait d'immenses progrès, ainsi que nous avons eu occasion de le dire. Ses auteurs ont acquis des droits éternels á la gratitude des peuples, par les services éminens qu'ils ont rendus aux sciences et aux arts; mais qui oserait assurer qu'il ne leur reste plus rien à faire dans la théorie et la pratique des eaux thermales et minérales? Leurs propriétés, dit le docteur *Bertrand*, sont-elles toutes du ressort de la chimie? Le fluide électrique, galvanique, magnétique, la lumière dans tel état, le calorique dans tel autre, s'ils n'agissent pas sur leurs principes constituans, ne concourent-ils pas à l'effet qu'ils produisent, en prédisposant nos corps à les subir? Ces eaux ainsi transportées dans nos laboratoires, ne sont-elles pas dans une condition presque analogue à celle des fluides extraits de l'économie animale, où l'analyse trouve tout, hormis le principe de vie? cependant tout est connu, tout est résolu, tout est clair pour certains spéculateurs, ou pour quelques médecins enthousiastes.

L'eau minérale est considérée par eux

comme un remède composé, dont il faut apprécier avec exactitude les principes, la nature et les qualités. Cette connaissance est pour eux le fil d'*Ariane ;* ils ne peuvent sans elle assigner son utilité, ses désavantages dans les cas maladifs pour lesquels on les consulte. La difficulté de l'exécution ne les arrête pas, vainement leur observe-t-on que la partie des eaux minérales est, de toutes les opérations chimiques, la plus scabreuse; que dans toutes, les élémens sont assez nombreux pour compliquer l'analyse.

En leur accordant momentanément que les caractères de ces substances ne leur sont point étrangers; qu'à l'aide de leurs merveilleux instrumens, ils décèlent leur nature; ont-ils encore exactement apprécié leur quantité, savent-ils saisir les changemens essentiels qu'occasionnent les principes qu'on veut connaître, les opérations auxquelles on les soumet? On ne saurait, pour preuve du contraire, continue le docteur *Camus Cyprien*, citer les eaux factices ; ce qu'on a nommé à leur sujet, heureuse imitation, n'en est point une. Ils ont créé, ils ont ajouté aux eaux connues des eaux nouvelles, et cette sublime invention est leur plus beau titre à l'immortalité.

Aussi de grands établissemens nous fournissent à souhait des eaux de *Barrège*, de *Vichy*, du *Mont d'Or*, *Cautterets*, etc. etc. Non contens de faire marcher ces nymphes batardes (1) de front avec les filles légitimes de la nature, ils vont jusqu'à leur accorder le droit d'ainesse ; et nous apprenons, dans les rapports sur les eaux artificielles de *Paris*, de *Lyon* et *Bordeaux*, qu'elles n'ont pas seulement de la ressemblance avec les eaux naturelles, mais qu'elles l'emportent sur elles par l'avantage de n'avoir aucun mélange étranger; qu'elles doivent être plus actives, et par conséquent plus utiles dans les maladies où il existe des vices organiques.

Ainsi, en nous résumant, nous dirons qu'on n'a pu imiter les eaux naturelles, puisque les principes n'en sont pas déterminés d'une manière exacte, et que les procédés dont la nature se sert sont inconnus. Ces moyens sont sans doute aussi simples qu'ils sont merveilleux. Je dis que les principes de nos sources ne sont pas tous connus, et cela est facile à prouver; car en lisant les travaux des chimistes les plus distingués, depuis

(1) Expression de *Bordeu*, p. 75.

1776 jusqu'à ce jour, et en les mettant en opposition, on démontre sans réplique que la majeure partie des analyses est contradictoire, pêchant par plus ou moins de principes, ou par des nouveaux. Ainsi donc, si nous admettons que les analyses des eaux minérales sont souvent erronées, les eaux factices ne peuvent être qu'imparfaites; elles ne sont pas des eaux imitées, mais des eaux nouvelles, douées de bonnes qualités sans doute, utiles dans quelques cas, mais insuffisantes pour remplacer ces beaumes consolateurs que la nature répandit sur le globe avec tant de profusion pour la conservation de l'espèce humaine.

Soyons donc de bonne foi; la véritable analyse, la seule qui convienne aux médecins, c'est l'observation rigoureuse des effets qu'elles produisent sur l'économie animale. Sans doute cette opération est lente et difficile; peu d'hommes sont exempts de prévention et de partialité en faveur d'un remède longtemps administré, et généralement couronné de succès. Cependant quel est le médecin digne de ce nom qui voulût attacher sa réputation à des théories mensongères, ou à de vaines promesses dont l'illusion accuse-

rait à la fois son jugement et sa bonne-foi?

Annonçons donc positivement que, pour telle indication, telle eau minérale agit très-souvent à la manière des spécifiques, ou enfin, en déterminant des effets totalement analogues à ceux de certains remèdes, tels que toniques, fondans, purgatifs, calmans, etc., etc.

Un ouvrage qui donnerait des indications bien précises, fondées sur l'expérience et l'observation, sur le degré de confiance qu'on peut avoir pour nos sources minérales, dans chacune des maladies contre lesquelles on les recommande, serait d'une grande utilité.

Ce but une fois atteint, nous osons assurer que la France n'aura rien à envier aux autres nations, pour l'efficacité de leurs eaux. C'est pour concourir à cette utile entreprise que je présente au public le résultat de mes travaux et de mes observations sur les thermes de Néris.

Le gouvernement avait depuis longtemps senti cette difficulté. Il vient enfin de la résoudre d'une manière extrêmement avantageuse pour l'humanité et les véritables praticiens, en créant une commission spéciale pour les

eaux minérales du royaume. Elle est composée d'un président et d'un vice-président, dont les noms sont célèbres dans les annales des sciences et des arts; d'un inspecteur général qui sait allier l'esprit et le savoir dans les fastes médicaux et ceux de la législation. Les autres membres ont rendu des services très-importans à la médecine-pratique, ou à la clinique des eaux minérales; et l'un d'eux peut être considéré, à juste titre, comme le chef et l'un des créateurs de la chirurgie militaire.

Propriétés médicales.

L'expérience m'a appris que nos eaux sont toniques, apéritives, légèrement fondantes, onctueuses et calmantes. Elles stimulent, éveillent l'oscillation des fibres, poussent avec force à la circonférence, favorisent singulièrement l'action des remèdes herpétiques, sudorifiques, emménagogues, antisyphilitiques, etc. etc., et remplissent des indications importantes dans le traitement d'une foule de maladies chroniques; administrées intérieurement et extérieurement, elles sont très-efficaces dans quelques phlegmasies chro-

niques cutanées, des membranes muqueuses et séreuses, des tissus musculaires, fibreux, et synoviaux; dans les vices de menstruation, dans quelques névroses des sens, de la locomotion, de la circulation, la génération; dans quelques lésions organiques, etc. etc., ainsi que nous le prouverons plus bas, en faisant coïncider la pratique avec la théorie.

Elles sont nuisibles dans quelques phlegmasies des membranes muqueuses et séreuses de la poitrine et du poumon; dans les inflammations, phlogoses des viscères, hémorhagies, crachemens de sang qui ont lieu par la délicatesse ou la grande irritabilité des nerfs, chez les sujets d'un tempérament sec, chaud, électrique et sanguin; dans les obstructions et hydropisies confirmées, les asthmes, les phthisies avancées.

D'après ces considérations sur les propriétés médicales des eaux de Néris, on aurait donc tort de s'imaginer qu'on peut les prendre sans distinction, et n'y reconnaître d'autres qualités que celles de l'eau élevée à une très-haute température. Tel fut le système de *Pline*, *Hoffman*, *Leroy*, *Peyrilhe* et plusieurs autres médecins modernes, à l'égard des eaux thermales. Disons-le franche-

ment, la plus grande partie des médecins qui dirigent leurs malades sur telles ou telles eaux, comptent plus sur les effets du voyage et de la distraction, que sur leurs propriétés médicales. Je conviens, en effet, qu'il n'existe pas de situation plus avantageuse pour produire une amélioration sensible dans les facultés physiques et morales des personnes valétudinaires, ou soi-disant telles, que la recherche de la santé, l'oisiveté ou la mode conduisent annuellement dans les lieux d'eaux minérales.

Délivré de toutes espèces d'affaires, au milieu d'une foule mouvante et inocuppée, dans un monde nouveau, chacun ne songe qu'à son rétablissement, et contribue sans y penser à celui des autres: on se voit, on parle de ses maux, on s'encourage et on se console mutuellement. Les heures employées dans de semblables entretiens s'écoulent rapidedement, calment beaucoup de douleurs, et détournent de tristes pensées; et là, la santé, a dit notre estimable *confrère, le docteur Bertrand*, est contagieuse comme la maladie. L'aspect pittoresque des montagnes, toujours varié dans son ensemble, élève et recrée l'ame, dissipe les langueurs d'esprit, et

les lassitudes des membres. L'usage de se lever et de se coucher de bonne heure, les amusemens qu'on y rencontre, l'éloignement des lieux où les mêmes objets rappellent incessamment les mêmes idées, le changement d'air, de régime, d'habitudes, sont autant de conjonctures favorables pour le rétablissement de la santé. Elles préparent et secondent à merveille l'efficacité des eaux, mais elles ne sauraient les remplacer en aucune manière: le voyage, les distractions, les délices d'un beau site, seront-ils suffisans pour guérir des paralysies, calmer des douleurs chroniques, détruire des affections cutanées ?

On aurait tort aussi de les mettre en parallèle avec les remèdes qu'on dit posséder la vertu de guérir toute espèce de maladies: il n'y a pas en médecine d'*axiôme* plus vrai, que les remèdes qui font beaucoup de bien, peuvent souvent faire beaucoup de mal; c'est pourquoi on ne doit pas révoquer en doute qu'un moyen d'améliorer la santé de ceux qui sont véritablement malades ou qui croyent l'être, aussi généralement recommandé, doit souvent l'être mal-à-propos. Il est donc naturel de penser que les meilleurs avis sur les propriétés médicales des eaux et

sur la manière de les administrer doivent s'obtenir des médecins praticiens auxquels le Gouvernement en a confié la direction.

Souvent des personnes atteintes de maladies légères, qu'elles ont l'espoir de guérir par l'usage des eaux ou par le changement d'air ; d'autres véritablement malades, mais munies de consultations étrangères, ne considèrent pas toujours qu'il leur est nécessaire d'en référer avant tout au médecin-inspecteur, et les hommes qui conduisent les baignoires sont les oracles auxquels elles s'adressent de préférence : beaucoup de malades ont aussi la manie de se laisser diriger par les donneurs d'avis qui pullulent auprès des sources minérales, et qui n'ont aucune notion en médecine.

Cette méthode était assez généralement suivie à Néris avant moi; mais je me suis empressé de faire cesser les abus et les accidens qu'elle entraînait, et qu'on mettait sur le compte de la non-efficacité des eaux : ainsi dans tous les cas où il pourra exister un doute sur leur utilité, le médecin du lieu est, sans contredit, la seule personne susceptible de le résoudre.

Nous ne saurions trop engager les person-

nes qui se rendent aux eaux, à se munir de consultations bien détaillées sur leur situation passée et présente ; ces premières données sont très-essentielles pour diriger avec plus de succès la marche médicale du médecin inspecteur.

ADMINISTRATION DES EAUX MINÉRALES DE NÉRIS.

Ces eaux s'administrent en boissons, en bains, en douches et en boues.

Boisson.

Il y a trois manières de boire les eaux : ou en se promenant, ou dans son bain, ou dans le lit : ces trois méthodes sont bonnes, et on ne doit donner la préférence qu'à celle qui produit le meilleur effet ; l'expérience m'a prouvé qu'il est plus utile et plus commode de les prendre dans le bain.

Les eaux de Néris passent bien, n'excitent pas d'envie de vomir, ne fatiguent pas l'estomac, ne causent point de douleur de tête, poussent à la circonférence, animent la circulation, et sont heureusement indiquées dans quelques maladies chroniques de l'estomac,

des voies urinaires, quelques engorgemens glanduleux, etc, etc.

La dose de ces eaux qui doivent être bues à la sortie de la source et à jeûn, est d'abord de deux verres, et progressivement de cinq à six ; il faut, toutes choses égales d'ailleurs, consulter les forces digestives de l'estomac ; moins cet organe est chargé, plus on a dormi, mieux l'eau passe le lendemain matin : les malades de l'hôpital en font un grand usage avant et même après les repas, sans en éprouver d'incommodités : souvent ceux qui en boivent une trop grande quantité sont purgés, tandis que ceux qui en boivent peu sont ordinairement resserrés ; une médiocre quantité d'eau est facilement pompée par les absorbans, et portée audehors par la transpiration et les voies urinaires ; tandis qu'une grande quantité produit un relâchement momentané dans l'intestin qu'elle dilate.

Quand la constipation devient opiniâtre, il faut avoir recours aux lavemens de décoction de graine de lin, de son de froment ou de racine de guimauve, aux douches ascendantes qui produisent ordinairement un effet aussi merveilleux que rapide, aux doux laxa-

tifs, à la limonade cuite et autres boissons rafraîchissantes.

Dans les cas où l'eau thermale serait susceptible de devenir pernicieuse, je la fais couper avec le lait sucré, l'eau de tilleul, l'eau de veau ou de poulet, les sirops de gomme, de guimauve, etc.. etc. par ces moyens, elle est moins stimulante et remplit les indications désirées.

Je leur adjoins, d'après le désir qu'en avait formé depuis très - long-temps le docteur *Brieude*, suivant les cas, les eaux de *Vichy*, celles du *Mont-d'Or*, les eaux *acidules froides et gazeuses*, de *St. Myon*, de *St. Pardoux*, de *Celse*, que je considère comme apéritives, diurétiques et quelquefois laxatives.

Historique des bains.

Avant de nous entretenir du bain en particulier, nous préluderons par l'historique des bains en général, chez les divers peuples où ils furent le plus en honneur.

L'origine des bains se perd dans la nuit des temps: ce fut toujours l'un des besoins de la vie le plus impérieux et le plus important pour la conservation de la santé; les cli-

mats chauds d'Asie, berceau de l'espèce humaine, virent probablement naître cet usage. Les premiers hommes dûrent se baigner dans les fleuves, les rivières ou les mers, ainsi que cela se pratique encore sur les côtes d'Afrique. *Les Caraïbes*, *les Péruviennes*, *les Japonaises*, *les Brésiliennes*, *les Maldivates*, *les Indiennes* de l'ile espagnole, ont contracté une si grande habitude du bain, qu'elles vont, au rapport de *Garcilasso*, laver leurs enfans à la plus prochaine rivière le jour même de leur accouchement.

Lors de la découverte de l'Amérique, l'habitude du bain s'y trouva établie de temps immémorial, et à sa naissance, chaque enfant y reçoit le baptême d'immersion avec sa mère; peut-être, est-ce à ce commun usage de la grande famille, que nous sommes redevables de notre baptême religieux.

A mesure que les peuples sentirent le besoin de se réunir, ils dûrent s'empresser de se fixer là où de belles sources chaudes s'offraient à leurs découvertes et leur présentaient des avantages naturels de salubrité.

Les *Perses* et les *Grecs*, aux temps même les plus fabuleux de leur histoire, connaissaient l'usage des bains; cette dernière nation,

heureuse dans sa mithologie, et couvrant la vérité du voile du mystère, avait consacré l'utilité des bains par des fictions ingénieuses ; ainsi le taureau d'*Europe*, le cygne de *Léda*, *Venus* s'élançant au sein des mers sur la conque azurée, et se métamorphosant en poisson pour éviter les attentats de *Typhon*, apprennent aux femmes que l'eau est l'élément de celles qui aspirent au sceptre de la beauté et de la fraîcheur, et est le remède le plus sûr dans beaucoup de maladies désespérées. Le *Styx*, *Jouvence*, *Hippocrène* dûrent naissance à ce peuple enchanteur, qui animant tous les élémens, voulut peindre par ces allégories, qu'on renaît dans les eaux ; que si le corps y puise une nouvelle vie, une jeunesse éternelle, l'esprit s'y concentre et trouve, sous les grottes obscures des Nayades inspiratrices, des conceptions toujours neuves.

Qui donna à *Praxytelle* l'idée de sa sublime Vénus de Médicis, sinon le spectacle inattendu de la blonde *Phriné*, dénouant ses longs cheveux et sa ceinture sur les bords délicieux de la mer, et entrant avec lenteur dans ses flots frémissans, ornée de ses seuls attraits, aux yeux des Grecs éperdus d'admiration à la vue de cette belle baigneuse ?

Homère, dans ses Poëmes, fait beaucoup de cas des bains, et place cet usage parmi les premiers soins de l'hospitalité ; il nous apprend que pour délasser *Ulysse*, *Circé* fit préparer un bain chauffé dans un métal éclatant ; que plus heureux encore, son fils Télémaque reçu à la cour de *Nestor*, fut conduit au bain par la belle *Polycaste*, la plus jeune des filles du vieux roi de *Pylos*.

Mais plus sérieusement véridique, le père de la médecine, le divin *Hippocrate*, parle des bains comme d'un remède très-recommandable dans une foule de maladies ; *Gallien*, *Strabon*, *Archygène* en faisaient un principe médical très-fréquent, sur-tout les bains naturels.

A *Lacédémone*, les hommes et les femmes se baignaient journellement et publiquement dans le fleuve *Eurotas*. Les législateurs de Sparte avaient fait un devoir du bain à leurs concitoyens.

Notre premier livre, celui qui nous trace les mœurs de nos patriarches, est orné de deux touchans épisodes, dont la scène se passe dans les bains ; qui peut avoir oublié l'amour impétueux du Roi poëte pour l'infidèle *Betzabée* ? Qui n'a pas versé des lar-

mes d'attendrissement et d'inquiétude sur les dangers de la belle *Suzanne*, dont la pudeur accusée par deux vieillards hypocrites, fut prouvée par la bouche naïve de l'enfance? N'est-ce pas au bain que toutes deux, sans s'en douter, laissèrent apercevoir ces formes séduisantes qu'elles avaient l'habitude de plonger souvent dans l'onde conservatrice, qui enflammèrent les trois coupables curieux? Ce fut aussi en se baignant que la fille de Pharaon trouva dans les roseaux du Nil, cet enfant devenu par la suite si célèbre; c'est par l'offre du bain, que le Père des Croyans commençait ses soins hospitaliers envers les anges qui le visitaient, tant l'usage des bains étaient aussi en honneur chez ce peuple qu'il y est tombé en désuétude ! ! !

La coutume des bains fut toujours protégée dans l'Orient. C'est à cet usage religieusement gardé, que les Hébreux dûrent longtemps l'inaltération de ces traits caractéristiques, de ces formes vigoureuses qui les différenciaient du reste des habitans du globe. De grands yeux noirs, chargés de volupté, ombragés de longues et humides paupières, un nez aquilin, une bouche fraîche et pe-

tite, des dents de l'émail le plus pur, une longue chevelure d'ébène, une taille haute et déliée, tel était le type des filles de Judas, et ces formes se sont d'autant plus long-temps conservées, que leur culte proscrivait toute alliance avec les étrangers. Leur législateur fit un précepte religieux à ce peuple de l'ablution, et l'on remarquera que les nations soumises à cette pratique, l'emportent sur toutes les autres par la beauté physique.

Les *Romains*, imitateurs des *Grecs* et des *Asiatiques*, mais plus riches qu'eux après la conquête du monde, ont porté plus loin qu'aucune autre nation l'usage et la recherche des bains. Leur passion pour ces sortes de jouissances, fournit à ses premiers empereurs l'occasion d'acquérir de la popularité, en construisant des thermes publics, et l'on vit successivement *Néron*, *Vespasien*, *Tite*, *Domitien*, *Sévère*, *Gordien*, *Aurélien*, *Dioclétien*, *etc.*, se disputer l'honneur de les ériger où de les embellir, (leur usage se convertit rapidement en besoin pour un peuple, à qui celui du linge était inconnu) : ils s'y baignaient avec la multitude, tant l'ambition fait connaître les moyens de séduction. Les *historiens* assurent

que le nombre de ces édifices s'était accru jusqu'à huit cents. Au rapport de *Senèque*, de *Laurent Joubert* et de *Baccius*, ils étaient embellis de tout ce qui peut satisfaire le goût, et décorés de toutes les plus belles productions de l'art. *Vitruve* nous en a laissé une description très-détaillée (1); « ils étaient, dit-il, composés de sept pièces contiguës : la première où l'on se déshabillait et se faisait frotter le corps avec le *strigile*, s'appelait le bain froid, *frigida lavatio* ; la seconde était destinée aux frictions d'huile, *elæothæsium* ; dans la troisième on se rafraîchissait, *frigidarium*; la quatrième formait le vestibule du poële, *propnigeum*; dans la cinquième était le bain chaud, *caldarium* ; la sixième, l'étuve ou le bain de vapeur, *tepidarium* ou *laconicum* ; (du peu de temps qu'on y restait, plutôt que de son invention lacédémonienne) ; dans la septième enfin, était le vestiaire, *appodyterium.* » Il paraît que le bain complet se composait du passage successif dans ces différentes salles, passage qui s'effectuait sans que la santé en fût altérée, malgré la transi-

(1) Cette description pourrait parfaitement s'appliquer à ceux qu'on retrouve à Néris.

tion subite à des températures si opposées.

Il y avait en outre des bains détachés des *palæstres*, et le même Vitruve nous apprend qu'ils étaient doubles et destinés aux sexes respectifs. C'étaient de grands bassins entourés d'une balustrade, recevant l'eau chaude par divers canaux, et dans lesquels on descendait par plusieurs degrés ; les salles de bains d'eaux chaudes étaient beaucoup plus fréquentées que les piscines d'eau froide : il paraît que les Romains avaient contracté l'habitude de passer sans danger de la piscine chaude à la piscine froide.

La multitude séduite par l'attrait qu'offraient ces diverses sortes de bains, y passait son temps dans des amusemens ou des entretiens frivoles. Dans les grands malheurs de la république, on fermait les bains comme de nos jours on ferme les spectacles. *Suétone* rapporte que *Caligula*, désolé de la mort de *Drusilla*, sa sœur et maîtresse, défendit les bains sous peine de mort : il avait dans une autre occasion défendu, sous la même peine, de rire, et aux pères de famille de se réunir à une même table avec leurs femmes et leurs enfans.

Mercurialis nous apprend, que plusieurs empereurs firent des réglemens de police très-sages pour leur administration, et du temps de la république, la visite en était faite par des officiers appelés *Œdiles*, qui étaient obligés d'y entrer, afin d'en déterminer la chaleur avant que le peuple y fût admis. *Pline* dit à ce sujet, que les Romains en retirèrent un si grand avantage, que pendant plusieurs siècles on ne connut pas de médecins à Rome : la corruption des mœurs ne tarda pas à faire tomber en désuétude la présence des *Œdiles*, ainsi que leurs réglemens, et bientôt le peuple s'accoutuma à entrer dans les bains à la température la plus élevée.

Les riches en usèrent ensuite comme but de sensualité, et les employèrent pour exciter un appétit artificiel, et débarrasser le corps le plus promptement possible du malaise que la grande quantité d'alimens opérait sur l'estomac : au rapport de *Pline*, les gourmands se rendaient dans une petite chambre échauffée au plus haut degré de chaleur supportable ; bientôt une sueur considérable et une faim artificielle suivaient ce mode non naturel de déplétion, ce qui valait

toutefois beaucoup mieux que le *vomitorium.*

Il paraît bien évident que les chaleurs sèches, qu'on éprouvait dans ces chambres, accéléraient singulièrement la digestion ; *Baroealdus*, s'exprime ainsi à ce sujet : *in balneis errant Tepidaria, Caldaria, et Sudatoria, quo ex genere est laconicum, ubi sudendo exercendoque corpus cruditatem digerabant, et appetentiam edendi provocabant.*

Columelle, Juvenal, Sénèque, Martial, St. Clément-d'Alexandrie, censurent fortement ce genre de luxe, font connaître les abus qui en résultaient, et assurent que les thermes devinrent par la suite le théâtre de la volupté et de la débauche la plus odieuse : *St. Féraut* parmi les écrivains chrétiens tient le même langage ; il ajoute que la corruption des mœurs dût son origine à la licence des bains.[1]

Pour faire cesser l'usage indécent aux deux sexes de se baigner ensemble, *Adrien* porta un édit qui défendit cette coutume, sous peine de répudiation et de la perte de la dot.

Parmi les peuples du Nord, les Allemands furent les seuls qui adoptèrent les usages romains, relativement aux thermes minéraux ; nous allons en donner la description, ex-

traite des Lettres du chevalier *Leppogio* à son ami l'*Arretin*. En parlant de ceux de *Baden*, il s'exprime ainsi : » Cette ville, capitale des Comtés helvétiques, est située dans une vallée, sur une rivière rapide qui se jette dans le *Rhin*, à une lieue et demie de *Baden*; près de la rivière, on voit une suite de bâtimens destinés aux baigneurs; chaque maison a son bain particulier pour les étrangers qui y logent; il y a en outre deux bains publics qui sont ouverts de tous côtés et très-fréquentés par le peuple : les hommes sont séparés des femmes par une simple grille; c'est un spectacle vraiment curieux que celui de toutes les figures à demi-nues de ces vieilles femmes, de ces jeunes filles qui s'exposent ainsi aux regards des hommes, sans aucun doute sur la convenance parfaite de la chose; tout cela me faisait penser aux jeux floraux de Rome.

» Les bains qui appartiennent aux maisons particulières sont bien tenus; ils sont également communs aux deux sexes; mais séparés par une grille qui a des fenêtres par lesquelles on peut communiquer si l'on veut, et on veut souvent.

» Au-dessus des bains règnent des galeries

pour causer avec les baigneurs, l'entrée en est libre à tout le monde, et on vient sans façon faire la conversation avec les connaissances qu'on a dans l'eau.

« Quand les dames entrent et sortent du bain, leur pudeur aurait un peu à souffrir, si elles croyaient faire une chose qui ne fut pas convenable ; mais il paraît qu'elles n'en ont pas le moindre soupçon : il n'y a pas même de portes à ces bains, plusieurs ont des passages qui sont communs aux hommes et aux femmes, et cela donne lieu à des reconnaissances très-gaies.

« Les hommes portent dans les bains des caleçons, et les femmes un peignoir ouvert dans les côtés, qui laisse le col, la gorge et les bras pour ainsi dire découverts.

« Les dames donnent souvent à dîner dans le bain sur des tables flottantes ; elles sont vêtues de robe de toile ; les hommes se mêlent avec elles pendant les repas qui durent une partie de la journée. Je ne pouvais assez m'étonner de la bonhommie des maris, qui lâchaient ainsi leurs femmes dans le bain à des étrangers, et ne paraissaient pas prendre la moindre inquiétude ; ils sont tout-

à-fait dans les principes de *Platon* sur la communauté des biens.

« Il y a en outre des bains particuliers dans lesquels les hommes se mêlent avec leurs parentes ou leurs connaissances intimes ; l'usage est d'y entrer trois ou quatre fois par jour ; on y chante, on y boit, on y mange, on y danse, et dans les endroits les moins profonds on y pince de la guitarre et de la harpe : j'y ai souvent vu de jeunes beautés qui n'avaient pour voile qu'une robe légère flottant sur l'onde, et qui accordaient les accens de leurs voix au son de la lyre ; elles me rappellaient Vénus sortant de l'Océan.

« Les dames ont un usage dans les bains, c'est de vous demander la charité quand on vient leur rendre visite dans les galeries, et elles jetent aussi-tôt l'argent qu'on leur donne aux pieds des jeunes filles qui se baignent dans les thermes publics : parmi celles-ci, c'est à qui tendra le mieux sa robe pour recevoir la pièce qu'on leur jette ; on leur donne également des fleurs et des guirlandes sur lesquelles elles s'élancent à l'envi, ce qui donne lieu à des incidens plaisans, et à des scènes pittoresques.

« Vous êtes sans doute curieux de connaître

la vertu de ces eaux tant courues ; elles sont bonnes pour une foule de maux ; mais elles ont sur-tout la propriété merveilleuse de favoriser singulièrement la multiplication de l'espèce humaine. Les femmes y apportent un luxe incroyable ; on y rencontre des abbés, des moines qui se divertissent tout comme les autres ; il en est même qui se baignent avec les femmes et nouent leurs cheveux avec des rubans.

«Il y règne un accord général d'indulgence sur tout ce qui tient au plaisir, qui est véritablement caractéristique en ce lieu. Le pays n'a rien d'attrayant ; mais la volupté est tellement la grande affaire de ceux qui s'y rendent, qu'on croit se trouver à Cythère avec les mœurs que le culte de la déesse suppose ; on s'entend-là pour jouir en commun des choses qu'ailleurs on soumet au monopole. »

Il paraît qu'à *Baden*, à cette époque, on connaissait cet esprit de liberté si vanté chez nous, et si heureusement pratiqué en Grèce et à Rome ; les beaux rêves de l'égalité, devenus si discrédités parmi les nations civilisées de l'Europe, avaient acquis un degré de réalité tel, que les thermes étaient remplis par

toutes les classes de la société ; le magistrat, l'ouvrier, le prêtre, le général, *Irus* et *Achille*, *Aristide* et *Hyperbolus*, se baignaient ensemble : l'eau nivelait les rangs.

Les bains des *Égyptiens*, au rapport de *Savary*, dans ses savantes lettres sur l'Égypte, ont beaucoup de rapport avec ceux des Romains, surtout les bains chauds du grand Caire, ainsi que nous allons le démontrer. Une rotonde élégamment décorée est le premier appartement que l'on trouve en allant au bain; elle est ouverte par le haut, afin de faire circuler l'air librement. Une large estrade couverte de tapis et divisée en compartimens règne à l'entour. C'est là qu'on dépose ses vêtemens. Quand on est deshabillé, on se ceint les reins d'une serviette, ou met des sandales aux pieds, et l'on entre dans une allée étroite, où la chaleur commence à se faire sentir ; la porte se referme ; à vingt pas une autre s'ouvre, et indique une seconde allée, qui forme un angle droit avec la première ; la chaleur augmente sensiblement ; ceux qui craignent de s'y exposer trop subitement s'arrêtent quelques instans dans une salle de marbre qui est voisine de celle du bain. Cette dernière est spacieuse, voûtée,

pavée et revêtue de marbre, entourée de quatre cabinets : la vapeur sans cesse renaissante d'une fontaine et d'un bassin d'eau chaude s'y mêle aux parfums qu'on y brûle; les personnes qui sont dans le bain, couchées sur un drap étendu, la tête appuyée sur un petit coussin, prennent librement toutes les postures qui leur conviennent. Un nuage de vapeur odorante les enveloppe et pénètre dans tous les pores. Après quelques heures de repos, et qu'une douce moiteur s'est répandue dans tout le corps, un serviteur vous presse mollement, vous retourne, et quand les membres sont devenus souples et flexibles, il fait craquer les jointures sans efforts; il vous masse (c'est-à-dire vous touche délicatement), et semble pétrir la chair, sans que l'on éprouve la plus legère douleur. Cette opération terminée, il s'arme d'une grande étoffe, et vous frotte longtemps. A la suite de ce frottement, la peau devient douce et unie comme du satin. Il vous conduit ensuite dans un cabinet, vous verse sur la tête de l'écume de savon parfumé et se retire. Ce cabinet offre un bassin avec deux robinets, l'un pour l'eau chaude et l'autre pour l'eau froide: on s'y lave soi-même; bien-

tôt le serviteur revient avec une pommade épilatoire, qui dans un instant produit son effet sur les endroits où on l'applique. Les hommes et les femmes en font un usage général en Égypte. Quand on est bien lavé, bien purifié, on s'enveloppe de linges chauds, et l'on suit le guide à travers les détours qui conduisent à l'appartement extérieur. Ce passage insensible du froid au chaud empêche qu'on en soit incommodé. Arrivés sur l'estrade, on trouve un lit préparé : à peine y est-on couché, qu'un enfant vient presser de ses doigts délicats toutes les parties du corps, afin de les sécher promptement; on change une seconde fois de linge, et l'enfant rape legèrement avec la pierre ponce les calus des pieds; il apporte la pipe et le café moka. Après toutes ces cérémonies, il semble que l'on vient de naître, que l'on vit pour la première fois: un sentiment vif de l'existence se répand jusqu'aux extrémités du corps. C'est ainsi que les Égyptiens préviennent ou font disparaître les rhumatismes, les catharres, les maladies de peau qui ont pour principe le défaut de transpiration; c'est là qu'ils guérissent radicalement ce mal funeste qui attaque les sources de la fecondité. On re-

marque que les poitrinaires y sont rares, et que la pulmonie y est presque inconnue.

Les femmes aiment passionnément ces bains ; elles y vont une fois par semaine, avec des esclaves accoutumées à les y servir. Plus sensuelles que les hommes, après avoir subi les préparations ordinaires, elles se lavent le corps et surtout la tête avec l'eau de rose : des coëffeuses tressent leurs longs cheveux noirs. Au lieu de poudre et de pommade, elles les imprègnent d'essences précieuses. Elles se noircissent les paupières, et s'alongent les sourcils avec du cohel (préparation d'étain brûlé avec la noix de galle). Enfin, elles se teignent les ongles des pieds et des mains avec le *henné*, arbuste de la famille des troènes, qui leur donne une couleur aurore.

Les *Turcs*, d'après *Tymony*, sont obligés par leur religion à de fréquentes ablutions, répétées plusieurs fois par jour. Leur bain est le *laconicum* des anciens. Les édifices qui le contiennent sont construits en pierres de taille, composés de plusieurs pièces pavées en marbres, et chauffées au moyen de tuyaux qui parcourent leurs parois, et portent la chaleur par-tout.

Avant d'entrer dans la salle de bains, un esclave vous déshabille dans un appartement particulier, enveloppe votre tête d'une serviette de coton, et vous offre des sandales de bois, pour éviter la chaleur des pavés; quand la moiteur arrive, il vous lave, essuie, peigne, et frotte long-temps la peau avec un morceau de camelot, ce qui la débarrasse de ses débris; il passe sur tout le corps du savon ou autres cosmétiques. Ces sortes de bains durent une demi-heure en hiver, et un quart-d'heure en été. On se repose après sur un lit, et on prend le café. Tel est du moins l'usage des hommes.

Les femmes en font une affaire d'état : réunies dans de vastes étuves inaccessibles aux hommes, elles y passent les jours entiers mollement assises sur des carreaux qu'enrichit le luxe asiatique. Elles s'y livrent à des jeux qui rappellent le souvenir de leur enfance, ou qui trompent les desirs de leur puberté, mettent à contribution dans leurs discours, leurs danses, leurs travestissemens, tout ce que la volupté et la mollesse ont de plus séduisant : elles forment des groupes assortis à leur âge ou leurs goûts, demi-nues ou voilées, mâchent le *bétel*, ou prennent

le sorbet et le pilau ; c'est ainsi qu'elles se vengent de l'esclavage des sérails : délicieux tableau auquel il ne manque que des spectateurs. C'est dans cette douce insouciance que, baignées des vapeurs d'une humide atmosphère, elles acquièrent cette fraicheur, cet embonpoint quelquefois excessif que prisent tant et que possèdent les trop dociles beautés ottomanes.

Les deux sexes sont obligés, par religion, de se baigner tout le corps après le coït ; les femmes y sont forcées après chaque évacuation menstruelle ; il n'est pas un village turc avec une mosquée, qui n'ait un bain public.

Les *Indiens*, selon *Anquetil*, ont des bains publics qui sont composés de trois salles voûtées et éclairées par le haut : dans la première on se déshabille : la seconde renferme des fontaines d'eau tiède, la troisième d'eau presque bouillante, et la chaleur est telle qu'on peut difficilement marcher sur le pavé. A peine est-on entré dans l'une de ces dernières salles, qu'un serviteur vous étend sur une planche, vous arrose d'eau chaude, vous presse tout le corps avec un art admirable, fait craquer les jointures de tous vos

doigts, et même celles de tous les membres, vous retourne et vous étend sur le ventre, s'agenouille sur vos reins, vous saisit par les épaules, fait craquer l'épine du dos en agitant toutes les vertèbres, frappe de coups les parties du corps les plus charnues, revêt un gant de crin, et vous frotte au point de se mettre lui-même en sueur; il lime avec une pierre ponce les calus des pieds, vous oint enfin de savon et d'odeur, vous rase et vous épile.

Ce manège dure trois-quarts-d'heure, après lesquels on se sent revivre : il semble qu'on soit un homme nouveau; il se manifeste dans tout le corps une espèce de quiétude, et le desir de se reproduire qui est dû à l'irritation et l'harmonie que les frottemens, les tiraillemens ont établies dans toutes les parties. La peau est quelque temps couverte d'une sueur legère qui lui donne une douce fraicheur; dans cet état on passe plusieurs heures sur un canapé, où l'on dort après avoir fumé un demi-oka.

Les femmes prennent le bain de la même manière, y prolongent leur séjour une partie de la journée, et s'y font masser; des esclaves accroupies pendant qu'elles sont molle-

ment étendues sur des canapés, leur rendent ce service qui tourne plus souvent au bénéfice de la volupté qu'à celui de la santé.

Dans le tableau des anciens sur lesquels la débauche et le luxe des bains ont exercé leur empire, je n'ai point cité les Sybarites, les Lesbiens, les Milésiens, les Rhodiens, le scandale de l'univers. *Athénée* et *Plutarque* ont célébré leur mollesse. Le charmant peintre du temple de Gnide a tracé leurs travers en abandonnant aux grâces le soin de conduire ses pinceaux. Je n'ai voulu parler ici que des peuples chez lesquels des éclairs de vertu ont rappelé de temps en temps le sentiment de la gloire, et non ceux que des vices continuels ont dû faire effacer du tableau des nations libres.

Les bains des peuples du Nord nos contemporains, n'ayant pas le moindre rapport avec ceux dont nous venons de donner une esquisse rapide, nous en parlerons à l'article, *bains d'étuves*, avec lesquels ils ont une ressemblance immédiate.

Nous allons rentrer dans notre sujet, et nous occuper du bain proprement dit.

Du Bain.

Le bain ou immersion dans l'eau, est un moyen thérapeutique très-recommandable, et employé avec beaucoup de succès dans une foule de maladies chroniques.

Si tout le corps, hormis la tête, est plongé dans l'eau, c'est un bain entier ; s'il n'y a que la moitié du corps, c'est un demi-bain; ainsi de suite, suivant que telles ou telles parties y sont plongées.

Le bain prend diverses dénominations d'après la nature du fluide.

Il se subdivise encore d'après le degré de température; ainsi il y a des bains froids, tièdes, chauds, très-chauds et de vapeurs; mais nous ne nous entretiendrons ici que des trois dernières espèces de bains, usités dans tous les établissemens thermaux : le bain chaud dont la température varie depuis 25 jusqu'à 29 degrés de *Réaumur*, le bain très-chaud, depuis 30 jusqu'à 36 et 38 degrés, et le bain d'étuve dont la chaleur s'élève de 38 à 48. Au reste il est assez difficile de fixer la limite de la température des bains; tout cela dépend de la nature et de l'idiosyncrasie des sujets; aussi toutes les belles théo-

ries qui ont été émises à cet égard sont-elles arbitraires.

Du Bain chaud et de ses effets.

Ce bain, dont la chaleur thermométrique varie de 25 à 30 degrés, suivant les diverses indications, produit en général une douce sensation, déterge la peau de ses souillures, dilate agréablement les pores des vaisseaux absorbans et exhalans, d'où résulte une absorption des parties aqueuses, et exhalation de la matière excrémentitielle de la transpiration, ainsi que l'ont prouvé les belles expériences de *Sanctorius*, *Hommes*, *Cruiskand*, etc. Il détend les fibres roides, calme, facilite le jeu des sécrétions et excrétions; excite l'organe cutané, et les tissus adjacens. La respiration participe au bien-être de toute la machine, et suit le mouvement du pouls, qui est ordinairement ralenti. Le contraire arrivera si l'on entre dans le bain avec crainte et anxiété, et cet état de malaise durera autant de temps que cette disposition de l'ame existera. Le visage n'est ni pâle, ni coloré; le gonflement des vaisseaux de la peau et leur dévéloppement sont un peu plus considérables; le sentiment de bien-être qu'on y

a éprouvé se prolonge tout le reste de la journée.

Tels sont les phénomènes immédiats qui ont lieu en général dans ces sortes de bains, qui ne font jamais de mal, conviennent presque à tous les âges, comme essentiellement toniques et calmans.

Cependant si l'on voulait s'arrêter à l'opinion de quelques médecins, il paraîtrait décidé qu'ils sont affaiblissans et relâchans, tandis qu'ils ne considèrent comme toniques que les bains froids ou tièdes, qui ne dépassent jamais 26 degrés de *Réaumur*. La théorie des docteurs *Pomme*, *Marcard*, *Marteau*, *Limbourg* et autres, est fondée sur ce système : il faut qu'ils aient mal observé, ou qu'ils aient donné une tout autre acception aux mots relâcher et affaiblir, que celle que nous y ajoutons. Nous réfuterons facilement cette opinion par celle des anciens sur le bain chaud, et les écrits des modernes les plus recommandables.

Lord Bacon pense que l'histoire d'*Æson* rajeuni par les bains médicinaux de *Médée*, n'est qu'une description allégorique de la propriété qu'a le bain chaud de retarder la vieillesse. Les fictions ingénieuses des anciens

s'accordent parfaitement avec l'usage fréquent et journalier qu'ils en faisaient. Ils honoraient les sources chaudes, comme un second *Apollon* sur la terre; et loin de les regarder comme affaiblissantes, ils les avaient dédiées à *Hercule*, dieu de la force. D'après *Athénée*, toutes les eaux chaudes jaillissantes de la terre lui étaient consacrées : *Suidas*, *Eustathius*, emploient l'expression de *Balnea*, *Herculea*, comme synonimes de bains chauds; *Minerve* fait jaillir de la terre un bain chaud pour le rafraichir et le délasser, lorsqu'après un long voyage, il eût amené les bœufs de *Géryon* á travers la Sicile. C'est ainsi, au rapport du poëte *Pysandre*, qu'elle lui découvrit les bains des *Thermopyles* auprès de la mer. Dans ces derniers temps, on y voyait encore un temple qui lui était consacré, et on trouve, de nos jours, beaucoup de monnaies siciliennes avec l'effigie d'*Hercule* au bain; si l'usage du bain chaud chez les anciens, disait *Hyppocrate*, n'était pas une preuve satisfaisante du cas qu'ils en faisaient, je pourrais rassembler assez d'éloges qu'en font plusieurs d'entr'eux. *Zimmermann*, l'un de nos plus habiles médecins, dans son savant Traité de l'Expérience, prétend que l'inob-

servation de la règle du Père de la médecine cause souvent bien des maux : il dit dans cette règle ou aphorisme, que le bain chaud fortifie chaque fois que sa chaleur n'est pas supérieure à la chaleur naturelle du corps, et affaiblit dans le cas contraire. Comme il demeurait près des bains d'*Hasbourg*, il a eu toutes les occasions possibles de vérifier le précepte d'*Hyppocrate*, et en a toujours vu le plus heureux succès. *Senecta hominum balnea callida*, a dit *Phylostrate*. *Darwin*, dans sa Zoonomie, s'explique ainsi : Les mots tendre et relâcher, qu'on regarde généralement comme effets du bain froid et du bain chaud, ne sont que des termes mécaniques qui ne peuvent s'appliquer qu'aux tambours et aux cordes ; mais ce ne sont que des métaphores, quand ils ont rapport aux effets des bains froids et des bains chauds sur le corps humain. La cause immédiate de la vieillesse paraît exister dans le défaut d'irritabilité des parties les plus fines des vaisseaux du système : d'où il suit que ces fibres cessant d'agir, s'épaississent, deviennent coriaces et s'ossifient. Le bain chaud est particulièrement nécessaire pour prévenir ces effets, en humectant, en adoucissant la peau et les extrémités

des plus petits vaisseaux qui s'y terminent.

Falconer, dans son Traité des Eaux minérales de *Bath*, assure que ces bains chauds sont essentiellement toniques. Le docteur *Lée* est du même avis, ainsi que les docteurs *Martinet*, *Bertrand*, *Faye* et autres qui ont écrit sur les propriétés médicales des thermes.

Bruce, dans son voyage en *Afrique*, dit expressément que lorsqu'il était brûlant, ruisselant de sueur jusqu'à la défaillance, il prenait un bain chaud, et se trouvait à l'instant aussi vigoureux qu'il l'était le matin à son lever.

Les expériences de *Marteau*, *Maret*, *Marquard* et autres sur le relâchement et le ramolissement de la basanne et du parchemin par l'usage de l'eau chaude, ne peuvent être la la base d'idées vraies et justes, lorsqu'il s'agit des êtres animés. *Haller*, *Macard* ont prouvé qu'elles étaient inexactes, et conséquemment rien moins que concluantes.

Quand *Plutarque* et autres historiens annoncent que les Grecs avaient jugé que rien n'avancerait plus rapidement l'esclavage des Romains que l'usage continuel des bains chauds, ils veulent parler des abus et des débauches qui les accompagnaient, et qui

devaient nécessairement amollir et énerver leur physique et leur moral; ce qui ne tarda pas à arriver en effet. Ceci prouve que les choses les plus avantageuses peuvent devenir pernicieuses en plusieurs circonstances, par l'abus qu'on en fait, et en ce sens, le proverbe peut toujours avoir la même valeur.

Balnea, vina, Venus, corrumpunt corpora sana.
Corpora sana dabunt balnea, vina, Venus.

On en peut dire autant de l'émétique, du sublimé, etc.

Il suit de toutes ces inductions que les bains qui ont été recherchés par les anciens, soit comme objet de luxe, soit comme moyens diététiques, ne sont ni affaiblissans ni relâchans. J'ajouterai que, depuis neuf ans, j'ai suivi un grand nombre de malades, et que mes observations ont toujours été analogues à celles de *Zimmermann* et *Macard* : je n'ai jamais vu ni relâchement, ni affaiblissement parmi les personnes qui faisaient usage des bains. Au contraire, des femmes faibles et délicates, ou atteintes de névralgies déchirantes, en proie à l'éthisie, à la cachexie, à l'amaigrissement, aux convulsions les plus fortes, loin d'être affaiblies par les bains, se fortifiaient et se rétablissaient à vue d'œil. Que

d'individus épuisés par de longues et pénibles maladies, ou abandonnés par les médecins les plus célèbres de la Capitale, ont retrouvé près de nos sources ce ton, cette énergie vitale qu'ils avaient vainement cherchés ailleurs ! !

Les malades, en général, n'ont recours à nos eaux qu'après avoir inutilement tenté tous les remèdes pharmaceutiques, ceux des commères ou des charlatans. Le mal a souvent fait des progrès presqu'incurables, les forces sont éteintes ; plus de réaction : tout tend à l'anéantissement et à la consomption, Toutefois après un essai plus ou moins long, la force et la santé reparaissent, au grand étonnement des malades eux-mêmes.

Durée du Bain.

La durée du bain qui se prend le matin depuis quatre heures jusqu'à neuf, est ordinairement d'une heure à une heure et demie; cependant on peut la porter beaucoup plus loin sans en être incommodé.

A *Baden*, sa durée est de quatre à cinq heures de suite ; à *Pfleffer*, de sept à dix ; à *Leuchz*, d'après *Tissot*, de la moitié de la journée. Cette méthode de rester longtemps

dans les bains de la Suisse est très-ancienne, et conséquemment éprouvée, au rapport de *Henri Gundelfinger* et de *Conrad Gesner*. *Montaigne* et *Fabrice de Hilden* assurent qu'on y passe d'un jour à l'autre.

D'après l'opinion reçue, on devrait penser qu'un si long séjour dans les bains chauds doit nécessairement relâcher et affaiblir; c'est précisément tout le contraire qui arrive : *Martinet* rapporte qu'à *Plombières*, il a vu par des bains de quatre à cinq heures des effets qu'il ne pouvait obtenir des bains de deux heures : aussi se récrie-t-il avec raison contre les expériences enfantines de mesurer les onces, les gros de l'eau absorbée et exhalée, qui ne prouvent rien contre des faits bien constatés et mille fois observés.

Peut-on se baigner deux fois par jour?

Sans doute cela est possible; il faut alors diner de bonne heure et manger sobrement (ce qui est assez difficile aux eaux), afin que la digestion soit achevée pour le bain du soir. Mais il est plus sage, d'après notre organisation, nos habitudes, et la température de nos climats, de se coucher de bonne heure, et de ne se baigner que le matin. Les Anciens prenaient le bain après le repas; c'était même

un motif de volupté gastronomique chez les Romains. Les historiens de ce temps ne disent pas qu'il soit résulté de cet usage aucune espèce d'inconvénient ; on aurait donc tort de dire, d'après ces faits, que les bains chauds nuisent à la digestion. Sans vouloir m'expliquer ici à cet égard, j'ajouterai seulement que tous mes malades de l'hôpital prennent à l'issue de leur souper le bain très-chaud, sans qu'il en résulte d'accident. Je me propose de continuer mes observations sur ce fait important, afin d'avoir des données certaines de l'action des bains chauds et très-chauds sur les facultés digestives.

Hippocrate et *Celse* préféraient le bain après le repas. *Ballonius* dit expressément T. II, Pag. 296 : *Quod balneum antè cibum alias dotes habet quàm post cibum ; nam antè cibum extremat corpus, macrumque reddit ; post cibum pingue facit.*

Les bains se prennent à Néris dans toutes les auberges voisines du bassin thermal. Il y existe des salles pour hommes et pour femmes : elles contiennent huit à dix baignoires rapprochées les unes des autres et construites en ciment. Quoique peu élégantes, elles n'en sont pas moins commodes ; cependant, pour

parer à l'inconvénient de se baigner, pour ainsi dire, en masse, et pour faire coïncider la morale avec les convenances, les préjugés et la délicatesse, et pour rendre enfin le service médical plus régulier, plus central, plus agréable et plus utile aux malades, le Gouvernement a ordonné, d'après mes pressantes et longues sollicitations, la construction d'un monument thermal, où seront aménagées toutes les sources minérales, et où les bains et douches seront administrées à l'instar de Tivoli, à Paris. En attendant, j'ai cherché à apporter dans ceux qui existent les améliorations dont ils sont susceptibles. J'en ai pratiqué dans ma maison qui sont aussi complets et aussi commodes que les mieux organisés de la Capitale.

Bain chaud.

Sous la dénomination de bain chaud, je comprends celui dont la température excède celle du sang, et varie depuis 30 degrés jusqu'à 36 et 39.

Ses effets physiques et immédiats sont, après quelques minutes d'immersion, rougeur à la peau, tant celle qui est dans l'eau

que celle du visage qui bientôt se couvre de sueur ; gonflement, dilatation et développement des vaisseaux de la surface du corps, accélération de la respiration et du pouls, battement des artères temporales et carotidiennes, douleur à la tête à mesure que le sang y afflue ; si la durée se prolongeait trop, les angoisses, les serremens de cœur, les vertiges : la rupture des vaisseaux de la tête, les crachemens de sang, la syncope et l'apoplexie seraient les suites funestes de ces effets énergiques, si on avait l'imprudence d'abandonner son malade ; mais avec de la sagesse, des soins et les précautions requises et voulues en pareil cas, on parvient facilement à éviter tout espèce d'accident.

Je commence par l'administrer en demi-bain, et cela pendant sept à huit minutes ; le lendemain la même méthode, j'augmente progressivement sa durée, et l'immersion complète du corps ; il faut se défier du désir que manifeste souvent le baigneur de prolonger le temps ; cette complaisance pourrait lui devenir fatale. Je fais sortir le malade quand je m'aperçois que la sueur se manifeste sur son visage, qu'il y a un commencement d'étouffement et d'accélération dans la res-

piration ; après l'avoir bien fait essuyer, je le fais transporter dans son lit ; quand il a sué à l'aide d'un bouillon ou d'un infusion théiforme pendant une heure ou deux, il ne tarde pas à recouvrer le calme le plus parfait, et il se lève plus agile et plus soulagé. L'abondante transpiration qui résulte de ce genre de bain, cause une grande altération et la constipation, ce qui fait dire qu'il est échauffant.

Sa durée ne passe pas 15 à 20 minutes ; cependant j'ai vu des malades de l'hôpital et des habitans du pays y rester trois quarts-d'heure et quelquefois une heure sans en être incommodés ; je dispose à ce bain par quelques bains tempérés, et je ne l'ordonne que de jour à autre.

C'est un des agents les plus actifs que possède la thérapeutique et dont j'ai vu des succès étonnans dans les névralgies aiguës, les paralysies, les rétractions tendineuses, affections de peau ou des voies urinaires, suppressions des flux hémorrhoidaux et menstruels, etc. ; et par-tout où il faut stimuler les solides, atténuer les masses humorales, corriger l'inertie et la sécheresse des systèmes dermoïde et cellulaire.

Ce bain ne saurait donc convenir à tous les malades ; aussi je le défends spécialement aux tempéramens sanguins, nerveux, irritables et goutteux. Pour en obtenir le succès qu'on en a droit d'attendre, il faut qu'il soit pris dans le bassin thermal, à eau courante et à l'air libre ; l'eau qui part de la source dans les canaux des aubergistes étant constamment élevée à la température de quarante degrés, serait beaucoup trop chaude, sur-tout pour ceux qui en forment les premiers essais, et pourrait causer des accidens funestes. J'ai vu des attaques de gouttes, des tremblemens nerveux, des toux suffocantes, se renouveller par l'imprudence des baigneurs, qui profitent souvent de l'absence des garçons de bain, ou qui portent l'obstination à vouloir faire inconsidérement usage d'un moyen si actif ; tandis que dans le bassin thermal où je fais baigner mes malades, la température de l'eau est fixée à 35 ou 36 degrés. Dans les commencemens de ma pratique, je redoutais des immersions si chaudes ; mais les heureux effets qu'en retiraient journellement les malades de l'hôpital m'enhardirent. Je les proposai d'abord dans quelques cas, le succès couronna mes essais,

et bientôt je reconnus que ces bains étaient vraiment des bains médicinaux pour un grand nombre de maladies, et que pour en retirer un avantage positif, il fallait y préparer les malades par plusieurs jours de bains tempérés.

Dans le nouveau bâtiment thermal que l'on construit, j'ai fait disposer deux grandes piscines pour les sexes respectifs, et là j'administrerai les bains d'après la méthode des anciens, qui avaient, ainsi que nous l'avons vu, l'habitude de se baigner à eau courante et thermale. Ces piscines ou naumachies si recherchées et construites à si grands frais, sont bien une preuve irrécusable de leur utilité. On ne saurait trop déplorer l'insouciance des Français pour ce genre de monumens antiques qui existent dans leur pays, et l'admiration stérile qu'ils portent à ceux des contrées ultramontaines : que de maux seraient évités ou méconnus peut-être s'ils avaient su en ériger de semblables à leur besoin, ou relever ceux qui existent ! Mais que dis-je? à supposer qu'il en existât aujourd'hui, où trouver dans la classe des hommes riches, et dans un pays où l'on parle tant liberté, des individus assez exempts de préjugés, d'amour-

propre, de vanité et de délicatesse, pour consentir à descendre le dixième ou le quinzième, n'importe, dans un réservoir commun d'eau chaude? Ces thermes ne seraient probablement fréquentés que par des femmes jeunes et belles, sans art et sans imposture, ou par des jeunes gens qui auraient senti de bonne heure leur âme s'élever à l'étude, à la contemplation des usages antiques, et dont le cœur aurait palpité au rithme des chants de l'indépendance.

Cependant comme l'expérience m'a souvent convaincu que le désir de recouvrer la santé l'emporte sur le préjugé, et qu'après quelques instans d'hésitation, beaucoup de petites-maîtresses ont fini par descendre dans ma piscine publique, et en ont retiré de grands avantages, je pense que le but de tous les inspecteurs d'eaux minérales et thermales doit être d'éclairer le gouvernement sur ce pressant besoin, et sur les avantages qu'il y aurait à introduire dans tous les établissemens thermaux des moyens de salubrité aussi sûrs que faciles.

Du Bain d'étuves.

Les étuves sont distinguées en sèches et en

humides ; les *Perses*, *les Grecs*, *les Orientaux* et les *Romains*, ainsi que nous allons le démontrer chez ces derniers, faisaient usage du *laconicum*, ou étuves sèches. *Vitruve* nous apprend que les appartemens où on les prenait, étaient de forme ronde, afin que la vapeur tournant sur tous les points de la circonférence, refluât au centre, et l'échauffât également. Ils avaient autant de largeur que de hauteur jusqu'à la naissance de la voûte, au milieu de laquelle était une ouverture servant à donner du jour, et d'où pendait à des chaînes un large bouclier d'airain, que l'on haussait et baissait à volonté, pour dilater ou condenser la vapeur et augmenter ainsi ou diminuer la chaleur.

Le plancher de ces étuves était creux et suspendu sur un vaste fourneau (*hypocaustum*), sans cesse alimenté de combustibles, dont le calorique dégagé pénétrait ceux qui le foulaient, au point de leur procurer, depuis une légère moiteur jusqu'à la sueur la plus accablante.

Près de ce fourneau, trois cuves d'airain immenses, nommées *milliaria*, pour leur capacité, étaient pleines, l'une d'eau froide, l'autre d'eau tiède, la troisième d'eau chau-

de, d'où partaient des canaux qui distribuaient de l'eau dans le bassin commun des baigneurs, et correspondaient à des robinets particuliers, suivant le besoin ou le goût de chacun d'eux.

Les riches, assis sur le bord de la baignoire, se faisaient frotter le corps par de jeunes garçons avec des éponges, puis racler doucement la peau avec un instrument nommé *strigilis*, qui était de fer, de cuivre et même d'or ; on en a trouvé un à *Herculanum*, en écaille et en ivoire : pour adoucir l'effet du passage de cet instrument, on répandait sur le corps des huiles précieuses, que l'on prenait dans *l'olothæsium*, ou chambre des parfums. Les pauvres se contentaient du bain froid, et de quelques seaux d'eau chaude qu'on versait sur leurs épaules.

Le *laconicum* est tombé en désuétude parmi les peuples du Nord, et a été remplacé, avec raison et succès, par les étuves humides.

Les Anglais, les Allemands, les Suédois, les Finlandais, les Polonais, les Russes, etc., etc., en font aujourd'hui un usage, pour ainsi dire, excessif.

Comme tous ces bains d'étuves ont un air de famille, je me bornerai, au risque de

faire frissonner mes lectrices, à donner ici la description que le docteur *Sanchès* a faite de ceux de *St.-Pétesbourg*.

« Dans toutes les Russies il y a des monumens publics destinés au bains de la nation (ces soi-disant barbares, sont en cela plus avancés que nous). C'est ordinairement le samedi qu'on se baigne (cette méthode est usitée parmi les habitans de Néris, n'importe les saisons et depuis des siècles), dans des vastes salles carrées, parquetées en planches, où les gens du peuple et même les marchands entrent à volonté; ces salles sont entourées de bancs; à l'extrémité est un divan en bois, de cinq à six étages; un brasier immense dans une cheminée de tôle, ouvrant et fermant à volonté, y répand une chaleur excessive, et échauffe en outre un four ou étuve qui est au-dessus, et dans lequel sont, dans un état d'incandescence continuelle, d'énormes cailloux, sur lesquels on projette de temps en temps de l'eau, qui sur le champ s'exhale en vapeurs et remplit les salles d'une humide poussière que respirent les baigneurs, soit en se promenant nus, soit en restant couchés sur les gradins. Des serviteurs armés de longues bran-

ches verdoyantes, et qu'on conserve fraîches et flexibles pour l'hiver, ramassent cette vapeur sur les feuilles de ces rameaux, et la font pleuvoir en gouttes de feu sur le corps des baigneurs, dont la peau s'anime d'une couleur écarlate. Quelques-uns se font fustiger, ou se fustigent eux-mêmes avec ces branches, et l'on en a vu fatiguer jusqu'à six de ces intrépides fustigeurs, qui se relayaient et ne cessaient de frapper et d'arroser à mesure le patient d'eau froide, jusqu'à ce qu'excédé de sueur et de fatigue, la peau enflammée et dans une agitation difficile à décrire, il aille dans une grande cour voisine, découverte et destinée à cet usage, se promener nu, à l'air libre, se rouler dans la neige et s'étendre sur la glace, sortant ainsi brusquement d'une température de 42 degrés au-dessus de glace, à une autre de 30 au-dessous, ce qui offre ainsi l'effrayante distance de soixante-douze degrés ; il y a en outre dans ces salles de grandes cuves pleines d'eau chaude et d'eau froide dont on s'inonde à volonté ; hommes et femmes sont confondus à ces bains dans la classe du peuple : sans doute à l'exemple des *Grecs*, qui avaient contracté l'habitude de se baigner ensemble,

et de passer sans danger, ruisselans de sueur, de l'étuve à la piscine, et de la piscine au bain chaud.

« Il y a d'autres bains où l'on trouve plus d'élégance ; on peut y amener une femme, et y rester seul avec elle ; on peut aussi commander à sa volonté une salle de bain pour toute une famille : les seigneurs de la vieille cour sont très-curieux de ces bains, ainsi que le peuple qui est très-vigoureux et qui, en fait usage dès sa plus tendre enfance ; aussi est-il insensible à toutes les rigueurs des saisons, et le regarde-t-il comme son remède universel et par excellence : à la sortie, il boit un gobelet ou deux d'esprit de grain très-fort, ou de bière chaude, dans laquelle il fait infuser de la menthe, et tout cela le rend propre à exécuter avec agilité les plus rudes travaux ; les gens riches emploient de la bière anglaise, du vin blanc de France, etc., etc. »

L'histoire des étuves chez les divers peuples que nous venons de passer en revue, nous apprend que c'est un des moyens les plus agréables et les plus actifs, sur-tout administré convenablement, que possède la thérapeutique.

Rien n'est plus propre, en effet, à irriter les houppes nerveuses, à doubler l'action des remèdes, à rendre aux systèmes lymphatique et vasculaire leur cours accoutumé, à doubler l'action et la réaction des fluides et des solides, et à imprimer à toute l'organisation, une locomotion aussi douce que salutaire: cette humide atmosphère qui enveloppe tout le corps d'un nuage d'eau toujours chaude, toujours renouvelée, se présentant sans cesse à tous les pores, sous toutes les formes et à tous les degrés de chaleur, et y ajoutant, bien entendu, l'action du serviteur qui vous retourne, vous pétrit et vous masse, ne contribue pas peu à rétablir l'équilibre universel dans toute la machine. Cette opération délicate, qui a la propriété d'assouplir les articulations et d'exercer les muscles, demande une très-grande habitude. Il serait avantageux d'introduire dans l'administration médicale de nos Eaux, un usage auquel on doit le bien être qui résulte du bain de vapeur: ainsi cette opération, tout mécanique qu'elle soit, si simple dès l'abord, est de la plus grande importance, considérée relativement au plaisir qu'elle donne, ou à l'influence qu'elle a sur la santé.

Ces bains d'étuves produiraient des effets bien plus merveilleux en les alternant avec le bain chaud, s'il y en avait d'établis auprès de tous les établissemens thermaux, et faits aux dépens des vapeurs des sources minérales, ainsi que cela se pratique à *Plombières*, à *Borcette* près d'*Aix-la-Chapelle*, et à plusieurs autres sources de *Naples* et d'*Italie* : j'ai le projet d'en faire construire à Néris sur le bassin même, et je suis persuadé d'en obtenir des résultats très-satisfaisans. Ces étuves près les sources minérales auraient toute autre propriété que celles établies en France, dans des caisses à Tivoli (1), chez M.me *Albert*, ou chez les divers peuples précédemment cités, aux dépens des vapeurs de l'eau de la Seine, ou autres fleuves qui ne sont chargés d'aucuns de ces principes minéralisateurs volatils, qui forment les propriétés médicales des eaux minérales.

Si jamais nous parvenons à apporter dans notre établissement les diverses améliorations

---

(1) On ne saurait trop faire l'éloge des étuves qui sont maintenant établies à l'hôpital Saint-Louis, dont la direction est confiée à mon estimable collègue le docteur *Biet*, ainsi que de celles que M. *Ripoux* a formées à Lyon.

dont je viens de faire mention, nous rivaliserons avec succès toutes les nymphes nationales et étrangères, et nous réunirons de très-grands moyens thérapeutiques pour activer la coction, favoriser les crises, et opérer la cure radicale d'un grand nombre de maladies chroniques.

Bains de boues.

Nos bains de boues sont composés de ce limon d'un beau vert, dont nous avons déjà parlé, et que nous avons appelé *ulva thermalis*, *ulva vesicroformis*, ou *confervia*, *etc.* ; ils sont doux, onctueux, et gélatineux au toucher, très-chauds, et conservent longtemps leur calorique ; ils ont une activité étonnante sur le système dermoïde, et bien supérieure à ceux de *St. Amand* et de *Padoue* (au dire de ceux qui ont fait usage des uns et des autres). On ne les applique en général que dans les extrêmités supérieures et inférieures atteintes de paralysies, d'engorgements lymphatiques ou scrophuleux, de rétractions tendineuses, de fractures, luxations ou atrophie, etc. ; ils sont aussi indiqués comme révulsifs dans les douleurs de tête, les étouffemens causés par des métastases

goutteuses, rhumatismales, hémorrhoïdales, menstruelles, quelques palpitations nerveuses, etc.

Douches.

La douche est une colonne d'eau, d'un diamètre indéterminé, qui frappe avec plus ou moins de force et de vîtesse, certaines parties du corps, et quelquefois le corps entier.

L'appareil destiné à son administration, consiste dans un réservoir élevé de quinze à vingt pieds, et dont le fond donne naissance à un tuyau, terminé par un robinet ou un ajustage, dont la dimension varie de cinq à douze lignes; le malade qui en fait usage doit exécuter divers mouvemens pour présenter successivement les endroits qu'il veut doucher; s'il ne peut ou ne veut se mouvoir, alors on adopte au tuyau de cuivre un second tuyau en cuir, qui est dirigé par un garçon baigneur ou une baigneuse, suivant les sexes.

La douche, qui n'est autre chose que l'affusion des anciens, mais singulièrement perfectionnée, se divise en descendante et ascendante.

Douche descendante.

La douche descendante prend ce nom quand elle tombe verticalement, et celui de latérale, quand elle est dirigée horizontalement ; elles sont employées pour la très-grande partie des habitudes du corps.

Pour que la douche produise un bon effet, il faut bien affermir, et empêcher la vacillation de la partie que l'on soumet à cette épreuve ; si on la dirige sur l'abdomen, il faut être couché sur une paillasse, la tête un peu élevée, les jambes fléchies, les bras pendants, de manière à ce que les muscles du ventre soient dans un état de relâchement ; si elle tombe sur les lombes, il faut être couché sur le ventre ; sur la nuque, s'agenouiller et appuyer sa tête sur ses mains ; sur la tête, se tenir d'abord droit et ensuite assis : cette dernière position est très-bonne quand on la reçoit sur les mains, les épaules, les genoux et les pieds.

La température des douches varie d'après les indications, depuis 25 jusqu'à 40 degrés ; leur durée est ordinairement de 15 à 30 minutes, suivant le nombre des parties que l'on veut doucher ; *Martinet* la faisait prendre

quelquefois à *Plombières* une heure et demie. Cette méthode peut avoir de graves inconvéniens ; il faut bien se garder aussi de la diriger sur des parties susceptibles d'inflammation : elle pourrait y amener une irritation funeste. Quelques médecins la font administrer avant le bain ; cette manière ne me paraît pas la meilleure : l'expérience m'a appris que si le corps a été assoupli par quelques heures du bain, il est plus susceptible de recevoir les impressions de l'eau, et l'effet médical est plus certain et plus marqué : cependant dans quelques cas de névroses, il est plus utile de commencer par la douche, et terminer par le bain, qui calme l'irritation ou l'ébranlement qu'elle aurait pu produire sur le système nerveux.

La douche remplit ici, du moins en grande partie, l'effet de l'étuve ; elle augmente comme elle la sensibilité et l'irritabilité, produit une excitation organique, d'abord locale et ensuite générale, sur toute l'habitude du corps, developpe la tonicité des agens excrétoires et sécrétoires, tels que les systèmes cutané, lymphatique, vasculaire et urinaire.

Elle doit spécialement fixer l'attention du

médecin, dans la plupart des maladies qui sont traitées par l'action des eaux minérales; car elle a une très-grande influence pour décider des crises favorables, et éliminer les principes morbifiques.

La douche est toujours précédée de quatre à cinq bains; beaucoup de malades font des fautes graves à cet égard, quand ils veulent aller trop vîte; il n'est pas prudent de la prendre le soir; cette épreuve pourrait causer des douleurs de tête, et par suite l'apoplexie et la paralysie.

Douche ascendante.

Dans la douche ascendante, l'eau descend à la même hauteur que dans la douche descendante, le long d'un canal de forme conique, pour remonter moyennant la courbure de l'extrémité inférieure du tuyau, en forme de jet, dont la force est proportionnée à la hauteur d'où part l'eau, et au diamètre de la canule de laquelle s'échappe le jet ascendant; cette douche s'applique ordinairement au rectum, au periné, au vagin et aux yeux : le tuyau conducteur est terminé par un ajustage, dont l'extrémité présente une ou plusieurs ouvertures, suivant les par-

ties sur lesquelles on la dirige ; le malade assis sur une chaise percée, peut s'introduire facilement l'ajustage dans le rectum ou le vagin, ou il s'en tient à une très-petite distance ; alors la colonne du liquide surmonte, par la force de son ascension, les obstacles que les parties lui opposent ; si c'est au rectum, l'anus résiste d'abord par la contraction de son sphincter ; mais bientôt il cède et s'ouvre à la colonne d'eau qui le presse vivement, le parcourt ainsi que les autres intestins, et chasse les matières contenues ; il se fait une alternative d'efforts, dans laquelle, tantôt la colonne du liquide, tantôt les contractions expulsives se surmontent mutuellement : cette douche était inconnue avant moi à Néris, et j'ai singulièrement lieu de m'applaudir de cette innovation : son effet stimulant, résolutif et détersif se manifeste heureusement dans plusieurs affections de l'intestin rectum, dans les engorgemens du col de l'utérus, les relâchemens du vagin et parties adjacentes, les *fluor albus*, la chlorose, les suppressions menstruelles et hémorrhoïdales, et les difficultés de la périodicité ; sa température doit être modérée, dans la crainte de porter de l'irri-

tation sur des parties excessivement nerveuses ; on peut la prendre plusieurs fois par jour, et sa durée doit être de quinze à vingt minutes.

Durée de Saisons.

La durée des saisons est ordinairement de vingt à vingt-cinq jours. Ce laps de temps consacré par l'usage est presque toujours insuffisant ; il faut se baigner pendant le temps nécessaire pour la guérison, ou du moins pour une amélioration marquée. J'ai vu souvent des malades qui devaient les bienfaits des eaux à leur constance et à leur docilité à mes avis, et ils ne les éprouvaient qu'à la seconde, la troisième, et quelquefois la quatrième saison. Que de cures inespérées ne devons-nous pas à l'excitation lente et modérée des eaux minérales ! Les signes de la santé ne sont pas toujours évidents, et l'action du remède est chronique comme la maladie. Cependant il n'est pas rare de voir leur activité se signaler rapidement par la guérison merveilleuse d'une foule d'infirmités, telles que fausses ankyloses, paralysies, rétractions tendineuses, névralgies aigues, etc., etc.

Ouverture des eaux de Néris.

Ces eaux s'ouvrent le 20 mai, et se terminent le 20 octobre, ce qui forme cinq saisons distinctives d'un mois. Elles sont aussi bonnes les unes que les autres; la douceur du climat permet de les prolonger jusqu'à l'époque ci-dessus indiquée. On craignait autrefois de se baigner pendant la canicule; mais heureusement, ce mot, vieil enfant du préjugé, n'a plus aujourd'hui d'influence que sur le corps et l'esprit des ignorants.

Peut-on se baigner l'hiver? Sans doute, cela se peut quand le besoin est urgent: nos bains sont utiles en tout temps et dans toutes les saisons. J'ai vu des malades venir à Néris au mois de janvier, prendre les bains et douches tous les jours, avec beaucoup de succès: il faut seulement, dans ces cas-là, redoubler de soins pour éviter l'impression du froid. Si j'étais consulté par des malades atteints de paralysies récentes, de névralgies, de sciatiques, etc. je n'hésiterais pas à les diriger sur l'établissement thermal le plus voisin, plutôt que de les martyriser inutilement par des vésicatoires, des scarifications, des sétons, des moxas, en attendant la belle saison.

Hygiène des baigneurs.

Air.

Les précautions à prendre pendant l'usage des eaux relativement aux différentes qualités de l'air et ses diverses influences sont plus importantes qu'on ne le pense. Cet agent frappe sans cesse des corps abreuvés d'humidité, et influe beaucoup sur la transpiration, but essentiel que se propose le médecin dans un grand nombre de maladies chroniques : aussi les baigneurs doivent-ils éviter avec soin l'air trop chaud, froid et humide, surtout à la sortie des bains et douches, et à la suite des promenades. Ils préserveront aussi de cet agent, les pieds, les bras et la poitrine, et auront soin de se vêtir chaudement.

Alimens et Boissons.

Il n'est pas prudent de manger dans le bain, surtout après avoir bu les eaux. Cette méthode pourrait devenir dangereuse : les malades ne doivent pas se nourrir de la même manière que ceux qui jouissent d'une bonne santé. En général, on se livre trop aux délices de la bonne chère; cette intempé-

rance de la table ne s'accorde guère avec le régime des eaux, et empêche souvent leur action dans les névrôses de l'estomac. On ne saurait trop éviter l'abus des liqueurs fermentées, les crudités, la pâtisserie, et les alimens trop épicés.

Sommeil.

La durée du sommeil est déterminée, d'après l'âge, le sexe, et la constitution du malade. Elle ne doit pas excéder huit à neuf heures. — Les personnes faibles doivent dormir plus long-temps que celles qui sont fortes. — Ce laps de temps est plus que suffisant pour activer l'insensible transpiration, procurer une digestion facile, et relever l'énergie des forces vitales. — Le sommeil est toujours utile, mais doit être de peu de durée après les bains et douches. Il est nuisible à l'issue du dîner, surtout si l'on fait usage des eaux de *Vichy*. Il sera toujours doux et paisible, si l'on soupe peu, si l'on évite les veilles prolongées, l'abus des jeux de hasard et de l'amour.

Affections de l'Ame.

Les affections de l'âme ont de si grands

rapports avec les affections physiques, qu'elles fournissent des indications précieuses dans la thérapeutique des maladies. Les immortels écrits des professeurs *Cabanis*, *Dumas*, et du docteur *Louyer-Villermay*, nous apprennent le rôle important qu'elles jouent, comme causes prédisposantes et occasionnelles dans presque toutes les maladies, surtout dans les affections chroniques. Elles ébranlent à la fois le système moral et physique, altèrent plus ou moins profondément les puissances de la vie, en changent l'ordre et la distribution, déterminent d'une manière singulière les mouvemens organiques vers les parties extérieures et les parties intérieures du corps; elles exercent une action spéciale sur divers organes et leurs systêmes respectifs, elles opèrent un changement notable dans le tissu des solides, et dans le mélange des fluides; enfin elles produisent une étonnante variation dans la marche des maladies, soit qu'elles accélèrent, soit qu'elles retardent la succession de leurs phénomènes.

On ne saurait employer trop de moyens pour combattre leurs funestes effets, et modérer leur influence. Les secours moraux qu'une profonde connaissance du cœur hu-

main peut suggérer sont les plus importants. C'est ici que le médecin a besoin d'employer le pouvoir de la confiance, le langage de la sensibilité, la force du caractère, le talent de la persuasion, l'art enfin de faire naître et de ménager convenablement les impressions.

Il est bien essentiel, dit *Marquard*, de tenir le physique et le moral dans un état de tranquillité parfaite, quand on fait usage des bains. Les personnes atteintes d'hypocondrie, de vapeurs, dont le système nerveux est facile à émouvoir, doivent bannir pendant l'usage des eaux, toutes idées tristes et affligeantes, et se dissiper par des lectures agréables, les jeux de société, les divers exercices, et une communication franche et facile avec les personnes qui les entourent et qui y sont pour le même objet.

Gymnastique médicinale

C'est dans les temps reculés où fleurissaient les gymnases, où les forces musculaires obtenaient de grands honneurs, où les exercices du corps entraient comme partie essentielle de l'éducation de la jeunesse, qu'il faut reporter son attention, pour retrouver l'origine

de la gymnastique médicinale ; c'est cette époq e qu'*Hippocrate* signalait d'une manière si brillante dans l'histoire de l'art de guérir. D'après son rapport, ceux d'*Homère* et de *Platon*, les *Grecs*, les *Athéniens*, les *Lacédémoniens* faisaient un très-grand usage des gymnases, et les avaient consacrés à *Apollon*. Ces exercices passèrent de la Grèce à Rome et y jouirent d'une grande célébrité, d'après *Gallien*, *Mercurialis*, *Pline*, *Avicène* et autres. Tous ces divers auteurs s'accordent à dire que la diététique en faisait habilement son profit, et que ceux qui s'exerçaient beaucoup devenaient robustes, et jouissaient d'une bonne santé. Les indispositions morbifiques se dissipaient à vue d'œil au milieu des mouvemens et de l'agitation que ces jeux exigeaient. Ils remarquaient aussi que leur fréquentation abrégeait singulièrement les convalescences, et relevait promptement les forces organiques.

Bientôt, les gymnases et les thermes disparurent avec la puissance colossale des Romains. Les ténèbres engloutirent pendant des siècles toutes les idées de grandeur et de gloire, et l'usage de ces jeux si recherchés autrefois n'a pu malheureusement trouver de

partisans parmi les nations policées de l'Europe.

Depuis *Hippocrate* jusqu'à nos jours, la thérapeutique n'a eu pour gymnase médicinale que les résultats du mouvement, qui sont : la marche, la danse, la course, le saut, la chasse, les jeux de paume, de billard, la déclamation, la natation et la gestation à cheval et en voiture.

Sydenham, *Baglivi*, *Hoffman*, *Platner* et autres ont singulièrement recommandé ces exercices dans le traitement des maladies chroniques, et loin de les considérer comme de simples auxiliaires, ils leur accordaient une place distinguée parmi les grands moyens de l'art de guérir.

A l'instant où je déplore la perte des gymnases, et où je forme les vœux les plus sincères pour les voir reparaître parmi nous, l'article suivant, extrait du *Constitutionel*, semble nous assurer qu'ils reprendront faveur parmi nous, et qu'ils seront protégés par le Gouvernement : « M. *Amoros* a enfin vaincu les préjugés qui se sont opposés jusqu'à ce jour à la nationalisation des gymnases; le Ministre de la Guerre vient de faire établir un très-beau gymnase normal

» dans lequel les militaires de tous les corps » viennent prendre les instructions de M. *Amo-* » *ros*, et les faire répéter à leurs camarades. » Le Ministre de l'Intérieur a aussi favorisé ces » divers exercices, en permettant aux élèves » des lycées d'aller deux fois par semaine pren- » dre les leçons de cet estimable philantrope. »

Le docteur *Londe* vient de faire imprimer un ouvrage dans lequel il considère les gymnases sous le rapport médical. Cet écrit brille par des principes de philosophie éclairés, et des conseils utiles pour toutes les classes de la société. Espérons que son exemple sera imité, et rappelons ces moyens, aujourd'hui si négligés, que les Anciens connaissaient si bien, et qu'ils savaient employer avec tant de succès, ou comme prophylactiques, ou curatifs. Répétons sans cesse aux antagonistes de cette méthode, que les nations chez lesquelles elle formait une partie essentielle de l'éducation publique, se signalèrent par leur courage, leurs conceptions hardies, les vertus les plus austères et la santé la plus parfaite.

Le docteur *Des Genettes*, philosophe sensé et philantrope profond, avait formé le même vœu que nous, lorsqu'il donna, il y a près de trente ans, sa belle analyse du système ab-

sorbant ou lymphatique. Puissent ses désirs et les miens être exaucés ! ! ! L'humanité et la morale politique y gagneront singulièrement.

La gymnastique médicinale des eaux se borne à la promenade, la danse, les jeux de billard, la musique, et les divers genres de gestation. On pourra y joindre par la suite la natation dans les thermes : c'était un des grands moyens de salubrité publique adoptés par les Anciens : l'action continuelle, soutenue et modérée du système musculaire dans ces divers exercices, excite celle de tous les appareils organiques, et dissipe leur état d'inertie et de langueur ; aussi seconde-t-elle merveilleusement l'activité de nos eaux dans les affections de peau, les embarras des viscères abdominaux et génitaux, les écoulemens muqueux, etc. etc. ; dans ces diverses maladies, les tissus vivants sont relâchés, toutes les fonctions de la vie s'exécutent d'une manière indolente : aussi ai-je le soin d'ordonner le plus d'exercice possible, afin que ses effets permanents réagissent avec plus d'activité sur la circulation, la respiration et l'absorption, etc. etc. ; et que son influence seconde celle de la boisson, des aliments, des

médicamens, etc. Ce concours de causes parvient à changer la complexion morbifique du corps, et à régénérer, en quelque sorte, l'économie animale. Les affections nerveuses et les sensations participent aussi à l'activité soutenue de tout l'appareil musculaire; le systême nerveux devient plus fort et moins sujet aux irrégularités qui déterminent des accidens spasmodiques; les idées sont plus claires, plus douces et plus faciles; mais il ne faut pas porter trop loin le goût de ces divers exercices. Si les mouvemens musculaires sont trop vivement et trop long-temps continués, ils susciteront dans l'économie animale un état d'agitation qui ne tarderait pas à pervertir les principes d'assimilation, et à détériorer profondément tout le systême morbide.

Repos.

L'inaction prolongée relâche le tissu des muscles, énerve leur tonicité et leur force contractile. Le repos rend indolent et débile: *Homines inexercitati ab omni labore lascentur.* Hipp.

L'acte de la digestion est plus lent et plus difficile, la circulation s'opère avec moins

d'activité, la chaleur animale éprouve une diminution marquée, les mouvemens mécaniques du système pulmonaire sont moins rapides, les appareils secrétoires, excrétoires et absorbans, etc., tombent dans l'inertie, le système nerveux est dans un état d'engourdissement : *Otium corpus imbecillum reddit.* Hipp.

Il résulte donc d'une vie inactive des bouffissures, pâleurs, prédispositions au scorbut, aux scrophules, aux hydropisies, et à la grande série des affections cachétiques.

Purgation.

Autrefois l'on avait l'habitude de purger les malades avant et après l'usage des eaux ; cette méthode perturbatrice est heureusement tombée en désuétude : il faut purger quand il y a indication. Quelquefois, après avoir pris une certaine quantité de bains et de douches, la langue devient sale, l'appétit disparaît et les nausées, le matin, se font sentir ; alors on fait disparaître ces malaises par un minoratif ou une limonade anglaise.

Le médecin doit s'empresser de chercher à favoriser l'action des eaux par les remèdes

indiqués, soit dans les affections de peau, scrophuleuses, syphilitiques ou autres. J'ai observé qu'ils agissent plus rapidement, et terminent plus promptement la cure de la maladie.

Les préceptes hygiéniques que je viens de tracer ici ne doivent être considérés que comme des règles générales et qui sont rarement bien observées : c'est donc au malade qui est confiant et résigné, à être docile et à se priver de tout ce qui peut lui être nuisible. Il faut en général user de tout et n'abuser de rien.

TROISIEME PARTIE.

Maladies chroniques dans lesquelles les Eaux minérales de Néris sont le plus généralement employées.

L'étude des maladies chroniques, immense dans ses détails, inépuisable en observations et en combinaisons toujours nouvelles, embrasse tout ce que la médecine offre de plus élevé et de plus difficile.

Les Anciens nous ont laissé peu de choses sur cette classe de maladies, s'il faut en juger par les écrits d'*Hippocrate ;* cela tient sans doute à ce qu'elles étaient plus rares à cette époque que de nos jours ; le fanatisme religieux ou une confiance aveugle pour quelques puissances de la terre, qui, en s'attribuant le privilège de guérir certaines maladies, semblaient interdire aux gens de l'art les facultés de les étudier avec soin, les arts sédentaires, le vice des procédés thérapeutiques, etc., sont, sans doute, les motifs les plus vraisemblables qui nous ont privés de données positives sur cette nombreuse série de maladies.

Il était réservé à *Thémison*, chef de la secte des méthodistes, de poser les premiers fondemens de la science des maladies chroniques. Il forma deux grandes divisions de toutes les affections morbides, et dissipa la confusion et l'obscurité dont elles étaient enveloppées.

Ses successeurs *Thessalus*, *Soranus*, *Gallien*, *Cœlius Aurelianus*, etc. etc., marchèrent avec succès sur ses traces.

Parmi les modernes, *Baillou* mérita, à juste titre, le premier rang : ses écrits se distinguent par l'ordre et la précision qu'il a ap-

portés dans ce genre d'affections ; *Sydenham* chercha à les éclairer de son esprit observateur. Il fut imité avec un rare bonheur par les *Rivière*, *Stahl*, *Hoffman*, *Boërhaave*, *Cheynes*, *Baglivi*, *Morton*, *Sauvages*, *Cullen*, *Selle*, *Lorry*, *Thomas Reid*, *Dehaen*, *Bordeu*, *Barthès*, *Frank*, etc. etc. ; et parmi nos contemporains, *Huffland*, *Swediaur*, *Corvisart*, *Pinel*, les célèbres professeurs *Baumes* et *Dumas*.

Ce dernier, qu'une mort prématurée a enlevé aux sciences dont il était l'ornement, armé du flambeau de l'observation, de l'expérience et de l'analyse, doué des plus heureuses conceptions, rassembla tous les matériaux épars dans les divers ouvrages précités, coordonna les faits, étudia et embrassa avec soin tous les phénomènes qui constituent chaque maladie en particulier, et qui lui appartiennent essentiellement, rapporta chaque ordre de ces mêmes phénomènes à celui des systêmes organiques dont il caractérise particulièrement l'affection, et fonda un nouveau corps de doctrine, digne, sous tous les rapports, du siècle qui le vit naître.

Division des Maladies.

Toutes les maladies auxquelles la malheureuse espèce humaine est en proie, se divisent en deux grandes classes ; l'une aiguë et l'autre chronique, et diffèrent par la marche de leurs symptômes, l'activité de leur développement, et l'altération plus ou moins étendue qu'elles établissent dans la constitution.

Les maladies aiguës sont caractérisées par une action vive, forte, soutenue et générale dans toutes les puissances de la vie ; intensité dans la réaction de ces mêmes puissances ; marche prompte, rapide dans les symptômes et leur terminaison, accompagnée d'une multitude de phénomènes plus ou moins dangereux, variant à l'infini, ayant la fièvre pour caractère dominant, offrant presque toujours une affection générale de tout le système qui domine sur les affections locales, se développant plus fréquemment et en plus grand nombre que les maladies chroniques.

Ces dernières se manifestent en général par une action faible, lente, interrompue dans le développement des symptômes, la constance et la forme dans celui des phénomènes, l'altération de la sensibilité, atonie générale ou

particulière s'opposant à toute réaction vitale. Si, par fois, cette dernière a lieu, elle arrive si lentement, que les malades désespèrent souvent d'éprouver des révolutions brusques et salutaires; absence de fièvre, ou, si elle existe, elle prend un type obscur et intermittent. Ces maladies s'accompagnent de dérangemens partiels, soit des fonctions nutritives, de la respiration, de la circulation, soit de troubles dans les sécrétions et les excrétions, laissant sur le visage et la peau une empreinte qui leur est propre, exerçant une influence active sur les organes intellectuels, se liant immédiatement aux affections locales, et n'intéressant que secondairement le système entier de la constitution.

Souvent ces deux ordres de maladies offrent entre eux des analogies, et des connexions dans leurs phénomènes généraux; souvent aussi elles se succèdent les unes aux autres.

Ainsi donc, comme je l'ai annoncé plus haut, la connaissance des maladies chroniques est singulièrement féconde en observations et en combinaisons toujours nouvelles. Elle demande un œil constamment observateur, et formé par la clinique journalière

des hôpitaux : surtout s'il veut se rendre raison de la marche, des périodes, des éléments, des causes prédisposantes et occasionnelles, et des diverses terminaisons de ces affections.

Leur thérapeutique n'offre pas moins de difficultés : dans les belles époques de la médecine grecque, on les abandonnait au pouvoir de la nature, ou à quelques coutumes bannales et empiriques sur le choix de l'air, le changement des lieux, l'exercice, le régime, etc. etc.

Gallien les soumit à deux méthodes générales, l'une rationelle et l'autre empirique ; *Stahl* adopta la méthode dogmatique et empirique ; l'illustre *Barthès* fonda sa classification sur les méthodes naturelle, analytique et empirique ; le professeur *Dumas* en forma trois nouvelles : la première a pour but les mouvements naturels et les déterminations spontanées qui arrivent dans les maladies chroniques ; la seconde, les différentes affections élémentaires déterminées et connues qui produisent les maladies ; la troisième enfin embrasse l'ensemble des affections, soit connues, soit inconnues, qui en établit absolument la constitution et la forme.

En général, le but des meilleures méthodes

est de favoriser directement ou indirectement les révolutions et les crises salutaires que la nature excite dans ce genre de maladie. Le médecin doit donc, dans ces circonstances, se borner à être son véritable interprète, soutenir les déterminations spontanées, susceptibles de favoriser leurs solutions ; si ces moyens ne réussissent pas, il devra insister sur tous ceux capables d'amener un changement notable dans l'état présent de la maladie.

Après la clinique des hôpitaux, celle des eaux minérales me paraît le plus convenable pour arriver aux indications que nous avons signalées plus haut : c'est aussi la marche que j'ai suivie dans la rédaction des diverses affections chroniques qui forment le principal objet de cet ouvrage : après avoir longtemps observé celles qui cédaient à l'usage de nos eaux, et pour les relater avec ordre et précision, j'ai cru devoir adopter la classification nosographique du professeur *Pinel*, comme étant la plus généralement connue et adoptée par les écrivains et praticiens modernes.

CHAPITRE PREMIER.

Phlegmasies chroniques cutanées.

Considérations générales.

On ne saurait décrire aujourd'hui, a dit M. *Pinel* et les médecins qui sont venus après lui, les maladies de peau, sans avoir recours aux recherches et observations faites par le docteur *Alibert*, dans l'hôpital St.-Louis, l'un des plus considérables de la Capitale, généralement destiné à leur traitement.

L'ouvrage remarquable qu'il a publié sur ces affections, se distingue par un luxe typographique qui l'assimile, pour l'exécution, à ce que les beaux arts et la littérature peuvent offrir de plus régulier et de plus magnifique : à cet avantage se joignent l'exactitude et la nouveauté des faits, l'ensemble et la succession des symptômes qu'elles présentent chacune en particulier, et leur traitement méthodique.

Quelle patience judicieuse n'a-t-il pas fallu à cet habile médecin, pour saisir et apprécier

l'inconcevable variété des dégradations dont les tégumens sont susceptibles ! Tantôt c'est l'épiderme seul qui s'altère, et se résout en une substance farineuse, ou se détache en petites exfoliations furfuracées, semblables aux *lichens*, aux mousses parasites qui couronnent l'écorce des vieux chênes ; tantôt ce sont des lames écailleuses, plus ou moins étendues, plus ou moins épaisses, dures, irrégulières ; tantôt cette même membrane est parsemée d'éruptions papuleuses ou pustuleuses, miliaires ou perlées, vésiculaires, ou phlycténoïdes : quelquefois c'est simplement le système dermoïde qui se décolore sans s'élever au-dessus de son niveau, et qui nous montre tour à tour des taches rouges, brunes, noires, jaunes, livides ou verdâtres ; mais plus souvent ces maladies cutanées laissent transsuder une matière ichoreuse ou purulente qui se concrète en une masse croûteuse, pour tomber, renaître et retomber encore : ces croûtes, dont la figure varie à l'infini, représentent des cercles, des lozanges, des prismes, des cylindres, des tubercules ou des mamelons proéminents, qui simulent les sucs lapidifiques crystallisés.

Dans quelques circonstances, la peau se détériore au point qu'elle ressemble à celle des quadrupèdes ; d'autres fois elle s'élève en tumeurs circonscrites, qui ont l'aspect de fruits.

En examinant la série innombrable des phénomènes qu'elles exercent sur le système dermoïde, ce n'est pas sans étonnement qu'on voit la diversité de leur marche, le type de leurs paroxysmes, la durée de leurs phases, le mode de leur invasion et celui de leur issue : les unes attaquent tous les âges, les autres une époque déterminée de la vie : certaines dégradent la surface entière du corps humain, ou n'attaquent que quelques organes ; plusieurs ne paraissent qu'une fois, et d'autres menacent sans cesse notre existence. On en voit qui se manifestent avec des démangeaisons violentes, et souvent intolérables ; il en est aussi qui n'excitent pas le plus léger prurit, leur maturation présente les mêmes contrastes ; en général elles ne sont point accompagnées de fièvre, et suivent une marche chronique. Des caractères si frappants, si variés, constituent autant d'espèces de maladies cutanées, qui ont fixé l'attention de ce célèbre pathologiste, qui les a sou-

mises à une méthode de classification admirable dans son ensemble, et qu'on peut voir dans son immortel ouvrage.

Teigne.

La variété des formes de cette éruption, la multiplicité des dénominations qu'on lui a données, la distribution arbitraire à laquelle les nosologistes l'ont soumise, ont jeté une grande obscurité sur ce genre d'affection. *Guy-de-Chauliac*, *Sauvages*, *Vogel*, *Cullen*, *Murray*, *Malpighi*, *Duncan*, *Franck*, ont beaucoup écrit sur cette maladie; mais ils nous ont laissé dans l'incertitude sur son origine, sa cause occasionelle, et son traitement. Le docteur *Alibert* a fait cesser la vacillation des opinions à cet égard; il a tracé le caractère des différentes formes qu'elle peut présenter : il en établit cinq espèces auxquelles il donne les noms suivants : la teigne faveuse (favus), la teigne granulée (teigne rugueuse), la furfuracée (porrigo), la muqueuse (teigne de la face), et la teigne amiantacée.

Description générale.

Cette maladie affecte ordinairement les en-

fans, rarement les adultes; elle accompagne souvent les scrophules et la syphilis; elle n'est pas contagieuse, on croit qu'elle peut être héréditaire.

Son éruption est précédée d'un prurit plus ou moins violent, de chaleur, rougeur, gonflement du derme chevelu, tuméfaction des glandes lymphatiques du col et de l'occiput, accompagnée de céphalalgie. Le prurit augmente successivement, on découvre entre les cheveux des pustules ou des vésicules entourées d'une aréole rouge. Quelquefois on n'aperçoit aucune trace d'ulcération; mais on croit voir des petits canaux dilatés, ou les conduits de plusieurs follicules glanduleux, d'où s'échappe lentement une humeur visqueuse et rougeâtre; d'autres fois il se forme des tumeurs circonscrites, pisiformes ou coniques, assez dures à leur base, ayant aussi leur sommet dur et blanchâtre, lequel contient une humeur flavescente : si cette liqueur se répand au dehors, aussitôt les cheveux en sont inondés, elle les agglutine les uns aux autres; elle se succède et se chasse, pour ainsi dire, réciproquement, ce qui donne naissance à une multitude de couches croûteuses ou squammeuses, qui don-

nent à la tête un aspect hideux. Cette sanie putride attaque la peau, ronge les cheveux, consume le tissu voisin, et menace jusqu'à la substance osseuse du crâne : quelques malades sont en proie à des douleurs nocturnes et atroces ; quelques autres tombent dans une maigreur funeste qui arrête les progrès de leur accroissement. C'est sur-tout lorsque la teigne s'est manifestée dès la naissance, et qu'on a négligé les moyens curatifs, que ses ravages sont épouvantables; les désordres les plus affreux surviennent, le derme chevelu, l'occiput, le col, les épaules, les aisselles, les oreilles, les paupières ne forment qu'un seul abcès aussi monstrueux que dégoûtant et fétide ; l'esprit n'est susceptible d'aucun effort intellectuel, le corps n'est propre à aucun exercice physique : souvent le développement des organes de la puberté est retardé.

Teigne furfuracée.

Caractère générique : légère desquamation de l'épiderme, suintement d'une humeur qui se dessèche en écailles furfuracées, et en une matière pulvérulente non adhérente.

Observation.

M.lle S. . . . . , âgée de douze ans , d'une constitution scrophuleuse , jolie de figure , d'une intelligence bornée , née de parens sains , était atteinte depuis l'âge de cinq à six ans , d'une humeur visqueuse et ichoreuse qui suintait du tissu réticulaire , s'attachait à ses cheveux, et se desséchait sous forme d'écailles , dont les couches s'épaississaient par superposition : leur couleur était blanchâtre à l'extérieur ; quand elle quittait sa coîffe le matin , il tombait une grande quantité de cette desquammation qui ressemblait à de la farine grossière : la peau était lisse , rosée , et semblait dénuée d'épiderme ; les fonctions se faisaient mal , la tête était lourde et douloureuse , l'amaigrissement assez fort : elle avait subi quelques traitemens , dans lesquels on avait employé les frictions mercurielles , les cautères , les vésicatoires , la ciguë , etc. Tous ces remèdes furent administrés sans succès : on la conduisit à Néris à la fin d'août 1816 ; je la soumis à un régime doux et dépuratif ; j'employai quelques pilules de ciguë , je fis faire des lotions et des cataplasmes , la nuit , de cette même plante ,

des purgatifs répétés tous les dix jours, j'ordonnai une grande propreté, la tonsure des cheveux, des bains de vapeurs sulfureuses, des bains sulfureux à 32 degrés, des bains minéraux simples, et des douches sulfureuses sur la tête : tel est le traitement que j'ai suivi pendant deux ans, et dont j'ai obtenu le succès le plus complet. (J'observerai que dans l'intervalle de ces deux années, cette demoiselle prit à Néris trois saisons de trente et quelques jours, et qu'elle a suivi avec le plus grand soin, chez elle, le régime que je lui avais indiqué.) Les cheveux sont revenus très-abondans, longs et beaux ; la tête est on ne peut pas plus nette ; toutes les douleurs ont disparu, la menstruation s'est faite parfaitement : aujourd'hui, mère de famille depuis huit mois, elle est aussi fraîche que jolie.

Dartres.

Les pathologistes décrivent sous le nom général de dartres, des phlegmasies cutanées, affectant ordinairement une marche chronique, et présentant une multitude de formes variées.

Leur éruption se manifeste par une grande

quantité de petits boutons rouges, réunis ou séparés, accompagnés d'un sentiment de tension très-incommode, et d'un prurit plus ou moins violent.

Bientôt il s'exhale de ces boutons une humeur ichoreuse, se convertissant en écailles farineuses, ou en larges exfoliations épidermoïdes, ou en croûtes épaisses qui couvrent le siége du mal, et corrodent souvent les tégumens : d'autres fois ce sont des pustules qui s'élèvent et se maintiennent avec leur forme primitive jusqu'à leur entière dessication : tantôt ce sont des phlyctènes ou vésicules remplies d'un fluide séreux et transparent, qui naissent et s'éteignent avec la rapidité de l'érysipèle; il est enfin de ces affections dans lesquelles la peau rougit, se tuméfie et simule tous les phénomènes de l'érythème.

Les dartres se dessinent ordinairement par des plaques arrondies, des cercles réguliers, ovales, semi-lunaires, ou en chiffres bien imités : elles sont susceptibles d'attaquer toutes les parties du corps; cependant chaque espèce paraît avoir un siége d'élection particulier : ainsi la dartre furfuracée attaque de préférence le voisinage des articulations, la face externe des bras et des cuis-

ses ; la squammeuse s'établit au contraire, sur la face interne des extrémités supérieures et inférieures, dans le pli des coudes et des genoux, dans les oreilles, auprès du vagin ; en un mot sur les parties près desquelles il s'opère naturellement quelques suintemens ou quelques secrétions ; la dartre crustacée affectionne le tissu graisseux des joues ; la rongeante dévore les lèvres, les ailes et la cloison moyenne du nez ; la pustuleuse attaque ordinairement le front, le derrière des épaules ; enfin l'érythémoïde se fixe sur le dos des mains, le visage, la région sternale.

Ces sept espèces de dartres qui ont été parfaitement analysées par le docteur *Alibert*, et qui se divisent en plusieurs variétés, excitent sur la peau des démangeaisons très-variées, selon l'intensité de leurs effets, les époques et les progrès de leur accroissement. Ces démangeaisons sont très-modérées ou très-violentes, selon le siége de l'affection, et selon que les nerfs sont distribués en plus ou moins grande quantité dans la partie qui en est affectée ; ainsi dans la dartre furfuracée le prurit est presque nul, il est plus vif dans la dartre squammeuse et la pustuleuse, parce-

que la peau est atteinte de plusieurs points particuliers d'inflammation, et que les téguments sont arrosés d'une matière ichoreuse et acrimonieuse ; il est plus obtus dans la dartre rongeante, parce que le siége de la maladie est plus profondément situé : le prurit vient, comme par accès, dans certaines saisons ou dans certains moments de la journée. Tantôt il n'y a qu'une seule partie du corps malade, et tantôt tout le système dermoïde est en proie à des cuissons dévorantes. Quelques malades ont la sensation d'un brasier qui les consume ; d'autres éprouvent des élancements semblables à ceux que produiraient des aiguilles enfoncées dans les chairs ; plusieurs se croyent tourmentés par des insectes; tandis que la surface des téguments est sujette à d'affreuses douleurs, le calme règne dans toutes les fonctions intérieures, qui s'exécutent avec une régularité extrême : aucune excrétion n'est troublée, hormis celle de l'exhalation. Les dartreux ont un appétit quelquefois insatiable, un violent penchant pour les plaisirs de Vénus.

La complication des dartres offre un champ vaste à l'observateur : la maladie vénérienne est une de celle qui les accompagne le plus

souvent, et leur communique des caractères particuliers, souvent difficiles à distinguer. Elles s'allient quelquefois à la diathèse scrophuleuse, et forment des zônes relevées dans leur bords par des végétations charnues, qui se couvrent d'une croûte verdâtre et se fixent le plus souvent sur le visage ; elles s'unissent souvent au scorbut, et se manifestent alors aux extrémités inférieures du corps ; la peau est d'un rouge foncé, et semée de teintes bleuâtres ; les écailles sont fines, luisantes et comme vernissées ; il s'y forme des croûtes qui sont tuberculeuses, d'une couleur noirâtre ou cendrée, et restent long-temps adhérentes à la surface du derme.

Indépendamment de toutes ces complications, d'autres circonstances peuvent influer sur leur nature : telles sont des couches laborieuses, une lactation brusquement interrompue, etc. Parmi les dartres vulgairement appellées laiteuses, il en est d'un très-mauvais caractère, qui surviennent quelquefois après la suppression des lochies : elles se manifestent par des douleurs poignantes dans l'intérieur de la tête, des tintemens d'oreilles insupportables.

En raison de la mobilité qui les caractérise,

elles peuvent se porter de l'extérieur à l'intérieur ; leur disparution trop rapide peut entraîner de graves désordres, soit qu'elles agissent par leur présence immédiate sur les viscères, soit, comme l'a très-bien dit *Bichat*, que par sympathie, les forces vitales de ceux - ci s'exhalent. N'est-ce pas à la sympathie, continue-t-il, qui existe entre la peau et les organes de la génération qu'il faut attribuer la grande propension qu'ont les dartreux aux plaisirs vénériens ?

La répercussion des dartres a bien souvent donné lieu à la phthisie pulmonaire, à l'ulcération de la matrice, à des abcès au foie, à des hydropisies, des vomissements, des dévoiements chroniques, des flueurs blanches, ou des blennorrhagies rebelles.

Beaucoup de personnes considèrent les dartres comme des affections légères et de peu d'importance ; mais combien ne voit-on pas de dartreux languir, tomber dans l'amaigrissement et le marasme, atteints d'une toux importune, d'une expectoration d'un mucus épais et fétide, ou d'une suffocation qui les enlève à la vie ?

Les causes des dartres sont peu connues : on sait qu'elles sont endémiques dans les

climats chauds : l'usage habituel des aliments épicés, une mauvaise nourriture, l'habitation des lieux bas et humides, l'extrême sensibilité de la peau, la malpropreté, la diminution ou l'irrégularité de la transpiration insensible et des menstrues, la suppression du flux hémorrhoïdal, l'habitude de la masturbation, peuvent procurer ces maladies.

Plusieurs médecins célèbres pensent qu'elles sont à la fois transmissibles et contagieuses, qu'une femme peut communiquer des dartres à l'enfant qu'elle allaite, ou les contracter s'il en est atteint, et qu'un individu dartreux peut affecter celui qui coucherait avec lui.

Parmi les moyens proposés pour leur curation, les eaux thermales y prennent une place distinguée, et celles de Néris dont la propriété, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, est d'augmenter l'énergie vitale de la peau, l'action des émonctoires naturels, et d'occasionner des crises par les sueurs, les urines, etc., etc., ne sauraient être trop recommandées.

DARTRE FURFURACÉE.

Deuxième Observation.

M.r de . . . . , âgé de dix ans, d'une consti-

tution sanguine, ayant les cheveux roux, né de parents sains, était atteint depuis l'âge de cinq ans, d'une dartre furfuracée, qui était fixée sur la face externe du bras et de la cuisse du côté gauche, accompagnée d'exfoliations de l'épiderme, semblables à de la farine grossière. Toutes les autres fonctions se faisaient parfaitement. On essaya sans succès plusieurs remèdes de charlatans et de commères, la maladie ne fit qu'empirer; il vint dans cet état à Néris, au mois de juin 1817; je lui ordonnai pour tisanne une forte décoction de douce-amère, édulcorée avec le sirop du docteur *Larrey*, à la dose de trois verres par jour; les bains de vapeurs sulfureuses, d'après la méthode de M.r d'*Arcet*, les bains sulfureux élevés à la température de 31 dégrés, les douches sulfureuses, alternées avec les bains et douches d'eaux minérales, les pastilles soufrées à la dose de quatre par jour, les frictions de cérat soufré, furent la base de mon traitement, pendant deux saisons de 30 jours chaque, qui eurent le résultat le plus satisfaisant.

DARTRE SQUAMMEUSE HUMIDE.

Troisième observation.

Mme. *D.* âgée de 22 ans, d'une constitution bilioso-nerveuse, fut atteinte, plusieurs mois après son mariage, d'une éruption fixée à la partie supérieure et inférieure des cuisses et sur les bords des organes sexuels, accompagnée par fois d'une humeur ichoreuse et de démangeaisons insupportables. Mme *D.* ne sachant à quoi attribuer une affection si nouvelle, subit, d'après l'ordonnance de son médecin, un traitement mercuriel qui la jeta dans un état d'excitation nerveuse tel, qu'elle fut obligée de suspendre toute espèce de remèdes.

Elle vint dans cet état à Néris, au mois de juillet 1817. Je la préparai, par quelques bains tempérés, aux bains de vapeurs sulfureuses. Je fis diriger les douches ascendantes deux fois par jour sur toutes les parties malades, la tisanne de saponaire combinée avec le sirop de salsepareille, les frictions avec le cérat de Falk, les eaux du Puits de la Croix coupées avec le lait, à la dose de quatre à cinq verres tous les matins. Telle fut la méthode que j'em-

ployai pendant deux mois et demi, et qui produisit une amélioration notable.

Variété de la Dartre squammeuse.

Quatrième observation.

M. *G.*, âgé de 20 ans, d'une constitution délicate, était en proie, depuis deux ans, à des démangeaisons déchirantes sur toute la surface du corps, et se grattait jusqu'au sang. Cependant, il ne paraissait ni boutons ni éruptions dartreuses : la peau était toujours sèche, la transpiration nulle, la douleur était cuisante et quelquefois lancinante, suivait les variations de l'atmosphère, et se terminait par une exfoliation générale d'écailles. Quoique cette observation ne présentât pas tous les signes extérieurs des affections dartreuses, je n'ai pas craint de la mettre dans la même classe : le malade a subi le même traitement que ci-dessus ; au dix-huitième jour, le prurit avait disparu, la peau était devenue souple et moîte ; des sueurs abondantes s'établirent, et déterminèrent au bout d'un mois et demi, l'extinction générale de cette douloureuse affection.

Dartre crustacée.

Cinquième observation.

M. *H.*, âgé de 55 ans, était atteint depuis longtemps de dartres fixées sur la joue gauche, accompagnées d'un suintement croûteux, dont la couleur jaune ressemblait aux résines du pin; la douleur était par fois importune, et avait causé l'amaigrissement du malade, sans nuire toutefois aux fonctions de la digestion et de la respiration. Il avait vainement essayé plusieurs espèces d'onguents et des boissons variées. Fatigué de souffrir, et la maladie faisant des progrès, il vint me consulter au mois de juin 1818.

Je l'engageai à rester à Néris et à subir un traitement méthodique; ce qu'il fit. Les bains minéraux élevés à la température de 33 degrés, alternés avec les bains de vapeurs, les bains et douches sulfureuses en arrosoir, les applications de cérat de *Falk*, la décoction de salsepareille et de bardane édulcorée avec le sirop de cuisinier sans addition, trois purgations, tels ont été les moyens que j'ai employés pendant trois saisons, pour dissiper cette affection.

DARTRE PUSTULEUSE.

Sixième observation.

M. *D.*, âgé de 45 ans, d'un tempérament sanguin, avait été sujet à un flux hémorrhoïdal qui avait disparu à la suite d'une transpiration arrêtée dans une partie de chasse. Quelque temps après, il éprouva des mal-aises, des inquiétudes, des palpitations, des suffocations qui furent suivies de boutons prurigineux fixés sur le haut des deux joues : il s'échappait une humeur ichoreuse des pustules rapprochées; l'odeur était nauséabonde, la douleur vive; il s'en détachait de temps en temps des écailles; toutes les autres fonctions s'exécutaient avec une régularité extrême.

M. *D.* essaya inutilement plusieurs remèdes. Alarmé de sa position, il vint à Néris au mois de juillet 1816; il prit les bains chauds, l'eau thermale en boisson à haute dose; le matin à jeûn une tasse de petit-lait coupé, avec le suc de *Fumaria officinalis*; dans l'intervalle des repas, les pastilles souffrées; après le bain, l'application des linges fortement imprégnés de cérat souffré; au cinquième jour, les bains de vapeur alternés de jour à autre avec les bains et douches sulfureuses, la douche as-

cendante sur le perinée et le rectum ; au dixième jour les sueurs commencèrent à se manifester, la dartre à se déterger, les urines devinrent troubles et glaireuses ; au vingtième bain, le flux hémorrhoïdal reparut; alors amendement subit dans les palpitations et suffocations; la douleur fut moins vive, et la dessication se fit par degrés.

M. *D.* est parti au bout d'un mois dans un état de guérison presque parfait; mais l'impatience, si ordinaire aux dartreux, de retourner chez lui, l'emporta sur le désir que j'avais de lui faire continuer un plus long traitement.

Dartre érithémoide.

Septième observation.

M. *G.* âgé de 36 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, était atteint depuis quelques années d'une dartre fixée sur le *sternum*, qui se manifestait par des élevures rouges et enflammées, produites par le gonflement du système dermoïde. Elle excitait une démangeaison insupportable, se terminait lentement par une legère exfoliation, et se renouvelait au moindre excès. M. *G.* s'adressa à un charlatan qui lui donna un onguent pour se frotter;

mais la dartre, loin d'être guérie, fut répercutée : bientôt il éprouva des insomnies, la constipation, des pesanteurs dans les jambes, quelques suffocations et un mal-aise général. M. *G.* fit appeler un médecin qui ne tarda pas à découvrir la cause de sa maladie ; à l'aide de quelques moyens phamaceutiques et d'un vésicatoire sur le *sternum*, il parvint à rappeler la dartre extérieurement, et l'envoya à Néris.

J'ordonnai les bains du bassin alternés avec les bains de vapeurs, les bains et douches sulfureux, l'eau du *puits de la Croix* à haute dose à jeun ; dans les intervalles des repas, le soufre intérieurement, et la décoction de douce-amère fortement aiguisée avec le sirop antiscorbutique. Au quinzième jour, M. *G.* éprouva un mieux sensible : les sueurs devinrent très-copieuses, les urines sédimenteuses, et la terminaison de la maladie se fit au bout de six semaines par une grande exfoliation d'écailles.

Dartre syphilitique.

Huitième observation.

M. *D....*, âgé de 30 ans, lieutenant-colonel, d'un tempérament sanguin, fut atteint

à l'âge de 20 ans, de maladie vénérienne; il ébaucha, pendant ses travaux militaires, un grand nombre de traitemens anti-syphilitiques. L'occupation de l'armée de la Loire l'ayant amené à Néris, il me consulta sur sa santé : je le trouvai maigre, triste, et atteint de dartres qui couvraient tout le *scrotum* et l'intérieur des cuisses, accompagnées d'un prurit intolérable. M'étant assuré que cette incommodité était la suite de la syphilis, je lui fit subir pendant un mois le traitement suivant. bains du bassin alternés avec les bains et douches sulfureuses; douches ascendantes sur le scrotum et les parties environnantes; boisson thermale dans le bain à la dose de six verres; dans l'intervalle des repas, décoction de saponaire fortement aiguisée avec le sirop de cuisinier; une pilule de *Beloste* tous les matins à jeûn. Bientôt, la peau devint souple et lisse, une grande exfoliation d'écailles se faisait journellement à la suite de sueurs considérables; les urines se chargèrent de sédimens et de glaires, l'embonpoint et la gaîté reparurent à vue d'œil; M. *D.* quitta Néris très-bien rétabli.

DARTRE SCORBUTIQUE.

Neuvième observation.

M. *H.*, âgé de 36 ans, blond, d'une constitution légèrement scrophuleuse, à la suite de six années de captivité sur les pontons anglais, fut attaqué aux deux jambes de taches rougeâtres et écailleuses : la maigreur était générale, les gencives en assez mauvais état, les glandes du cou et des amygdales fortement engorgées, lassitude surtout le soir, insomnie et inquiétude générales ; telle était sa situation quand il vint à Néris au mois de juillet 1816. Je prescrivis le lait avec les antiscorbutiques, un régime doux et nourrissant, la distraction et l'exercice à pied, les bains sulfureux alternés avec les bains tempérés, quelques frictions mercurielles de jour à autre. Cette méthode produisit au bout de trois semaines le commencement de la disparution des taches ; bientôt le malade reprit ses forces et son embonpoint. Cinq semaines suffirent pour amener une cure complète : je l'engageai à retourner chez lui, à continuer le même traitement et le même régime. J'ai appris, depuis cette époque, qu'il n'y avait pas eu de récidive, graces à la docilité

qu'il avait mise à suivre l'avis que je lui avais donné.

Gale.

Cette maladie a fait l'objet des recherches d'une foule d'écrivains, depuis *Hyppocrate* jusqu'à ce jour. *Gallien* la faisait consister dans une humeur mélancolique, *Sylvius* dans un acide corrosif, *Vanhelmont* dans un ferment particulier, un grand nombre de médecins modernes dans l'acrimonie, la sérosité de la lymphe, etc. etc. En 1702, *Mouflet*, armé du flambeau de l'expérience, remonta à la vraie cause du prurit qu'éprouvent les galeux, et découvrit dans les pustules de la gale un insecte très-bien décrit dans son *theatrum insectorum*. *Linné* étudia cet insecte, et l'appela *Acarus scabiei*. Les travaux de MM. *Bosc*, *La Treille*, *Degéer*, *Duméril*, *Huzard*, *Galès*, qui ont parfaitement observé l'insecte de la gale, ne laissent plus de doute sur son étiologie, et prouvent évidemment que la démangeaison de la gale est due au *sarcopte*.

Voici la description que les entomologistes ont laissée de ce ciron : Il est très-petit, de forme un peu arrondie; sa tête n'est presque pas visible, la bouche et les pattes sont rous-

ses ou jaunâtres, le ventre est ovale, de couleur aqueuse, garni sur le dos d'une double ligne en croissant ou de deux lignes courbes brunes. Il fait sa demeure sous la peau humaine, où il cause la gale. Dès qu'il a produit une vésicule, il s'éloigne un peu en suivant les rides de la peau; il s'arrête de nouveau, et de là naît la démangeaison. Un observateur exercé peut le découvrir à l'œil nu sous l'épiderme, et il est facile de l'ôter avec une épingle. Quand on le place sur l'ongle, il ne se remue presque pas d'abord, mais si on le réchauffe avec l'haleine, il se met à courir avec une extrême vîtesse.

La therapeutique de cette maladie a fourni une foule de recettes plus ou moins dangereuses, et qui sont tombées en désuétude.

Toutes les préparations qu'on recommande ordinairement pour disposer à sa cure radicale sont inutiles et pernicieuses, car elles ne consistent en général qu'en des purgatifs plus ou moins fatiguants. On ne doit considérer la gale que comme un affection locale, et ne faire usage que des remèdes extérieurs. Ce n'est aussi qu'avec prudence qu'on doit chercher à la guérir lorsqu'elle est ancienne.

Les observations des docteurs *Alibert*, *Per-*

cy, *Dupuytren*, *Jadelot*, *Galès*, ont fixé d'une manière précise et rigoureuse la méthode à suivre dans le traitement de cette affection. Je l'ai toujours employée avec le plus grand succès à Néris : j'ai guéri plus de trois cents galeux par les bains de vapeurs sulfureuses alternés avec ceux de Néris, auxquels j'ajoute une quantité plus ou moins considérable de sulfure de potasse. Pendant le séjour de l'armée de la Loire dans nos parages, j'en fis l'essai sur une grande quantité de militaires, et quinze bains suffirent pour leur parfaite guérison.

Depuis cette époque, j'ai suivi le même mode de traitement pour tous les galeux que j'ai eu occasion de soigner, et toujours avec avantage.

Parmi le grand nombre des victimes de l'eau de *Mettemberg*, de l'onguent citrin, de la pommade oxygénée, j'ai vu des malades atteints de palpitations que l'on jugeait comme des anévrysmes ; d'autres en proie à des vomissemens chroniques considérés comme une affection du pylore. Plusieurs autres étaient atrophiés, paralysés ou atteints de claudication. Tous ont éprouvé un grand soulagement ou ont été radicalement guéris

après avoir fait usage des eaux minérales de Néris, et subi un traitement méthodique. J'ai observé que ceux chez lesquels la gale reparaissait se rétablissaient beaucoup plus vîte que les autres.

CHAPITRE II.

Phlegmasies chroniques des membranes muqueuses.

Ces membranes prennent leur nom du fluide dont elles forment la secrétion, et qui les lubréfie habituellement ; elles tapissent d'une part, les voies aériennes, alimentaires et intestinales, de l'autre part les voies génitales et urinaires.

Tout ce qui détermine une augmentation d'action et d'excitation, tel que l'exposition subite au contact de l'air frais, une température froide et humide, la suppression de la transpiration, d'une épistaxis, des menstrues, du flux hémorrhoïdal, d'un exanthème, d'un ulcère habituel, etc., sont les causes ordinaires de ces phlegmasies.

Elles ont une grande affinité avec les phlegmasies cutanées, affectent quelquefois une

marche sporadique, épidémique, endémique, et se manifestent par les symptômes suivants : douleur sourde et quelquefois gravative, présentant des variétés suivant les parties qu'elle affecte, sentiment de chaleur et de tension, mais plus modéré que dans les phlegmasies des autres tissus, tuméfaction legère, rougeur marquée ; suppression, d'abord, des secrétions qui leur sont propres, ensuite augmentation d'un mucus incolore, visqueux, mais bientôt consistant, opaque, blanc, jaunâtre, et quelquefois purulent, mouvement fébrile, peu intense, et souvent insensible.

Ces phlegmasies passent souvent à l'état chronique ; alors il y a augmentation de cette sécrétion opaque et purulente, altération organique, accompagnée quelquefois de fièvre hectique : il faut avoir recours dans ces cas aux toniques, aux fortifiants, long-temps continués pour relever l'affaissement et la débilité dans lesquels elles tombent.

C'est donc de celles qui ont affecté cette marche, et qui se sont présentées dans notre pratique, dont nous allons nous entretenir ici.

Ophthalmie.

Dixième observation.

M.r G. . . . , âgé de 56 ans, d'une constitution sanguine, était atteint depuis l'âge de 40 ans, de flux hémorrhoïdal; ce flux se supprima à 50 ans, à la suite d'une longue exposition à un air froid et humide; cette suppression fut suivie d'ophthalmie sur l'œil gauche, qui, après avoir parcouru toutes les périodes des phlegmasies, dégénéra en affection chronique. La rougeur de l'œil devint moins considérable, la douleur moins vive, et l'impression de la lumière à peine sensible; la conjonctive était rougeâtre, et il se faisait pendant la nuit un écoulement considérable d'un mucus blanc, onctueux et visqueux, qui agglutinait les paupières, et rendait nécessaires les lotions d'eau tiède tous les matins. Cet état dura deux ans, mais avec des intervalles plus ou moins réguliers. L'application de plusieurs vésicatoires, de ventouses, d'un séton à la nuque, de divers topiques ou lotions sur l'œil, n'eut pas de résultats satisfaisants.

Il vint à Néris en 1815; je le soumis au traitement suivant : évacuation au troisième

jour ; bains tempérés les huit premiers ; l'eau thermale coupée avec le petit lait ; lotions répetées cinq à six fois dans la journée avec l'eau du Puits carré (cette source jouit d'une espèce de célébrité dans ce genre de maladie) ; au 9.me jour , bains à 33 dégrés ; douche descendante dirigée sur la colonne vertébrale , les lombes et les extrémités inférieures ; douche en arrosoir très-fin , sur le globe de l'œil et parties environnantes ; douche ascendante , répétée deux fois par jour, pendant une demi-heure sur le périnée et le rectum. Cette méthode eut le plus heureux succès , le flux hémorrhoïdal parut au vingtième bain ; la rougeur et la douleur de l'œil se dissipèrent comme par enchantement , et au bout de 36 jours , M. G.... partit bien guéri.

J'ai vu plusieurs affections de ce genre , produites par des dartres et gales répercutées, ou par des suppressions imprudentes des menstrues ; quand j'étais assez heureux pour rappeller les unes et les autres dans leurs émonctoires naturels , la maladie disparaissait rapidement , à la suite du traitement indiqué par chacunes d'elles.

OTITE, OU AFFECTION DE L'ORGANE DE L'OUIE.

Onzième observation.

M.r C...., âgé de 40 ans, voyageant la nuit, en hiver, et par un très-mauvais temps, dans une voiture mal fermée, fut atteint, au bout de quelques jours, de l'inflammation de l'oreille droite, accompagnée d'élancements à la tête, de démangeaisons insupportables, de rougeur dans l'intérieur de l'organe de l'ouïe, de douleur et de roideur dans le cou, de gonflement dans les glandes amygdales; on dirigea sur l'oreille des fumigations émollientes qui procurèrent du soulagement et un écoulement très-abondant d'une liqueur jaune et visqueuse, qui prit par la suite un caractère très-consistant. M. C.... passa un an avec cette incommodité légère et un sentiment de surdité; mais ayant fait de nouvelles imprudences, elle reparut avec plus d'intensité, prit le type rhumatismal, suivant les variations atmosphériques; quand la saison était froide, l'écoulement était moins abondant, la douleur et la surdité plus fortes, et tout le contraire arrivait quand le temps était chaud et beau. M. C.... vint à Néris au mois de juin 1816: je le préparai par quel-

ques bains tempérés et des boissons délayantes ; au sixième jour, je fis diriger la douche sur la tête, la nuque, l'oreille et la colonne vertébrale ; la chaleur du bain fut portée à 34 degrés. Au bout de quinze jours, il s'opéra une crise qui se manifesta par des sueurs très-copieuses, et une grande évacuations d'urines sédimenteuses ; l'écoulement disparut par degrés, avec la surdité et la douleur ; un mois et demi suffit pour terminer la cure.

Douzième observation.

M.me *D*... âgée de 21 ans, habitant les environs de Paris, à la suite d'un bal champêtre, s'exposa en rentrant chez elle, à un air froid et humide, la poitrine et les bras peu couverts, et dans un état de sueur générale. Pendant la nuit elle éprouva, tension douloureuse dans la poitrine, légère difficulté de respirer, point de côté, douleur de tête, fièvre très-forte, accompagnée aussi de douleur dans les oreilles, démangeaison, malaise, inquiétudes. Ces accidens suivirent leur période d'inflammation, et se manifestèrent par un redoublement dans la tête, le tympan, difficulté des mouvemens de rotation du col,

surdité complète, suffocation, crachats sanguinolents, etc. La pleurésie céda au neuvième jour à un traitement méthodique ; mais l'affection de l'ouïe fut plus rebelle, et continua pendant vingt jours sa marche inflammatoire. Au vingt-unième, la diminution des symptômes se manifesta par une explosion considérable de matière fétide et abondante qui s'écoula par le conduit auditif et la gorge. Au trentième jour, il ne restait qu'un léger suintement d'une humeur jaunâtre qui se supprima au quarantième. La surdité diminua peu : on conseilla à Mme *D.* plusieurs moyens extérieurs pour dissiper cette incommodité, dont elle était atteinte depuis quinze mois, quand elle me consulta à Paris, au mois de mai 1818. Elle ne me dissimula pas combien il était pénible et malheureux d'être, pour ainsi dire, sourde à 22 ans, surtout après avoir vainement tenté les moyens indiqués par son médecin. Je l'engageai à essayer les eaux de Néris; ce qu'elle fit. Je la soumis à l'usage du bain chaud et aux douches dirigées sur la tête, les deux oreilles, la nuque et la colonne vertébrale. J'obtins au bout de quinze jours, des sueurs copieuses répandant une odeur âcre, et la sortie de quelques por-

tion d'un *cérumen* épais et dur; l'organe de l'ouïe reprit ses fonctions naturelles à mesure que cette matière se détacha, et que les sueurs devinrent plus abondantes. Je fis continuer ce traitement pendant deux saisons, et j'en ai eu le resultat le plus satisfaisant.

Catarrhe vésical.

Le catarrhe vésical attaque ordinairement les adultes, les vieillards, et rarement les femmes.

Cette affection, qui est assez commune aujourd'hui, reconnaît pour causes occasionnelles, l'usage des cantharides, les diverses métastases psoriques, goutteuses, rhumatismales, hémorrhoïdales, la présence d'un calcul, ou d'un corps étranger, l'application long-temps soutenue des bougies, l'abus des femmes, de longues hémorrhagies, l'engorgement de la prostate, la vie sédentaire et de cabinet. Nous avons des exemples frappans de cette dernière cause, dans la fin douloureuse de plusieurs professeurs et savans aussi illustres que célèbres, entr'autres, MM. de *Buffon*, *d'Alembert*, *Voltaire et Barthès.*

Il parcourt ordinairement, dès son début, toutes les périodes des phlegmasies muqueuses, et se termine par l'écoulement

d'une matière ténace, collante, blanchâtre, sans odeur fétide ; quand il suit une marche chronique, cette matière s'accompagne de filets sanguinolents, se dépose lentement, se mêle et se delaie dans l'urine. L'ulcération des reins et de la vessie, le marasme, des douleurs épouvantables et la mort, sont souvent la terminaison de cette maladie cruelle, difficile à guérir chez les vieillards, sur-tout s'il y a présence d'un calcul.

Treizième observation.

M. A. . . âgé de 55 ans, d'un tempérament bilieux, était atteint d'humeur rhumatique, qui affectait sur-tout l'estomac et la vessie : fixée à l'estomac, elle produisait des vomissemens, la colique ; à la vessie, des douleurs de reins, tension dans les lombes et les hyppocondres, constipation, et très-souvent rétention d'urine ; l'accès durait ordinairement une douzaine de jours : il se terminait à l'estomac par des nombreuses évacuations de bile, de glaire, et la diarrhée ; à la vessie, par une abondante émission de glaires visqueuses teintes en jaune, souvent sanguinolentes, et quelquefois purulentes. Des remèdes appropriés éloignèrent les accès et pro-

curèrent une amélioration sensible ; mais en 1814, M. A. . . . ayant éprouvé des chagrins très-violents, il en résulta une fièvre lente, accompagnée d'assoupissement, de mélancolie ; le teint devint jaune, l'appétit presque nul : la maladie affecta plus gravement la vessie. Inquiet de sa position et ayant eu occasion d'être témoin des bons effets des eaux de Néris dans ce genre de maladies, il s'y fit transporter au mois de septembre de la même année : je lui ordonnai d'abord les bains tempérés, un éméto-catartique, l'eau thermale coupée avec le lait aux repas, et dans le courant de la journée, les eaux de St. Myon ; la chaleur du bain fut augmentée progressivement, la douche descendante dirigée sur la colonne vertébrale, les reins et les lombes ; la douche ascendante sur le périné et le rectum ; l'exercice à pied et en voiture, la distraction ; peu à peu la vessie devint libre, les douleurs moins vives, les sueurs copieuses, les glaires moins abondantes, le teint naturel ; et au bout de six semaines, la convalescence fut parfaite. Je le vis au mois de janvier 1815, il se portait à merveille, et n'avait pas éprouvé de récidive ; mais au mois de mars, les motifs de ses cha-

grins s'étant renouvellés, il périt à la suite d'une fièvre adynamique.

Quatorzième observation.

M. D. . . , âgé de 40 ans, d'une constitution bilioso-sanguine, livré dans sa jeunesse aux plaisirs de Bacchus et Vénus, avoit mené de 30 à 40 ans , une vie très-active ; à cette époque , il renonça au train des affaires, se retira à la campagne, y vécut dans l'inaction, et s'adonna aux délices de la table : ce changement d'habitudes, et cet état d'intempérance altérèrent sa santé ; au bout de quinze à dix-huit mois , il commença à éprouver des douleurs gravatives aux lombes , qui duraient peu et se répétaient fréquemment, s'accompagnant d'ardeur dans l'émission de l'urine et de constipation opiniâtre ; les demi-bains, les sangsues au fondement, les boissons émulsionnées et nitrées ; les fomentations émollientes, suffisaient pour calmer ces accidents ; mais à peine était-il rétabli , qu'il recommençait son genre de vie ; il ne tarda pas à se repentir d'avoir négligé les conseils de la médecine et de l'amitié ; bientôt il éprouva, à la suite d'une débauche complète, un sentiment de langueur

et de lassitude générale, douleur aiguë, se répétant par intervalle dans la région lombaire gauche; l'émission de l'urine était douloureuse et suivie de glaires visqueuses sanguinolentes. Le même traitement que ci-dessus n'ayant produit aucun résultat satisfaisant, il vint à Néris en 1815; je lui ordonnai les bains très-tempérés, dans l'intention de calmer les désordres de l'irritation nerveuse, l'eau thermale coupée avec le petit-lait, à la dose de six à sept verres le matin, les eaux acidules de St. Pardoux coupées aux repas avec le vin de Bordeaux, en petite quantité; le soir, une émulsion nitrée et camphrée, dix-huit sangsues au fondement le sixième jour; tels furent les moyens par lesquels je débutai; au onzième jour, un minoratif; la chaleur du bain fut augmentée progressivement, la douche dirigée sur les reins et les lombes, la douche ascendante sur le périnée et le rectum; au dix-huitième bain, les sueurs devinrent tellement abondantes, qu'elles perçaient les matelas; les urines se chargèrent de sédiment, de glaires et de petits graviers: ce traitement suivi pendant un mois, procura une amélioration marquée; je fis reposer M. D. . . pendant quinze jours,

au bout desquels il recommença une seconde saison ; au quinzième bain, il rendit un gravier rempli de petites aspérités ; celui-ci fut suivi de plusieurs autres, mais beaucoup plus petits. Dès ce moment, M. D... se sentit très-soulagé, le mieux se soutint, l'embonpoint prit la place de l'amaigrissement et du marasme, et la guérison parut complète.

Quinzième observation.

M. C...., âgé de 59 ans, d'un tempérament mélancolique, profession d'avocat, avait éprouvé à 56 ans, un catarrhe pulmonaire qui avait beaucoup altéré sa santé; on lui avait conseillé d'habiter la campagne et de mener une vie moins sédentaire ; mais il fit peu de cas de cet avis. Au bout de quelques mois, et à la suite d'un grand dîner, il ressentit un mouvement de fièvre, l'émission des urines était douloureuse et accompagnée de mucosités épaisses : des sangsues, des bains de siéges, des boissons émulsionnées furent employées sans beaucoup de succès : la maladie ne fit pas de progrès très-sensibles, et resta stationnaire. M. C.... vint à Néris dans cet état ; je lui trouvai la région hypogastrique très-tendue, les urines

fauves, glaireuses, et exhalant une odeur d'ammoniaque; l'appétit était nul, la mélancolie profonde. J'employai les bains tempérés, l'eau thermale, coupée avec le lait, le matin à la dose de six à sept verres; l'eau de *St. Myon*, coupée aux repas avec le vin de Bordeaux, quelques pastilles de cachou dans la journée, la promenade à pied et en voiture, la dissipation; au dixième jour la chaleur du bain fut portée à 33 degrés, la douche dirigée sur la colonne vertébrale, les lombes et les hypocondres, le rectum et le perinée; au dix-neuvième bain, il s'opéra une crise salutaire par une grande évacuation de glaires et des sueurs abondantes; l'amélioration physique et morale fut sensible dès ce moment, et se soutint jusqu'au trente-sixième jour, époque du départ du malade.

Seizième observation.

M.me de C. . . ., âgée de 50 ans, d'une constitution physique très-irritable, éprouvait depuis quelque temps une difficulté d'uriner; elle avait eu autrefois des dartres squammeuses au visage, qu'elle avait fait disparaître avec un remède dont elle ne connaissait pas la composition. Elle ne tarda

pas à éprouver des suffocations, qu'elle attribuait à la cessation de ses maladies. Cet état de malaise dura plusieurs années, et fit insensiblement des progrès : l'éréthisme nerveux devint considérable ; peu à peu les douleurs se manifestèrent aux lombes, aux hypocondres et aux reins ; les urines furent plus difficiles et accompagnées de glaires ; les jambes devinrent pesantes et enflées le soir : après avoir essayé, sans succès, plusieurs remèdes, elle vint à Néris, où elle fit usage pendant une dixaine de jours des bains à 29 degrés, de l'eau thermale coupée avec l'infusion de fleur de tilleul et l'eau de fleur d'orange, l'eau de St. Pardoux coupée avec le vin, le carbonate de magnésie tous les trois jours à jeûn ; cette méthode calma l'irritation nerveuse et donna de la souplesse à la peau ; l'émission des urines fut plus facile : je fis alors administrer les bains et douches sulfureuses sur la colonne, les lombes, le périnée et toutes les parties sexuelles ; au vingt-cinquième bain, éruption générale sur tout le derme ; apparition de la dartre sur la figure, accompagnée de plusieurs furoncles considérables ; urine et sueur excessives, disparition complète de l'affection vésicale : je

traitai la maladie cutanée par les remèdes indiqués en pareil cas, et après 50 jours, la malade partit parfaitement rétablie.

Blennorrhagie.

La doctrine qu'a développée dans ces derniers temps M. le docteur *Broussais*, dans son beau Traité des phlegmasies, a singulièrement éclairé l'histoire et la thérapeutique de la blennorrhagie.

Les causes les plus ordinaires de cette affection sont les rhumatismes, les dartres, la goutte, la syphilis; quand elle affecte une marche chronique, ce qui arrive très-fréquemment, on l'appelle blennorrhée : nous allons en citer plusieurs observations.

Dix-septième observation.

M. D....., âgé de 32 ans, fut atteint de blenorrhagie à vingt-cinq ans. Cette maladie, après avoir parcouru ses périodes d'irritation, devint stationnaire ; l'émission des urines n'était plus douloureuse, toutes les fonctions se faisaient à merveille ; mais l'écoulement persistait toujours. M. D.. . fatigué par des remèdes longs et employés sans succès, vint à Néris; je lui conseillai les bains chauds,

l'eau thermale à la dose de cinq à six verres ; celles de St. Pardoux aux repas, le vin de Seguin à jeun, les pastilles de cachou, et les boissons sudorifiques dans le courant de la journée ; la douche ascendante sur le périnée et le rectum. Tous ces moyens relevèrent l'énergie de la membrane muqueuse de l'urètre, l'écoulement disparut peu à peu, et au bout de deux saisons, il n'en resta pas la moindre trace.

Dix-huitième observation.

M.r M... âgé de 40 ans, avait été atteint d'une dartre au scrotum, qu'il avait répercutée avec des liqueurs astringentes, dont il ne connoissait pas la composition ; cette répercussion ne tarda pas à être suivie d'un écoulement par l'urètre, d'une matière muqueuse, visqueuse et jaunâtre, accompagnée de tous les symptômes d'une véritable blennorrhagie syphilitique. Un chirurgien ordonna un traitement anti-vénérien, qui ne fit qu'augmenter les accidens ; mais ils cédèrent à un régime émollient et laxatif : la maladie prit le type chronique, suivait les variations de l'atmosphère, et le moindre excès en renouvelait l'intensité. M. M... me consulta à cette

époque, et me donna des renseignemens bien circonstanciés; je jugeai alors que la blennorrhée était due à la répercussion de la dartre. Après quelques jours de repos, j'ordonnai un éméto-cathartique, je fis appliquer un vésicatoire sur le périnée; au bout de trente-six heures l'affection dartreuse reparut au scrotum; la maladie revenue à son premier type, ne tarda pas à céder aux bains et douches sulfureux, à l'eau thermale prise en boisson, combinée avec la décoction de *dulce-amarum* édulcorée avec le sirop de salse pareille; au quinzième jour l'écoulement avait disparu, et au trentième il n'y eut plus de traces de dartre. Plusieurs cas semblables, que je pourrais citer, ont cédé avec facilité à un traitement méthodique, combiné avec les eaux minérales.

Leucorrhée (ou Flueurs blanches)

Cette maladie, aujourd'hui très-commune, reconnaît pour causes prédisposantes et occasionelles tout ce qui peut léser les fonctions sécrétoires du vagin et de l'utérus, telles que des irritations fréquentes sur les organes génitaux, l'abus des plaisirs vénériens, des coups reçus dans l'utérus, la suppression des

flux menstruel et hémorrhoidaux, des ulcères anciens et de la transpiration ; les métastases psoriques, goutteuses, rhumatismales, scrophuleuses, rachitiques, syphilitiques, catarrhales, le défaut d'allaitement, l'habitation des lieux bas et humides, une température, froide, l'avortement, l'hystérie, les chaufferettes, la suppression de la sueur des pieds et des mains, et d'hémorrhagies périodiques, les diverses affections morales ; souvent une confiance violée, une tendresse trahie, la perte de la fortune ou d'un être chéri, laissent dans l'âme une indélébile impression, et sont plus que suffisantes pour donner naissance à cette affection. Dans ces cas, le rôle du médecin demande un cœur compâtissant, éclairé, doué d'une douce philosophie ; il doit se montrer ami discret, confident généreux, et verser sur la blessure non les sucs que lui indique le Codex, mais bien le baume de la consolation.

Je passerai sous silence toutes les opinions plus ou moins exagérées, qui ont été émises sur ce genre de maladie, depuis *Hippocrate*, *Gallien*, jusqu'à *Bichat*, *Blatin*, *Pinel*, *Broussais*, qui ont tracé d'une manière invariable son diagnostic et sa thérapeutique.

Les Grecs avaient admis dix espèces de leucorrhées, les Arabes dix-sept, *Sauvages* en a fait neuf classes, *Raulin* les a bornées à sept, *Cullen* n'en reconnaît que deux, *Truka* en fait deux genres, *Pinel* cinq, et *Blatin* a borné sa division à deux genres; catarrhe utérin aigu et catarrhe utérin chronique, qui chacun reconnaissent plusieurs espèces, auxquelles se rattachent des variétés fondées sur la lésion des différents systèmes cutané, pulmonaire, circulatoire, gastrique et nerveux. Cette monographie présente des détails fort intéressants.

Il existe une telle connexion entre ces diverses espèces d'affections, qu'en général le régime propre à guérir l'une est aussi indiqué pour guérir l'autre; l'essentiel est de relever le ton de la fibre.

La leucorrhée se manifeste par un écoulement variable en sa couleur, en consistance, en qualité, et le plus souvent d'origine syphilitique, un prurit plus ou moins incommode dans l'organe utérin, un sentiment d'ardeur en urinant, une douleur sourde à l'hypogastre, qui se communique quelquefois dans les aines, à la partie interne de cuisses, au dos, aux hanches, au sacrum;

si ces accidens, après avoir suivi leurs diverses périodes d'irritation, adoptent une marche chronique, ils s'accompagnent de langueur, de débilité, faiblesse, pâleur générale, sentiment de tiraillement dans l'estomac, lenteur dans les mouvemens, et autres symptômes dont la durée est illimitée. Cette maladie constitutionnelle, produit souvent l'indifférence des sexes, la stérilité, ou donne lieu à des enfans rachitiques et scrophuleux; elle a une grande tendance à se changer en d'autres maladies, et se termine souvent par des inflammations, des ulcères de l'organe utérin, des exanthèmes, des hydropisies, la diarrhée, la phthisie pulmonaire, etc.

J'observerai ici, que quelquefois de jeunes filles éprouvent des flueurs blanches d'une couleur jaunâtre et verdâtre, offrant un aspect syphilitique, et qui cèdent à un régime diététique, tonique, ou à une plus exacte propreté : j'ai eu occasion de voir plusieurs fois ce fait; et je le consigne ici, parce que son ignorance a donné lieu souvent, et peut le donner encore à des soupçons injurieux sur la vertu de jeunes vierges immaculées, ou à des accusations d'attentats attribués à des hommes très-innocents.

Dix-neuvième observation.

M.me Deb. . . , âgée de 33 ans , d'un tempérament pituiteux , éprouvait , depuis sa dernière couche , qui avait été très-laborieuse , une grande altération dans sa santé; un écoulement très-abondant, blanc et visqueux se manifestait aux parties sexuelles , l'estomac était en proie à des tiraillements insupportables , accompagnés de faiblesse , de défaillances fréquentes , de maux de reins , de lassitudes et d'œdematie dans les jambes. Telle était la situation de M.me D. . . quand elle vint à Néris : elle avait fait usage de beaucoup de remèdes qui , à son dire , avaient augmenté sa maladie ; je débutai par les bains à 28 degrés, dont je portai progressivement la chaleur jusqu'à 35, en y ajoutant trois à quatre onces de sulfure de potasse : je fis diriger la douche sur la colonne vertébrale , les lombes et l'hypogastre , la douche ascendante répétée deux fois par jour , les eaux thermales coupées avec le petit-lait à la dose de cinq à six verres le matin , le vin de quinquina à jeun , les eaux acidules de St. Myon , coupées aux repas avec le vin de Bordeaux , des pastilles de cachou dans le courant de la journée ; ce

régime exactement suivi, détermina au bout de douze jours, une grande souplesse à la peau, et fut suivi de sueurs copieuses répandant une odeur acide : l'éréthisme nerveux se dissipa insensiblement ainsi que l'écoulement, l'estomac recouvra son ressort naturel, et après deux mois de traitement, M.me D.. partit parfaitement rétablie.

Vingtième observation.

M.me C..., âgée de 28 ans, très-blonde, mariée à 20 ans, n'avait pas eu d'enfans ; elle était, depuis vingt mois, tourmentée par des pertes blanches très-abondantes, et une affection dartreuse fixée sur les deux coude-pieds ; les règles étaient irrégulières, l'estomac faisait mal ses fonctions ; les douleurs de reins étaient quelquefois vives et la sensibilité nerveuse exaltée ; un traitement méthodique parvint à calmer la douleur pendant quelque temps, et à diminuer l'écoulement ; mais au mois de mai 1818, à la suite d'une suppression de transpiration et de quelques chagrins domestiques, tous les accidens se renouvellèrent : son médecin, après avoir tenté pendant trois semaines quelques moyens thérapeutiques, et sans succès, la

dirigea sur Néris. Je palpai M.me C. . . . , et trouvai l'hypocondre droit et l'épigastre un peu gonflés, un léger engorgement au col de l'utérus ; l'écoulement était excessif et de couleur verdâtre, la faiblesse générale, ainsi que la pâleur ; la dartre des pieds avait disparu depuis le moment de la seconde invasion de la maladie.

J'ordonnai d'abord des bains à 27 degrés, l'eau thermale coupée avec le petit-lait à la dose de six verres le matin, l'eau acidule de St. Myon avec le vin aux repas, la décoction de quinquina dans la journée, le sirop dépuratif du docteur *Larrey*, à jeun. Au bout de huit jours, j'augmentai la chaleur du bain, que je rendis sulfureux ainsi que les douches, qui furent dirigées sur la colonne, l'hypocondre, l'épigastre, les pieds, le rectum et l'utérus : le soir je faisais prendre des bains de pieds de limon : cette méthode ne tarda pas à rendre à la peau le défaut de souplesse dont elle était privée ; et détermina d'abondantes transpirations exhalant une odeur acide : au quinzième jour la dartre reparut sur les pieds, les urines se chargèrent continuellement, à dater de cette époque, de sédiments et de glaires ; la leucorrhée se

dissipa insensiblement ainsi que l'engorgement de l'utérus ; l'appétit et la gaieté prirent la place de l'anorexie et de l'hypocondrie : les dartres persistèrent plus long-temps et cédèrent au même régime, soutenu pendant plus de deux mois.

Vingt-unième observation.

M.me F. . . , âgée de 27 ans, excessivement blonde, d'un tempérament irritable, fut atteinte, quelque temps après sa première couche, de *fluor albus* ; elle y fit peu d'attention pendant quelques années ; mais il augmenta insensiblement ainsi que l'éréthisme nerveux. A 26 ans, à la suite de chagrins et de pertes sensibles, elle devint faible et décolorée, les menstrues furent irrégulières, les attaques nerveuses fréquentes, ainsi que les palpitations et suffocations ; l'écoulement augmentait considérablement, les digestions étaient pénibles, les lassitudes et les crampes ainsi que l'insomnie la fatiguaient beaucoup. Tel était le cortège nombreux d'accidens divers auxquels cette Dame était en proie, quand elle vint à Néris ; elle y fit d'abord usage de bains tempérés ; la boisson thermale coupée avec le lait d'ânesse, le vin de quinquina, à la dose d'une

demi-once à jeun, les eaux acidules de St. Pardoux aux repas, la décoction de *valeriana officinalis* édulcorée avec le sirop de gomme dans la journée, furent les bases du traitement; au huitième jour, l'écoulement ayant augmenté (phénomène qui arrive très-fréquemment à la suite des premiers bains), M.me F. . . voulait renoncer à l'usage des eaux; mais après l'avoir rassurée, elle se décida à continuer; au quinzième bain, elle éprouvait un mieux sensible; les douches descendantes et ascendantes rappelèrent les règles au vingtième jour : aussitôt disparurent, comme par enchantement, les palpitations et suffocations; la dissipation, la promenade à pied et en voiture, furent journellement mises à contribution : cette méthode continuée pendant un mois eut un résultat très-satisfaisant. M.me F. . . se reposa une quinzaine de jours, et après avoir été purgée, suivant l'indication, elle recommença une nouvelle saison; pendant cet intervalle les motifs de chagrins se dissipèrent et produisirent une amélioration notable; au dixième bain, les règles se manifestèrent avec force, M.me F. . . suspendit tout traitement pendant huit jours, et recontinua

pendant vingt autres : à cette époque, il n'y avait plus de traces de perte, absence générale de douleur et de mouvemens nerveux ; l'estomac avait repris ses fonctions habituelles.

J'ai eu occasion de voir M.me F... plusieurs fois : elle n'a pas éprouvé la moindre récidive, et est redevenue mère sans accidens.

Vingt-deuxième observation.

M.lle S..., âgée de 14 ans, d'une constitution limphatique, faible, décolorée, habitait dans une pension depuis l'âge de neuf ans, couchait dans un lieu bas et humide, et était mal nourrie : elle contracta à douze ans une leucorrhée très-abondante, de couleur jaune-vert ; elle fit part de son état à sa maîtresse de pension, qui en fit peu de cas, et le considéra comme le prélude de la menstruation ; mais le mal ne fit qu'empirer : M.lle S.... tomba dans un état de débilité telle, que sa famille fut obligée de la retirer pour lui donner des soins plus particuliers ; sa mère ne tarda pas à apprécier sa malheureuse situation ; elle consulta un chirurgien qui prescrivit de suite des remèdes astringens qui aggravèrent la maladie.

Elle la conduisit dans cet état à Néris au mois de juin 1818 : je la mis à l'usage des bains à 27 degrés, de l'eau du Mont-d'Or coupée avec le lait le matin, à la dose de quatre à cinq verres, l'eau de St. Myon, coupée aux repas avec le vin de Bordeaux, l'infusion de fleur d'ortie blanche fortement aiguisée, avec le sirop du docteur *Portal*; une cuillerée de vin de Séguin à jeun, les douches descendantes et ascendantes légèrement sulfureuses, la promenade à pied et en voiture, la dissipation, les lectures agréables, furent les moyens que j'employai pendant trois saisons; chacune d'elles produisit des sueurs très-abondantes et des urines sédimenteuses; la terminaison se manifesta par la disparution des flueurs blanches, qui furent remplacées deux fois par les roses, et le rétablissement parut complet.

Vingt-troisième observation.

M.lle P. . . , âgée de 15 ans, d'une constitution légèrement scrophuleuse, était atteinte depuis l'âge de dix, de sueurs considérables aux pieds et aux mains, qui emportaient avec elles une odeur désagréable, et blessaient singulièrement sa coquetterie. Elle em-

ploya tour à tour le vinaigre, l'eau froide, et autres drogues pour se délivrer de cette incommodité. Elle avait 13 ans quand elle obtint le résultat de ses désirs; mais elle ne tarda pas à s'en repentir; bientôt elle fut atteinte tantôt de maux de tête, tantôt de catarrhe, accompagné de douleur, d'oppression, de crachats muqueux et visqueux, et enfin de leucorrhée; la maladie étant fixée dans cet organe, elle détermina tous les symptômes qui l'accompagnent ordinairement, et la menstruation ne put avoir lieu; sa mère la conduisit à Néris au mois d'août 1819: je lui fis prendre les bains du bassin alternés avec les bains sulfureux, l'eau thermale coupée avec le lait, la décoction de saponaire, aiguisée avec le sirop de *Larrey*, l'eau acidule de St. Myon coupée aux repas avec le vin, la douche descendante sur la colonne, les lombes et les pieds, la douche ascendante sur les parties sexuelles, et les bains de jambes de limon tous les soirs. Au douzième bain, les sueurs reparurent aux pieds et aux mains, la menstruation se fit au vingtième, et au bout d'un mois et demi de traitement, M.lle F. . . . fut parfaitement rétablie; il ne lui restait que la sueur des pieds

et des mains ; je l'engageai à éviter la répercussion, et à ne se servir que d'abblutions tièdes.

Vingt-quatrième observation.

M.me R. . . . . âgée de 24 ans, d'un tempérament lymphatique, et d'une constitution délicate, mariée à 14, n'avait jamais eu d'enfans ; ses règles avaient toujours été irrégulières ; à 18, elle fut atteinte de leucorrhée, accompagnée des divers symptômes qui la caractérisent ; elle ébaucha plusieurs traitemens qui produisirent peu d'effets ; désespérée de n'avoir pas d'enfans, elle vint à Néris au mois de juillet 1818 : elle y prit les bains à 32 degrés, l'eau thermale à la dose de six verres le matin, le vin de Séguin à jeun, la décoction de valériane, aiguisée avec le sirop du docteur *Portal*, la douche descendante et ascendante répétée deux fois par jour, beaucoup d'exercice à pied et en voiture. Tous ces moyens produisirent un mieux sensible, et au bout de deux saisons elle partit dans un état de convalescence parfait ; j'ai appris depuis qu'elle était devenue mère, et que la leucorrhée n'avait pas eu de récidive.

Vingt-cinquième observation.

M.me S... .âgée de 26 ans, d'une constitution délicate, mariée à 13, eut six enfans coup sur coup, sans en nourrir aucun; à sa dernière couche, à la suite de refroidissement, elle éprouva une espèce de suppression; quelque temps après elle ressentit une douleur constante au côté et genou gauches, elle devint très-irritable, tomba insensiblement dans l'amaigrissement; ses règles réparurent à peine, et bientôt l'organe utérin fut en proie à une leucorrhée très-active.

Arrivée à Néris au mois de juin 1819, elle prit les bains à 28 degrés, l'eau thermale coupée avec le lait d'ânesse, la magnésie tous les matins à jeun à la dose de deux gros, les douches descendantes et ascendantes sulfureuses, et la promenade répétée à pied; la terminaison se fit au vingtième jour par des sueurs copieuses et acides, et des urines glaireuses; les règles reparurent au vingt-cinquième bain. M.me S... se reposa pendant dix jours, et recommença une seconde saison qui eut le plus heureux succès.

J'ai vu souvent les eaux dans les leucorrhées syphilitiques, servir à lever des doutes

qui restaient sur leur nature, en reproduisant les symptômes évidens de l'affection vénérienne, et dissiper l'incertitude du médecin en lui indiquant la vraie méthode curative.

Vingt-sixième observation.

M.me D... âgée de 23 ans, mariée à 20, avait acquis, en cohabitant avec son mari, une affection vénérienne compliquée ; l'un et l'autre dirigés par un chirurgien de village, ébauchèrent un traitement qui dissipa, à la vérité, tous les symptômes apparens. Son mari à cette époque, retourna à son corps, et M.me D... conserva un écoulement qui continuait toujours, aux époques même des règles ; il s'accompagnait de douleurs vagues qui suivaient les variations de l'atmosphère, affectant sur-tout les tibias et le sternum : c'est dans cet état qu'elle arriva à Néris au mois de juillet 1819 ; d'après les renseignemens qu'elle me donna, je l'assurai d'avance qu'elle avait été mal traitée. Je lui fis prendre les bains du bassin, alternés avec les bains et douches de vapeurs sulfureuses, la décoction de saponaire avec le sirop de salsepareille ; au douzième jour deux bubons

apparurent aux aines, accompagnés de furoncles sur les cuisses, et d'une éruption furfuracée sur le sternum ; des apthes syphilitiques se manifestèrent à la gorge et l'écoulement devint plus abondant. Je combinai le mercure, le quinquina avec nos eaux, qui sécondent à merveille, dans ces cas, la thérapeutique médicale : au bout d'un mois et demi de traitement, il ne restait pas la moindre trace d'affection vénérienne ; la terminaison s'était faite par des sueurs excessivement abondantes, une éruption générale à la peau, qui avait été suivie, pendant huit jours, de desquammation.

CHAPITRE III.

Phlegmasies des membranes séreuses,

Péritonite puerpérale.

Cette maladie des nouvelles accouchées a été décrite en Allemagne et en Angleterre par des médecins très-célèbres ; en France, *Antoine Petit*, *Pujol*, *Levret*, *Doulcet*, *Doublet* en avaient aussi parlé ; mais il restait à détermi-

ner son véritable caractère, et à préciser son siège : les travaux des docteurs *Pinel*, *Broussais*, *Gardien*, et autres, ont fixé la vacillation des opinions à cet égard, et ont éclairé sa thérapeutique d'une manière invariable. Il est bien reconnu aujourd'hui que cette affection, désignée sous le nom de fièvre puerpérale, n'est autre chose qu'une inflammation du péritoine, qui survient à la suite des couches. M. *Gardien* prouve par beaucoup de faits, dans son grand Ouvrage sur les accouchemens, combien toutes les hypothèses que les médecins anciens et modernes ont émises sur les metastases laiteuses, sont erronnées.

Cette affection reconnaît pour causes prédisposantes et occasionnelles, la pléthore, la compression des viscères abdominaux, l'intempérance dans le boire et le manger, les passions vives et violentes, la suppression des évacuations, le passage brusque d'une température chaude à une température froide, la négligence de la propreté, les chagrins domestiques pendant l'accouchement, un travail long et pénible, ou une confiance extrême inspirée par un accouchement très-heureux ; et après la délivrance, les entretiens

suivis et fréquens, les commotions de la joie ou de la tristesse, l'imprudence de se lever trop tôt, les écarts de régime, etc.

Cette maladie, qui parcourt ordinairement ses périodes de cinq à dix jours, affecte aussi une marche chronique : elle débute par un frisson général, accompagné de malaise et de tremblement, engourdissement des membres, auquel succède au bout de deux ou trois jours, une chaleur plus ou moins vive, accompagnée de douleurs aiguës, fixes ou vagues, de tension dans l'abdomen et les hypocondres qui se balonnent ou se météorisent ; le décubitus sur le dos, les hoquets, le vomissement, l'anxiété, la difficulté de respirer, la diarrhée ou la constipation, le pouls tantôt dur et serré, céphalalgie, la face pâle et décolorée, couverte d une sueur froide; d'autres fois visage animé, regard fixe et audacieux, agitation, convulsion par intervalles, et mouvement brusque de la tête, insomnie, soif, etc. : tels sont les symptômes effrayans de cette affection qui se termine comme toutes les phlegmasies, par résolution, suppuration ou gangrène.

Vingt-septième observation.

M.me T... âgée de 25 ans, d'une forte constitution, eut une grossesse et une couche très-laborieuses ; quatre jours après l'accouchement il survint des sueurs très-considérables ; mais comme elles incommodaient, M.me T... se découvrit et éprouva une suppression, qui fut suivie d'inflammation du péritoine et d'accidens alarmans ; la sécrétion laiteuse cessa : heureusement au cinquième jour, après un danger imminent, les matières alvines se chargèrent d'un mucus jaune et visqueux. Cet écoulement, qui dégénéra en diarrhée chronique, fatigua cruellement la malade et la réduisit au marasme.

Elle vint à Néris dans ce triste état ; je lui trouvai l'hypogastre tendu, le ventre dur, des plaques jaunes et blanches sur tout le corps, recouvertes d'une légère exfoliation furfuracée ; la maigreur était extrême, une fièvre lente se manifestait tous les soirs.

J'ordonnai des bains tempérés, l'eau thermale coupée avec le lait d'ânesse, de jour à autre deux gros de magnésie à jeun, la *valériane* édulcorée avec le sirop de gomme, la douche descendante et ascendante tempé-

rée ; M.me T.... subit ce traitement sans résultat très-satisfaisant : je la fis reposer une quinzaine, et lui administrai pendant cet intervalle un éméto-cathartique ; je lui fis ensuite reprendre l'usage des bains, dont je portai la température à 33 degrés, et que je rendis sulfureux de jour à autre : la chaleur des douches fut aussi progressivement augmentée ; le lait d'ânesse, coupé avec l'eau thermale, fut continué, ainsi que la décoction de valériane avec le sirop antiscorbutique du docteur *Portal* ; j'eus lieu de m'applaudir de cet essai : au dixième bain, il se fit une crise par des sueurs et des urines abondantes, qui dura six jours, au bout desquels l'écoulement cessa ; le ventre devint libre, l'hypogastre souple et sans douleur : au trentième bain, M.me T... ne souffrait plus, et partit très-bien rétablie.

Vingt-huitième observation.

M.me C... âgée de dix-huit ans, avait eu une couche très-heureuse ; les lochies coulaient à merveille, et tout se passait bien ; au septième jour, elle voulut se lever et se peigner ; mais elle ne tarda pas à se repentir de cette imprudence ; les lochies et la secré-

tion laiteuse se supprimèrent à la suite du froid qu'elle éprouva ; la péritonite suivit ses périodes, et se termina au neuvième jour, par un énorme dépôt au genou gauche ; on l'attaqua par les moyens indiqués ; l'ouverture de la tumeur fut faite, une suppuration très-abondante se manifesta et soulagea beaucoup, la fièvre céda aux anti-fébrifuges ; l'écoulement dura deux mois, et il resta un engorgement considérable au genou, accompagné de faiblesse et de rétraction de la jambe dans la cuisse : la locomotion n'avait lieu qu'à l'aide de deux béquilles.

J'ordonnai d'abord les bains à 27 degrés, l'eau thermale coupée avec le lait ordinaire, la douche générale et partielle sur les côtés de la tumeur, et enfin sur la tumeur même, le cataplasme de limon deux fois par jour ; au dixième bain, je portai sa chaleur à 33 degrés ; à l'aide de ces moyens très-simples, l'engorgement disparut, les béquilles furent abandonnées ; au vingtième bain les mouvemens de flexion et d'extension devinrent naturels, les règles se rétablirent, et au bout de deux mois et demi, M.me C... partit parfaitement rétablie.

Ces deux observations, que je pourrais

appuyer de beaucoup d'autres, ne laissent aucun doute sur les dangers qu'éprouvent les nouvelles accouchées à la suite d'imprudence, ou d'indocilité aux avis de leur médecin; les femmes de la société, qui s'obstinent à nourrir, sont souvent en proie aux mêmes affections, et presque toujours à la suite des mêmes causes. Combien de fois n'ai-je pas vu le lait se changer subitement en un germe de matières croupissantes et corrompues, se faisant jour au dehors, au milieu de douleurs cuisantes, et convertir en poison le plus suave aliment! A quoi tenait un dérangement si subit et si cruel? au désir d'allier l'empire de la mode et des plaisirs, aux devoirs maternels?

Aussi très-souvent, telle, qui le matin a brillé de grâces et de santé, rentre chez elle au milieu de la nuit, saisie de froid, la poitrine oppressée ou déchirée par une toux sèche et convulsive, le corps dévoré par une fièvre brûlante, expie quelquefois au milieu des horreurs du délire, et dans les souffrances qui accompagnent la phthisie, la triste jouissance d'être mise sur la liste des femmes à la mode! Que de fois, de jeunes imprudentes nourrices ont été victimes d'un bal,

d'un opéra, ou y ont trouvé des rhumatismes, des catarrhes, des leucorrhées ! ! ! O vous, qui portez dans votre sein, ce réservoir délicat que la nature se plaît à remplir pour les besoins de vos tendres nourrissons, écoutez mes conseils réparateurs, obéissez aux douces lois de la prudence et de la nature; évitez avec soin les impressions du froid, et l'inconstance de la température, ne soyez pas mères à demi : c'est dans l'emploi de ces vêtements chauds que vous rejetiez naguères, c'est en fuyant les bals et les spectacles, c'est loin de ces autels dévorants du Dieu de la cupidité, auxquels vous sacrifiez les heures dues à vos aimables enfans et à *Morphée*, que vous trouverez un préservatif sûr contre cette foule d'infirmités auxquelles sont en proie un grand nombre de nourrices ! ! !

La nymphe de Néris promet un remède salutaire à celles qui, à la suite de couches ou d'allaitement, seraient devenues sujettes aux affections rhumatismales, cutanées, aux dépôts, aux flueurs blanches, etc., etc.

CHAPITRE IV.

PHLEGMASIES CHRONIQUES DU TISSU MUSCULAIRE.

Rhumatisme simple ou musculaire.

Le rhumatisme musculaire affecte tous les individus, tous les âges; mais principalement les adultes et les vieillards, les tempéramens sanguins et irritables : il se manifeste particulièrement dans les saisons froides et humides, ainsi que dans les pays soumis aux vicissitudes atmosphériques. Une nourriture trop abondante, l'abus des liqueurs alcooliques, l'oisiveté, l'abus des plaisirs de Vénus, les évacuations excessives, l'habitation des maisons nouvellement bâties, la suppression d'excrétions habituelles, le refroidissement subit, l'application prolongée du froid humide, sont autant de causes occasionnelles.

Son invasion a lieu ordinairement par un frisson suivi d'anxiétés, de chaleur, d'un pouls dur et fréquent, avec des paroxysmes vers le soir ; douleur dilacérante, fixe ou vague, se portant successivement avec la plus

grande promptitude dans les diverses parties du corps, ayant son siège dans le tissu des muscles, augmentant par le plus léger contact, la moindre pression ou secousse, rendant les mouvements impossibles, accompagnés de tension locale, rarement de gonflement et de changement de couleur à la peau.

Le rhumatisme peut être général et vague, ou local; dans ce dernier cas, il prend divers noms, selon les parties qu'il affecte; sa durée varie de cinq à soixante jours, sa terminaison a lieu par résolution, et rarement par suppuration, et s'accompagne de sueurs générales, d'une urine briquetée, d'éruptions cutanées, de desquammation. Quand le rhumatisme passe à l'état chronique, il n'est ordinairement ni précédé ni suivi de fièvre, la douleur est moins vive et se renouvelle à des époques irrégulières; elle est accompagnée d'un sentiment de froid ou de chaleur, d'une faiblesse plus ou moins grande dans les mouvemens.

On a employé une profusion stérile de médicaments pour le traitement de cette maladie : on a vanté tour à tour les saignées générales ou locales, les purgatifs, les diuré-

tiques, les résolutifs, les antiphlogistiques, les diaphorétiques actifs, les cautères, les vésicatoires, les rubéfiants, etc., etc. Tous ces moyens plus ou moins incohérents ont disparu devant l'indication analytique ; elle a pour but d'observer avec soin la marche de la nature, qui tend toujours à une résolution bénigne; il faut la séconder simplement par des boissons délayantes, une diète sévère, le repos dans son état aigu; et par des remèdes plus actifs, pris à l'intérieur ou appliqués à l'extérieur dans son état chronique.

Vingt-neuvième observation.

M. D...., militaire, âgé de 40 ans, d'un tempérament sanguin, ayant été obligé de coucher souvent sur la terre pendant les dernières campagnes, y contracta des douleurs si vives, qu'elles l'empêchaient, par intervalles, de marcher, et l'obligeaient d'avoir recours aux béquilles; il souffrait surtout depuis deux ans, d'une douleur fixée sur la cuisse et le genou gauches, qui n'avait pas desemparé depuis la campagne de Leipsick.

Je lui conseillai les bains du bassin, l'eau

thermale le matin, à la dose de six verres, la douche générale et partielle, les cataplasmes de limon sur le genou, l'infusion de menthe édulcorée par le sirop de salsepareille pendant la journée, et les pastilles soufrées à jeun; au douzième bain, M. D.... quitta les béquilles; il se manifesta une crise par des sueurs et des urines copieuses; au vingtième, absence totale de douleur; au trentième, guérison complète.

Trentième observation.

M. C.... d'une constitution sanguine, âgé de 54 ans, à la suite d'une transpiration supprimée, éprouva des douleurs rhumatismales, qui affectaient par intervalles les membres abdominaux, suivaient les variations de l'atmosphère, et devinrent progressivement plus continues et plus intenses. M. C... eut recours aux vésicatoires, aux sudorifiques, et sans aucun succès; les extrémités inférieures étaient d'une maigreur extrême, la transpiration nulle, le derme couvert de dartres furfuracées, la progression difficile.

Il fit usage des bains sulfureux, alternés avec les bains du bassin, but l'eau thermale coupée avec le lait; dans l'intervalle des re-

pas, la décoction de saponaire aiguisée avec le sirop anti-scorbutique ; à la dixième douche, il éprouvait un mieux notable, et quitta sa béquille : les sueurs arrivèrent insensiblement, ainsi que l'embonpoint et l'appétit; après un mois et demi de traitement, M. C... partit dans un état de convalescence parfait.

Trente-unième observation.

M. S. . . âgé de 40 ans, d'une constitution délicate, éprouva à la suite d'une partie de pêche, des frissons, de l'anxiété, de la chaleur et des paroxysmes vers le soir ; des douleurs vagues parcouraient successivement toute la périphérie du corps ; on ne pouvait le toucher ni lui faire éprouver le moindre mouvement, sans qu'il ressentît une augmentation de souffrance. Un traitement méthodique dissipa bientôt cet appareil morbide ; mais le peu d'attention que M. S... porta à cette affection ne tarda pas à occasionner une récidive ; elle prit le caractère du rhumatisme chronique, s'accompagnant de lassitudes, d'engourdissemens, de frissons plus ou moins intenses, et autres symptômes qui, après avoir varié pendant sept à

huit mois, se fixèrent aux lombes, et courbèrent, pour ainsi dire, l'épine.

Les bains du bassin, les douches générales et partielles, la décoction de douce-amère aiguisée avec le sirop de salsepareille dans le courant de la journée, l'eau thermale bue à haute dose le matin, déterminèrent des sueurs copieuses et une grande évacuation d'urine sédimenteuse; au bout d'un mois, M. S... fut délivré de tous les maux auxquels il était en proie.

Trente-deuxième observation.

M.me de B . . . âgée de 26 ans, d'une constitution nerveuse, éprouva, à la suite de sa dernière couche, quelques affections de peau qui avaient disparu sans aucuns remèdes; elle couchait ordinairement dans un appartement bas et humide; bientôt elle fut atteinte d'un lumbago qui se fixait tantôt au côté droit, tantôt au côté gauche, suivant les variations atmosphériques, et s'accompagnant d'affections nerveuses, de douleurs assez fortes, pour ne permettre la locomotion qu'à l'aide des béquilles.

J'ordonnai les bains, d'abord tempérés, l'eau thermale coupée avec l'infusion de til-

leul, les antispasmodiques combinés avec les sudorifiques entre les repas ; au septième jour, bains à trente degrés, qui dissipèrent l'irritabilité et l'insomnie ; pilules d'opium gommé et d'antimoine diaphorétique ; au quinzième, souplesse à la peau, absence de l'éréthisme nerveux, sommeil naturel ; je profitai de cette détente pour prescrire les bains du bassin, ainsi que l'usage des douches générales et partielles, qui furent suivies de sueurs considérables, de boutons à la peau, de furoncles et d'exfoliations furfuracées. Un mois et demi de régime suffit pour dissiper tous les accidents.

Trente-troisième observation.

M. D... âgé de 36 ans, d'une constitution vigoureuse, après avoir couché longtemps au bivouac, y contracta des douleurs qui se manifestaient aux lombes, au bassin, et aux genoux, accompagnées de froid excessif dans les extrémités inférieures ; il avait beaucoup de peine à se réchauffer, malgré l'emploi continuel des frictions, de la laine et du taffetas gommé.

Les bains du bassin, les bains de limon le soir, l'eau thermale le matin, les boissons

diaphorétiques dans la journée, les douches générales et partielles, ramenèrent la chaleur dans les extrémités, et déterminèrent des sueurs copieuses, qui enlevèrent les douleurs des lombes et des genoux.

Trente-quatrième observation.

M. T . . . âgé de 30 ans, d'une constitution forte, voyageant à cheval, fut exposé à la pluie, et ses vêtemens se séchèrent sur son corps, n'ayant pas voulu discontinuer sa route. Au bout de quelques jours, il éprouva des frissons irréguliers, une chaleur mordicante, et des douleurs tellement vives, qu'il ne pouvait courber l'épine, mouvoir le bassin, ni fléchir les cuisses : il tenta deux vésicatoires, une quantité variée de sudorifiques, qui augmentèrent ses maux et exaspérèrent le système nerveux.

Je cherchai à combattre l'état d'irritation et d'excitabilité par des bains tempérés, un régime émollient et laxatif, le petit-lait aiguisé avec la crème de tartre et la magnésie, les boissons nitrées et camphrées ; j'obtins, au bout de dix jours, une détente générale, que je secondai par les bains du

bassin, les douches descendantes et ascendantes, l'eau thermale bue à haute dose, coupée avec le lait, l'infusion de petite sauge aiguisée avec le sirop de salsepareille dans le courant de la journée : au vingtième jour, M. T.. put se tenir droit, fléchir le corps de devant en arrière, et au bout d'un mois la cure parut décidée.

Trente-cinquième observation.

M.me T... âgée de 22 ans, assistait un jour à un concert ; elle était coiffée en cheveux, avait les épaules, les bras, la gorge à découvert, et était placée près d'une porte qu'on ne pouvait tenir fermée, à cause de l'affluence des spectateurs, et de la chaleur de l'appartement ; rentrée chez elle, elle éprouva quelques frissons, du mal-aise, et une légère difficulté de tourner la tête ; la douleur augmenta progressivement, les muscles du col se roidirent, et les glandes amygdales se gonflèrent. On employa les sangsues, les vésicatoires, les fomentations émollientes, les linimens étherés : ces moyens calmèrent l'éréthisme, et laissèrent la faculté de tourner le cou ; quelque temps après, la douleur abandonna les vertèbres cervicales et se fixa

au sommet de la tête, depuis le milieu de l'os frontal jusqu'à la protubérance de l'occipital ; elle était vive, souvent insupportable, suivait les variations atmosphériques, et produisait l'effet d'un déchirement intérieur ; cependant il n'y avait ni rougeur, ni chaleur, ni fièvre ; on couvrit la tête, qui fut rasée, d'une calotte de laine et de taffetas gommé, mais sans succès ; le froid persistait toujours sur cette partie. Sur ces entrefaites, M.me T... vint à Néris : elle y prit d'abord les bains tempérés, l'eau thermale coupée avec la fleur d'orange et le tilleul : au huitième jour, moiteur à la peau et sommeil naturel ; alors j'augmentai la chaleur du bain, je fis diriger la douche sur la tête et les pieds, pendant 15 minutes tous les matins ; M.me T... en supporta très-bien le choc : à la douzième douche, le froid de la tête avait disparu, il s'y faisait continuellement une transpiration très-abondante ; les douleurs diminuèrent peu à peu, et après un mois de traitement, M.me T... partit passablement rétablie : je l'engageai à continuer l'emploi de la laine sur la tête, et à se découvrir le moins possible.

Trente-sixième observation.

M *H.* âgé de 45 ans, voiturier, exposé sans cesse aux intempéries de l'atmosphère, contracta des douleurs qui assiégeaient les lombes, les cuisses et les genoux : il ne pouvait ni travailler ni marcher, et souffrait horriblement depuis plusieurs années. Divers remèdes furent employés sans succès; il se fit transporter à Néris sur des matelas au mois de juin 1819. Les bains du bassin, les douches générales, l'eau thermale bue à haute dose, l'infusion de menthe aiguisée avec le sirop du docteur *Portal* produisirent au bout de quinze jours une crise favorable par des sueurs très-abondantes. Au vingtième bain, il put marcher avec deux béquilles; je le laissai reposer pendant une quinzaine; dans cet intervalle je lui administrai un minoratif; il recommença une seconde saison qui eut le succès le plus complet.

Trente-septième observation.

M. *C.*, âgé de 25 ans, d'une constitution bilieuse, à la suite d'une fièvre tierce qui avait duré deux mois et qui avait enfin cédé au

vin de *Seguin*, fut atteint de douleurs violentes dans la colonne vertébrale, et l'articulation supérieure du fémur droit. Il fit usage de saignées, de sudorifiques, qui produisirent peu d'effet. Il passa l'hiver dans cet état, tomba dans l'amaigrissement et la faiblesse, accompagnés d'anxiété, d'insomnie et d'éréthisme nerveux. La locomotion était impossible, et il fallait le porter et le soigner comme un enfant. Je lui fis prendre, d'abord, les bains tempérés, l'eau thermale coupée avec le lait, l'infusion de menthe avec le sirop d'orange, et une émulsion nitrée et camphrée tous les soirs. Ce traitement, continué pendant huit jours, dissipa l'anxiété et l'insomnie; la souplesse se manifesta à la peau. Je profitai de ce moment de détente, et j'ordonnai les bains à 33 degrés, la douche générale et partielle. Au 18.me jour, crise générale par les sueurs et les urines. M. *C.* put à cette époque marcher avec une béquille. Je le laissai reposer pendant quinze jours, et après une seconde saison de trois semaines, il partit passablement rétabli.

Tous les ans, les eaux minérales de Néris guérissent parfaitement plus de cent malades atteints d'affections de ce genre, ou courbés

par des douleurs rhumatismales ; les uns pour avoir travaillé dans l'eau, ou couché sur la terre ; d'autres pour avoir habité des maisons neuves ou éprouvé diverses suppressions.

Rhumatisme intestinal.

Trente-huitième observation.

Mme *G.*, âgée de 25 ans, d'un tempérament sanguin, mariée depuis six ans, n'avait point eu d'enfans. Avant son mariage, elle éprouvait de temps en temps des douleurs d'entrailles qu'elle prenait pour des coliques, qui suivaient les variations de l'atmosphère, et sévissaient quelquefois avec intensité. L'embonpoint ainsi que l'appétit étaient bons. Mme *G.* avait mis en usage les sangsues, les demi-bains, les lavemens, les sinapismes, les vésicatoires : tous ces remèdes palliaient la douleur, et elle ne trouvait de soulagement que dans l'application des fomentations et des serviettes chaudes.

D'après quelques informations, j'appris que Mme *G.* avait contracté ses douleurs dans sa pension, à la suite d'un séjour prolongé pendant deux ans dans un lieu bas et humide ; je lui fis prendre des bains à vingt-huit degrés, l'eau thermale coupée avec le

lait, la douche générale, mais surtout sur l'hypogastre, l'abdomen et les extrémités inférieures. Ces moyens simples réussirent à merveille : il se fit, au dixième bain, une grande évacuation d'urines sédimenteuses qui dura plusieurs jours, et qui fut suivie de sueurs très-abondantes. La première saison dissipa toutes les douleurs. Mme *G.* n'en ressentit plus pendant tout le temps qu'elle demeura à Néris. J'ai appris qu'elle n'avait pas eu de récidive.

Trente-neuvième observation.

Mme *B.*, âgée de quarante-cinq ans, d'une constitution nerveuse, après avoir habité long-temps un lieu bas et humide, fut atteinte de douleurs rhumatismales fixées d'abord sur les muscles sacro-lombaires, qui delà s'étendirent sur les organes contenus dans le bas-ventre, les intestins, l'utérus et ses dépendances. En palpant avec soin les régions iliaques, on sentait un point résistant du côté gauche, qui paraissait correspondre aux ligamens de l'utérus du même côté; cette lésion des organes génitaux donnait lieu de temps en temps à des symptômes hystériques, tels que, flatuosités, boules qui semblent re-

monter de l'hypogastre à l'estomac. La malade avait une disposition constitutionnelle nervoso-rhumatismale, qui s'était exaspérée par la cessation du flux ménstruel.

Des moyens nombreux furent employés pour combattre cette maladie : l'on passa en revue les irritans cutanés, les évacuations sanguines locales, les bains savonneux et hydro-sulfureux, les antispasmodiques, les apéritifs doux, qui produisirent une amélioration notable; mais il resta un fond de douleur et de faiblesse dans le bas des reins, qui rendaient les mouvemens de ces parties difficiles à exécuter, et condamnèrent la malade à garder son lit ou sa chambre; la douleur des intestins occasionnait des constipations opiniâtres ou des diarrhées rebelles; c'est dans cet état que Mme *B.* se fit transporter à Néris au mois de juillet 1818.

Elle débuta par les bains tempérés, l'eau thermale coupée avec le lait dâ'nesse, l'infusion de petite sauge édulcorée avec le sirop d'orange dans le courant de la journée, les eaux de Saint-Pardoux coupées aux repas : ces moyens amenèrent, au bout de quinze jours, une détente générale : Mme *B.* commença à marcher, à exécuter les mouvemens de devant en

arrière. J'ordonnai le bain à trente-trois degrés, les douches générales sur la colonne, les hypochondres et l'abdomen, la douche ascendante sur l'utérus, la saponaire édulcorée avec le sirop de salsepareille. Au vingt-cinquième jour, il se manifesta une crise par des sueurs copieuses, l'apparition du flux menstruel, des urines glaireuses et une exfoliation cutanée. Je fis suspendre pendant dix jours; après été avoir purgée, Mme *B.* prit une seconde saison qui eut pour résultat, la disparition de la lésion des organes génitaux et des accidens hystériques qui l'accompagnaient. La colonne se redressa complètement; la douleur et la faiblesse s'évanouirent insensiblement; Mme *B.* partit dans un état de convalescence parfait.

RHUMATISME STOMACHAL.

Quarantième observation.

Mademoiselle *Brigitte*, sœur grise de Monton, d'une constitution délicate et nerveuse, âgée de 26 ans, fit une partie de campagne en 1809, se mouilla pendant la route, et garda toute la nuit ses vêtemens humides sur le corps. Bientôt les douleurs se firent sentir

à la poitrine, accompagnées de crachements de sang et autres symptômes qui caractérisent les fausses pleurésies; après avoir pris un caractère chronique, elles persistèrent avec plus ou moins d'intensité pendant six mois. A cette époque, elles abandonnèrent la poitrine, se jetèrent sur tous les membres; Mademoiselle *B*.... resta percluse sans pouvoir sortir de son lit, et exécuter le plus léger mouvement. On était obligé de la faire manger comme un enfant. Cet état dura un certain laps de temps, au bout duquel elle commença à se servir de béquilles. De 1810 à 1816, l'affection rhumatismale voyagea tour à tour de la poitrine à l'estomac. Dans ce dernier cas, cet organe était tendu, gros, gonflé, douloureux au toucher, rejetant toute espèce de nourriture, et pouvant à peine supporter l'eau sucrée. Fixée sur la poitrine, elle produisait des étouffements, des suffocations, des angoisses, des syncopes, qui laissaient désespérer de la vie. Les stades étaient ordinairement de trois à quatre mois sur l'un ou l'autre organe, résistant à tous les moyens que l'art indique. En 1817 la fièvre lente s'empara de la malade, les douleurs occupèrent de prédilection l'estomac et les jambes, la locomotion

devint très-difficile; il fallait deux personnes pour la soutenir, elle ne pouvait rien prendre sans éprouver des vomissements et des évanouissements qui duraient plusieurs heures, l'insomnie et des douleurs cruelles de tête étaient continuelles.

C'est dans cet état, pour ainsi dire désespéré, que Mademoiselle *B.* fut conduite à Néris en juillet 1818. Elle prit d'abord les bains tempérés et de courte durée. L'eau minérale en boisson coupée avec le lait, et à petite dose répétée, une émulsion nitrée et camphrée tous les soirs. Au huitième jour, le sommeil parut, le calme succéda au malaise général, les vomissements devinrent beaucoup plus rares, l'estomac put supporter facilement les bouillons de veau, de poulet et de viande. Au quinzième jour, je fis administrer la douche en arrosoir sur l'estomac, les jambes et les pieds; j'ordonnai pour tisane, dans le courant de la journée, l'infusion de valériane ou *valeriana officinalis*, édulcorée avec le sirop de quinquina. Au vingtième bain, la locomotion devint très-facile; l'estomac commença à soutenir des nourritures fortes, la fièvre lente nerveuse se dissipa, des sueurs excessivement abondantes se manifestèrent

toutes les nuits ; ce traitement, continué pendant un mois et demi, régularisa les fonctions, et produisit une des plus belles cures que j'aie vues à Néris.

CHAPITRE V.

PHLEGMASIES CHRONIQUES DU TISSU SYNOVIAL.

Rhumatismes goutteux et articulaires.

Les causes occasionnelles de ce genre de rhumatismes sont à peu près les mêmes que celles du rhumatisme ordinaire, mais il est accompagné de rougeur, chaleur, douleur et gonflement dans son état aigu. Il est toujours fixé dans les articulations; le traitement exige plus de soins, de circonspection, et une connaissance plus approfondie de la situation du malade. Les bains doivent être moins chauds dès le principe, la douche donnée avec modération et tempérée. J'ai vu des malades, qui, pour avoir négligé mes conseils et voulu prendre la douche et le bain chaud, rappelèrent la goutte, et furent obligés d'attendre la fin de l'accès, pour recommencer l'usage des bains. Les eaux de Néris n'ont pas la propriété de guérir la goutte ni les rhumatismes

goutteux, et nous n'avons pas encore un remède certain contre cette cruelle maladie ; mais elles contribuent puissamment à la résolution des gonflemens articulaires et des nodus : donnent du ton aux muscles, assouplissent les articulations, augmentent les forces, dissipent les fausses ankiloses et autres accidents qui accompagnent ces affections. L'expérience m'a appris que leur usage annuel éloigne singulièrement les accès et préserve des récidives. Je vois une quantié de baigneurs goutteux qui viennent régulièrement depuis quinze ans aux eaux de Néris, et qui n'ont éprouvé de crise que dans les cas où leurs occupations les avaient empêchés d'y avoir recours. Il en est parmi eux qui avaient vainement essayé les eaux de *Plombières*, du *Mont-d'Or*, de *Bagnères*, et qui n'ont trouvé de soulagement qu'à Néris.

Quarante-unième observation.

M. *C.*, âgé de 40 ans, d'une constitution forte, vint à Néris, atteint d'une affection rhumatismale goutteuse fixée sur les genoux et les pieds, accompagnée de gonflement et de douleurs qui s'exaspéraient dans les temps froids et humides, et le forcèrent à garder

le lit pendant l'hiver de 1814. L'eau thermale coupée avec le lait, l'eau de Saint-Pardoux aux repas avec le vin, la décoction de salsepareille dans la journée, les cataplasmes de limon tous les soirs, appliqués sur les extrémités inférieures, dix bains tempérés, produisirent un amendement notable : j'augmentai progressivement leur chaleur que je portai à 38 degrés ; la douche fut dirigée sur les genoux et les pieds : au quinzième jour, locomotion facile, sueurs considérables tous les matins, exfoliation sur les parties malades; au vingt-cinquième bain, disparution du gonflement et de la douleur. Le mieux continua, l'harmonie se rétablit dans les fonctions naturelles, et au bout de six semaines, M. *C.* partit parfaitement rétabli.

Quarante-deuxième observation.

M. B... Anglais d'origine, âgé de 55 ans, d'un tempérament pituiteux, fut atteint de goutte à l'âge de 30 ans; les accès étaient plus ou moins éloignés, et pendant quinze ans l'humeur arthritique qui avait assiégé tour à tour les viscères et les extrémités, forma des nodus aux pieds et aux mains; M. B...

avait fait beaucoup de remèdes à *Londres* sans succès; on lui conseilla les eaux minérales; dans l'espace de cinq ans, il parcourut successivement celles de *Baden*, de *Pyrmont*, d'*Aix*, de *Plombières ;* il en éprouva beaucoup de soulagement. Prisonnier en France, depuis quelque temps, obligé à la suite du 20 mars, de changer précipitamment de garnison, et par un très-mauvais temps, il éprouva un accès des plus violens; il ne pouvait marcher, ni se servir de ses mains, même pour manger. Après deux mois de souffrances, il se fit une légère détente, et M. B... en profita pour se faire conduire à Néris : il y prit d'abord les bains très-tempérés, l'eau thermale coupée avec le lait ; je conseillai un régime sobre et végétal, l'infusion de valériane aiguisée avec le sirop de guimauve dans le courant de la journée : au dixième jour, bains à trente-six degrés, douche générale, cataplasmes de limon aux pieds et aux mains tous les soirs. Ce traitement, continué pendant un mois, produisit un peu de soulagement : le malade se reposa une semaine, et après avoir été évacué, suivant l'indication, il recommença une seconde saison, suivit le même mode de traitement, qui

eut pour résultat des sueurs très-abondantes, la disparution du gonflement, la facile exécution de tous les mouvements, et l'absence totale de la douleur.

Quarante-troisième observation.

M. G.... âgé de 50 ans, d'une constitution bilieuse, profession d'avocat, était en proie à la goutte depuis plusieurs années, elle avait successivement parcouru tous les viscères, et s'était fixée aux articulations, où elle avait formé des nodus : dans l'intervalle des accès, qui étaient toujours excessivement longs et rigoureux, M. G.... ne marchait qu'avec des béquilles : il avait mis en usage tous les remèdes préconisés, sans résultat satisfaisant. Fatigué de souffrir, il se jeta dans les bras de *Pradier*; croyant être guéri sur parole, il supporta dix-huit applications du topique si vanté ; la goutte qui était fixée à l'estomac descendit aux pieds; dès lors soulagement manifeste, et absence de douleur ; mais à l'emploi du topique succéda une faiblesse si considérable, que M. G... ne put sortir de son lit pendant dix-huit mois : ses jambes étaient sans force et sans élasticité,

la digestion mauvaise, et la maigreur extrême.

Il se fit transporter avec la plus grande difficulté à Néris, où il prit des bains très-tempérés, l'eau thermale coupée avec le lait d'ânesse, aux repas celles de St. Pardoux avec le vin de Bordeaux, les applications de limon tous les soirs, et le matin à jeun une demi-once de vin de Séguin : huit jours suffirent pour déterminer une amélioration sensible. Bientôt je fis commencer l'application de la douche sur toute l'habitude du corps, et sur-tout sur les extrémités : la température du bain fut portée à 36 degrés ; au dix-neuvième jour, sueurs et urines copieuses qui se soutinrent continuellement ; l'amaigrissement et l'anorexie firent place à l'embonpoint et à l'appetit; au trentième bain, convalescence parfaite, marche facile, gonflement et douleurs nuls, sommeil paisible; deux saisons terminèrent la cure.

J'ai vu plusieurs malades dépérir, d'autres éprouver des accidens graves ou tomber dans le même état que M. G....., entr'autres M. *Fleury*, artiste célèbre du théâtre Français; après diverses applications des topiques de Pradier, il fut délivré de la goutte, à la vé-

rité ; mais bientôt il tomba dans un état de faiblesse tel, qu'on désespéra souvent de sa vie; M. *F.* ne dût son rétablissement qu'à la nymphe d'*Aix-la-Chapelle*; d'autres enfin ont expiré à la suite de leur emploi. L'expérience et l'observation ont réduit à sa juste valeur un remède si pompeusement recommandé ; assurément il est très-utile dans quelques cas, et c'est un des plus actifs que nous ayons : il n'appartient qu'à des médecins éclairés, bien au courant de l'état de leurs malades, d'indiquer les circonstances où il convient, et d'en modifier les applications.

Quarante-quatrième observation.

M.lle Marie Duberat (canton de *Bellenaves*, départ. de l'Allier) âgée de 18 ans, d'une constitution lymphatico-nerveuse, bien réglée, éprouva le 15 avril 1818, une frayeur en entendant des gémissements chez sa voisine, et se leva pieds nus, pour lui porter du soulagement ; le lendemain, elle ressentit beaucoup de froid et de mal-aise; la nuit elle fut saisie d'un violent mal de gorge, toux convulsive, sèche et nerveuse, point de

côté, insomnie ; et toutes les articulations, sans en excepter une, furent atteintes de gonflement, de douleur et de nodus roulans ; la maladie fut traitée suivant les règles de l'art pendant deux mois, et sans le moindre succès : les symptômes furent toujours croissants, la locomotion devint impossible, le moindre mouvement et la plus légère secousse étaient on ne peut pas plus douloureux ; enfin il fallait la servir comme un enfant : son médecin désespérant de l'état de sa malade, et voyant le dépérissement continuel dans lequel elle tombait, l'envoya sur des matelas, dans une espèce de litière, à Néris : elle fit usage pendant les dix premiers jours de bains tempérés, but l'eau thermale en abondance, coupée avec le lait et l'infusion de sauge dans le courant de la journée ; au dixième jour, mieux sensible, commencement de progression, sommeil paisible et naturel : l'estomac put supporter des bouillons de viande, la peau s'assouplit et la moiteur arriva : au quinzième jour, bain à 32 degrés, application de la douche générale et partielle ; au vingtième, commencement de disparition des nodus et du gonflement, absence de la toux, marche facile, éruption

des règles avec abondance ; repos pendant une semaine, évacuation par un éméto-cathartique : M.lle M. . . . recommença une seconde saison, continua le même régime, et au bout de vingt-cinq jours, il n'y avait pas la moindre apparence de nodus et de gonflement. M.lle M. . . partit parfaitement rétablie ; elle est revenue au mois de juillet 1820, par reconnaissance, aussi bien portante qu'on peut l'être à vingt ans.

Quarante-sixième observation.

M. Benoît, de G... (départ. de l'Allier), âgé de 32 ans, issu de parents très-sains, d'une constitution sanguine et nerveuse, fit depuis l'âge de 18 ans, juqu'à celui de 28, un grand abus des plaisirs de Vénus, de Bacchus, de la chasse et de la pêche.

Au mois de novembre 1812, il fut atteint de douleurs articulaires qui se manifestaient irrégulièrement aux pieds, aux mains et aux genoux ; elles s'accompagnaient de chaleur vive, rougeur, gonflement, insomnie, constipation, anxiété et tristesse, et augmentant à la plus légère variation atmosphérique; cet état morbide sévit pendant deux ans avec plus ou moins d'intensité, et résista à tous les re-

mèdes que l'art indique : en 1814, il changea de marche, et se fixa irrévocablement dans l'articulation supérieure de la cuisse gauche.

Le rhumatisme le plus aigu se manifesta ; toutes les parties environnantes furent lésées, les glandes de l'aine du même côté éprouvèrent un gonflement considérable, les urines devinrent rouges, rares, douloureuses, déposant un sédiment briqueté ; la locomotion fut impossible.

Tous ces accidents cédèrent en partie à l'action des vésicatoires, des sangsues, des liniments et des boissons délayantes ; l'exaspération des douleurs étant calmée, la maladie reprit son caractère chronique.

Accablé par des souffrances qui duraient depuis trois ans, M. B... résolut de se faire transporter à Néris. Je lui fis prendre pendant 28 jours des bains à 26 degrés, l'eau thermale coupée avec le lait, à la dose de quatre ou cinq verres, l'infusion de petite sauge aiguisée avec le sirop de salsepareille, et l'eau de St. Pardoux aux repas ; cette saison dissipa l'insomnie et la constipation, et procura un mieux sensible.

J'ordonnai quinze jours de repos, après

lesquels je fis recommencer une seconde saison : le bain à trente-six degrés, la douche pendant vingt-cinq minutes tous les matins, les mêmes boissons que ci-dessus, donnèrent pour résultat, au dixième jour, des sueurs si abondantes qu'elles traversaient les matelas, répandant une odeur acide, teignant le linge en jaune. Elles se soutinrent pendant douze jours et produisirent un effet si salutaire, qu'elles entraînèrent avec elles tout l'appareil douloureux. Les forces revinrent progressivement ainsi que l'appétit ; le mieux continua à se maintenir, et au bout d'un mois et demi M. B... partit parfaitement guéri ; depuis cette époque il n'a pas eu la moindre récidive.

Quarante-septième observation.

M. l'abbé Chapelle, de Mont-Luçon, (dép. de l'Allier), âgé de 55 ans, d'un tempérament sec et sanguin, né de parents très-sains, fut atteint, à la suite de transpiration supprimée dans une partie de chasse, d'engourdissements dans les deux articulations de l'avant-bras avec le métacarpe, et dans celle des phalanges des deux mains, accompagnés

de douleurs intenses, chaleur, rougeur et gonflement; le lendemain, mêmes symptômes aux deux genoux, le surlendemain mêmes phénomènes aux pieds.

On tenta vainement les remèdes les plus accrédités et le régime le plus soutenu : ils n'eurent d'autres résultats, que l'amaigrissement, la sécheresse de la peau, l'exaspération morale et physique: l'impression du drap sur les parties malades était insupportable, l'insomnie, la constipation et l'anorexie persistaient avec opiniâtreté ; les variations de l'atmosphère augmentaient singulièrement tous ces accidents, et les doigts des mains se roidirent à tel point, qu'ils ne pouvaient exécuter le moindre mouvement ; la jambe gauche éprouva une si grande rétraction, qu'elle vint se coller sur la cuisse, les bras se tournèrent sur les reins : après un an de souffrances horribles, M. C...., abandonné de toute la Faculté, se fit transporter à Néris.

Il fut mis pendant trente jours à l'usage des bains et douches tempérés ; il but abondamment les eaux minérales coupées avec le lait, l'infusion de valériane aiguisée avec le sirop de quinquina, les émulsions le soir en

se couchant : l'insomnie et la constipation disparurent dans le cours de cette première saison ; il se fit un amendement dans les douleurs. M. C.... se reposa quinze jours, prit un minoratif, et recommença son traitement. La chaleur du bain fut portée à 34 degrés, la douche administrée tous les matins pendant 40 minutes, les mêmes boissons que ci-dessus continuées, le régime végétal et animal ; cette saison produisit des transpirations fort abondantes répandant une odeur acide et alcaline, une grande évacuation d'urines sédimenteuses et jaunâtres : le calme et le sommeil revinrent avec l'appétit, les bras reprirent leur position naturelle, mais ils étaient sans force et sans énergie ; le gonflement des articulations disparut avec les symptômes alarmants qui l'accompagnaient, le malade put marcher à l'aide de deux béquilles.

M. C..... se rendit dans ses foyers. Il passa un hiver supportable, suivit exactement le régime indiqué, acquit des forces et de l'embonpoint. Il revint au printemps suivant, et fut soumis au même traitement que ci-dessus pendant deux mois. A la fin du premier, la jambe était dans son

état naturel, la progression put s'exécuter à l'aide d'une canne, les bras acquirent le même degré de force et d'énergie qu'avant la maladie; l'amélioration fut des plus rapides, et le second mois vit la terminaison d'une des plus singulières affections que j'aie eu l'occasion d'observer à Néris. M. C... n'a pas éprouvé la moindre récidive, et jouit d'une très-bonne santé.

Quarante-huitième observation.

M. P..., âgé de 30 ans, d'une constitution sanguine, eut une jeunesse fort orageuse, prit le goût de la chasse en passion, et à la suite de cet exercice se livrait avec excès aux délices de la table et aux plaisirs de Vénus. Il passa l'hiver de 1811 à Paris, où il mena le même train de vie, et fit du jour la nuit. Bientôt il se trouva atteint aux gros orteils du pied gauche d'une douleur sourde et lancinante. Elle voyagea au talon du même pied, principalement au tendon d'Achille; delà à l'orteil de l'autre pied, puis aux talons, au genou gauche et au genou droit. On employa sans succès les cataplasmes émollients, les sangsues, les vésicatoires, etc. etc.; l'inflammation et la douleur persistèrent. M. P...

alors quitta la Capitale, et se fit transporter avec autant de difficulté que de douleur à la campagne de son père. Il y fit usage de lait de vache qui apporta un peu de calme; mais son médecin ayant voulu qu'il employât les sudorifiques, et qu'il eût recours de nouveau aux vésicatoires, il en résulta une incandescence génerale: toutes les articulations furent prises, la locomotion impossible. L'insomnie, l'anorexie et autres symptômes alarmants escortaient cet appareil morbide, et il ne lui restait que trois doigts de la main droite dont il pouvait faire quelque usage. Il fut dirigé dans cet état, sur une litière, à Néris, où il prit pendant un mois des bains et douches tempérés, l'eau thermale coupée avec le lait, et quelques boissons antispasmodiques. Il éprouva un peu de soulagement, se reposa une quinzaine de jours, et recommença le même traitement; il en tira un très-heureux effet, car il put quitter son siège sans le secours de ses mains, se soutenir, s'habiller et se raser seul. Il se rendit dans ses foyers, passa un hiver supportable, acquit des forces et de l'embonpoint, et revint au printemps suivant Il reprit de nouveau deux saisons qui eurent le résultat le plus satisfaisant; mais ayant été

obligé de partir subitement la nuit, dans des chemins de traverse, au milieu d'une atmosphère pluvieuse et froide, il éprouva une rechute complète, accompagnée des mêmes accidents : ses pieds étaient tellement gonflés qu'on eut beaucoup de peine à lui arracher ses bottes, et que leur épiderme s'enleva avec les bas.

Cet état maladif céda à deux mois et demi de traitement, et une amélioration des plus sensibles se manifesta dans toute l'économie. A cette époque, il fit un second voyage à Paris; bientôt il reprit ses anciennes habitudes, mais il ne tarda pas à s'en repentir : il se trouva tout-à-coup arrêté à tel point que toute espèce de mouvement devint impossible, et après deux mois d'un rhumatisme articulaire général, il se fit transporter à Tivoli, où il éprouva, à la suite du traitement qu'on lui fit subir, un mieux notable. Il en profita pour venir à Néris, où il prit de nouveau deux saisons : elles eurent un succès tel que M. P... peut aujourd'hui faire plusieurs lieues à pied. Depuis cette époque, qui date de quatre ans, il n'a pas éprouvé la moindre rechute.

Quarante-neuvième observation.

M. de F... (de Riom), âgé de soixante-six ans, d'un tempérament éminemment bilieux, doué d'une grande activité morale et physique, avait toujours joui de la meilleure santé jusqu'au mois de mai 1818, où il fut atteint d'un rhumatisme articulaire des plus aigus, qui passa insensiblement à l'état de chronicité le plus complet.

A la suite d'un refroidissement subit, M. de F. éprouva un mal-aise général, catarrhe de la muqueuse nasale, fièvre qui fut suivie d'embarras gastrique et d'ophthalmie. Quelques soins dissipèrent ces affections ; mais il leur succéda des douleurs articulaires qui se fixèrent d'abord aux genoux, et parcoururent ensuite toutes les articulations ; les divers plans aponévrotiques y prirent la part la plus active : l'insomnie, l'agitation, les angoisses morales et physiques accompagnèrent cet appareil morbide pendant deux septénaires. A la fin du dernier, un mieux sensible se manifesta par des sueurs très-considérables, et laissa croire à une résolution complète ; mais peu de jours après, les accidents prirent un

nouveau caractère d'intensité. Dès-lors, crise de douleurs déchirantes dans toutes les articulations, s'augmentant au plus léger mouvement ou attouchement, locomotion impossible, etc. etc. Ces symptômes se soutinrent avec permanence jusqu'à la fin du quatrième septénaire. Ils furent remplacés par l'asthénie la plus compléte; le tube intestinal surtout fut frappé d'atonie; nulles évacuations alvines sans être sollicitées par des lavemens très-souvent répétés. Le *facies* devint hippocratique, la prostration des forces générale, le caractère morose, et la susceptibilité nerveuse portée au *summum degré :* des dispositions lipothiniques se manifestèrent, et tout se passa de la manière la plus orageuse jusqu'à la fin de juin. Les toniques les plus actifs, un régime analeptique, produisirent un mieux sensible: au mois de juillet suivant, M. de F... put se faire transporter à Néris. Il était dans un état d'abattement général, et presque voisin de la décrépitude. Les articulations éprouvaient la plus grande gêne dans l'exécution de leurs mouvements. Elles étaient singulièrement gonflées; la colonne vertébrale paraissait courbée, l'attitude du malade démontrait assez combien l'action des muscles dorsaux

avait besoin d'être relevée. La progression était très-difficile, et ne pouvait s'exécuter qu'à l'aide de secours étrangers. Le moral seul avait conservé son énergie, et caractérisait singulièrement le tempérament nervoso-bilieux. M. de F... fit usage pendant un mois de bains et de douches tempérés, d'eau thermale bue à haute dose, coupée avec le lait, et de boissons légèrement sudorifiques dans le courant de la journée. Le régime fut tonique et animal. Cette méthode produisit une amélioration marquée : la marche commença à s'exécuter seule, le gonflement à disparaître, le sommeil devint doux et paisible. Il y eut plus d'harmonie, en général, dans toutes les fonctions. Après quinze jours de repos, M. de F. recommença une seconde saison : il alterna les bains du bassin avec les douches et les cataplasmes de limon sur les articulations, et continua le même régime que ci-dessus. Au dixième jour, crise complète par les urines sédimenteuses, et des sueurs tellement abondantes qu'elles perçaient les matelas, repandant une odeur acide, et se soutinrent pendant quelques mois. Dès-lors, mieux général : redressement de la colonne, progression naturelle, disparition de douleur et de gonfle-

ment, convalescence parfaite au vingt-sixième jour. M. de F... est venu deux fois à Néris par reconnaissance. Il n'a pas éprouvé la moindre atteinte. Aujourd'hui il se porte à merveille.

Cinquantième observation.

Mlle. A.., âgée de 24 ans, d'un tempérament sanguin, issue d'un père éminemment rhumatisé, éprouva depuis son enfance les premières atteintes d'une affection qui parcourut successivement les membres abdominaux, l'utérus, les intestins, l'estomac, la tête et les articulations des genoux et de la cuisse droite. Ses périodes ont été plus ou moins éloignées, et ont sévi avec plus ou moins d'intensité; ses retours irréguliers, et soumis aux influences atmosphériques. Fixée à l'utérus pendant très-longtemps, elle produisit une leucorrhée abondante, diminua l'émission des menstrues, et fatigua beaucoup la malade. A la leucorrhée succéda la diarrhée, qui céda elle-même à un traitement méthodique. Après la disparition de ces deux maladies, l'estomac fut affecté idiopathiquement, et dès-lors cet organe fut en proie à toute la série des symptômes qui accompagnent le

rhumatisme. Enfin la douleur changea de place l'abandonna et se porta sur la tête. Bientôt elle provoqua des migraines, des céphalalgies générales qui devinrent de plus en plus fréquentes, fortes et longues, succédant quelquefois à la gastrodynie, le plus souvent l'accompagnant et affectant l'organe de la vue.

On a employé contre ces divers accidents tous les moyens que l'art indique, d'après la nature et le siége des symptômes. De tous ces traitements, il est résulté des amendements, point de cure radicale, un gonflement général articulaire, de la mélancolie, de l'amaigrissement, de l'insomnie, et la crainte journalière de voir se répéter les accidents. M.lle A... vint à Néris au mois d'août 1818, le rhumatisme était alors fixé sur la tête et les genoux : j'ordonnai des bains très-tempérés pendant une dixaine de jours, les bains de jambe tous les soirs, l'eau thermale coupée avec le tilleul, celle de Saint-Pardoux aux repas, l'infusion de valériane dans le courant de la journée : au dixième jour, la chaleur du bain fut portée à trente-deux degrés; la douche dirigée avec un petit tuyau sur la tête, et avec un plus fort sur la

colonne, les genoux et les pieds ; cette méthode produisit un mieux sensible ; continuée pendant trente-six jours elle eut pour résultat la disparution des gonflements articulaires, de l'insomnie, de l'anorexie, des douleurs de la tête et de la leucorrhée ; les règles parurent avec abondance, et quand M.lle A... partit, tout annonçait une convalescence parfaite ; n'ayant pas eu occasion de la voir depuis, j'ignore si le mieux s'est maintenu.

Cinquante-unième observation.

M. G.... âgé de 48 ans, fut atteint, à la suite d'une partie de pêche, d'un rhumatisme articulaire fixé aux pieds et aux mains, accompagné d'un gonflement considérable et de douleurs très-vives, sur-tout pendant les temps humides ; il avait essayé beaucoup de remèdes qui avaient produit peu de soulagement. Quand il vint à Néris, il marchait avec deux béquilles : je lui fis prendre les bains à 30 degrés, l'eau thermale à haute dose, les pilules diaphorétiques dans la journée, la douche progressivement jusqu'à 50 minutes, et le bain de limon le soir pendant une demi-heure. Ce traitement produisit le ré-

sultat le plus avantageux ; au vingtième bain, il n'y avait ni gonflement ni douleur : M. G... laissa ses béquilles à Néris, et partit bien rétabli.

CHAPITRE VI.

Hémorrhagies.

La découverte de la circulation du sang, l'analogie de ce mouvement avec celui des fluides en général, a donné lieu à des recherches immenses : des expériences nombreuses ont été faites sur des animaux pour déterminer sa vîtesse, les obstacles qu'il peut rencontrer dans son cours, et les lois de son décroissement dans les extrémités artérielles.

L'histoire exacte et complète des hémorrhagies, leurs causes occasionnelles, les troubles et les affections diverses, que leurs anomalies peuvent produire, ont été, pendant une longue suite d'années, l'objet des expériences et des méditations de l'illustre *Stahl*, et de sa secte.

Les expériences exactes et multipliées du

célèbre docteur *Bichat*, ont dissipé les diverses incohérences et les points de vue erronnés qui existaient sur la doctrine des hémorrhagies : nous devons au docteur *Lordat*, professeur à l'Ecole de Médecine de Montpellier, un beau Traité *ex - professo* sur ces affections : c'est peut-être même ce que nous avons de plus complet dans ce genre. Elles ont fait l'objet particulier des cours du professeur *Pinel*, à l'Ecole de Médecine de Paris : il les divise en constitutionnelles, en supplémentaires, en critiques, en accidentelles et en passives ; c'est de ces dernières dont nous nous entretiendrons ici.

Elles reconnaissent pour cause occasionnelle un régime débilitant, un tempérament lymphatique, des veilles prolongées, des maladies de longue durée, des évacuations trop abondantes, des affections organiques, le vice scorbutique, l'abus du mariage, des excitations étrangères dans les parties de la génération, la masturbation, les passions tristes : elles ne sont précédées d'aucune excitation préliminaire, d'aucun signe de congestion dans la partie où elles doivent paraître ; nul prurit, nul sentiment d'ardeur dans les environs de cette partie, nulle apparence

d'une répartition inégale de la chaleur animale, pâleur de la face, débilité et dépression du pouls.

Elles exigent dans leur traitement l'excitation des exhalants, le rétablissement des forces, l'usage des toniques et des astringents intérieurement et extérieurement, la dissipation, un régime succulent, la respiration d'un air pur et vif, enfin toutes les jouissances puisées au sein de la nature; sous ces divers rapports, je le répéte, les eaux minérales de Néris remplissent une grande partie de ces indications.

Flux hémorrhoïdal.

Ce flux qui paraît ordinairement dans un âge avancé, est occasionné souvent par l'abus des purgatifs, des boissons chaudes ou relâchantes, la mélancolie, l'hypochondrie, la bonne chère, le cabinet, une vie sédentaire, l'oisiveté, les passions tristes, etc, etc. Si cet écoulement revient d'une manière périodique tous les mois, il est alors nécessaire à la conservation de la santé; s'il s'arrête spontanément, ou si on le supprime, il produit des affections nerveuses variées, des spasmes de la poitrine, des coliques, des

vertiges. S'il est excessif et souvent répété, il provoque un dépérissement lent, et quelquefois la consomption.

Cinquante-deuxième observation.

M. H... âgé de 50 ans, d'une constitution mélancolique, était sujet, depuis une douzaine d'années, à un flux hémorrhoïdal qui se supprima dans une partie de pêche ; bientôt il fut en butte au météorisme du bas-ventre, à la décoloration, à l'amaigrissement, la faiblesse, l'insomnie, l'irrégularité des fonctions intellectuelles, et l'engorgement des vaisseaux hémorrhoïdaux. Il tenta plusieurs remèdes qui produisirent peu d'effet ; il vint dans cet état à Néris, au mois de juin 1819 ; il y fut soumis à l'usage des bains tempérés, de l'eau thermale prise en boisson ; coupée avec l'infusion de feuille d'oranger, de celle de St.-Pardoux aux repas avec le vin de Bordeaux, et de l'infusion de valériane dans le courant de la journée; le régime, tonique et animal : au quatorzième jour, la chaleur du bain fut portée à 34 degrés ; au quinzième, application de quinze sangsues au fondement ; au dix-huitième, douche ascendante pendant 25 minu-

tes, deux fois par jour, et douche descendante sur la colonne et les pieds tous les matins, bain de jambes tous les soirs : cette méthode provoqua au vingt-cinquième jour, l'apparition du flux hémorrhoidal, et des sueurs très-abondantes pendant les nuits; bientôt tous les symptômes alarmants dont nous avons fait mention ci-dessus, se dissipèrent, et au bout d'un mois et demi, M. H... partit parfaitement rétabli.

Hématurie.

L'hématurie, ou pissement de sang, est une maladie peu fréquente; elle reconnaît pour causes occasionelles la cessation de l'évacuation périodique par les progrès de l'âge, la répercussion d'affections cutanées sur le système hémorrhoïdal, une constitution pléthorique, une vie sédentaire, l'équitation, l'usage des diurétiques âcres, l'affection organique des reins ou de la vessie, des chutes, des graviers, des exercices violents, etc., etc. Les symptômes de cette affection présentent des différences selon le siège ou la cause particulière de l'hémorrhagie : leur durée est plus ou moins longue, et leur traitement est le même que celui des hémorrhagies en général.

Cinquante-troisième observation.

M.me D. . . . âgée de 24 ans, à la suite de plusieurs couches laborieuses, éprouva à 22 ans, une hématurie accompagnée de tous les symptômes propres à ce genre d'affection, et qui céda à un traitement régulier; mais l'abus que M.me D... faisait de la danse, et diverses autres erreurs de régime, en provoquèrent de fréquents renouvellements ; le caractère chronique qu'elle affecta, finit par inquiéter la malade et le médecin, qui la dirigea sur Néris au mois de juin 1818 : elle y fit usage des bains tempérés, de l'eau thermale prise en boisson, coupée avec le lait, la décoction de graine de lin édulcorée avec le sirop de grande consoude, l'eau de Saint-Pardoux aux repas, l'exercice à pied et en voiture : ce régime soutenu pendant 20 jours, éloigna tous les accidents; mais ayant, malgré mes conseils, voulu reprendre ses anciennes habitudes, les symptômes se renouvellèrent, et s'accompagnèrent de l'émission de quelques graviers : ce dernier incident dirigea le diagnostic, et prouva d'une manière positive, que l'hématurie était due à l'irritation que produisaient les calculs qui

descendaient des reins dans la vessie ; le calme une fois rétabli, j'augmentai la chaleur du bain, je fis administrer la douche descendante sur la colonne et la douche ascendante sur le rectum et le périnée : les mêmes boissons furent continuées ; au bout de quinze jours il se manifesta des sueurs abondantes, et des urines chargées de sédiments et de graviers ; à dater de cette époque, M.me D... fut de mieux en mieux, et après six semaines de séjour, partit parfaitement rétablie. Rentrée dans ses foyers, elle m'apprit qu'elle avait rendu un très-gros calcul, accompagné d'un grand nombre de petits ; depuis deux ans, elle n'a pas éprouvé la plus légère atteinte d'hématurie.

Menstruation.

Le docteur Roussel dans son célèbre Traité du système physique et moral de la femme, a tracé un tableau aussi vif qu'animé de la révolution qu'éprouvent les personnes du sexe à l'époque de la puberté, en parlant du flux menstruel auquel elles sont assujetties. Il s'exprime ainsi : «dans la constitution actuelle de l'espèce humaine, la femme est sujette à un écoulement de sang qui revient

exactement tous les mois, et dont les retours périodiques sont depuis la puberté, c'est-à-dire, depuis l'âge de 14 à 15 ans, jusqu'à celui de 45 à 55, une fonction caractéristique et nécessaire au sexe, à laquelle toutes les autres fonctions semblent subordonnées. Pendant cet intervalle de la vie, cet écoulement est dans la femme le signe, et pour ainsi dire, la mesure de la santé : sans lui, la beauté ne naît point ou s'efface, l'ordre des mouvements vitaux s'altère, l'âme tombe dans la langueur, et le corps dans le dépérissement ; il est donc essentiellement utile pour la conception ; son apparition et sa fin sont les deux époques critiques de la vie des femmes.»

Ses diverses irrégularités donnent lieu à la ménorrhagie, à l'aménorrhée, à la chlorose, à la déviation, ou à la cessation des époques périodiques, et enfin à la stérilité.

Ménorrhagie.

La ménorrhagie tient à un excès du flux menstruel évacué chaque mois pendant quelques jours, et elle est réputée nuisible quand elle amène un état de débilité et de langueur,

et que la quantité de sang surpasse de beaucoup celle des évacuations habituelles.

Elle reconnait pour causes occasionnelles, une constitution pléthorique, une affection organique, des mouvements violents de colère, l'exaltation des passions, l'abus des plaisirs de l'amour, des stimulants, des spiritueux, des aromates, des exercices outrés du corps, etc.

Cinquante-quatrième observation.

M.me M..., âgée de 20 ans, mariée à 18, d'une constitution nervoso-sanguine, éprouva à dix-neuf ans un état de fluxion sanguine sur l'utérus, accompagné de coliques, de tension et de gonflement dans les hypocondres, de douleurs gravatives autour des lombes, de refroidissements des membres abdominaux, de la paleur de la face, la fréquence du pouls, l'insomnie et la constipation, se terminant par un écoulement assez considérable de sang: ces divers accidents cédèrent d'abord à un traitement méthodique; mais ils eurent une grande tendance à se renouveller au moindre excès physique ou moral; son médecin jugea alors que les bains de Néris pourraient convenir à cette affection:

en conséquence, il me l'adressa au mois de juillet 1818. Je ne tardai pas à me convaincre qu'une grande excitabilité nerveuse pouvait être la cause occasionnelle de cette maladie ; alors je mis en usage les bains tempérés, les antispasmodiques combinés avec les rafraîchissants, les eaux acidules de Saint-Pardoux, la dissipation, la promenade à pied, et une grande modération dans les affections morales ; cette méthode réussit au-delà de mes espérances ; pendant le cours d'un mois de séjour aux eaux, les accidents ne parurent qu'une fois, et ils cédèrent facilement à une plus grande sévérité dans le régime. Depuis cette époque, M.me D... a pris en différentes fois plusieurs saisons, et elle en a toujours retiré un résultat avantageux : aujourd'hui elle se porte à merveille.

Aménorrhée.

L'aménorrhée ou suppression du flux menstruel, est une source très-fréquente des maladies des femmes, et donne lieu à des accidens aussi graves que variés. Nous devons à M. le docteur Royer-Collard un traité sur cette maladie, qui fourmille d'idées neuves, dignes du plus grand intérêt, et qui com-

prend presque toute la pathologie interne.

Cette affection reconnaît pour causes, les passions vives, l'immersion imprudente des mains et des pieds dans l'eau froide, le passage brusque et subit du chaud au froid, un état pléthorique ou d'épuisement, une saignée faite à contre temps pendant le cours de cette évacuation, l'abus des plaisirs vénériens, l'inaction, etc. Elle s'accompagne de douleur, de chaleur dans les lombes, de coliques dans le bas ventre, de maux de tête, de vertiges, d'écoulements sanguins par le nez, d'oppression dans la poitrine, de palpitations, de crachements de sang, quelquefois de fièvre, de dépravation de l'appétit, de vomissements, d'affections nerveuses spasmodiques, hystériques, goutteuses; d'autres fois, d'ictère, d'œdème, inflammation des yeux, de la gorge, d'érysipèle, de paralysie, etc. etc., et souvent d'aliénation mentale.

Cinquante-cinquième observation.

Mlle R..., âgée de 18 ans, d'une constitution nerveuse, fut parfaitement réglée depuis 15 ans jusqu'à 17. Un jour qu'elle avait ses maladies, elle mit les pieds dans l'eau

froide, et opéra, sans y songer, leur suppression. Bientôt il résulta des palpitations, une douleur sourde dans l'épigastre et dans les reins, toujours plus intense aux époques ordinaires du retour de la menstruation. Cet état dura huit mois, dans l'intervalle desquels elle essaya beaucoup de révulsifs et d'emménagogues, mais sans avantage. Elle vint à Néris au mois de juin 1814, en proie à des douleurs fixées aux articulations des genoux, à des suffocations inquiétantes, et une grande irritabilité nerveuse. La digestion était pénible et la peau sèche. M.lle R. fit d'abord usage des bains tempérés, de l'eau thermale coupée avec le lait d'ânesse, de celle de Saint-Pardoux aux repas, du quinquina à jeun, dans la journée quelques tasses d'infusion de mélisse édulcorée avec le sirop éthéré. Au dixième jour, j'augmentai la chaleur du bain, la douche descendante fut dirigée sur la colonne tous les matins, et la douche ascendante sur les parties sexuelles deux fois par jour, les bains de jambes tous les soirs. Un mois et demi de ce traitement régulièrement soutenu a suffi pour déterminer l'éruption des règles, et avec elles la disparition de tous les symptômes alarmants.

Cinquante-sixième observation.

M.lle D... , âgée de 23 ans, douée d'une extrême sensibilité morale et physique, bien réglée jusqu'à cette époque, cessa tout-à-coup de l'être, à la suite d'un bal où elle éprouva une suppression de transpiration.

Bientôt se manifestèrent tous les symptômes d'une fausse pleurésie, qui cédèrent à un traitement méthodique; mais il resta une tension considérable dans l'abdomen, l'épigastre, à l'hypochondre gauche, accompagnée d'une grande sécheresse à la peau, d'inappétence, de douleurs de tête et de vomissemens spasmodiques. Cet état dura deux ans, malgré les remèdes les plus soutenus. M.lle D. vint à Néris au mois de juillet 1818. Je la soumis à l'usage des bains chauds, des douches descendantes en arrosoir sur les organes malades et sur les parties génitales, l'eau thermale bue à haute dose, l'eau de Saint-Pardoux aux repas, et l'infusion de feuilles d'oranger dans le cours de la journée. Au quinzième jour, détente générale par des sueurs abondantes, exfoliation des membres abdominaux et inférieurs, furoncles et boutons aux diverses articulations. Au vingt-cinquième jour, éruption des règles,

fonctions de l'estomac naturelles, disparition des empâtemens et engorgemens, cure radicale au bout d'un mois et demi.

Chlorose ou pâles couleurs.

La chlorose est presque toujours compliquée de suppression ou d'excès dans le flux menstruel, soit en rouge, soit en blanc, accompagné d'affections nerveuses, de bouffisures, d'inertie physique et morale, de crampes et de dépravation de l'estomac. *Bordeu* prétend que c'est une fièvre abdominale, dépendante d'une grande irritation des viscères de cette cavité, accompagnée de spasmes, de tension, de gonflement, de dégoûts, de mélancolie, de décoloration, d'appétit bizarre et irrégulier, dont la terminaison se fait presque toujours par les hémorrhoïdes, les règles, les sueurs, les urines, et quelquefois une évacuation muqueuse des intestins.

Cinquante-septième observation.

M.lle C...., d'une constitution délicate, et mélancolique, avait joui d'une santé passable jusqu'à l'âge de quinze ans. A cette époque, elle éprouva quelquefois, surtout aux approches du printemps, et par

l'humidité, des douleurs vagues, suite d'une longue habitation dans un lieu bas. A seize ans, l'éruption des règles se fit en petite quantité, et ne reparut plus. Au bout de six mois, elle éprouva des douleurs d'entrailles, son teint devint pâle et jaune, les digestions mauvaises et l'estomac douloureux. On appliqua les sangsues au fondement, un vésicatoire au bras, les synapismes. Ces remèdes soulagèrent montanément; mais la santé ne se rétablit pas. Arrivée à Néris, elle prit des bains à 26 degrés, l'eau de St.-Pardoux le matin et aux repas; à jeun une cuillerée de vin de Seguin; dans le courant de la journée des pilules martiales et apéritives. Au quinzième jour la chaleur des bains fut portée à 32 degrés, la douche descendante fut administrée sur la colonne, les lombes et les extrémités inférieures, les pédiluves de limon ou du bassin, le soir, la douche ascendante deux fois par jour, l'application de la laine sur le corps et aux pieds. Ce traitement réussit au-delà de mes espérances : au vingt-cinquième bain, les règles reparurent, j'ordonnai le repos pendant huit jours. M.lle C... recommença une seconde saison, qui eut pour résultat la disparition des douleurs et de l'éréthisme ner-

veux. Les forces et l'appétit revinrent peu-à-peu. Mlle C... quitta Néris après sept semaines de séjour, très-bien rétablie.

Soixante-cinquième observation.

Mlle H..., âgée de 20 ans, d'une constitution faible et nerveuse, éprouva à 15 tous les symptômes de la chlorose : teint pâle et jaune, joues décolorées, sur-tout les lèvres ; palpitations répétées, anorexie, crachements de sang de temps en temps, irrégularité menstruelle, viscères de l'abdomen empâtés, foie légèrement engorgé, etc.

Cet état dura jusqu'à 20 ans, époque où elle vint à Néris. Après quelques jours de repos, elle prit d'abord les bains à 26 degrés, la douche descendante et ascendante, les pédiluves de limon, les pilules martiales, l'eau de Vichy, coupée avec l'infusion de tilleul ; au dixième jour je portai le bain à 33 degrés ; au vingtième, crises par les sueurs et les urines ; au vingt-deuxième, éruption de la menstruation ; suspension de traitement pendant huitaine, au bout de laquelle Mlle H ... recommença une seconde saison qui dissipa les embarras du foie et de l'abdomen, régularisa les fonctions de l'estomac, rappella les forces et les couleurs, et rendit à Mlle H.... une santé parfaite.

Déviation menstruelle.

Haller, dans son grand ouvrage de Physiologie, nous fait une longue énumération des diverses voies que peut prendre cet écoulement, par une sorte d'aberration aussi singulière que souvent dangereuse; c'est quelquefois, dit-il, par la suture sagittale, le grand angle de l'œil, les narines, les oreilles, les mâchoires, les gencives, les alvéoles des dents, le palais, le conduit de la salive, les poumons, pour le plus souvent, et certaines fois les mamelles, qu'il se manifeste. Sa direction a aussi lieu par les vomissements de sang, le flux hémorrhoïdal et les voies urinaires : différentes parties des téguments sont parfois le siège de ces écarts de la nature par une sorte d'exsudation au sommet de la tête, aux lèvres, aux genoux, aux pores des mains, aux carpes, aux doigts, ou bien par des tumeurs au dos ou à l'aine, par des blessures antérieures, des scarifications, des ulcères; enfin dans certains cas, le flux menstruel affecte plusieurs routes à la fois; par exemple, la bouche, les oreilles et les narines, l'ombilic; le pouce, les narines et les voies urinaires : d'autres fois les extrémités des doigts

de la main et du pied, les oreilles, l'ombilic, l'angle de l'œil, etc.

Ces diverses aberrations, dont il est impossible de se rendre raison, et qu'il est inutile de chercher à expliquer, reconnaissent souvent pour cause l'inertie ou la trop grande irritabilité des parties sexuelles : dans ces deux dernières circonstances, l'emploi des eaux minérales, ou le mariage, sont les deux remèdes puissants dont on doit faire usage.

Cinquante-neuvième observation.

M.lle F. . . . , d'une constitution nervoso-sanguine, âgée de 24 ans, éprouvait depuis l'âge de 18, une grande irrégularité menstruelle ; à dix-neuf, ce flux abandonna ses émonctoires ordinaires, et se manifesta périodiquement par des crachements ou des vomissements de sang : on employa tous les moyens que l'art indique pour rappeller les menstrues dans leur réservoir naturel ; mais vainement. M.lle F... tomba dans une espèce de consomption, s'accompagnant de tous les symptômes de la phthisie au second degré ; son médecin conseilla, sans succès, les voyages et les distractions : appelé en consultation, je pensai que le mariage serait le remède

le plus positif et le plus sûr à employer, et qu'il fallait renoncer aux pharmaceutiques. En effet, quelque temps après, M.lle F.... s'établit, devint enceinte, et accoucha heureusement : depuis cette époque, qui date de quatre ans, les menstrues se sont parfaitement régularisées, et M.lle F..... n'a pas éprouvé la moindre récidive de vomissement de sang.

Cessation du flux menstruel.

La cessation de la menstruation a été l'objet des recherches de beaucoup de médecins, et nous devons au célèbre docteur *Fothergill*, des préceptes sages pour diriger les femmes à cette époque quelquefois si orageuse de la vie.

En général, les femmes qui ont vécu suivant les vœux de la nature, qui ont mené une vie active et laborieuse, passent cette époque critique sans éprouver de danger ou de maux notables ; mais celles qui ont vécu dans l'oisiveté, la bonne chère, qui ont abusé des aromates, des alcohols, etc., etc., et qui, par conséquent, avaient des menstrues très-copieuses, éprouvent alors des affections singulièrement variées. Les pre-

miers désordres se manifestent par une interruption du flux menstruel pendant quelques mois, ou par son retour avec profusion, ou enfin sa suppression. Que de femmes sont en proie à tous les symptômes de la pléthore, aux affections spasmodiques, rhumatismales, cutanées, goutteuses, glanduleuses, érysipélateuses, paralytiques, etc., etc. ! Chez d'autres, il se manifeste à l'intérieur des engorgements sur les membranes, les viscères, etc. : les malades alors offrent l'image de la consomption, du dépérissement et de la langueur.

Je ne saurais donc trop conseiller aux femmes d'user, à cette époque, de prudence et de circonspection, et d'éviter tous les remèdes stimulants, sur-tout les aloétiques ; le docteur *Fothergill* recommande les cautères, dans la plupart des cas, aux femmes très-pléthoriques, une nourriture végétale, l'abandon du souper, les boissons douces et délayantes, le soin d'éviter les violents exercices, les grandes assemblées, les lieux échauffés et fermés, etc.

Tous ces moyens sont sans doute utiles ; je n'en reconnais pas de plus actifs pour prévenir les accidents de la cessation du flux

menstruel, que l'usage, répété plusieurs années, des eaux minérales de Néris: l'expérience m'a appris qu'avec un traitement méthodique, elles sont très-efficaces pour prévenir les congestions, les embarras, les empâtements, les engorgements des viscères, dissiper, enfin les affections nerveuses, rhumatismales et cutanées qui escortent ordinairement cette époque critique.

Soixantième observation.

M.me D... âgée de 53 ans, d'une constitution nerveuse, éprouva à la cessation du flux menstruel, des pertes assez considérables, et une altération générale de la santé : les pertes cédèrent à un traitement régulier ; mais les forces ne revinrent pas, et le goût que portait M.me D.... à l'étude de la musique et de la peinture, augmenta ses souffrances ; les vaisseaux hémorrhoïdaux se gonflèrent progressivement ; cette disposition fut suivie d'étourdissements, d'un léger engorgement à l'utérus, de douleurs d'entrailles, de coliques vagues, de pesanteurs au fondement, et de mal-aise général.

Après deux jours de repos, je fis appliquer douze sangsues aux cuisses, qui soulagèrent

beaucoup ; les bains tempérés, les jus d'herbes le matin à jeun, le sirop antiscorbutique dans le courant de la journée, un cautère au bras gauche, la douche descendante sur la colonne, les lombes et les pieds, la douche ascendante en arrosoir sur le périnée et l'anus, furent les moyens généraux dont je fis usage ; au douzième jour, j'augmentai la chaleur du bain, et je ne tardai pas à voir s'établir la souplesse aux vaisseaux hémorrhoïdaux, qui reprirent leur élasticité naturelle ; l'engorgement de l'utérus, ainsi que les étourdissements se dissipèrent peu à peu, et après un mois et demi de séjour à Néris, la malade partit délivrée de ses souffrances : j'ai eu occasion de la revoir depuis, et elle m'a assuré qu'elle n'avait pas eu la moindre récidive.

Soixante-unième observation.

M.me C... âgée de 49 ans, d'un tempérament pituiteux, éprouva, à la cessation de ses menstrues, qui eut lieu à 47 ans, un crachement de sang, qui céda avec peine aux moyens que l'art indique : quelque temps après, il survint une douleur sourde au côté droit des érysipèles fréquents se ma-

nifestèrent au visage, s'accompagnant parfois de fièvre erratique et de vomissements spasmodiques : les urines étaient très-épaisses et glaireuses, et le mal-aise général ; les calmants et les bains de pied soulageaient momentanément ; mais la douleur reparaissait tous les quinze jours ; le foie devint tendu et douloureux au toucher, les digestions furent pénibles, et suivies d'aigreurs.

Arrivée au mois de juin 1816, je lui ordonnai les bains tempérés et les doux laxatifs pendant les dix premiers jours : ils produisirent des évacuations abondantes de bile et de glaires : après avoir fait appliquer un exutoire au bras, je conseillai le bain à 34 degrés, l'eau de Vichy, coupée avec l'infusion de fleur de tilleul, quelques paquets de magnésie à jeun, la douche en arrosoir sur la région du foie, des reins et de l'épigastre, et dans l'intervalle de la journée, des pilules savonneuses et fondantes ; vingt jours furent à peine écoulés, que le foie devint souple et moins tendu ; les urines se chargèrent de sédiment bilieux, les bains et douches furent suivies de sueurs abondantes, les fonctions de l'estomac s'améliorèrent peu à peu, l'in-

somnie et l'inappétence disparurent : au trentième bain, j'ordonnai le repos pendant dix jours, dans l'intervalle desquels M.me C... prit un héméto-catartique; une seconde saison fut continuée, ainsi que le même traitement, et donna pour résultat la cure radicale de la maladie.

Soixante-deuxième observation.

M.me H. . . . âgée de 49 ans, d'une forte constitution physique, à la suite de la cessation du flux menstruel qui eut lieu à 48 ans, et qui reconnaissait pour cause des chagrins violents auxquels elle avait été en butte, éprouvait des douleurs au creux de l'estomac, accompagnées de battements continuels, de vomissements spasmodiques, d'engorgement au foie, d'empâtement au mésentère, et de quelques mouvements hystériques.

Je soumis M.me H. .. . à l'usage des bains tempérés, de l'eau de Vichy coupée avec la décoction de feuilles d'oranger, de l'eau de St. Pardoux aux repas, de la magnésie à jeun : j'augmentai progressivement la chaleur du bain, et je fis diriger la douche en arrosoir sur toutes les parties malades : ce

traitement très-simple, qui fut repris et continué pendant quarante-huit jours, eut le résultat le plus avantageux.

En rapprochant toutes les observations rapportées par les divers auteurs, sur les maladies aiguës ou chroniques, qui peuvent se compliquer avec la cessation des règles, on pourrait y faire entrer, comme pour l'aménorrhée, presque toutes les maladies internes, à cause de ces rapports sympathiques que l'utérus exerce sur toutes les autres fonctions de l'économie animale.

Stérilité.

La puberté est l'époque de la vie où l'homme a pris la plus grande partie de son accroissement. Les forces vitales jusqu'alors concentrées dans le système digestif, uniquement occupées des fonctions assimilatrices, refluant alors dans les organes génitaux, impriment par cette révolution soudaine, une secousse dont les irradiations s'étendent sur tous les points de l'organisme, et modifient d'une manière remarquable tous les phénomènes qui en dérivent.

La femme, en s'approchant de cet état,

paraît moins s'éloigner de sa constitution primitive ; délicate et tendre, elle conserve toujours quelque chose du tempérament des enfants ; cependant l'utérus devient un centre d'activité, et va bientôt exercer un pouvoir absolu ; à mesure que cette nouvelle vie se développe, les artères utérines qui ne versaient qu'un fluide destiné à la nutrition de la matrice, rendues plus actives par l'irritation de ce viscère, l'arrosent plus abondamment, y déterminent un pléthore ; les sinus utérins s'ouvrent et répandent au dehors un sang pur, premier signe de puberté. Ce nouveau mode d'action, dit le docteur *Mestivier*, qui vient de s'établir entre l'homme et la femme, les appelle à de nouvelles fonctions ; le temps que la nature avait fixé pour leur reproduction est enfin arrivé : bientôt ils sont entraînés l'un vers l'autre par l'attrait irrésistible du plaisir, et brûlent de se communiquer cette exubérance de la vie, source unique de leur tendre agitation.

Dieu créa les mortels pour aimer, pour s'unir, a dit *Fénélon*.

Telles sont les lois que la nature a dictées à l'espèce humaine ; quelques individus semblent, par la disposition de leur constitution

physique ou morale, destinés à se soustraire à une si douce obligation.

Cette impossibilité de répondre au vœu le plus formel et le plus général parmi les êtres vivants, se nomme stérilité. Les causes les plus fréquentes de cette maladie sont, les vices de conformation des parties génitales, les mœurs, les habitudes, l'hystérie, l'atrophie, le resserrement des intestins, les obstructions à la rate, l'engorgement du mésentère, l'onanisme, les affections de peau répercutées, la leucorrhée, la ménorrhagie, la menorrhée, l'abus des plaisirs de Vénus, ou la trop grande irritabilité de l'orifice externe de la matrice, la chlorose; en général, les aberrations de la menstruation ont une grande influence sur la stérilité, et c'est ce motif qui m'a déterminé à la classer à la suite des hémorrhagies; c'est donc dans ces cas, où l'utérus est dans une espèce d'atonie, pour ne pas dire de paralysie, où l'embonpoint est excessif, où les engorgements des viscères abdominaux prédominent, que les bains chauds, les douches descendantes et ascendantes, combinées avec un traitement méthodique, peuvent produire les plus heureux effets en excitant ou en calmant la sen-

sibilité et l'irritabilité de l'organe, propriétés indispensables pour le grand œuvre de la génération.

J'ai vu dans ma pratique, un grand nombre de femmes mariées depuis 8, 12 et 15 ans, réputées stériles, et devenir aptes à la reproduction, après quelques mois de l'usage des bains, des douches et d'un régime tonique soutenu.

CHAPITRE VII.

Névroses.

Toutes les maladies dépendantes de la lésion plus ou moins profonde de la sensibilité et de la motilité, manifestées par l'excès, la diminution, la suspension du sentiment et du mouvement, ou par un état d'irritation ou de stupeur, et par le désordre général des fonctions physiques et morales, sont comprises dans la classe des névroses.

Leurs causes excitantes manifestes tiennent à toutes sortes d'erreurs de régime, ou à des affections morales portées à un degré extrême, quelquefois à l'impression délétère de diver-

ses substances sur l'économie animale ; elles forment, par conséquent, une des parties les plus curieuses et les plus importantes à connaître dans l'histoire pathologique de l'homme ; leur doctrine est liée avec la physiologie, l'hygiène, et l'étude de l'entendement humain.

Ce n'est guères que dans la moitié du siècle dernier, époque où écrivait *Zachias*, qu'on a le plus fréquemment observé ce qu'on appelle les maux de nerfs, vapeurs, mélancolies, et qu'on a vu une foule d'auteurs, tels que *Hunault*, *Raulin*, *Pomme*, *Larry*, *Wytte*, *Réveillon*, décrire ces affections ainsi que leur développement. De nos jours, MM. *Pinel*, *Esquirol* et *Louyer-Villermay* ont dirigés leurs études et leurs observations sur cette classe de maladies ; ces trois médecins célèbres, ont prouvé par des ouvrages, des dissertations, et des tableaux du plus grand intérêt, que l'influence de la douleur morale sur les sens et les organes abdominaux, devait être regardée comme une des circonstances les plus favorables au développement des maladies nerveuses ; aussi les années épouvantables de la terreur, les malheurs de la guerre, les désolations des familles, les événements du 20

mars, la division des esprits, l'acharnement des partis, les dénonciations odieuses, les destitutions injustes, et les pertes de la fortune ou d'objets chéris, ont singulièrement multiplié ce genre de maladie; peut-être que cette excessive multiplication, dit le docteur *Pinel*, est la preuve de la décadence des empires et l'avant-coureur de leur chute.

Les docteurs *Nacquart* et *Piron* ont observé que nos invasions en Italie, en Allemagne, en Hollande et en Espagne y avaient apporté le germe d'un grand nombre de maladies mentales, d'hypochondries et autres affections nerveuses.

Névroses cérébrales.

Hypochondrie.

L'hypochondrie reconnaît pour causes occasionelles, la suppression prématurée de fièvre intermittente, une vive frayeur, l'usage des préparations opiacées, une vie intempérante, l'abus des narcotiques ou des plaisirs de l'amour, le passage brusque d'une vie active à une vie sédentaire, les travaux de cabinet, la suppression des flux hémorrhoïdaux ou

menstruels, des accidents pendant les couches, les passions tristes, etc.

Les symptômes qui la caractérisent ont leur siége, les uns dans l'abdomen, dans l'estomac, le conduit intestinal, se manifestant par des tensions, des gonflements, des pulsations irrégulières, des nausées, du dégoût, avec des alternatives d'un appétit vorace, de l'aversion pour certains aliments, des douleurs gravatives de l'estomac après le repas, des flatuosités incommodes, des rapports acides, des coliques vagues, la constipation ou la diarrhée, etc., etc. D'autres fois les malades sont en proie à des resserrements spasmodiques de la poitrine, des difficultés de respirer, des palpitations, des sentiments irréguliers de chaleur au visage, des céphalalgies, des tintements d'oreilles, des vertiges, des inquiétudes, des anxiétés, une tristesse profonde, des défiances ombrageuses, des terreurs pour les causes les plus légères, des caprices suivant les variations de l'atmosphère, un trouble fugace dans les idées.

Le traitement de cette affection a fait l'objet des travaux d'un grand nombre de médecins, entr'autres, *Sennert*, *Michaëlis*; *Etmuller*, *Montanus*, engagent les hypochondriaques

à fuir les médecins et les médicaments, s'ils veulent obtenir une guérison solide. *Celse*, *Aretée*, *Baglivi*, *Mead*, et autres, leur conseillent le séjour à la campagne, des sociétés choisies et gaies, les exercices du corps, et les préceptes les plus sages de l'hygiène; le docteur *Louyer-Villermay*, nous fait connaître tous ces détails, et rapporte plusieurs exemples particuliers de cette affection, dans son bel ouvrage sur les maladies nerveuses.

Soixante-troisième observation.

M.lle M... âgée de 18 ans, d'une constitution forte et nerveuse, éprouva un jour, dans un lieu public, une frayeur très-vive à l'aspect d'un épileptique qui tomba à ses pieds; la situation déplorable de ce malheureux fit une impression si profonde sur M.lle M... qu'elle tomba dans un évanouissement qui dura fort long-temps; la présence de cet homme la poursuivait sans cesse; bientôt il se manifesta une altération sensible dans ses facultés intellectuelles, ainsi que de la langueur, de la torpeur, et des éblouissements qui se renouvellaient fréquemment; l'intervalle qui se trouve entre le frontal et l'occipital, était le siége de tiraillements

nerveux, accompagnés de douleurs insupportables, de défaillance, et d'une grande abondance de larmes; les accès étaient toujours suivis d'abattement, d'inappétence, de mélancolie, d'insouciance, et du désir de rester sans cesse au lit : au milieu de ces désordres, l'écoulement menstruel parut toujours périodiquement; les prières et les menaces ne purent la faire sortir de son état de tristesse; le régime le plus approprié fut employé sans succès. Au contraire, il augmenta les accidents, ainsi que cela arrive fréquemment. Ayant été consulté à cette époque, je m'opposai fortement au renouvellement des sétons, et à l'application du moxa sur la colonne épinière : cette affection, que plusieurs médecins jugeaient être une maladie cérébrale, me parut due à l'influence du moral sur le physique; en conséquence, je conseillai la dissipation, et l'emploi des eaux minérales de Néris.

Quand M.lle M... y arriva, elle ne pouvait marcher sans être soutenue par deux personnes; elle éprouvait des douleurs de tête intolérables, accompagnées de faiblesse, et de pesanteur dans les jambes. Tous ses désirs se bornaient à rester au lit, et ses plaisirs à répandre des larmes.

Je la soumis à l'usage des bains tempérés : les premiers furent très-difficiles, vu l'état de faiblesse et la répugnance qu'elle mettait à y entrer ; elle but l'eau thermale, coupée avec le lait le matin, celle de St. Pardoux aux repas, les pilules d'*assa fœtida* dans le courant de la journée ; ces moyens continués pendant dix jours produisirent un effet salutaire ; M.lle M... trouva du plaisir à rester au bain, dont je portai la durée jusqu'à quatre et cinq heures ; la distraction et les promenades tant à pied qu'en voiture furent recommandées, bientôt l'appétit revint peu à peu ; au vingtième jour, elle put sortir soutenue d'un bras ; les douleurs de tête devinrent plus supportables.

La douche sur la tête était spécialement ordonnée par les médecins qui l'avait soignée et dirigée sur Néris ; cependant je m'y opposai, bien persuadé qu'elle devait être préjudiciable, puisque la malade pouvait à peine supporter une coiffe, et que les douleurs étaient toujours persistantes. Cependant pour répondre au désir réitéré de mes confrères et de la famille, j'en essayai une avec un petit tuyau ; mais elle eut un résultat défavorable qui se fit sentir pendant quelques jours.

Au bout de six semaines, M. e M... marchait, dansait, faisait de longues promenades, n'avait plus d'évanouissements : une douce mélancolie prit la place des larmes, et les douleurs de tête disparurent insensiblement. M.lle M... partit à cette époque, dans un état de convalescence parfait : j'ai appris depuis, qu'elle s'était mariée, était devenue mère, et jouissait d'une bonne santé.

Soixante-quatrième observation.

M.r D... , de Nevers, âgé de 39 ans, d'un tempérament sanguin, doué d'une excessive sensibilité, issu de parents sujets aux affections nerveuses et très-impressionables, fut atteint en 1812, de fièvre rémittente pernicieuse, qui fut victorieusement combattue par l'emploi du quinquina.

Depuis cette époque, le système nerveux devint de plus en plus irritable, et les événements politiques ne contribuèrent pas peu à développer l'affection singulière dont nous allons parler.

Etant à Paris en 1814, à la suite de courses longues et fatigantes, et de pertes considérables dans son commerce, il fut atteint d'un coup de sang qui n'eut pas de suite ; en 1815,

cette crise se renouvella à diverses reprises, avec tous les symptômes des affections nerveuses. Au mois de janvier 1817, il eut une querelle d'opinion, qui eut des résultats graves; l'affaire fut portée devant les tribunaux; la présence de l'appareil judiciaire, et le jugement qui y fut rendu, produisit une émotion si pénible et si profonde sur la sensibilité du malade, qu'il tomba dans l'hypochondrie la mieux caractérisée; les accidents nerveux se succédèrent et se multiplièrent avec une rapidité incroyable; tous les organes des sens éprouvèrent des irrégularités plus ou moins variées; la tête fut étonnée continuellement, la vue troublée, des spasmes occupaient alternativement les muscles abdominaux, thorachiques, et se propageaient jusqu'à ceux qui font mouvoir la tête sur le tronc; il y avait en outre resserrement spasmodique dans le bas ventre, constipation, insomnie, éructations fréquentes, chaleur qui partait du centre épigastrique, montait à la tête, et produisait une sorte de vertige, accompagné de rougeur de la face, de coliques vives, borborygmes fatigants, ténesme, difficulté dans les sécrétions alvines, urines limpides, pâles; moral sombre, inquiet, défiant, sans cesse occupé

de politique. Cette série d'accidents parut céder à l'emploi des antispasmodiques; mais bientôt ils revinrent avec une nouvelle intensité; la locomotion fut impossible, ou du moins le malade ne pouvait l'exécuter qu'à une très-petite distance, et soutenu par des chaises qu'on plaçait d'espace en espace; abandonné à lui-même, il se serait laissé choir : l'atmosphère lui paraissait d'un poids excessif à supporter, sa respiration était difficile, et lui inspirait la crainte de suffoquer, s'il ne s'asseyait promptement; au même instant des chaleurs incommodes parcouraient tous les membres, et venaient se perdre à la surface, sur-tout sur la tête, et produisaient des spasmes dans les muscles de cette partie: il ne pouvait supporter d'autre exercice que l'équitation; une fois placé sur un cheval, il aurait fait dix lieues sans se fatiguer: il semblait, disait-il, respirer une nouvelle vie : c'est dans cet état qu'il fut dirigé à Néris; l'usage des bains tempérés, de l'eau thermale coupée avec le lait, de celle de Saint-Pardoux aux repas, les pilules d'assa-fœtida et de valériane dans la journée, l'équitation répétée deux fois par jour pendant quatre à cinq heures, l'éloignement des affaires, et

sur-tout des personnes qui lui étaient désagréables, les bains de jambes le soir, la distraction, un régime doux et végétal continué pendant un mois, dissipèrent les ténesmes, les coliques, les borborygmes, les crampes musculaires et les bouffées de chaleur insoutenables; la progression put s'exécuter avec des béquilles pendant une demi-heure.

Repos pendant douze jours, purgation légère, nouvelle saison de 25, continuation du même régime, et nous eûmes pour résultat un mieux soutenu, locomotion avec une canne, disparition des éblouissements, des chaleurs, des nuages sur les yeux, harmonie générale dans toutes les fonctions physiques et morales.

Cette affection hypochondriaque, qui avait résisté à tout l'appareil médical et pharmaceutique, s'est dissipée comme par enchantement après deux mois d'un traitement régulier, mais fort simple; depuis cette époque, M. D... vaque à ses affaires, se porte à merveille, et n'en a pas ressenti la moindre atteinte.

Soixante-cinquième observation.

M.me M... âgée de 54 ans, d'une constitu-

tion lymphatique et nerveuse, était atteinte, depuis la cessation du flux menstruel, d'affection nerveuses très-variées, et qui prirent un nouveau caractère d'intensité au mois de juin 1814, à la suite de la perte d'une fille chérie. La prédominance sanguine se fit observer par des battements dans l'hypogastre, des palpitations dans la région précordiale, des baillements continuels, des bouffées de chaleur se portant soudainement vers la face, suivies de tremblement très-considérable au bras droit, avec un mal-aise inexplicable; d'autres fois, il se manifestait un sentiment de pesanteur dans la région sus-pubienne, suivi de spasmes vers la gorge; la constipation et l'insomnie opiniâtre, la figure pâle et blafarde, l'hypochondre droit douloureux, un sentiment de froid fixé aux pieds, moral triste, abattu, goût pour la solitude, le nom de sa fille se présentant sans cesse à ses idées et semblant la poursuivre.

On passa successivement en revue dans le traitement qui fut adopté, l'application des sangsues, les diverses préparations antispasmodiques; les délayants, les fondants, les laxatifs, les vésicatoires, les frictions partielles et générales; ces moyens produisirent peu

d'amendement, et cet état dura trois ans.

Lorsque M.me M.... vint à Néris, au mois de juillet 1817, tous les organes abdominaux et génitaux étaient affectés; les tremblements dans le bras droit, les spasmes de l'estomac, étaient continuels, et le moral toujours en proie aux mêmes affections. Je conseillai d'abord l'usage des bains à 26 degrés, l'eau de Vichy le matin, à la dose de quatre à cinq verres, celle de Saint-Pardoux aux repas, les pilules fondantes et savonneuses dans la journée, les bains de jambes tous les soirs, une nourriture douce, végétale et animale; au dixième jour, quinze sangsues à la marge de l'anus; soulagement notable; le surlendemain bain à 33 degrés, douche en arrosoir sur le thorax, le bras droit, la colonne, les lombes, l'abdomen, et les pieds; la douche ascendante sur l'utérus, et dans le rectum, continuation du même traitement que ci-dessus, dissipation, distraction, promenades à pied répétées; au vingtième jour, crise par des sueurs considérables, teignant le linge en jaune, des urines sédimenteuses ayant la la même couleur. Dès cette époque, amélioration notable; l'irritation, la tension, l'engorgement des viscères abdominaux et

génitaux se dissipèrent à vue d'œil; au vingt-cinquième bain, éruption menstruelle, repos pendant huitaine, évacuation forte par un éméto-cathartique; nouvelle saison de vingt-cinq jours, au bout desquels il n'y eut plus de tremblement, de spasme de l'estomac; le sommeil et l'appétit reparurent, et à mesure que les empâtements des viscères se dissipaient, les affections morales disparaissaient: après deux mois et demi de traitement, M.me M.... partit dans un état de convalescence parfait.

Soixante-sixième observation ; HYPOCONDRIE, AVEC PARALYSIE DE LA LANGUE.

M.me D.... âgée de 40 ans, d'une constitution faible et délicate, et d'une sensibilité extrême jusqu'à l'âge de 12, éprouva à 14 une révolution physique heureuse; la gaîté, la vivacité, une agilité extrême, prirent la place des larmes, de la taciturnité et de la tristesse; cet état dura jusqu'à 22 ans et demi, époque de son mariage. A 23, des chagrins domestiques, des mécontentements, une opposition manifeste de caractère, de manière de penser avec les personnes qui l'entouraient, le changement de condition, jetèrent tout-à-coup M.me D....

dans l'hypochondrie; faiblesse extrême dans les jambes, spasmes dans l'estomac, accompagnés de vomissements fréquents et longs, crises de convulsions répétées, le ventre dur, tendu et douloureux, mammelles gonflées et pleines de lait, quoique M.me D.... ne fut pas enceinte : tels furent les préludes des premiers désordres; pour les arrêter, on eut recours aux saignées, aux bains, aux boissons froides et délayantes, qui produisirent une apparence d'amélioration; mais le mieux fut très-court, et bientôt les symptômes reparurent avec une nouvelle intensité; des crises violentes de convulsions forcèrent les assistants á attacher M.me D.... dans son lit; des borborygmes, des flatuosités, des boules montant de l'utérus à la gorge, ôtaient la facilité de respirer : les saignées très-multipliées furent vainement employées pour diminuer cet état effrayant; des humeurs glaireuses se fixèrent sur l'estomac, produisant des vomissements très-fréquents. Les poudres d'Ailhaud calmèrent un peu tous les accidents, et l'année fut une alternative de bien et de mal; M.me D.... ne tarda pas à tomber dans le dernier état d'épuisement et de desséchement général, et fut en proie

pendant cinq mois aux accidents les plus affreux ; un traitement soutenu et méthodique rappela la malade à la vie, mais ne la guérit pas. Depuis cette époque, qui date de 1811, elle n'avait pas eu de mieux marqué; son corps était devenu le jouet de l'influence des saisons, des brouillards, des vents du sud et de la lune. Au printemps il s'opérait chez elle un travail considérable; les nerfs étaient continuellement en jeu; l'estomac dans un état de faiblesse si extrême, qu'il n'y avait que cette même agitation nerveuse qui le soutînt; une chaleur interne qui ne pouvait être modérée qu'à force de boissons abondantes et de lait, sa principale nourriture : c'est le seul aliment qui portait quelque adoucissement à l'âcreté intérieure qui la dévorait; l'automne et l'hiver furent toujours les époques d'accroissement de douleur et d'humeurs qui se repliaient dans l'intérieur, et qu'elle était obligée de détremper par des boissons onctueuses et émollientes. Cet état de déchéance, ainsi que l'appelle M.me D. . . . , augmentait jusqu'à la mi-février. Le renouvellement du printemps produisait le même effet chez elle que chez les végétaux; l'influence de la lune, de même que celle de la nuit,

provoquait des irrégularités surprenantes sur le moral et le physique; quoiqu'elle fût continuellement en butte à toutes les aberrations nerveuses, son mieux-être recommençait, se soutenait de minuit à midi, et décroissait insensiblement jusqu'à onze heures et demi du soir; les commencements de la lune paraissaient plus efficaces que les derniers quartiers; de même, ainsi que nous l'avons dit, le printemps et l'été étaient beaucoup plus favorables que l'automne et l'hiver.

Madame D.... vint à Néris, au mois de juin 1818, en proie à tout cet appareil morbide qui durait depuis dix-sept ans, et menacée de paralysie du côté droit. Pendant cet intervalle de temps, l'écoulement périodique avait singulièrement diminué; les articulations étaient gonflées et douloureuses, la vue affaiblie, les idées intellectuelles irrégulières, le moral triste et morose, les convulsions répétées; absence de mémoire par fois; la compression des nerfs du cerveau habituelle, engorgement et empâtement dans les viscères abdominaux; paralysie de la langue, par intervalles depuis dix-huit mois, qui disparaissait de minuit à cinq heures du matin pour reprendre son caractère jusqu'au

lendemain, et quelquefois plusieurs jours. M.me D.... profitait de ces momens de lucidité pour expliquer son état maladif, ses désirs, etc.

Le 6 juin, premier bain tempéré : travail et mouvement extrême dans tout le corps, picotement à la peau, crise nerveuse au bout de dix minutes d'immersion; nouvelle autre crise après une demi-heure, continuation du bain; nouvelle récidive, continuation du bain. Après une heure et demie de séjour dans l'eau, je fis transporter Mme D... dans son lit : elle sentit un travail considérable dans tout le côté droit et dans les muscles de la langue; dans la journée nouvelle crise à la suite d'une grande expectoration de glaires; le second bain, même picotement, grande altération calmée avec quelques verres d'eau thermale coupée avec le lait, absence de crise, durée pendant deux heures; le travail du côté droit continue; les humeurs grasses et épaisses (c'est ainsi que les appelait la malade) s'écoulent par l'expectoration et les matières alvines; transpiration générale qui empêcha Mme D... de se lever pendant toute la journée; sommeil long et paisible la nuit, ce qui n'était pas arrivé de-

puis près de cinq ans ; le troisième bain, toujours picotement à la peau, même altération calmée par cinq à six verres d'eau thermale coupée avec le lait ; la paralysie de la langue disparaît, la malade me remercie des soins que je lui donne, étonnement général des spectateurs et du médecin. Dès ce moment, la cure de la maladie marcha rapidement : les transpirations et l'expectoration qui produisaient un mieux sensible, éclairèrent mon diagnostic et mon prognostic ; j'employai tous les moyens pour les provoquer et les soutenir. Au bout de dix jours, la chaleur du bain fut portée à 34 degrés, l'eau thermale bue à haute dose, celle de St.-Pardoux aux repas, l'infusion de valériane édulcorée avec le sirop des cinq racines apéritives, la promenade et la distraction, furent les moyens que je mis en usage pendant quarante jours. Ils dissipèrent cette escorte nombreuse d'affections nerveuses, rappelèrent l'énergie des forces musculaires du côté droit, détruisirent les embarras et les empâtemens des viscères abdominaux et génitaux. L'estomac qui pouvait à peine supporter l'eau sucrée finit par digérer les viandes les plus solides ; les règles parurent abondamment ; l'amaigrissement, l'anéan-

tissement furent remplacés par la gaîté, un commencement d'embonpoint, et la surprise extraordinaire d'être revenue d'un état de douleur qui avait duré 18 ans. Maintenant les fonctions sont dans un état d'harmonie et d'excitation admirable.

Cette singulière maladie, qui se termina par des crises d'expectoration, de sueurs abondantes, d'exfoliations générales furfuracées, est une des plus étonnantes qui se soient offertes à ma pratique. Elle fut considérée comme miraculeuse par le grand nombre des baigneurs qui se trouvaient à Néris. Mme D... est revenue par reconnaissance au mois de juillet 1819, et n'a pas éprouvé la moindre récidive.

Soixantième observation, accompagnée de paralysie.

M. le comte de la Roche..., âgé de 30 ans, d'une forte constitution, d'un tempérament vif, ardent, irrascible, employé depuis deux ans dans un bureau où il était obligé de s'adonner à un travail de calcul, fut atteint à 27 ans de gale très-intense, qui disparut au bout de huit jours, au moyen d'une pommade dont il ne connaissait pas la composi-

tion. A 28 ans, il éprouva une légère atteinte de syphilis dont il ébaucha le traitement. Quelque temps après, il survint des éruptions de taches rouges sur le corps, qui prirent une teinte roussâtre, cuivreuse, et d'une apparence dartreuse. On lui prescrivit un traitement méthodique dont il ne fit aucun cas. Au mois de juin 1817, il éprouva, en se promenant au Luxembourg, un tournement de tête qui l'obligea de se tenir à la grille pendant quelques instans. Au mois de juillet suivant, il ressentit en dînant un embarras dans la langue, avec difficulté de parler, ses idées étaient confuses, et la mémoire brouillée. Ces accidents s'étant dissipés après quelques heures, il négligea de consulter un médecin sur son état. Au 25 septembre suivant, il fut atteint d'engourdissement du côté droit, avec impossibilité de s'habiller. Vingt sangsues à l'anus dissipèrent l'engourdissement, toutes les parties furent libres à l'exception du bras et de la main; le surlendemain les mêmes symptômes s'emparèrent du côté gauche; nouvelle saignée et purgation répétées sans beaucoup de succès. Quelques jours après, la perte d'une personne qu'il chérissait lui causa un violent et profond chagrin; bientôt

il fut en proie à des engourdissements généraux accompagnés de tintements dans la tête, d'étourdissements, de vertiges, de flatuosités, de borborygmes, de constipation, de faiblesse dans la vue, de spasmes d'estomac, d'aberrations mentales par fois, et d'exaspération générale dans tout le système nerveux : on essaya sangsues, saignées, vésicatoires, antispasmodiques sans succès marqué. M. R... tomba incessamment dans la mélancolie la plus noire, devint susceptible d'aucune occupation, et n'allait à la selle que très-difficilement. Voyant enfin que son état s'aggravait, il fit une consultation de plusieurs médecins ; on lui conseilla un traitement poly-pharmaceutique qui dura pendant quatre à cinq mois, et produisit peu d'effet.

M. R... vint à Néris au mois de juillet 1818 ; il était en butte aux spasmes, aux oppressions et autres symptômes de l'hypochondrie. Les médecins considéraient son état comme nerveux au *summum degré*, et croyaient qu'il existait un épanchement dans le ventricule droit du cerveau : un bourdonnement continuel se manifestait dans les oreilles ; son ouïe et sa vue étaient singulièrement affai-

blies; il ne distinguait les objets qu'à travers un brouillard ; ses membres , qui se roidissaient de plus en plus, gênaient beaucoup ses mouvements; il ressentait intérieurement dans tout le côté gauche, un froid glacial accompagné d'insensibilité et d'engourdissement; les variations atmosphériques avaient une influence singulière sur le physique et le moral; il lui semblait, dans ces cas là, que sa tête était serrée par une calotte de plomb ; il avait le ventre dur et tendu; des éruptions semblaient vouloir paraître à la peau.

Considérant la grande irascibilité et la susceptibilité du malade, je le soumis d'abord aux bains tempérés, à l'eau thermale coupée avec le tilleul, à la dose de cinq à six verres, à celle de Saint-Pardoux aux repas, à l'infusion de valériane aiguisée avec le sirop d'éther, aux bains de jambe tous les soirs. Au dixième jour, bain à 32 degrés, dix-huit sangsues le soir à la marge de l'anus ; le surlendemain, douche générale sur la colonne, les lombes, les viscères et les pieds; douches ascendantes sur le rectum et dans l'anus ; continuation des mêmes boissons que ci-dessus; sirop de Cuisinier dans la journée, à la dose

d'une once. Au vingtième jour, commencement d'amélioration notable; les sueurs se manifestent la nuit, les urines se chargent de sédiments, la peau se couvre d'exfoliation furfuracée, de boutons et de furoncles; le sommeil est doux et paisible; l'excitabilité se manifeste dans le côté gauche. Au vingt-sixième bain, repos pendant dix jours, dans l'intervalle desquels il fut évacué par un émétocathartique, et subit une nouvelle application de sangsues au fondement. Les organes des sens étant moins douloureux et devenus moins susceptibles d'irritation, M. R.... commença une seconde saison : la chaleur du bain fut portée à 33 degrés; il fut tantôt sulfureux et tantôt minéral, ainsi que les douches qu'on dirigea sur la tête et tous les membres, en général et en particulier : on remplaça la valériane par la saponaire, aiguisée par le sirop dépuratif du docteur Larrey; le régime fut tonique et animal, les distractions et la promenade à pied répétées plusieurs fois par jour. Après avoir obtenu la souplesse et la détente des organes internes, diminué la pléthore et la sécheresse musculaire, je ne doutai plus du résultat de la maladie. L'amélioration se manifesta à vue d'œil, et au bout

d'un mois et demi de ce traitement, tous les symptômes alarmans auxquels M. R.... était en proie, se dissipèrent insensiblement : il partit dans un état de convalescence parfait. En quittant Néris, il abandonna la vie sédentaire, fit des voyages longs, et revint au mois de juillet 1819; il prit encore deux petites saisons qui enlevèrent un reste de faiblesse du côté gauche et de l'organe de la vue. Depuis un an, il n'a pas éprouvé la moindre récidive; il a repris ses fonctions de bureau, et se porte à merveille.

CHAPITRE IX.

Névroses de la locomotion et de la voix.

La motilité est loin d'être la même chez tous les individus; elle est soumise à l'influence de l'âge, de la constitution originaire, de la nature, des affections habituelles, de la position des lieux, du climat, d'une vie dure, exercée, ou molle et effeminée.

Les médecins observateurs sont bien convaincus, qu'une éducation molle et éner-

vante est le principe le plus général de ces diverses affections et de leurs irrégularités.

La philosophie morale des anciens peuples est admirable à cet égard, et le législateur de Sparte avait prévu la difficulté, en indiquant une institution mâle, propre à fortifier le corps, et en asservissant les jeunes gens des deux sexes à des exercices réguliers, à une nourriture solide, mais grossière, et donnant des lois austères sur le mariage : *Xénophon* dans sa *Cyropédie* a célébré les mêmes principes ; *Montaigne* les a développés dans ses Essais ; mais il était réservé à l'éloquence impétueuse de *Rousseau* de tracer le tableau des principes rigides des institutions anciennes, et de préluder aux grands événements qui signalent ce siècle.

Ainsi, nous devons donc considérer comme causes prédisposantes des névroses, le luxe énervant, la vie inactive et sédentaire, l'usage continuel des voitures, l'abus des liqueurs fermentées et des plaisirs de l'amour, les veilles prolongées, les tourments de l'ambition, les passions tristes, le pouvoir de l'imagination, la superstition, l'abus de la religion. Qui ne connaît pas les histoires des convulsionnaires de St.-Médard, et celles des

fameuses ursulines de Laudun, leurs sortilèges, leurs exorcismes, et les informations judiciaires d'un tribunal de sang qui coûta la vie au malheureux *Urbain-Grandier;* les crises du somnambulisme, etc., etc.? Parmi les différentes maladies auxquelles l'influence nerveuse donne naissance, et que nous avons observées, nous signalerons ici les névralgies, la danse de St. Guy, les tremblements, la paralysie, la voix convulsive, et les anomalies nerveuses.

Névralgies.

Nous devons au célèbre professeur *Chaussier*, la classification méthodique de ce genre d'affections, isolé jusqu'alors et confondu parmi les rhumatismes, les spasmes, les convulsions, etc. Ses recherches ont positivement démontré que les nerfs sont le siége des douleurs qu'elles produisent : ils ne sont pas également sujets à ces maladies, il en est même sur lesquels on ne les a pas observées; ceux de la face et des membres inférieurs, en sont le plus souvent atteints.

Les névralgies reconnaissent pour causes toutes celles des névroses en général, et se manifestent par des douleurs vives et déchi-

rantes, sur-tout dans le commencement, torpeur et formication, le plus souvent avec des pulsations, élancements et tiraillements successifs, sans rougeur, sans chaleur, sans tension et gonflement apparent de la partie, revenant par accès plus ou moins longs et rapprochés, souvent irréguliers, d'autres fois périodiques. D'après cette différence, on a classé la névralgie en périodique ou régulière, atypique ou irrégulière ; le siège de la douleur est toujours fixé sur un tronc ou sur une branche de nerfs dans le temps du paroxysme, se propage et s'élance du point primitivement affecté sur toutes ses ramifications, les parcourt rapidement comme un éclair, jusques dans leurs dernières extrémités, leurs diverses connexions; les affecte tantôt successivement les unes après les autres, tantôt toutes ensemble ; d'autres fois il se borne plus particulièrement à un ou deux filaments, d'où résultent plusieurs symptômes secondaires, tels que spasmes, frémissements, agitations convulsives plus ou moins apparentes dans la partie, mouvements involontaires, gestes automatiques, dégénérant bientôt en tic; quelquefois dans l'intensité de la douleur, les veines sont plus gonflées, les pulsations

des artères plus fortes et plus fréquentes; les excrétions qui s'y font habituellement, suivant l'espèce de nerf affecté, ou la distribution de ses filets à des muscles, sont souvent suspendues.

Les névralgies qui affectent plus particulièrement la face ont été réduites par le professeur Chaussier à trois espèces, la frontale, la sous-orbitaire, la maxillaire.

Les névralgies des membres abdominaux sont : l'ilio-scrotale, la fémoro-poplitée, ou vraie sciatique, la fémoro-prétibiale, la plantaire, et la cubito-digitale.

Soixante-septième observation.

M.me D... âgée de 36 ans, mère de deux enfants, donna naissance au dernier à 31 ans; cet événement fut précédé de convulsions affreuses et de syncopes ; elles se sont répétées plusieurs fois après l'accouchement et se sont insensiblement dissipées : M.me D. s'est rétablie, et a joui d'une assez bonne santé pendant quelque temps : elle allaita son enfant jusqu'à l'âge de dix-huit mois, et à cette époque, elle fut frappée de névralgie maxillaire ; les douleurs se firent d'abord sentir lorsqu'elle mangeait, et comme elles étaient

supportables, elle y mit peu d'attention et les attribua à un coup d'air et à une fluxion; mais elles augmentèrent de jour en jour et de fréquence et d'intensité, au point qu'elles devinrent intolérables, jetèrent la malade dans le plus profond désespoir, et rendirent son existence insupportable : « Pendant les crises, me disait-elle, qui quelquefois sont si rapprochées, je n'ai pas deux minutes de repos, il me semble que tous les muscles de la face du côté droit sont des bâtons ou plutôt des cordes tendues qui, étant tirées avec force, me causent des déchirements qu'il m'est impossible de supporter sans jeter des cris; ma tête est subitement entraînée du côté malade, et y est fortement retenue, comme par une barre de fer, jusqu'à ce que une nouvelle secousse, aussi douloureuse que la première, la ramène ou plus en avant ou plus en arrière; ma langue me fait aussi souffrir cruellement, et presque toujours pendant la crise, elle se trouve repliée en demi-cercle; ces tiraillements s'étendent aux lèvres, au menton et aux muscles du cou; la nuit est aussi douloureuse que le jour, je ne puis parler, manger, tousser, moucher, éternuer, enfin faire le moindre mou-

vement avec la bouche, pas même toucher mes lèvres du bout des doigts, sans exciter aussitôt les douleurs les plus atroces ; pour terminer enfin le tableau de mon état désespérant, mes dents sont ébranlées, mes lèvres toujours gonflées, et mes gencives saignent au moindre contact.

« J'ai consulté les meilleurs médecins de Paris, de Montpellier, de la province, et même de l'Angleterre ; j'ai pris des tonnes de remèdes, qui m'ont été, pour la plupart, plus nuisibles qu'avantageux ; rien n'a pu jusqu'à ce jour adoucir mes souffrances. »

Telles étaient les douloureuses expressions de M.me D... au mois de juin 1818, époque à laquelle elle vint à Néris : j'essayai de lui administrer quelques bains tempérés, de l'eau thermale coupée avec le lait, des gargarismes *idem* répétés ; des boissons délayantes et rafraichîssantes, une nourriture liquide et végétale, la promenade, la dissipation, des bains de jambes le soir ; j'obtins, au bout de dix jours, un peu d'amendement dans les douleurs, quelques heures de sommeil la nuit, et l'éloignement des crises ; j'augmentai insensiblement la chaleur des bains; je fis diriger la douche

sur le nerf maxillaire et les parties environnantes, tant dans l'intérieur de la bouche, que sur l'extérieur de la figure; son impression suspendait les douleurs pendant tout le temps qu'elle était administrée; mais elles recommençaient à la sortie du bain. Mme D... passa 25 jours à Néris, éprouva des alternatives de bien et de mal, et partit grandement soulagée, mais non guérie.

Ces sortes d'affections résistent en général à tous les traitements connus, même à la section, au moxa, au cautère entretenu sur le trajet du nerf après la section.

Soixante-neuvième observation.

M.lle D. . . âgé de 26 ans, atteinte de névralgie du muscle sterno-cleïdo-mastoïdien droit, après avoir essayé pendant plusieurs années tous les traitements que l'art indique, et même mis en usage la section du nerf, vint à Néris au mois de juillet 1819; elle était en proie à une agitation continuelle, qui ramenait sans cesse sa tête de droite à gauche et de devant en arrière, accompagnée de douleurs lancinantes et autres symptômes inhérens à cette affection; elle fit usage pendant deux saisons, des bains, des bois-

sons délayantes, de l'eau thermale coupée avec le lait, des douches répétées deux fois par jour ; elle retira de ces moyens une grande amélioration dans les douleurs, l'éloignement des crises, et un mieux général.

NÉVRALGIE FRONTALE, *ou* TIC DOULOUREUX

Soixante-dixième observation.

M. G..., âgé de 58 ans, d'une constitution bilieuse, à la suite d'excès et de chagrins domestiques, fut atteint de névralgie frontale dont la marche était plus ou moins régulière, les accès plus ou moins longs, revenant toujours le soir avec intensité, accompagnés d'embarras et de douleur sourde au sinus frontal, de sécheresse des cavités nasales, d'insomnie, amaigrissement, inappétence, etc. etc. Après avoir essayé sans succès une grande quantité de remèdes, fait des consultations dans plusieurs contrées différentes, il vint à Néris au mois de juillet 1818, y subit le même traitement que ci-dessus, éprouva beaucoup d'amendement dans l'intensité, la fréquence et la régularité des crises, mais point de cure radicale. Jusqu'à présent ma pratique ne m'a fourni que des observations de ce genre.

NÉVRALGIE FÉMORO-POPLITÉE.

Soixante-onzième observation.

Mme B..., âgée de 30 ans, d'une constitution nerveuse, à la suite de refroidissement, fut atteinte de douleurs partant de l'échancrure ischiatique, se répandant sur les ramifications du nerf, au sacrum, à la face poplitée de la cuisse, se propageant du bord péronier de la jambe jusqu'à la face supplantaire du pied. On attaqua cette névralgie par divers remèdes antispasmodiques, mais elle résista pendant plusieurs années, paraissant à des intervalles plus ou moins réguliers et douloureux.

Mme B... vint à Néris au mois de juin 1819, fut mise à l'usage des bains à 27 degrés, de l'eau minérale coupée avec l'infusion de feuilles d'oranger, des pilules de valériane et d'assafœtida dans la journée, et des bains de jambe le soir; au dixième jour, bain du bassin pendant quinze minutes, douches générale et partielle tous les matins pendant vingt-cinq minutes, continuation des mêmes boissons que ci-dessus. Au vingtième jour, crise générale par des sueurs excessives, perçant les matelas, teignant le linge en jaune, urines bourbeuses, et exfoliation à la peau.

Au vingt-cinquième bain, apparition des menstrues, repos pendant huit jours, continuation du même traitement pendant trois semaines, absence générale de douleur, sommeil paisible et naturel, harmonie des fonctions nerveuses et cure radicale.

Soixante-douzième observation.

M. C..., âgé de 30 ans, d'une constitution nerveuse et irritable, à la suite de bivouacs, fut atteint de sciatique, contre laquelle il employa vainement les sudorifiques et les antispasmodiques. Sa santé s'altéra, des douleurs erratiques, suivant les variations atmosphériques, accompagnées d'inappétence, d'insomnie, d'amaigrissement et de marasme, se faisaient ressentir continuellement; la colonne se courba, et la progression n'eut lieu qu'à l'aide des béquilles.

Je conseillai pendant huitaine les bains à 26 degrés, l'eau thermale coupée avec le petit-lait, celle de St.-Pardoux aux repas, l'infusion de valériane édulcorée avec le sirop de quinquina. Au dixième jour, bain du bassin, douche sur la colonne vertébrale et les extrémités. Au quinzième, crise par des sueurs excessives et très-salutaires; au vingtième, abandon des

béquilles, mieux soutenu, sommeil paisible, commencement d'appétit, éloignement des douleurs; au tr entième, convalescence parfaite.

Soixante-treizième observation.

M. D..., âgé de 30 ans, d'une forte constitution, profession de militaire, avait éprouvé à 25 ans une gale qui fut répercutée, et une blennorrhagie, dont le traitement fut ébauché. Obligé de coucher pendant plusieurs années sur la terre, il y contracta une sciatique qui résista pendant deux ans à divers traitements.

Quand il vint à Néris, au mois de juin 1816, il ne pouvait marcher qu'à l'aide de béquilles. A la faiblesse de la colonne près, et aux douleurs qu'il ressentait dans toute l'étendue du nerf sciatique, toutes les autres fonctions se faisaient passablement. Les bains du bassin pendant quinze à vingt minutes furent alternés avec les bains sulfureux; intérieurement la décoction de saponaire aiguisée avec le sirop du docteur *Larrey*, l'eau thermale bue à haute dose le matin, les douches sur la colonne et les extrémités furent les seuls moyens que j'employai pendant un mois, et dont

j'obtins le résultat le plus satisfaisant. Au quinzième bain, M. D... put quitter ses béquilles et se promener seul ; au vingtième, il se manifesta une crise par une exfoliation générale de la peau, des boutons, des furoncles et des sueurs abondantes. Elles se maintinrent pendant tout le temps que M. D..., resta à Néris, et elles emportèrent avec elles les faiblesses et les douleurs, symptômes particuliers de cette affection.

NÉVRALGIE FÉMORO-PRÉTIBIALE.

Soixante-quatorzième observation.

M. B..., avocat, âgé de 50 ans, d'une constitution nerveuse et irritable, éprouva dans le cours de sa jeunesse plusieurs affections vénériennes dont les traitements furent ébauchés. Travaillant ordinairement dans un lieu bas et humide, il fut atteint, à 45 ans, de douleurs vives se répandant depuis l'aine, sur la face rotulienne de la cuisse, s'étendant principalement sur le côté tibial de la jambe, à la malléole interne, à la face supplantaire du pied, et surtout aux divisions nombreuses de la branche tibio-cutanée.

Cette affection résista pendant cinq ans à une foule de remèdes indiqués.

Lorsqu'il vint à Néris au mois de juillet 1819, il était travaillé par des douleurs vives, se répétant fréquemment dans le cours de la journée, et surtout la nuit, redoublant d'intensité à l'époque des orages et des changements de temps. Il était obligé de se promener dans son appartement une grande partie de la nuit, ne trouvait de repos qu'à l'aube du jour, dormait alors paisiblement pendant quelques heures.

Cette névralgie, qui avait pour cause occasionnelle, à mon avis, le virus syphilitique et le rhumatisme, fut attaquée par des demi-bains du bassin, répétés deux fois par jour, l'eau thermale coupée avec le lait, la décoction de saponaire fortement aiguisée avec le sirop de Cuisinier. Au huitième jour, commencement d'amélioration, sommeil de plusieurs heures dans la nuit, douleur moins aiguë, cédant par enchantement dans le bain, et ne reparaissant que quelques heures après. Au quinzième jour, crise par des sueurs et des urines sédimenteuses, et des taches furfuracées à la peau. A dater de cette époque, mieux soutenu, et au trentième bain,

il n'avait pas le moindre ressentiment de douleur.

Convulsions.

Hippocrate, dans ses Aphorismes, parle des convulsions et de quelques-unes de leurs causes occasionnelles : elles ont fait l'objet des méditations de *Stahl*, de *Forestus*, *Silvaticus*, *Mercurialis*, *Solander*, *Riverius*, *Tulpius*, *Hoffmann*, etc. ; et parmi les modernes, le célèbre professeur *Baumes*, dernière colonne de l'Ecole de Montpellier, et le docteur *Louyer-Villermay*.

Ces affections reconnaissent pour causes prédisposantes et occasionnelles, les vomitifs, les poisons, les vapeurs délétères, l'éruption de la petite-vérole, les vers intestinaux, les exanthêmes répercutés, les douleurs vives, les affections morales, l'exaltation des passions, une vie sédentaire, une éducation molle et efféminée, la pléthore, les hémorrhagies supprimées, les accouchements laborieux, les luxations, les fractures, les distensions des fibres musculaires ou des nerfs, les plaies, les exostoses, la carie, l'abus des plaisirs vénériens, la terreur, les épuisements excessifs, ou des hémorrhagies immodérées.

Les premiers désordres se manifestent par la contraction alternative des divers muscles soumis à l'influence de la volonté. Pour tracer un tableau complet de tous les phénomènes des divers mouvemens qui en résultent, il faudrait énumérer anatomiquement tous les muscles soumis aux mouvements volontaires et involontaires, et parcourir leurs alternatives forcées de contraction et de relâchement. Les convulsions peuvent être continues ou intermittentes, se réveillant pour les causes les plus légères, devenant habituelles lorsqu'elles sont entretenues par une irritation locale et externe, et disparaissant lorsque la cause existante cesse d'agir, ou bientôt après.

Soixante-quinzième observation.

M.lle T..., âgée de 24 ans, d'une constitution délicate, éminemment nerveuse et rachitique, éprouvait, depuis plusieurs années, une prédominance morbide du système vasculaire artériel, et une sorte de pléthore habituelle qui dérivait plutôt de l'irritabilité nerveuse des solides vivants, que d'une surabondance réelle des liquides rouges. Les trois centres étaient susceptibles de s'élever au *summum*

degré d'exaltation et de sensibilité. Les premiers accidents se sont manifestés du côté de l'utérus, ensuite de l'estomac et de la tête. Sur le premier appareil, ils excitaient une fluxion sanguine excessive, qui provoquait des hémorrhagies beaucoup trop abondantes, et, en quelque sorte, ruineuses. Sur le second appareil, l'irritation était si forte, qu'elle faisait désespérer du salut de la malade, et craindre la dégénérescence phlegmasique. Sur le troisième enfin, ils causaient des douleurs vives, des vertiges, et autres symptômes du même genre. Au milieu de tout ce cortège morbide qui persista pendant plusieurs années, et à la suite de plusieurs affections morales, vives, fâcheuses, contrariantes, il survint des cardialgies violentes, des céphalalgies, des pertes abondantes, etc., qui furent suivies d'un état spasmodique et d'une sorte d'irritabilité nerveuse tellement forte, que le plus léger bruit, le plus petit mouvement fait autour de la malade, excitait des convulsions, des spasmes, des haut-le-corps, qui duraient des heures, et quelquefois la journée entière. Cette déplorable situation fut vainement combattue par les traitements les plus rationnels

et les mieux indiqués. Les médecins désespérant du salut de la malade, la dirigèrent sur Néris au mois de juillet 1819. Elle y arriva très-fatiguée, et dans un état digne d'inspirer la pitié. Débarquée dans une auberge, elle ne put y demeurer que vingt-quatre heures; le mouvement et le bruit qui se font dans ces sortes de maisons avaient exaspéré tous les accidents. Après lui avoir procuré un local retiré et quelques jours de repos, je débutai par les demi-bains tempérés, l'eau thermale coupée avec le lait d'ânesse, la valériane aiguisée avec le sirop d'éther; les spasmes, les convulsions, les étouffements, les suffocations et les crachements de sang se renouvellaient sans cesse. Je fis pratiquer une large saignée au pied droit; la veine fut à peine ouverte, que tous les symptômes alarmants cessèrent par enchantement; j'essayai alors les bains entiers, d'abord une demi-heure: la malade les supporta très-bien. Les nuits furent beaucoup plus calmes; je suivis cette méthode pendant une quinzaine, et j'eus pour résultat l'éloignement des crises et un commencement d'harmonie naturelle dans les trois centres d'activité; bientôt je prolongeai la durée du bain, dont j'augmentai

la chaleur ; j'ordonnai en outre la douche ascendante deux fois par jour et les bains de jambe tous les soirs. Au vingt-cinquième jour, éruptions des règles, repos pendant huitaine, continuation des mêmes boissons. M.lle T.... recommença une seconde saison, soutint le même traitement, essaya le vin de Séguin à jeun, et au bout de vingt-trois jours, éprouva un succès aussi extraordinaire qu'inespéré : de toute cette cohorte de symptômes alarmants et singuliers, dont nous avons fait mention, il ne resta qu'une disposition aux haut-le-corps, quand elle entendait beaucoup de bruit, et qui s'est dissipée après son retour des eaux, ainsi que j'ai eu lieu de m'en convaincre plusieurs mois après.....

Soixante-seizième observation.

M.lle Julie D... d'une haute stature, mais d'une constitution éminemment nerveuse, à la suite de chagrins violents et de perte d'objet cher, éprouva une irrégularité menstruelle, accompagnée de convulsions violentes et répétées, et de toux spasmodique qui faisait craindre pour sa vie, suivie par fois de vomissement ou de crachement de sang ; les

remèdes les mieux indiqués furent administrés sans succès ; les accidents persistèrent, et M.lle J.... D..... tomba dans le marasme, l'épuisement ; les extrémités inférieures se rétractèrent, et la progression ne put avoir lieu qu'à l'aide de deux béquilles.

Telle était la triste situation de M.lle J. D. quand elle vint à Néris au mois de juillet 1818 ; elle fut mise à l'usage de l'eau minérale coupée avec le lait d'ânesse, des bains tempérés, des pédiluves de limon le soir, des pilules de valériane et d'assa-fœtida dans le courant de la journée ; les mêmes accidents n'en persistèrent pas moins douze jours, et les convulsions se manifestaient dans la journée et même la nuit : j'augmentai progressivement la chaleur du bain ; je fis diriger la douche sur la colonne, les lombes, les hanches, les genoux et les pieds, la douche descendante sur l'utérus, et j'ajoutai le sirop de quinquina à jeun ; cette méthode continuée pendant une dixaine de jours, amena une détente générale, commença à dissiper les symptômes inquiétants et à en éloigner les crises ; bientôt Mlle J. D... put marcher sans béquilles : au trentième bain, éruption des règles et repos pendant

huit jours, au bout desquels M.lle J. D... recommença une seconde saison, suivit exactement le même traitement, et vit s'évanouir au bout d'un mois, cette série d'accidents nerveux, qui duraient depuis près de cinq ans, et qui avaient fait désespérer de son existence dans un grand nombre de cas.

Danse de Saint-Guy.

Cette affection a beaucoup d'analogie avec les convulsions et avec la paralysie; *Sydenham*, *Cullen* la considéraient comme une affection convulsive; le professeur *Pinel* croit qu'elle appartient plutôt à la paralysie; *Dehaën*, *Gardanne*, ont observé que, de même que la paralysie, elle attaquait plus particulièrement le côté gauche: le docteur *Bouteille* a donné en 1810, une monographie de cette affection qui fourmille d'idées neuves, et digne du plus haut intérêt.

La danse de Saint-Guy reconnaît pour causes, toutes celles de névroses; elle se manifeste sur-tout à l'âge de dix à quatorze ans, rarement après la puberté; elle s'annonce d'abord par une sorte de claudication, ou plutôt par l'impossibilité de conserver une cuisse dans l'état de repos, et par la nécessité

de la traîner comme le font les paralytiques. La main du même côté, quelle que soit la position qu'on lui donne, ne peut la conserver; elle est bientôt détournée par des mouvemens désordonnés et involontaires, malgré les efforts que fait le malade pour s'y opposer. Ces mouvements se font d'abord avec une certaine lenteur, et se convertissent enfin en une mobilité extrême et perpétuelle.

Soixante-dix-septième observation.

M.lle C. . . . âgée de 14 ans, non nubile, d'une constitution délicate et nerveuse, issue d'une mère rhumatisée, goutteuse et irritable au *summum* degré, fut atteinte au mois de juin 1816, de danse de Saint-Guy : l'usage des antispasmodiques, dirigé par un médecin habile calma les accidents, qui reparurent au mois de juin 1817, avec une fréquence et une intensité nouvelles ; les mêmes moyens unis aux toniques, produisirent un peu d'amendement dans les symptômes, mais n'arrêtèrent pas la répétition des mouvements convulsifs, qui s'accompagnèrent d'une grande faiblesse du bras gauche, simulant parfois la paralysie ; je ne tardai pas à me convaincre que cette affection était due à une

mobilité très-grande et héréditaire du système nerveux, et à l'inertie de l'appareil utérin; en conséquence j'ordonnai pendant les huit premiers jours, bains tempérés, bains de jambes le soir, eau thermale coupée avec le tilleul, celle de St.-Pardoux aux repas, infusion de mélisse fortement aiguisée avec le sirop d'éther dans la journée, frictions sèches avec la flanelle sur le côté malade; au dixième jour, bain à 33 degrés, douche en arrosoir sur la colonne, le côté gauche, et les extrémités inférieures; douche ascendante sur l'utérus deux fois par jour; au vingt-deuxième bain, sueurs considérables, calme parfait, mouvements convulsifs plus éloignés; au vingt-cinquième, éruption des règles, repos pendant huitaine; nouvelle saison, continuation du même traitement; au vingtième jour, disparition générale des convulsions, des mouvements irréguliers et de la faiblesse du côté gauche; M.lle C... partit à cette époque dans un état de convalescence parfait.

Soixante-dix-huitième observation.

M. H..... âgé de 5 ans, à la suite d'une petite-vérole discrète et bénigne, et de la suppresion de l'éruption au cinquième jour,

fut atteint de coliques, de convulsions et de fièvre. On administra les vermifuges huileux qui expulsèrent plusieurs vers lombricaux ; l'éruption reparut, suivit sa marche, et les boutons grossirent ; les coliques, les convulsions persistèrent, s'accompagnèrent de paralysie du bras gauche, de faiblesse des extremités abdominales, qui ne purent plus supporter le corps, et de mutité.

Lors de la dessiccation, le malade fut évacué et rendit 22 lombricaux ; la fièvre tomba, mais les autres accidents continuèrent : depuis cette époque, qui date d'un an, il survenait, tous les quinze jours, un mouvement fébrile de 48 heures, qui cédait ordinairement à l'huile de ricin, unie aux légers laxatifs, faisant rendre quelques vers ; les vermifuges de différentes espèces, les antispasmodiques, les bains émollients, toniques, les douches sulfureuses sur la colonne vertébrale avaient produit peu d'effet.

Cette indisposition, qui succéda à la petite vérole, me parut due au virus variolique qui n'avait pas suivi une marche régulière, et qui se portant sur le système nerveux, avait dû produire les convulsions, la présence des vers dans le canal intestinal n'était que secondaire.

Arrivé à Néris au mois de juin 1817, je le fis baigner dans un seau deux fois par jour : je fis appliquer les sangsues au-dessous du menton, pour dissiper l'engorgement de la base de la langue et rappeller l'usage de la parole ; au huitième jour, je fis diriger la douche en arrosoir sur la colonne, le côté gauche et sur la langue avec un tuyau de plume ; au quinzième, la motilité, la sensibilité et la force se manifestèrent dans tout le côté gauche, ainsi que dans la colonne, et les extrémités abdominales qui rendirent la progression naturelle ; au vingtième, sueurs abondantes, desquammation furfuracée, mouvement convulsif plus éloigné, colique moins répétée ; la langue commença à se délier et à articuler quelques mots ; au trentième, époque du départ du petit malade, il n'y avait plus la moindre apparence de danse de St.-Guy, et la langue continuait à reprendre sa direction naturelle.

Paralysie.

La paralysie reconnaît pour causes prédisposantes et occasionnelles le plus ordinairement, la pléthore, le refroidissement subit, l'interruption d'une saignée habituelle, la suppression des divers flux, celle de la sueur,

d'un exutoire, d'un ulcère, l'abus des narcotiques, des liqueurs fermentées, l'habitude de l'ivresse, des coups sur la tête, la terreur, l'exaltation de toutes les passions tristes, les travaux dans les mines de plomb et de mercure, l'hystérie, l'excès des plaisirs vénériens. La paralysie peut être dépendante d'une lésion cérébrale, rachidienne, nerveuse ou musculaire; elle est en général précédée de l'apoplexie; ses nuances très-nombreuses et difficiles à saisir, ont reçu différents noms : ainsi l'on appelle *hémiplégie*, la paralysie de la moitié du corps; *paraplégie*, celle des extrémités inférieures ; cette maladie, qui demande beaucoup de circonspection et une connoissance particulière de l'état du malade, est une des plus communes chez les personnes qui viennent aux eaux de Néris, et qui guérit le mieux. Les départements du Cher, d'Indre et Loir, de Loir et Cher, m'en fournissent un grand nombre tous les ans ; je ne sais à quoi tient ce phenomène ; mais je l'ai toujours observé, et il se renouvelle actuellement avec une nouvelle intensité ; la paralysie est caractérisée par la suspension ou la cessation de l'action musculaire et du mouvement volontaire; les

parties affectées peuvent être dans un état de relâchement, de contraction ou de tremblement ; il peut y avoir perte de sensibilité, ou bien celle-ci peut exister au même degré que dans l'état ordinaire : quelquefois même elle est augmentée ; en général elle s'accompagne d'amaigrissement, et souvent d'atrophie : c'est le plus souvent le côté gauche qui en est frappé.

Soixante-dix-neuvième observation.

M. C... curé de campagne, âgé de 56 ans, d'une constitution nerveuse et irritable, fut atteint d'hémiplégie en disant la messe. On appella un médecin qui employa les vésicatoires et les antispasmodiques, sans beaucoup de succès.

Dirigé sur Néris à cette époque, et après deux jours de repos, j'ordonnai l'application des sangsues, et un éméto-cathartique ; ces deux évacuations produisirent beaucoup de soulagement : au sixième jour, bain à 26 degrés, eau thermale coupée avec le lait, celle de Saint-Pardoux aux repas, bain de limon des extrémités supérieures et inférieures tous les soirs ; au dixième, M. C... commence à remuer les doigts de la main, et à faire

quelques mouvements dans l'extrémité inférieure ; au quinzième, chaleur du bain à 34 dégrés, douche générale et partielle sur la colonne et le côté gauche ; au vingt-quatrième, amélioration générale, sueurs abondantes et continues, et après un mois et demi de traitement, cure radicale.

Quatre-vingtième observation.

M. *Ebrard*, maître de postes à Châtel-de-Neuvre, département de l'Allier, âgé de 34 ans, d'une constitution forte et sanguine, issu de parens très-sains, abusait souvent des plaisirs de Vénus et de Bacchus.

A la fin de 1815, il fut atteint subitement de paralysie de la vessie, de l'intestin rectum, du tronc, des extrémités inférieures, accompagnée d'enflure, de névralgies fémoro-prétibiales qui se répétaient à chaque instant, et de suppression totale de la locomotion; l'extrémité supérieure jouissait en apparence d'une santé parfaite, la figure était rouge, fraiche, mais l'appétit nul; on attaqua ces divers symptômes par les vésicatoires, les sangsues, les moxas, les cautères, les sudorifiques, l'opium, les vomitifs, les synapismes, etc., mais sans succès positif, toutes

les fonctions des intestins ne se faisaient qu'à l'aide de moyens mécaniques; la vessie n'était activée que par les apéritifs, et l'application des bougies.

C'est dans cet état alarmant qu'il fut dirigé sur Néris, au mois de juin 1816; je le fis reposer quelques jours, j'ordonnai un vomitif qui dissipa la saburre des premières voies, l'application de 24 sangsues au fondement, pour débarrasser la tête, qui était dans un état de rouge violet, menaçant l'apoplexie; après ces préliminaires, qui firent très-bien, M. C... fut mis à l'usage des bains à 27 degrés, but l'eau thermale à haute dose, et le soir les extrémités étaient plongées dans le limon; la nourriture végétale et animale; ces moyens soutenus pendant un mois, régularisèrent le cours des urines, donnèrent de l'énergie à la membrane muqueuse de la vessie et à celle de l'intestin rectum; la sensibilité se manifesta dans les extrémités inférieures; mais les névralgies et la faiblesse persistèrent.

Repos pendant dix jours; évacuation par le vomitif, et application des sangsues; soulagement notable physique et moral; nouvelle saison, même méthode, à la chaleur près

des bains, qui fut portée à 33 degrés, et à celle des douches, qui furent administrées tous les matins pendant une demi-heure. Nous eûmes pour résultat la disparition des névralgies, possibilité de la progression à l'aide de deux béquilles, élasticité et force musculaires dans la colonne épinière, facilité pour se tenir debout et exercer des mouvemens, qui, depuis un an, paraissaient impossibles. Le mieux se soutint progressivement, et à la fin du second mois, M. C... put marcher avec une canne. Il partit dans cet état d'amélioration inattendue, passa un hiver supportable, revint au mois de juin 1817, et prit une saison de 25 jours qui suffit pour dissiper un reste d'inertie qui existait dans les parties qui avaient été paralysées.

Quatre-vingt-unième observation.

M.lle Ballot de Montargis, âgée de 25 ans, d'une constitution nerveuse, éprouva en 1811, des attaques de nerfs, qui furent suivies d'un tremblement continuel et involontaire dans la cuisse gauche. Cet état, qui s'accompagnait de douleurs aiguës, dura trois semaines, céda aux antispasmodiques et aux vésicatoires; quelque temps après, il survint

des maux de tête violents, anorexie, douleur sourde dans la hanche gauche, parcourant les reins et la cuisse droite, suivie d'engourdissement, de faiblesse, tels que la malade fut obligée de garder le lit pendant deux mois; la fièvre et l'inappétence se manifestèrent avec intensité: ces derniers symptômes cédèrent au vin de quinquina; mais la faiblesse persista, et la progression ne put avoir lieu qu'à l'aide de deux béquilles, et avec beaucoup de peine : même état jusqu'au mois d'août 1817, époque où elle fut atteinte de dévoiement continuel, et de maux de tête qui durèrent jusqu'au mois de février; l'embonpoint reparut, mais les extrémités inférieures ne prirent ni force, ni élasticité : désespérant de sa guérison, son médecin la dirigea sur Néris au mois de juillet 1817; elle y fut mise à l'usage des bains à 33 degrés, but l'eau thermale à haute dose; les extrémités inférieures furent plongées tous les soirs dans le limon; au quatrième bain, M.lle B... quitta une béquille; au huitième, marcha seule : elle n'en continua pas moins pendant un mois les bains du bassin, les douches, les bains de limon, et la boisson thermale; la santé, l'embonpoint et la gaieté

augmentaient de jour en jour comme par enchantement. Mlle Ballot partit dans l'ivresse d'une félicité dont elle était privée depuis sept ans, et dont elle désespérait le retour.

Quatre-vingt-deuxième observation.

M. Roman, âgé de 30 ans, d'une constitution forte et vigoureuse, doué d'une imagination ardente, au mois d'août 1815, fut emporté par un cheval fougueux, et renversé très-violemment.

On le rapporta à son domicile dans l'état le plus alarmant; le moindre mouvement ou déplacement du tronc produisaient des syncopes qui se renouvellaient sans cesse; il y eut luxation au métacarpe droit avec gonflement considérable; le visage, la tête et plusieurs autres parties du corps furent lacérées; au milieu de toutes ces mutilations, le malade rapportait la plus forte douleur à la colonne vertébrale : bientôt le ventre se météorisa, les selles, d'abord involontaires, se suspendirent, et la paralysie de l'intestin, celle de la vessie et des viscères abdominaux devint évidente.

Un médecin habile, appelé sur-le-champ, employa divers moyens qui calmèrent les

accidents; et après sept à huit mois d'une convalescence pénible, il ne resta qu'une grande difficulté dans le cours des urines, qui se manifestait fréquemment.

Au commencement de 1816, M. R. fut atteint de fièvre muqueuse chronique, suivie de fièvre lente, nerveuse, d'inertie dans tous les appareils de la vie de relation, et sur-tout dans celui de la locomotion; du reste ses fonctions assimilatrices se faisaient bien; cependant les forces décroissaient de jour en jour, et la paralysie des membres inférieurs, de la vessie, de l'intestin rectum augmenta progressivement, et s'accompagna de névralgie fémoro-prétibiale et cubito-digitale.

Les mêmes médecins consultés mirent successivement en usage, et insistèrent comme par le passé, sur l'emploi des excitants à l'intérieur, et celui des stimulants, des aromatiques, de l'urtication réitérée, de plusieurs moxas à l'extérieur, enfin l'insolation; chacun de ces moyens produisait des effets qui n'étaient pas de longue durée, vu la grande faiblesse du malade : les rubéfactions profondes, déterminées par divers moyens excitants, ne persistaient pas plus de vingt-quatre heures.

Découragés par l'insuccès de ces diverses méthodes, ses médecins le dirigèrent sur Néris.

Le voyage l'ayant beaucoup fatigué, je le laissai reposer quelque temps, et le mis pendant un mois à l'usage des bains à 30 degrés matin et soir, de l'eau thermale bue en abondance; la nourriture fut végétale et animale. Cette première saison me donna pour résultat un libre cours dans les urines et les matières alvines, la disparition des névralgies, et l'exécution de la progression à l'aide de deux béquilles : ce mieux que le malade était loin d'attendre calma son imagination; l'espérance d'un avenir meilleur chassa la tristesse et le dégoût de la vie; chaque jour amenait de nouvelles forces, et semblait lui donner une nouvelle existence.

Je fis suspendre les bains pendant dix jours, j'ordonnai un éméto-cathartique pour dissiper la saburre des premières voies. Dans cet intervalle de repos, M. R... quitta une béquille, recommença une seconde saison, prit les bains du bassin, continua l'usage de l'eau minérale, supporta les douches générales et partielles tous les matins sur la colonne et les extrémités inférieures; ce dernier moyen, qui avait paru d'abord insoute-

nable, produisit un effet très-salutaire, et au dixième jour, il quitta la seconde béquille ; le mieux se soutint et s'augmenta progressivement ; tous les accidents se dissipèrent, et après deux mois de séjour, M. R... partit dans un état de convalescence parfait.

J'ai appris, depuis, qu'il se portait bien, et qu'il était retourné à Trieste, sa patrie.

Quatre-vingt-troisième observation.

M. D... âgé de 40 ans, d'un tempérament pituiteux, revenant un jour de la chasse, et ayant très-chaud, imagina, pour se rafraîchir, de se laver les jambes et les pieds avec une éponge imbibée d'eau froide. Cette imprudence fut suivie d'une paraplégie, accompagnée de gonflement considérable aux genoux et aux pieds, et qui résista à tous les remèdes : M. D... ne pouvait marcher sans être soutenu par quelqu'un ; ses jambes étaient tremblantes, vacillantes, traînantes et mal assurées.

Je lui fis administrer un vomitif pour dissiper l'embarras gastrique, et lui conseillai les bains à 30 degrés, l'eau thermale à haute dose, celle de St. Pardoux aux repas, les

pédiluves de limon le soir, les douches générales et partielles sur la colonne et les diverses parties affectées. Ces moyens soutenus pendant un mois, rétablirent l'excitabilité musculaire, et facilitèrent les mouvements ainsi que la progression.

Après dix jours de repos, dans l'intervalle desquels j'administrai un minoratif, je fis recommencer une seconde saison; les bains du bassin furent alternés avec les bains sulfureux, la douche soutenue pendant près de 50 minutes tous les matins, et l'eau thermale bue à haute dose : cette méthode procura des transpirations très-abondantes, une grande évacuation d'urine sédimenteuse, et la dissipation du gonflement; deux mois suffirent pour amener la cure radicale.

Quatre-vingt-quatrième observation.

M.me D. . . . âgée de 28 ans, fut atteinte de fièvre adynamique, qui se termina par la paralysie du bras droit et la rétraction de la jambe sur la cuisse; on employa sans succès, les remèdes les plus actifs, Mme D... resta six mois au lit, et se fit transporter à Néris au mois de juin 1816; elle ne pouvait marcher

sans béquilles, sa maigreur était extrême, ainsi que la tristesse et la mélancolie.

J'ordonnai les bains du bassin pendant 20 minutes tous les matins, et la douche pendant une demi-heure sur toutes les parties lésées : l'eau thermale fut coupée avec le lait d'ânesse, et la valériane aiguisée avec le sirop d'éther, prise dans le courant de la journée : la détente commença au huitième bain, les mouvements du bras devinrent faciles et Mme D... put s'en servir pour s'habiller et manger; au quinzième bain, la jambe revint dans son état naturel, à une grande faiblesse près ; au bout d'un mois Mme D... put faire d'assez longues promenades : à cette époque, les menstrues qui étaient très-irrégulières, ayant reparu avec abondance, je conseillai le repos pendant une huitaine ; une seconde saison de vingt jours fut suffisante pour opérer une cure qui tient vraiment du merveilleux.

Quatre-vingt-cinquième observation.

Mme B... âgée de 25 ans, éprouva à la suite d'une fièvre adynamique, la paralysie du bras gauche, avec rétraction des doigts dans la paume de la main ; quinze jours après cet

évènement elle vint à Néris ; je lui administrai un émétique qui débarrassa les premières voies et soulagea beaucoup; elle prit ensuite les bains à 33 degrés , plongea son bras et sa main, deux fois par jour, dans le limon, et soutint la douche tous les matins pendant près de trois-quarts d'heure ; au huitième jour, la main commença à se rouvrir, le bras devint moins lourd et plus facile à remuer ; il prit des forces progressivement, et au bout d'un mois, il était dans son état naturel ainsi que la main. Mme B... est revenue deux fois par reconnaissance : elle n'a jamais eu de récidive.

Quatre-vingt-sixième observation.

M. C. . . . âgé de 42 ans , d'une constitution sanguine , à la suite d'une attaque d'apoplexie , fut paralysé du bras droit et de la langue , et ne s'exprimait que par signes. Vingt jours après ce funeste accident , on le conduisit à Néris : je le fis reposer pendant 48 heures, lui donnai un émétique, et lui fis appliquer 24 sangsues à la marge de l'anus. Il prit ensuite les bains à 27 degrés, l'eau thermale coupée avec le petit-lait, et celle de St. Pardoux aux repas ; au douzième jour,

second émétique, bain à 33 degrés, douche dirigée principalement sur la nuque, la colonne épinière et sur la langue, à l'aide d'un tuyau de plume; à la dixième douche, le bras avait repris tous ses mouvements, et l'articulation des sons commençait à être distincte; au vingtième jour, la figure étant redevenue rouge, j'ordonnai une nouvelle application des sangsues, et laissai reposer M. C... pendant une quinzaine. Les forces revinrent d'une manière surprenante; quelques mots entiers se firent entendre, et le mouvement du bras devint naturel. M. C... recommença une seconde saison qui dissipa totalement la paralysie de la langue ainsi que celle du bras, et produisit la cure radicale.

Quatre-vingt-septième observation.

M. G.... âgé de douze ans, à la suite de fièvre-quarte, fut atteint de paraplégie du côté droit, accompagnée d'amaigrissement des parties, et de froid excessif; il fallait un usage soutenu des frictions avec la brosse, la laine, les serviettes chaudes, pour entretenir la chaleur : après avoir vainement essayé beaucoup de remèdes, on l'envoya à Néris, où il prit les bains dans le bassin thermal,

d'abord pendant un quart-d'heure, et progressivement 50 minutes; le soir, le bain de limon, et la douche tous les matins pendant une demi-heure : ces moyens, très-simples, produisirent un effet, pour ainsi dire, merveilleux. La chaleur, la force et la sensibilité revinrent par degrés, et au bout d'un mois, M. C... partit parfaitement guéri.

Quatre-vingt-huitième observation.

M. H..., âgé de 5 ans, à la suite d'une chute sur les reins, fut atteint d'une paralysie incomplète des membres inférieurs, de la vessie et du rectum ; ces organes reprirent, après un traitement méthodique, une partie de la vitalité qu'ils avaient perdue ; mais il resta une faiblesse très-grande de la jambe et du pied droits ; les bains dans un seau, à la température de 32 degrés, les bains de limon deux fois par jour, la douche prise d'abord en arrosoir, et ensuite par jets, dissipèrent au bout d'un mois tous les accidents.

Quatre-vingt-neuvième observation.

M.me P..., âgée de 30 ans, à la suite de couches, fut atteinte à 28, d'hémiplégie du côté droit et de paralysie de la langue.

Ayant été traitée sans succès pendant deux ans, elle vint à Néris au mois de juin 1817; après lui avoir administré un vomitif, je lui ordonnai les bains du bassin alternés avec les bains sulfureux; elle but l'eau thermale à haute dose coupée avec le lait, et celle de St-Pardoux aux repas; la douche fut dirigée pendant une demi-heure, tous les matins, sur le côté droit et sur la langue. Au quinzième bain, il se manifesta des sueurs considérables et une exfoliation générale à la peau; la langue commença à articuler quelques sons: dès ce moment l'amélioration fut notable et se soutint continuellement; les règles ayant paru au 25.me jour, j'ordonnai le repos; M.me P. recommença une seconde saison, continua le même traitement, et après 25 jours, il n'y eut plus la moindre apparence d'hémiplégie et de paralysie de la langue.

Quatre-vingt-dixième observation.

M. L..., âgé de 40 ans, d'une constitution lymphatique, fut atteint, à l'âge de 35, de gale petite et sèche, qu'il répercuta par des remèdes dont il ne connaissait pas la composition; cependant le vice herpétique persista et ne fit que dégénérer, ensorte que depuis

cette époque, le malade n'avait cessé d'avoir beaucoup de dartres farineuses qui s'étaient manifestées sur une grande partie de la surface du corps. M. L..., habitant une maison humide, menant une vie sédentaire, et s'exerçant à un travail assidu de bureau, ne tarda pas à être en proie à une affection rhumatismale qui résista à plusieurs remèdes indiqués. Au mois de mars 1814, il fut tout-à-coup atteint d'hémiplégie; cette affection fut attaquée sans succès par les traitements les plus méthodiques; il se fit transporter à Néris au mois de juin 1815. Après avoir été fortement évacué, il prit les bains du bassin alternés avec les bains de vapeurs sulfureuses, but l'eau thermale coupée avec le lait et la décoction de saponaire fortement aiguisée avec le sirop du docteur *Larrey;* les douches furent dirigées tous les matins pendant 50 minutes sur tout le corps. Au 10.me jour, M. L... éprouva des sueurs si copieuses, qu'elles traversaient les matelas; la peau se couvrit d'une foule de petits boutons, et de quelques gros furoncles. Au vingtième jour, il y eut une amélioration sensible dans toutes les parties paralysées; il se fit à la peau une desquammation générale : les sueurs continuèrent pendant

tout le temps que M. L... resta à Néris, et entraînèrent avec elles tout sentiment de paralysie, d'affection rhumatismale et cutanée...

Quatre-vingt-onzième observation.

Les deux frères Chéris, âgés, l'un de 5 ans l'autre de 7, furent atteints au mois de mai 1819, de fièvre vermineuse qui s'accompagna de convulsions, et se termina par la paralysie des membres inférieurs, chez le cadet, et par l'hémiplégie du côté droit chez l'aîné, accompagnée de rétraction de la jambe droite sur la cuisse. Ces deux enfants furent conduits à Néris quinze jours après ce dernier évènement, et sans avoir fait aucun remède: je préludai d'abord par l'émétique, et le lendemain j'administrai l'huile de ricin à la dose de deux onces; ces deux évacuations soulagèrent beaucoup les deux petits malades, et entraînèrent avec elles une douzaine de vers. Quelques jours après, j'ordonnai les bains du bassin pendant dix minutes, les bains de limon le soir, et la décoction de valériane aiguisée avec le sirop de fleurs de pêcher, dans le courant de la journée; au dixième jour ils purent quitter leurs béquilles, et la jambe droite de l'aîné reprit sa direction naturelle.

Vingt-trois jours suffirent pour amener la cure radicale de ces deux intéressants malades.

J'ai toujours observé que la paralysie était facile à guérir, surtout chez les très-jeunes sujets et les adultes.

Tremblements nerveux.

Les tremblements qui sont dus aux mêmes causes que la paralysie, ne sont qu'une nuance de cette affection, puisque les symptômes et la thérapeutique sont les mêmes.

Quatre-vingt-douzième observation.

M. de B..., âgé de 60 ans, d'une constitution nerveuse et délicate, éprouva à 56 ans une attaque d'apoplexie, qui fut suivie d'un tremblement si extraordinaire dans le bras, qu'il ne pouvait approcher sa main de sa bouche pour manger; le corps était courbé, et la progression difficile : il essaya, pendant quatre ans, une foule de remèdes qui ne firent qu'aggraver la maladie.

Arrivé au mois de juin 1816, je le soumis à l'usage des bains très-tempérés, de l'eau thermale coupée avec l'infusion de feuilles d'oranger et celle de Saint-Pardoux avec le vin de Bordeaux aux repas, les pilules de

valériane et d'*assa-fœtida* dans le journée. Au douzième jour, M. de B.... commençait à marcher avec une canne, et à se servir de sa main pour manger; les extrémités abdominales et inférieures reprirent peu-à-peu leur force, leur souplesse et leur élasticité; la marche devint solide et sûre, et après six semaines de séjour, il partit dans un état de convalescence parfait.

Quatre-vingt-treizième observation.

M.me de C..., âgée de 48 ans, d'une constitution sanguine, éprouva, à la cessation de ses menstrues, un tremblement des extrémités inférieures, des étourdissements et des spasmes; elle essaya, sans aucun succès, plusieurs remèdes, entr'autres les eaux du Mont-d'Or et celles de Vichy; mon traitement se borna à l'emploi des bains tempérés, soutenus pendant trois heures par jour, de l'eau thermale coupée avec l'infusion de fleurs de tilleul, celle de Saint-Pardoux aux repas, avec le vin, et les douches tempérées sur la colonne et les extrémités. Les forces ne tardèrent pas à revenir, les tremblements à se dissiper, ainsi que les étourdissements, et au bout d'un mois et demi M.me de B... fut parfaitement rétablie.

Quatre-vingt-quatorzième observation.

M. H... , âgé de 35 ans, chef de bureau, fut atteint, à la suite d'excès de travail, de paralysie au bras droit, suivie de tremblement qui le privait de la faculté d'écrire; du reste, sa santé était très-bonne. Après avoir vainement essayé plusieurs remèdes à Paris, il vint à Néris; il y prit les bains et la douche tempérée, l'eau de Saint-Pardoux aux repas; le soir, les cataplasmes de limon. La langue étant devenue jaune et chargée, au douzième jour, j'administrai un minoratif qui fit très-bien, et après un mois de traitement M. H... put se servir de son bras et écrire très-facilement.

ANOMALIES NERVEUSES.

Quatre-vingt-quinzième observation.

M. C... , négociant, âgé de 40 ans, d'une constitution bilioso-nerveuse, éprouva, à la suite de chagrins domestiques, une grande altération dans sa santé, manifestée par des suffocations, des névralgies, l'irrégularité dans les traits, une tristesse profonde, et mélancolique. Tous ces symptômes variaient successivement, et par fois se compliquaient;

la digestion était mauvaise, et toujours suivie de bâillements et d'envie de pleurer; au-dessous du cartilage xyphoïde, on sentait un battement considérable, isochrône à celui du cœur.

Les bains à 27 degrés, dont la durée était de trois heures, l'eau thermale coupée avec le petit-lait, des pilules martiales et apéritives dans le courant de la journée, l'eau de Saint-Myon coupée avec le vin, la douche tempérée sur l'abdomen et l'hypogastre, beaucoup d'exercice à pied et à cheval, la distraction, la dissipation, tels sont les moyens que j'employai, et qui au bout d'un mois et demi, dissipèrent les battements, les suffocations, les bâillements, rétablirent l'harmonie des fonctions nutritives, ramenèrent la gaîté et la cure pour ainsi dire radicale.

Quatre-vingt-seizième observation.

Mme C... âgée de 28 ans, d'une constitution lymphatique, éprouva à l'âge de 15, une ascite qui céda aux remèdes indiqués; elle fut mariée à 20 ans, n'eut jamais d'enfant, et toujours irrégulièrement menstruée; en 1813, elle fut atteinte de fièvre bilieuse, qui prit le type chronique, de lente nerveuse: la figure

devint jaune, le foie et le mésentère légèrement engorgés, la constipation et l'insomnie par fois opiniâtres : on employa une foule de remèdes contre ces accidents, mais sans succès.

M.me C... vint dans cet état à Néris en 1815, y prit des bains tempérés, l'eau de Vichy coupée avec l'infusion de feuilles d'oranger, des pilules martiales dans la journée; au septième bain la fièvre se dissipa, le mieux fut toujours croissant, l'appétit et le sommeil devinrent naturels; l'écoulement menstruel sembla se régulariser, et au trentième jour Mme C... partit très-bien rétablie.

Ayant eu quelques motifs de chagrins violents pendant 1816, la fièvre nerveuse reparut avec les mêmes accidents; Mme C... se fit de nouveau transporter à Néris, prit une saison de 25 jours, et guérit par enchantement.

Quatre-vingt-dix-septième observation.

M. C... âgé de 37 ans, d'un tempérament nerveux, éprouva dans son commerce des pertes qui lui occasionnèrent de violents chagrins, accompagnés de tristesse, d'amaigrissement, de dégoût général, de constipation et d'insomnie; à toutes les automnes il surve-

nait une fièvre lente, nerveuse : cet état dura trois ans, et résista aux antispasmodiques et aux antifébrifuges.

Le malade vint à Néris à cette époque, je lui trouvai le petit lobe du foie engorgé, le ventre et l'abdomen tendus ; j'ordonnai les bains tempérés, l'eau de Vichy le matin et aux repas, la douche en arrosoir sur le bas du ventre, l'exercice à pied et à cheval et la distraction ; bientôt le foie et le mésentère devinrent souples ; les urines se chargèrent de sédiment jaune, les matières alvines de glaires et de bile délayées ; après un mois et demi de ce traitement, l'appétit, la gaîté remplacèrent l'ennui, la tristesse, l'insomnie et l'inappétence, et M. C... partit bien guéri.

Quatre-vingt-dix-huitième observation.

M.me D... âgée de 54 ans, éprouva, à la cessation de ses règles, des migraines épouvantables, accompagnées d'un froid excessif sur la tête ; les accès étaient périodiques et suivaient très-souvent les variations de l'atmosphère ; ils étaient quelquefois d'une violence telle, qu'on était obligé de mettre des matelas à terre dans l'appartement de Mme D... pour empêcher qu'elle ne se blessât : la lu-

mière, dans ces cas, augmentait ses douleurs. Cet état dura trois ans, et résista à tous les remèdes pharmaceutiques. M.me D... se fit alors diriger sur Néris ; elle y prit les bains et les douches tempérés, et les supporta sans le moindre inconvénient. Après six semaines de traitement, la malade partit très-soulagée : elle revint le printemps suivant, essaya une nouvelle saison, et obtint un résultat plus satisfaisant; l'hiver fut beaucoup plus supportable, la tête moins sensible au froid, et les accès plus éloignés. Pendant ces deux saisons sa santé éprouva une amélioration sensible; mais ce n'est qu'à la troisième qu'elle fut délivrée de toutes ses douleurs. Je l'ai vue depuis, elle n'a pas eu la moindre atteinte.

Quatre-vingt-dix-neuvième observation.

Mme G..., âgée de 40 ans, d'une constitution très-irritable, cessa d'être réglée à trente-trois, éprouva tous les symptômes des affections nerveuses en général, qui se renouvelèrent constamment pendant sept ans tous les printemps, s'accompagnant en outre de fièvre cérébrale soumise à l'influence de la température, de tremblement nerveux de la

tête et des membres, augmentant sur-tout quand elle parlait de son état, ou si elle éprouvait des contrariétés : ce qui l'avait rendue timide, embarrassée de sa contenance en public, et jetée dans un espèce de marasme; on employa contre tous ces désordres les sangsues aux jambes, qui déplaçant brusquement l'affection cérébrale, donnèrent lieu à une inflammation abdominale, qui se termina par une suppuration qui dura six mois : l'année suivante les mêmes symptômes s'étant renouvelés, on les attaqua par les bains, les délayants, les saignées, le changement d'air, les voyages à la montagne ; calme pendant six mois. Ces divers accidents, ainsi que nous l'avons dit, reparaissant annuellement, finirent par résister à toute espèce de moyens.

C'est dans cette déplorable situation qu'elle fut dirigée sur Néris; après quelques jours de repos, je la soumis à l'usage des bains tempérés le matin et soir, des bains de jambes, de l'eau thermale coupée avec le tilleul, celle de St. Pardoux aux repas avec le vin ; la mélisse fortement aiguisée avec le sirop d'éther; au huitième, je fis administrer les douches tempérées sur la tête, la colonne, les membres abdominaux et les pieds ; au vingtième,

il s'opéra un amendement considérable dans les divers symptômes ; le sommeil, la constipation, les éblouissements et les suffocations se dissipèrent insensiblement ; au 28me, repos pendant dix jours : Mme G... recommença une nouvelle saison, en retira le succès le plus complet, continua le même traitement, et partit dans un état de convalescence parfait : j'ai appris depuis, que l'amélioration s'était soutenue, et qu'elle n'avait pas éprouvé la moindre récidive.

Centième observation.

M. B... âgé de 38 ans, d'une constitution délicate, nerveuse et irritable, fut sujet jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, à des transpirations très-abondantes, à une émission considérable de vents, et à des coliques fréquentes ; à la suite de parties de chasse, qu'il aimait avec passion, les transpirations et les vents furent remplacés par des dartres sèches, écailleuses, fixées aux jambes, se manifestant en été sans douleur, et disparaissant en hiver : pendant la durée de l'éruption, la santé étoit bonne ; mais elle s'accompagnait de mal-aise lors de la disparition : cet état de bien et de mal dura jusqu'à l'âge

de 30 ans ; à cette époque, l'affection cutanée cessa tout-à-coup, et fut remplacée par l'apparition de flux hémorrhoidal, qui cédant à divers remèdes particuliers, donna lieu à une nouvelle éruption sur le prépuce, qui résista pendant longtemps, et finit aussi par se dissiper. Bientôt apparurent des douleurs nerveuses, fixées dans la partie gauche du derrière de la tête, les muscles de la même partie du cou, l'épaule, l'omoplate, le coude et l'articulation du bras et de la main, accompagnées de serrement de poitrine, d'élancement aux deux seins, sur-tout dans l'inspiration; les autres fonctions étaient naturelles ; quelquefois les muscles du cou se tendaient avec force, et produisaient des douleurs pulsatives et lancinantes ; alors le malade était obligé de se jeter sur un lit, et d'y garder avec soin une position tranquille; après quelques heures de repos, les douleurs cessaient et se terminaient par l'assoupissement ; si le malade rendait des vents, il éprouvait un soulagement plus rapide : tous les exercices qui demandaient de l'attention, renouvelaient les symptômes. Depuis trois ans il a vécu dans cette position déplorable, que les remèdes n'avaient fait qu'irriter.

Lorsqu'il vint à Néris, au mois de juin

1816, il était en proie à tout l'appareil morbide dont je viens de faire mention, accompagné d'insomnie, de rêves troublés et continuels, d'inappétence et d'amaigrissement général : ces diverses névralgies me paraissant dues, en grande partie, à l'affection dartreuse, je dirigeai mon traitement en conséquence ; je soumis M. B... pendant huit jours aux bains tempérés, à l'eau thermale coupée avec le lait, à celle de St. Pardoux aux repas, aux pastilles soufrées à jeun, et à l'infusion de mélisse, édulcorée avec le sirop du docteur *Larrey* dans le courant de la journée ; au dixième jour, j'augmentai la chaleur du bain, je le rendis sulfureux de jour à autre ; au dix-huitième, crise par les sueurs et exfoliation à la peau, sur-tout aux jambes ; au vingt-cinquième, amélioration notable, commencement d'harmonie dans les organes des sens et de la locomotion; au trentième, convalescence parfaite.

CHAPITRE X.

Névroses des fonctions nutritives.

Ces affections peuvent dépendre de l'hypochondrie ou de l'hystérie ; elles peuvent être

secondaires ou symptomatiques ; elles reconnaissent pour causes prédisposantes, l'âge, le sexe, le climat, l'habitude, l'excès d'intempérance ou d'abstinence, le luxe, la profusion, la somptuosité des tables, l'abus des plaisirs vénériens, les diverses métastases, les empoisonnements; *Pétrone* les attribuait aux débauches, au système insensé de volupté, et à l'extravagance des petits soupers de *Néron*; *Duclos*, aux orgies portées en France jusqu'à une ivresse dégoûtante, sous la régence du duc d'*Orléans*; *Saint-Chrysostôme*, aux macérations, jeûnes, abstinence.

Les névroses de la digestion sont très-multipliées ; elles ont d'ailleurs beaucoup d'analogie entr'elles, et se trouvent souvent réunies en nombre plus ou moins considérable dans le même individu ; je me bornerai à rapporter ici quelques observations du vomissement spasmodique, et de coliques.

Vomissement chronique causé par l'arséniate de potasse.

Cent-unième observation.

M. D.... officier, âgé de 36 ans, fut atteint de fièvre intermittente, à Berlin, lors

de la campagne d'Austerlitz, et fut guér comme par enchantement, par quelques doses d'arséniate de potasse; deux ans après, se trouvant à Dresde, il éprouva la même fièvre, et fut traité par les mêmes moyens; la fièvre disparut en effet, mais au bout de quelque temps il survint des douleurs d'estomac qui augmentaient successivement, et contre lesquelles on employa vainement les antispasmodiques; la constitution de M. D... s'altéra, il perdit le sommeil et maigrit considérablement; les vomissements se manifestèrent, et devinrent de jour en jour plus intenses.

C'est dans cet état qu'il vint à Néris, au mois de juin 1815; je lui trouvai le petit lobe du foie obstrué, l'abdomen serré, l'hypochondre tendu et gonflé. Il fit usage, d'abord, de bains très-tempérés, but l'eau thermale à haute dose, celle de Vichy aux repas, coupée avec le vin; la magnésie à la dose de trois gros de jour à autre; au dixième jour, bains à 30 degrés, douches en arrosoir sur la colonne, la région du foie et de l'abdomen; douche ascendante dans le rectum et parties environnantes. Ces moyens délayèrent, détendirent et évacuèrent sans trouble. Au quinzième jour les vomissements

avaient pour ainsi dire disparu; les promenades à pied et en voiture, les distractions, un régime doux, et la continuation du même traitement pendant six semaines, dissipèrent tous les symptômes alarmans, et obtinrent la cure radicale. J'ai vu plusieurs exemples de vomissements dus à la même cause, parmi les militaires qui ont servi en Allemagne, et qui ont parfaitement cédé à l'usage de nos eaux.

Cent-deuxième observation.

M.me B...., âgée de 27 ans, d'une constitution sanguine, se maria à 21; quelques mois après, son mari partit pour l'armée, et fut tué à la malheureuse affaire de Dresde; cette nouvelle lui causa de violents chagrins, et supprima les menstrues; elle était dans un état inconsolable; bientôt sa santé éprouva une altération singulière, accompagnée d'éréthisme, de tension dans les fibres, de gonflement dans l'abdomen, de suffocation et de palpitations, de difficulté dans les digestions, et par suite, de vomissements.

Mme B.... vint à Néris, escortée de tout cet appareil morbide qui avait résisté pendant dix-huit mois aux antispasmodiques et aux emménagogues. Je débutai d'abord par

quelques demi-bains, les bains entiers étant insupportables; l'eau thermale fut coupée avec l'infusion de tilleul et l'eau de fleurs d'oranger; les vomissements étant presque continuels, j'essayai, mais sans succès, la potion de rivière; alors je laissai reposer la malade pendant quelques jours; je fis appliquer vingt-cinq sangsues au fondement, et donnai un léger minoratif : ces deux évacuations soulagèrent beaucoup; je fis recommencer l'usage du bain entier, et celui des boissons minérales; l'infusion de mélisse avec le sirop d'éther dans le courant de la journée, les bains de jambes tous les soirs. Bientôt les boissons prirent un libre cours et furent rejetées moins fréquemment, et le sommeil devint naturel. Au quinzième jour, la douche tempérée fut dirigée en arrosoir, sur l'abdomen et l'épigastre; au vingt-cinquième bain les règles parurent et furent suivies de sueurs abondantes; repos pendant douze jours, nouvelle saison de vingt-cinq, qui donna pour résultat la disparition des vomissements et autres symptômes nerveux, harmonie parfaite dans les fonctions assimilatrices, souplesse de l'abdomen et de l'épigastre, et convalescence parfaite.

Cent-troisième observation.

M. D...., âgé de 36 ans, officier, avait toujours eu une santé délicate jusqu'à l'âge de 30 ans; à cette époque il fut atteint, à la suite de gale repercutée en quatre jours, de douleurs d'estomac, accompagnées de vomissement, d'insomnie, de constipation, d'anorexie, de suffocation et de quelques palpitations; la peau était sèche, et la transpiration nulle; il supporta cet état de malaise pendant cinq ans, au milieu des camps et des bivouacs; sa santé s'altéra considérablement, et lorsqu'il vint à Néris, il était dans un état, pour ainsi dire, d'épuisement.

Je le soumis à l'usage des bains du bassin, alternés avec les bains et douches sulfureuses; de l'eau thermale bue en abondance et coupée avec le lait, des pastilles souffrées, à jeun, à la dose de quatre, et de quelques verres de saponaire, édulcorés avec le sirop du docteur *Larrey*, dans le courant de la journée; la douche générale et partielle fut dirigée sur la colonne, l'épigastre et les extrémités; l'exercice et la dissipation. Au quinzième bain, une éruption herpétique, accompagnée de boutons et de furoncles, se manifesta; cet exan-

thême dura dix jours et se termina par une desquammation générale; les vomissements disparurent; les viscères abdominaux s'assouplirent ainsi que la peau, le teint devint naturel; et au bout de six semaines, M. D.... fut parfaitement rétabli.

Cent-quatrième observation.

M.me B...., âgée de 21 ans, d'une constitution délicate et nerveuse, éprouvait depuis long-temps des maux d'estomac, suivis de vomissements fréquents, qui résistèrent aux vésicatoires, aux purgatifs et aux antispasmodiques.

Lorsqu'elle vint à Néris, je trouvai un léger engorgement à l'épigastre, douloureux au toucher; l'usage des bains tempérés pendant dix jours, l'eau thermale coupée avec le petit-lait saturé de magnésie, celle de Vichy aux repas, quelques pilules savonneuses dans le cours de la journée, la douche en arrosoir sur la colonne, l'abdomen et l'épigastre; tels sont les moyens que j'employai pour dissiper cette névrose, et après en avoir usé pendant un mois et demi, M.me B.... partit bien guérie.

Cent-cinquième observation.

M. S...., âgé de 45 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, éprouva, à la suite d'une partie de pêche, des étourdissements, des crampes, des digestions pénibles, qui ne tardèrent pas à s'accompagner de vomissements, d'insomnie, de constipation et d'amaigrissement; il s'y joignit une affection rhumatismale suivant les variations de l'atmosphère ; les accès d'abord éloignés, se rapprochèrent insensiblement, la maladie suivit sa marche, la peau se couvrit d'une teinte jaune et cuivrée, les yeux s'injectèrent de bile et de sang; ces divers phénomènes résistèrent aux vomitifs, aux synapismes, aux vésicatoires, aux antispasmodiques, et autres remèdes qui ne firent qu'aggraver la maladie.

Arrivé à Néris, il prit les bains à 28 degrés, l'eau thermale à haute dose, coupée avec le tilleul; celle de Vichy aux repas, l'infusion de mélisse aiguisée avec le sirop de gomme, les douches descendantes et ascendantes; au dixième bain, grande évacuation de bile qui se fit par les urines et qui persista pendant huit jours; des sueurs copieuses se manifestèrent à la sortie des bains le matin, et fu-

rent très-salutaires; cette crise fut due sans doute à la grande dose d'eau thermale dont M. S.... faisait usage ; il en buvait jusqu'à trente verres par jour; au vingt-cinquième bain, les vomissements, les crampes et les étourdissements disparurent; l'estomac put supporter sans inconvénient une nourriture solide; et après un mois et demi de traitement, M. S.... partit parfaitement rétabli d'une maladie considérée comme incurable.

Cent-sixième observation.

M.lle G...., âgée de 19 ans, d'une constitution nerveuse, à la suite d'affection tendre et malheureuse, éprouva de l'irrégularité dans le cours menstruel; les digestions devinrent pénibles et furent bientôt suivies de vomissements très-fréquents, de syncopes, d'empâtement dans les organes abdominaux et génitaux; le teint se décolora, l'amaigrissement survint, et à peine avait-elle mangé, qu'elle rejetait par le vomissement ce qu'elle avait pris.

Je la soumis à l'usage des bains à 28 degrés, dont la durée fut de trois heures, l'eau thermale coupée avec le petit-lait, saturée de magnésie, celle de Vichy aux repas, la mélisse

aiguisée avec le sirop d'éther dans la journée; au huitième jour, douche en arrosoir sur la région épigastrique, la colonne et les extrémités inférieures; douche ascendante sur les parties sexsuelles. Au quinzième, commencement d'amélioration, éloignement des symptômes nerveux, l'estomac supporte plus facilement les bouillons gras et les viandes rôties; le mieux se soutint pendant un mois, époque de l'apparition menstruelle; repos pendant huit jours, nouvelle saison de vingt-cinq; même régime, même traitement, résultat le plus satisfaisant; les vomissements cessèrent, le teint devint meilleur, les forces se remontèrent, l'engorgement de l'épigastre était à peine sensible quand elle partit.

Cent-septième observation.

M.me C.... , âgée de 30 ans, mère de plusieurs enfans, d'un tempérament lymphatique et pituiteux, était sujette depuis quinze mois à de mauvaises digestions, qui s'accompagnaient souvent de vomissements.

Les bains à 30 degrés, l'eau thermale bue à très-haute dose, celle de Saint-Pardoux aux repas; le sirop de rhubarbe à la dose d'une once tous les matins, la douche géné-

rale et partielle : tels sont les moyens très-simples qui dissipèrent dans un mois cette névrose qui était due à la présence de la bile et de glaires épaisses tapissant les premières voies, qui filèrent par les urines et les matières alvines pendant trois semaines.

Coliques.

Une foule de circonstances peuvent déterminer la colique; ce nom pris dans toute sa latitude, indique plutôt un symptôme appartenant à des maladies très-différentes, qu'une affection particulière; elle reconnaît pour causes toutes celles des névroses en général, et ses terminaisons diffèrent selon les maladies qu'elles compliquent.

Cent-huitième observation.

M.me C...., âgée de 25 ans, d'une constitution forte et sanguine, se mouilla les pieds à la sortie d'un bal, et éprouva un froid subit qui supprima les menstrues ; vingt-quatre heures après, elle fut en proie à un sentiment de frisson dans les lombes et toute la périphérie du corps, accompagnée de nausées, de suffocation, et de coliques violentes : On employa les lavements, les sangsues, les

boissons légèrement sudorifiques, les fomentations sur l'abdomen ; au neuvième jour, sueurs abondantes, soulagement général, disparition des symptômes nerveux, mais les règles ne se manifestèrent pas; les coliques devinrent périodiques, accompagnées de vomissements, et sévissaient surtout aux époques où la menstruation devait avoir lieu.

M.me C..... supporta cet état pendant quinze mois, et après avoir essayé plusieurs remèdes sans succès, elle vint à Néris. Je lui conseillai les bains à 28 degrés, l'eau thermale coupée avec le lait d'ânesse, les pédiluves de limon le soir, et quelques cuillerées d'élixir de Spina dans la journée. Au bout de huit jours, bains à 33 degrés que je rendis sulfureux alternativement; douches descendantes sur la colonne et les extrémités inférieures, douche ascendante deux fois par jour, sur les parties sexuelles et le rectum; ces moyens déterminèrent des sueurs copieuses et l'apparition des règles, au vingt-quatrième bain. Repos pendant huitaine, administration d'un minoratif; nouvelle saison qui dissipa les coliques, les suffocations, les embarras abdominaux, les vomissements, et amena une cure radicale.

Cent-neuvième observation.

M. D...., âgé de 36 ans, d'une constitution bilioso-nerveuse, à la suite d'une partie de pêche, éprouva la suppression d'un flux hémorrhoïdal auquel il était sujet depuis l'âge de 27 ans; il ne tarda pas à ressentir des tensions abdominales, accompagnées de constipation, d'insomnie, de sécheresse à la peau, d'altération, de coliques et de crampes nerveuses; il fut dirigé sur Néris un mois après cet événement; je débutai par l'application de vingt-quatre sangsues à la marge de l'anus, l'eau de veau et de poulet nitrée, et les bains à 26 degrés; au dixième jour, bain à 32, eau thermale coupée avec le tilleul, douche descendante générale et ascendante sur le rectum; au vingtième, apparition du flux hémorrhoïdal. Dès ce moment, mieux général, dissipation des coliques, sommeil naturel; au trente-cinquième jour, absence générale des symptômes inquiétants, et convalescence parfaite.

CHAPITRE XI.

Névroses de la circulation.

Les névroses de la circulation sont moins nombreuses que celles de la digestion; les principales sont les palpitations nerveuses et la syncope.

Palpitations nerveuses.

Elles reconnaissent pour causes prédisposantes les hémorrhagies excessives, les affections morales, l'antipathie, l'influence d'une imagination ardente; elles attaquent ordinairement, ou le plus souvent, les personnes douées d'un tempérament nerveux, les femmes et les enfants, se manifestent par des mouvements de cœur précipités, irréguliers, plus forts que dans l'état naturel, cessant et se renouvellant très-facilement par les moindres affections morales.

Cent-dixième observation.

M.me G...., âgée de 22 ans, était fort éprise d'un jeune officier qui fut tué à l'armée; la nouvelle de sa mort la jeta dans un

état de mélancolie extraordinaire; ses menstrues devinrent irrégulières, la digestion pénible, la maigreur extrême, et les palpitations considérables. On employa une foule de remèdes plus ou moins actifs qui ne firent qu'irriter.

Je conseillai les bains extrêmement tempérés, l'eau thermale coupée avec le petit-lait, celle de Saint-Myon aux repas, l'eau de mélisse aiguisée avec le sirop d'éther pendant la journée, les pédiluves de limon tous les soirs, l'exercice à pied et à cheval, et la dissipation. La température des bains, dont la durée était de trois heures, fut augmentée progressivement, la douche descendante dirigée sur la colonne, la douche ascendante répétée deux fois par jour. A l'aide de ces moyens, les menstrues parurent au dix-huitième bain, et avec abondance; elles furent suivies d'une grande évacuation d'urines glaireuses; pendant l'intervalle du repos, qui fut de huit jours, les palpitations commencèrent à se dissiper; une nouvelle saison détendit l'abdomen et l'hypogastre, produisit une amélioration notable, calma l'insomnie; il ne resta au départ de M.me G..... qu'une légère teinte de mélancolie.

Cent-onzième observation.

M. D...., âgé de 18 ans, d'un tempérament bilioso-nerveux, sujet à l'onanisme, tomba dans un état de dépérissement accompagné de maigreur extrême, de faiblesse, d'inappétence, d'insomnie, de mélancolie, et de palpitations inquiétantes; les divers médecins consultés, considérèrent son état comme anévrysmatique, et défendirent surtout, l'usage des bains minéraux, comme ayant une influence trop active sur le système de la circulation. Consulté à cette époque, je fus d'un avis tout-à-fait opposé, et je pensai que cette affection était due à l'action mécanique de l'onanisme; je soumis M. D.... à l'usage des bains à 26 degrés, l'eau thermale coupée avec l'infusion de tilleul et de fleur d'oranger, l'eau de Saint-Myon aux repas, les pédiluves de limon tous les soirs, l'abstinence totale de la cause présumée, l'exercice à pied, la distraction, des lectures agréables, un régime doux et tonique; au quinzième jour, mieux notable, qui se soutint pendant tout le temps que M. D.... resta à Néris; six semaines de traitement régulier suffirent pour dissiper

tous les accidens; M. D.... partit dans un état de convalescence parfait.

Syncope.

Cette affection qui attaque particulièrement les individus d'un tempérament nerveux, est produite par les mêmes causes que celles qui déterminent les palpitations en général, et se manifeste par la diminution ou la suspension des battements du cœur et du pouls, de la respiration, des sensations, de l'entendement, de la voix, de la locomotion, etc.; elle est souvent précédée d'un sentiment de mal-aise dans la région du cœur, de pâleur de la face, de refroidissement des extrémités, faiblesses, vertiges, tintements d'oreilles, etc.; elle se termine quelquefois par des anxiétés, des vomissements ou des convulsions.

Cent-douzième observation.

M.lle H.... , âgée de 16 ans, d'une constitution délicate et très-nerveuse, issue de parens sujets à cette dernière affection, manifesta, dès son enfance, une disposition à cette maladie, par une tristesse profonde, une défiance sur l'attachement de sa belle-mère,

et des larmes répandues en secret. Se promenant un jour dans un bateau, sur les rives de la Loire, avec plusieurs de ses compagnes, par la mal-adresse du pilote, ou par la sienne, elle se laissa choir dans l'eau, et fut retirée deux minutes après. Cet évènement lui causa une frayeur très-vive, qui supprima ses menstrues, produisit une céphalalgie considérable, et des syncopes qui reparaissaient irrégulièrement, accompagnées de convulsions, dont la durée était de quatre à cinq heures. Les premiers accidents cédèrent d'abord à un traitement méthodique; mais la menstruation ne reparut pas, les mêmes symptômes de terreur persistèrent et se manifestèrent toutes les fois qu'elle voyait des individus sur des bateaux. Cet état dura pendant sept mois, époque à laquelle elle vint à Néris. Les bains tempérés, les pédiluves de limon, la distraction, l'eau de Saint-Pardoux aux repas, l'éloignement des lieux de son accident, la douche sur la colonne, la douche ascendante sur les parties sexuelles, furent les moyens très-simples que je mis en usage pendant six semaines, pour dissiper, en partie, cette affection singulière. L'écoulement menstruel parut au vingt-deuxième jour, et fut le pré-

lude de l'amélioration qui se soutint continuellement pendant son séjour à Néris.

Cent-treizième observation.

M.lle C. D.... , âgée de 20 ans, d'une constitution sanguine et nerveuse , avait joui d'une assez bonne santé jusqu'à l'âge de 18 ans. Un jour s'étant heurté violemment le gros doigt du pied contre un pavé, elle tomba dans un état de syncope tel , qu'on fût obligé de l'emporter chez elle, et qu'elle demeura plusieurs heures sans connaissance. On combattit cet accident par quelques antispasmodiques; mais il persista, et se renouvelait à chaque fois que, par hasard ou autrement , le doigt du pied était froissé. M.lle C. D.... tomba dans un état de mélancolie, d'anxiété, de faiblesse, difficile à dépeindre ; les membres abdominaux, les extrémités inférieures furent frappées d'inertie , d'amaigrissement, menaçant l'atrophie; les palpitations les plus vives, les douleurs les plus aiguës dans l'omoplate et la colonne, accompagnaient tous ces désordres; la locomotion devint impossible; les jambes et les cuisses semblaient être de coton; il fallait transporter M.lle C. D.... comme un enfant, sur un

pliant. Les médecins les plus habiles de la capitale furent consultés, et traitèrent avec beaucoup de zèle, mais sans succès, cette intéressante malade. Des soins assidus pendant dix-huit mois ayant désespéré la Faculté, il fut décidé, d'après mon avis, qu'elle ferait usage des eaux de Néris; mais on était loin de compter sur un succès complet. Après quinze grands jours de voyage, elle arriva à Néris très-faible et très-fatiguée; les syncopes se renouvelaient fréquemment et causaient de vives inquiétudes. J'ordonnai les bains à 26 degrés : les cinq premiers furent suivis d'évanouissements, accompagnés de palpitations, de douleurs aiguës dans les seins correspondantes à tous les muscles de l'omoplate, et qui cédèrent à des applications répétées de sangsues, tant sur les points douloureux que sur la marge de l'anus. Ces diverses évacuations soulagèrent beaucoup; les bains furent continués, l'eau thermale prise en boisson coupée avec le lait et la fleur d'oranger, les demi-bains tous les soirs avec le limon, la promenade en voiture pendant trois heures dans la journée. Au quinzième bain, commencement d'amélioration; au vingtième, éruption des règles, repos pendant six jours,

Nouvel essai des bains dont la température fut portée à 30 degrés, douche sur la colonne, les membres abdominaux et les extrémités inférieures; mieux soutenu, sensibilité dans les muscles locomoteurs, éloignement des crises, absence des palpitations, progression sur deux bras pendant une demi-heure, au douzième jour; au vingtième, elle put s'exécuter à l'aide d'une canne; au trentième, elle dansa et valsa au milieu d'une société très-nombreuse qui regarda cette cure comme une des plus merveilleuses que les eaux de Néris aient opérées. Depuis cette époque, M.lle C. D... s'est mariée, et n'a pas éprouvé la plus légère récidive.

CHAPITRE XII.

NÉVROSES DE LA GÉNÉRATION.

Pour se former une idée de toutes les affections nerveuses que peuvent contracter les organes de la génération, il faudrait rapprocher une foule d'exemples de dépravation, de licence des mœurs et de lubricité extrême, donnés également par des femmes et

des hommes, en les mettant en opposition avec d'autres exemples contraires de la continence la plus sévère : mais je jeterai un voile sur cette image déplorable des misères humaines, et relaterai seulement ici quelques observations d'hystérie qui se sont présentées dans ma pratique.

Hystérie.

Cette affection a fait l'objet des méditations d'*Hippocrate*, de *Galien*, d'*Arétée*, d'*Aëtius*, de *Paul* d'*Egine*, de *Mercurialis*, *Forestus*, *Sennert*, *Willis*, *Sydenham*, *Boërhaave*, et, parmi les modernes, le docteur *Louyer-Villermay*, etc., etc., etc.

Cette maladie, dont le siège est l'utérus, reconnaît pour causes prédisposantes et occasionnelles, une grande sensibilité physique ou morale, l'abus des plaisirs vénériens, des émotions vives et fréquentes, des conversations, des lectures voluptueuses, la privation des plaisirs de l'amour, après en avoir joui, la diminution ou la suppression des menstruations, de la leucorrhée, des lochies ; l'exposition à une température froide et humide, un trop long séjour au lit, un coucher trop mou, les vapeurs délétères, les compressions

appliquées à la surface du corps, les affections cutanées, les engorgements, les ulcères, l'époque critique ou de la puberté, la vue des objets désagréables, des chagrins profonds et cuisants.

Cette affection présente, dans sa marche, beaucoup d'anomalies; elle varie, quant à ses causes, son intensité, la rapidité de son développement, la suppression des paroxysmes, sa durée, sa complication, le rapprochement et la longueur des accès, sa résistance aux moyens curatifs, et sa terminaison. Elle se manifeste par des bâillemens, des vertiges, des pleurs sans cause, des éclats de rire involontaires, l'urine limpide, la rougeur ou la pâleur de la face, le sentiment d'une boule qui semble partir de la matrice, et faire refouler vers l'estomac une chaleur plus ou moins vive, ou un froid plus ou moins glacial; dépression et tension de l'abdomen, refroidissement des extrémités, quelquefois syncopes, mouvements convulsifs des membres, du tronc et de la tête, enfin insensibilité, immobilité, mort apparente, et quelquefois réelle. Ces attaques très-violentes, qui peuvent durer trois ou quatre jours, ont donné lieu à des méprises funestes, par une inhu-

mation trop précipitée. L'hystérie peut être compliquée avec l'hypochondrie, la mélancolie, l'épilepsie; la variété et les divers degrés d'intensité dont chacune de ces névrôses est susceptible, mettent souvent l'analyse et la pratique en défaut.

Cent quatorzième observation.

M.lle C. . . . . , âgée de 17 ans, d'une constitution sanguine et nerveuse, avait joui d'une très-bonne santé jusqu'à l'âge de 16 ans, époque où parurent ses menstrues; quelques mois après, elle éprouva une vive frayeur qui causa leur suppression, et fut suivie de douleurs intolérables au côté droit, de convulsions, d'anxiété, de dyspnées, de hoquets, d'un sentiment d'une boule qui semblait partir de l'utérus, avec une chaleur vive à la gorge, de vomissements spasmodiques, de constrictions tellement fortes que la parole était souvent impossible. On attaqua tous ces désordres par les sangsues, les synapismes, les vésicatoires, les antispasmodiques, les emménagogues; ces remèdes produisirent peu d'effet, et ils persistèrent pendant huit à neuf mois. M.lle C... ayant eu à cette époque des sujets de chagrins violents,

fut atteinte d'hémiplégie ; les crises se renouvellèrent tous les quinze jours, s'accompagnèrent de douleurs vives aux parties génitales, de mouvements convulsifs, de renversement du corps en arrière, de syncopes ; les accès dont la durée était de cinq à six heures, exigeaient plusieurs personnes pour tenir la malade, et étaient suivis d'abattement général. C'est dans cette situation que M.lle C... fut dirigée à Néris ; elle ne pouvait marcher qu'à l'aide de deux béquilles ; après quelques jours de repos, je la soumis à l'usage des bains tempérés, des eaux de St. Myon en boisson, des pédiluves de limon tous les soirs, des pilules martiales et apéritives ; la distraction, les lectures agréables ; au sixième jour, accès terribles, accompagnés des divers symptômes ci-dessus mentionnés. Le calme s'étant rétabli au bout de trente-six heures ; j'ordonnai les bains à 30 degrés, les douches descendantes sur la colonne, le côté paralysé et les extrémités inférieures ; au quinzième jour, apparition des règles précédée et suivie d'une crise épouvantable ; repos pendant dix jours, au bout desquels on recommença le même traitement ; au trentième bain, la malade put quitter ses bé-

quilles, et commença à se servir du côté frappé de paralysie ; il survint un nouvel accès, mais qui fut de peu de durée ; l'amélioration se soutint, et Mlle C... partit convalescente : quelque temps après son retour, elle éprouva une nouvelle crise, mais peu longue et à peine sensible ; pendant l'hiver, qui fut supportable, les accès s'éloignèrent insensiblement et la menstruation se régularisa : Mlle C... revint à la saison suivante, il ne lui restait qu'une foiblesse dans le bras et la jambe qu'elle traînait ; après un mois de traitement, elle recouvra ses forces, ne ressentit plus le moindre accès, et partit bien guérie. J'ai appris depuis, qu'elle s'était mariée et n'avait plus éprouvé de récidive.

Cent quinzième observation.

Mlle S. E..., âgée de 18 ans, d'une constitution délicate et nerveuse, avait toujours couché dans un rez-de-chaussée humide, et était irrégulièrement menstruée. Dès l'âge de quinze ans, elle commença à éprouver des maux d'estomac, des étourdissements qu'on attaqua, sans succès, par les sangsues au fondement, un vésicatoire au bras, et des épithèmes sur le creux de l'estomac ; les acci-

dents augmentèrent insensiblement, et s'accompagnèrent de tremblements, de contraction spasmodique des membres, d'anorexie, de maigreur, de constipation, de sentiment de strangulation, d'une boule ascendante avec une chaleur excessive à la gorge, de vomissements fréquents, de rétention d'urine, et d'irritation douloureuse dans les parties sexuelles : tels étaient les symptômes alarmants auxquels Mademoiselle S. E..... était en proie, lorsqu'elle vint à Néris. Je supprimai tous les remèdes emménagogues et antispasmodiques dont on avait cruellement abusé ; l'opium porté à la dose de douze grains ne produisait plus le moindre effet ; les bains tempérés, l'eau thermale coupée avec la mélisse, l'eau acidule de St. Pardoux aux repas, quelques pilules martiales et apéritives dans la journée, les pédiluves de limon le soir, les émulsions nitrées et camphrées la nuit, l'exercice à pied et en voiture, la dissipation, la distraction, les lectures agréables, la douche descendante et ascendante, furent les moyens très-simples que j'employai dans le traitement de cette affection ; j'obtins peu de succès de la première saison ; la seconde produisit une amé-

lioration notable : une exfoliation furfuracée, des sueurs abondantes, l'apparition des règles, éloignèrent singulièrement les accidents nerveux, et rappelèrent dans toutes les fonctions un commencement d'harmonie, dont elles étaient privées depuis quatre ans ; la troisième saison enfin, dissipa toute espèce de désordre, et Mlle S. E... quitta Néris dans un état de convalescence parfait.

Cent seizième observation.

Mlle F...., âgée de 17 ans, d'une constitution nerveuse et très-irritable, s'adonna dès l'âge de 9 ans à l'onanisme, tomba insensiblement dans un état de langueur, d'amaigrissement, de constipation, de sentiment d'une boule descendante et ascendante, accompagné de chaleur dans l'estomac, de convulsions, d'irritation quelquefois douloureuse dans les parties sexuelles, d'autres fois agréable, simulant alors la nymphomanie. Les accès se répétaient fréquemment, et dans un des plus terribles qu'elle éprouva à 16 ans, les bras furent repliés sur les reins, et les jambes retirées sur les fesses; c'est dans cet état qu'on la conduisit à Néris : elle était tantôt taciturne et triste, tantôt gaie et lascive ;

la vue des hommes et leur conversation lui faisaient plaisir, et dissipaient sa mélancolie ; ses regards et ses gestes étaient tantôt inquiets, défiants, quelquefois agaçants.

Au milieu des intervalles lucides que lui laissait la plus ou moindre grande fréquence des accès, elle déplorait sa malheureuse situation, et avouait que ses expressions, mouvements et gestes étaient dus à la grande irritabilité qu'elle éprouvait dans ses crises. Les bains à vingt-cinq degrés, (il fallait deux personnes pour l'y tenir suspendue, vu l'état d'infirmité où elle se trouvait,) les boissons nitrées et camphrées, l'eau thermale coupée avec le lait et l'eau de fleur d'oranger, les pilules martiales dans la journée, furent la base de mon traitement. Au dixième bain, les jambes se détachèrent des cuisses avec un craquement considérable ; le même phénomène s'opéra dans les bras au quinzième : les uns et les autres, privés de force et d'élasticité, étaient dans un état pour ainsi dire paralytique. La douche générale et ascendante, le bain de limon, rappelèrent la sensibilité et la mobilité dans les membres ; les règles parurent avec abondance au 28.me jour ; après une semaine de repos, M.lle F...

recommença une seconde saison ; le visage prit une teinte de pudeur inaccoutumée ; la tristesse et la mélancolie se dissipèrent insensiblement, les accès furent plus rares ; le besoin de l'onanisme persistant, je fis surveiller la malade jour et nuit. Après un mois et demi de séjour, M.lle F... quitta Néris, passa un hiver supportable, marcha avec deux béquilles, et n'éprouva que trois ou quatre accès dans l'espace de sept mois ; au printemps suivant, elle revint à Néris, prit les bains du bassin, continua l'usage des douches, des pédiluves de limon, et des pilules apéritives ; au bout de quinze jours, Mlle. F. quitta les béquilles et put marcher seule, avec une canne ; le mieux se soutint, les digestions furent plus faciles, le sommeil naturel, et les accès ne reparurent plus ; les roses semblèrent renaître sur son teint ; quoiqu'il règnât dans toutes ses attitudes beaucoup de grâce, de volupté et de gaîté ; cependant elle ne s'exprimait qu'avec timidité. Deux saisons suffirent pour amener la terminaison d'une des plus singulières maladies que j'aie eu occasion de soigner à Néris. M.lle F..., était devenue forte, bien constitué et jolie. J'ai appris qu'elle avait re-

noncé aux plaisirs solitaires pour se livrer à ceux qu'un tendre hymen procure, et qu'elle était devenue mère.

CHAPITRE XII.

Lésions organiques.

Lorsque les phlegmasies et les névroses dont nous avons déjà fait mention, cessent de conserver leur caractère simple, et que les parties qui en ont été long-temps affectées reçoivent une atteinte profonde et un dérangement notable dans leur organisation intérieure, il en résulte de nouvelles lésions de structure qui doivent être considérées, soit relativement aux changemens des solides, soit par rapport à de nouveaux fluides qui peuvent surabonder et s'épancher dans les cavités particulières.

Les lésions de structure organique se divisent naturellement en deux sections; l'une comprend les altérations qui peuvent s'étendre indistinctement à presque toutes les parties et entraîner avec elles des dérangements très-sensibles dans celles même qui sont d'une nature très-différente, soit pour leur tissu,

soit pour les parties qui entrent dans leur composition. Nous mettrons de ce nombre la syphilis, le scorbut, le scrophule et le rachitis.

L'autre section comprend plus particulièrement les maladies qui consistent dans une altération d'un certain ordre de parties ou d'un certain systéme; par exemple, celles du tissu cutané, du système lymphatique et osseux, du parenchyme de certains viscères, par exemple, la matrice, la vessie, etc., etc. Parmi les affections qui portent atteinte à la structure intime des parties, ou la dénaturent entièrement, les plaies, les ulcères, différentes affections des voies urinaires, les fractures, etc., etc., y jouent un rôle très-actif.

La thérapeutique de ces diverses affections a été long-temps couverte d'un voile épais, et soumise à des systèmes plus ou moins erronnés; mais les derniers travaux et les recherches importantes sur l'anatomie pathologique, par le célèbre professeur *Portal*, après lui, *MM. Desault*, *Bichat*, *Pelletan*, *Bayle*, *Laënnec*, *Chaussier*, *Dupuytren*, *Richerand*, *Esquirol*, ont éclairé du flambeau de l'analyse et de l'expérience cette partie de l'art médical, et ont prouvé d'une manière positive qu'on pouvait

tenter un traité général d'anatomie pathologique, ouvrage long-temps attendu, long-temps désiré, et qui demandait pour son perfectionnement, des hommes imbus d'un jugement sain, et de connaissances aussi solides qu'étendues dans la médecine-pratique.

Syphilis.

Je ne ferai point point mention ici du déluge d'écrits et de recettes prétendues merveilleuses et spécifiques qui ont été publiés contre cette affection; les travaux de *MM. Cullerier, Bertin, Lagnaux*, parmi les auteurs français, *Swediaur* parmi les étrangers, ne laissent rien à désirer sur son histoire et sa thérapeutique; d'ailleurs le but de mon travail n'a pour objet que la chronicité de quelques syphilis.

Cent-dix-septième observation.

M. D..,, âgé de 48 ans, d'un tempérament bilieux, fut atteint à 45, d'exostoses au tibia et au sternum; il ébaucha sans succès plusieurs traitements; la maladie devint chronique, les progrès en furent lents, mais successifs; il était en proie, quand il vint à Néris,

à des douleurs ostéocopes qui se manifestaient le soir et la nuit.

Je conseillai les bains du bassin, l'eau thermale coupée avec le lait, les bains de limon le soir, le rob de l'*Affecteur* dans la journée, un régime doux et tonique; le soir, une pilule d'un quart de grain d'opium; les douches sur toute l'habitude du corps et surtout sur les exostoses qui étaient grosses comme des avelines. Au quinzième bain, crise par des sueurs considérables, suivies d'un sommeil long et paisible, douleurs plus supportables, commencement de ramollissement des exostoses, mieux soutenu jusqu'au trentième. M. D... partit à cette époque. Je l'engageai à continuer le rob, bien persuadé que toute atteinte disparaîtrait; en effet il passa un hiver fort tranquille, les exostoses se dissipèrent totalement ainsi que les douleurs. M. D... revint la saison suivante par reconnaissance, se portant à merveille.

Cent-dix-huitième observation.

M. C..., âgé de 39 ans, officier, avait eu plusieurs maladies vénériennes mal guéries, et qui furent suivies d'exostoses au coronal et au sternum. A la dissolution de l'armée de la

Loire, il quitta le service et vint à Néris pour y suivre un traitement régulier ; il éprouvait le soir et la nuit, des douleurs ostéocopes et rhumatismales, qui suivaient les variations de l'atmosphère ; la chaleur du lit était insupportable, l'insomnie et la constipation opiniâtres.

Les bains du bassin, alternés avec les bains de vapeurs sulfureuses, l'eau thermale bue à haute dose, la douche dirigée sur la tête, la colonne et le sternum, le rob dans le courant de la journée, des émulsions nitrées et camphrées le soir, un régime doux et tonique, furent les moyens que j'employai pendant trente jours, et qui donnèrent pour résultat : sommeil naturel, diminution dans la douleur. Après dix jours de repos, j'évacuai par un éméto-cathartique et fis recommencer une nouvelle saison ; au seizième bain, sueurs prodigieuses, urines sédimenteuses, éruption de boutons et de dartres furfuracées, qui se termina par une très-grande exfoliation d'écailles ; les exostoses se dissipèrent insensiblement, et M. C... partit dans un état de convalescence parfait.

Cent dix-neuvième observation.

M. B..., âgé de 40 ans, était atteint depuis six ans, de douleurs vagues générales, et d'exostoses aux deux tibias, à la suite de syphilis mal traitée. A ces symptômes se joignait un amaigrissement général, des sueurs nocturnes, du dégoût, de l'insomnie, et l'impossibilité de rester plus de deux ou trois heures au lit, sur-tout aux époques des variations atmosphériques.

Les bains du bassin, alternés avec les bains de vapeurs, les douches, l'eau thermale bue à haute dose, le sirop de Cuisinier, furent les bases de mon traitement pendant six semaines, et produisirent une cure radicale.

Cent vingtième observation.

M.me G...., âgée de 24 ans, ayant fait en 1816, un voyage en Italie, y contracta une affection syphilitique qu'elle rapporta à Paris en 1817, et qui résista à tous les remèdes indiqués ; le même traitement que ci-dessus, produisit, au bout de deux mois, la disparition générale de tout sentiment de douleurs vénériennes.

Cent vingt-unième observation.

Mme V..., âgée de 32 ans, à la suite de syphilis, fut atteinte de fausse ankylose au genou gauche, et de rétraction de la jambe sur la cuisse, accompagnée d'amaigrissement général, de constipation, d'insomnie, de dégoût et de douleurs générales, sur-tout la nuit.

Les bains du bassin, les cataplasmes de limon deux fois par jour, l'eau thermale coupée avec le lait le matin, la tisane de salsepareille fortement aiguisée avec le sirop de Cuisinier, donnèrent pour résultat, au bout de vingt-cinq jours, l'abandon d'une de ses béquilles, la diminution de la douleur et des élancements : le genou commença à faire quelques mouvements, et la jambe reprit son état naturel, à une faiblesse considérable près. Les règles ayant paru, j'ordonnai un repos de huit jours, au bout desquels je purgeai la malade, et fit recommencer une nouvelle saison. Au quinzième jour, locomotion naturelle, commencement d'appétit et d'embonpoint, sommeil paisible, sentiment de douleur à peine manifeste ; disparition de l'ankylose, convalescence parfaite, au bout d'un mois et demi.

Scorbut.

Cette affection, qui a fait l'objet des recherches de *Boërhaave*, *Van-Swiéten*, *Lind*, *Milman*, *Dehaën*, du capitaine *Cook*, *Bougainville*, *Vancouver*, *Pinel*, *Richerand*, *Kéraudren*, a subi plusieurs espèces de classifications; elle a passé successivement des fièvres adynamiques aux maladies lymphatiques de la peau, aux hémorrhagies passives, et enfin, dans ces derniers temps, elle a été considérée comme le résultat d'une désorganisation de l'économie animale, et, à cet effet, nous l'avons rangée parmi les lésions organiques générales.

Cette maladie, qui est très-rare dans nos parages, est due en général à une nourriture grossière, à l'usage des viandes salées et fumées, à la disette, la faiblesse produite par des maladies antécédentes, des fatigues excessives, les affections tristes, le séjour prolongé dans des lieux où l'air est humide et difficilement renouvelé, la mal-propreté, etc., etc.

Elle se manifeste d'abord par la pâleur de la face, avec une teinte plus ou moins livide, lassitude générale, douleur vague, gencives rouges, gonflées, disposées à saigner au moin-

dre frottement; tâches rouges ou bleuâtres sur les membres : bientôt il s'y joint l'impossibilité de marcher, enflure des extrémités, ecchymoses plus ou moins livides, syncopes fréquentes, tendance à des hémorrhagies abondantes par le nez et les gencives, les intestins; couleur livide et odeur fétide des gencives, ulcération aux jambes ou aux pieds, enfin fièvre adynamique, avec sueur fétide, pétéchies, hémorrhagies copieuses, abattement général, hypochondrie au dernier degré, hydrothorax ou ascite.

Cent vingt-deuxième observation.

M.me C... , âgée de 22 ans, née de parens mal-sains, eut toujours une santé déplorable. L'éruption des menstrues sur laquelle on comptait, comme devant la délivrer de toutes ses incommodités, se fit d'une manière difficile et irrégulière. On la maria à 20 ans, mais ce moyen ne réussit pas mieux que les remèdes employés auparavant; sa santé s'altéra sensiblement; elle devint pâle et décolorée, la peau se couvrit d'une teinte livide, les jambes s'ecchymosèrent; les lassitudes, les suffocations, les palpitations, les douleurs vagues, l'insomnie, les gencives rouges, gon-

flées, saignant au moindre frottement, répandant une odeur fétide, la plus grande partie des dents noires, cariées ; tels étaient les symptômes que la malade éprouvait, et qui caractérisaient bien positivement l'affection scorbutique au premier degré.

J'ordonnai les bains et douches sulfureux, le vin de Séguin à jeun, l'eau thermale coupée avec la décoction des bois sudorifiques : dans la journée, la même décoction fortement aiguisée avec le sirop antiscorbutique, les gargarismes répétés de cochléaria ou de décoction de quinquina, beaucoup d'exercice et de dissipation, la douche ascendante sur les parties sexuelles. Ce traitement, continué pendant deux mois, produisit des sueurs et des urines glaireuses très-considérables, une exfoliation générale de l'épiderme, et l'apparition des menstrues; les gencives se raffermirent et furent moins douloureuses. M.me C... reprit insensiblement des forces et de l'appétit, et quitta Néris passablement rétablie. J'ai eu occasion de la revoir depuis; elle jouissait d'une bonne santé et était devenue mère.

Scrophule.

Le virus scrophuleux, si savamment décrit

par le célèbre professeur *Beaumes*, est produit par les révolutions de l'âge, les lieux qu'on habite, se complique souvent de mal vénérien, de rachitis, d'affections cutanées, etc., etc. Il attaque les personnes d'un tempérament lymphatique, qui habitent les lieux humides, qui sont mal nourries, en proie à une vie indolente ou à des affections morales tristes. Il sévit ordinairement depuis l'enfance jusqu'à la puberté. Cette affection, qui est très-commune dans les départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse et de l'Allier, offre, pour signes extérieurs, le gonflement de la lèvre supérieure, des gerçures avec un écoulement jaunâtre, le nez rouge et douloureux, la châssie des yeux, le suintement des oreilles, le cerveau plus volumineux, un air de nonchalance ou de gaîté, des reparties spirituelles, la blancheur de la peau : elle se manifeste d'abord sur les glandes lymphatiques du cou, des angles de la mâchoire, de la base de l'occiput. Ces tumeurs, plus ou moins irrégulières, sont d'abord dures et indolentes, sans changement de couleur à la peau, quelquefois stationnaires un an ou deux, atoniques. Bientôt les tumeurs grossissent sans s'amollir, la couleur de la peau devient bleue

ou d'un rouge plus ou moins foncé. Enfin, si elles s'affectent, elles fournissent une suppuration puriforme, délayée avec quelques concrétions blanchâtres. Cette succession de tumeurs ou d'ulcérations, a une durée plus ou moins longue, et produit des effets différents suivant les parties qu'elles attaquent.

Cent vingt-troisième observation.

M.lle D...., âgée de 17 ans, était atteinte, depuis l'âge de dix ans, de tumeurs glanduleuses au cou, aux aisselles, et de gonflement aux genoux ; elle avait la figure d'un rouge livide, la lèvre supérieure tuméfiée, la tête un peu grosse, les yeux beaux, le caractère gai. Ses menstrues parurent à quinze ans, et furent supprimées par l'immersion des pieds dans l'eau froide. Quand elle vint à Néris, elle ne marchait qu'à l'aide de deux béquilles; tout le système glandulaire était très-prononcé. Elle avait fait peu de remèdes, vu la médiocrité de sa fortune et l'insouciance de ses parens. J'ordonnai le bain et la douche dans le bassin thermal, l'eau minérale à haute dose à jeun; dans la journée, la décoction de houblon, l'élixir de *Perylhe*, et les cataplasmes de limon. Cette méthode fort simple dissipa

les engorgements des genoux, diminua les tumeurs du cou et des aisselles; les forces, l'appétit et le sommeil revinrent insensiblement. Au vingt-cinquième jour, M.lle B... quitta ses béquilles, les règles reparurent avec abondance, et au bout de deux saisons elle partit dans un état de convalescence parfait.

J'ai vu quelques ulcères scrophuleux céder à ces moyens combinés avec l'usage extérieur du calomélas en poudre.

Cent vingt-quatrième observation.

M. D..., âgé de 8 ans, né de parens malsains, vint à Néris au mois de juin 1819; il était atteint d'engorgement des glandes sous-maxillaires, de tumeurs dures et indolentes à la base de l'occiput, d'ophthalmie chronique sur l'œil gauche, d'embarras dans le nez, et d'engorgement aux deux genoux. La locomotion n'avait lieu qu'à l'aide d'une béquille. Je le mis à l'usage, pour boisson ordinaire, de la décoction de douce-amère, fortement aiguisée avec le sirop du docteur *Larrey*; les bains du bassin furent alternés avec les bains et douches sulfureux. Au quinzième jour, M. D... put quitter sa béquille, l'engorgement des genoux disparut; au bout d'un mois, les tu-

meurs étaient à peine sensibles, ainsi que l'embarras du nez ; c'est dans cet état d'amélioration qu'il partit.

Rachitis.

D'après un grand nombre d'observations publiées par le docteur *Portal*, le rachitis est rarement une maladie primitive, mais bien une affection symptomatique des diverses maladies dont nous venons de faire mention. Il se manifeste ordinairement depuis l'âge de neuf à dix mois jusqu'à celui de quatre ans; cependant on l'observe quelquefois chez les adultes, et j'ai vu des malades atteints de courbure et de ramollissement des os dans cette dernière période de la vie; il règne ordinairement dans les lieux humides, reconnait les mêmes causes occasionnelles que la syphilis, le scorbut et le scrophule; il s'annonce ordinairement par la maigreur du corps, l'aridité de la peau et la dureté de sa consistance; le gonflement du ventre, la faiblesse des membres, la grandeur disproportionnée ou la petitesse de la tête, le développement précoce des facultés intellectuelles, ou la stupidité; l'alongement des extrémités des os ou leur tuméfaction, le ramollissement des

vertèbres ou leur déviation, leur courbure, etc., etc. Nous devons au docteur *Salmade*, une série nombreuse d'observations sur ce genre d'affections, ainsi que sur sa thérapeutique.

Cent vingt-cinquième observation.

M.lle H..., âgée de huit ans, issue de parens mal sains, vint à Néris au mois de juin 1814, atteinte de gonflement des glandes du cou et de celles des aînes; la colonne dorsale était tellement déviée et recourbée, qu'elle ne pouvait relever la tête, et la progression se faisait pour ainsi dire sur les pieds et les mains; elle était d'une maigreur extrême, d'une jolie figure et d'un caractère enjoué; on avait vainement employé les vésicatoires, les moxas, les amers. Je prescrivis les bains chauds sulfureux ainsi que les douches; l'eau minérale bue à haute dose à jeun, la décoction de houblon fortement aiguisée avec le sirop de Bellet, les cataplasmes de limon. Je supprimai les cautères et les moxas, ayant observé qu'ils augmentaient le type douloureux et qu'ils aggravaient la maladie; ce traitement suivi pendant un mois, eut pour résultat la diminution des glandes du cou et des aînes, la disparition

de la douleur, la faculté de lever la tête sur le tronc et de pouvoir marcher avec deux béquilles. M.lle H... partit dans cet état, passa un hiver supportable et revint le printemps suivant. Après quelques jours de repos, pendant lesquels j'administrai un minoratif, elle recommença une nouvelle saison, et suivit la même méthode ; bientôt les glandes disparurent, la colonne vertébrale se redressa insensiblement. Au quinzième bain, elle quitta ses béquilles et marcha seule; le mieux se soutint et elle éprouva le succès le plus complet au bout de quarante jours.

Cent vingt-sixième observation.

M.lle S., âgée de 13 ans, d'une constitution scrophuleuse, fut atteinte de gale à 10 ans. Cette maladie repercutée fut suivie d'engorgement considérable des glandes du cou, des aînes et des aisselles, de tuméfaction et de déviation des vertèbres cervicales; la tête était portée sur l'épaule gauche, de manière qu'il y avait impossibilité de regarder en face; la peau du visage était d'un rouge livide, celle du corps très-sèche, le ventre tendu, la constipation et l'insomnie opiniâtres, les douleurs vives, surtout le soir. Plusieurs médecins l'a-

vaient traitée par les sétons, les vésicatoires, les moxas, les amers, etc., etc. : ces remèdes n'avaient fait qu'augmenter son mal. Je supprimai tous les exutoires qui produisaient une grande irritation ; j'employai la même méthode que dans l'observation ci-dessus, et à la suite de sueurs abondantes, d'exfoliation furfuracée de l'épiderme, d'une éruption de furoncles, de boutons, l'engorgement glandulaire commença à diminuer ; les vertèbres cervicales se redressèrent peu-à-peu, procurèrent une plus grande facilité de porter la tête de devant en arrière. M.lle S... partit à cette époque : arrivée dans ses foyers, elle suivit avec exactitude le traitement que je lui avais prescrit. Le gonflement des glandes du cou, des aînes et des aisselles disparut, et quand elle revint au printemps suivant, je ne lui trouvai qu'une légère courbure dans les vertèbres, qui céda aux soins et aux remèdes soutenus pendant un mois et demi.

Cent vingt-septième observation.

M.me Y..., âgée de 29 ans, d'une constitution scrophuleuse, irrégulièrement réglée, habituée à un genre de vie calme et sédentaire, mariée à 17 ans, fut obligée de mener une

vie très-active, et de se livrer à des exercices et aux occupations pénibles qu'entraîne l'exploitation d'une ferme considérable. M.me Y... eut plusieurs couches très-rapprochées, mais elles furent si heureuses qu'elle reprenait peu de temps après ses travaux ordinaires ; le 4 juillet 1817, à la suite d'une partie de plaisir, elle éprouva une forte pression sur la colonne vertébrale, qui fut suivie de douleurs extrêmement vives ,partielles et générales, de faiblesse, d'inappétence, d'engorgement des viscères abdominaux, de gonflement de l'apophyse épinière d'une des vertèbres dorsales et de courbure de l'épine. Cette affection considérée sous le nom de mal vertébral de Pott, fut combattue par les caustiques, les moxas, les boissons sudorifiques, et un régime exactement suivi, mais sans succès. Les ulcères produits par les cautères aggravaient les souffrances, et excédaient les forces de la malade, qui traîna pendant plus d'un an une existence pénible.

A peine fut-elle arrivée à Néris, que je supprimai les exutoires, laissai cicatriser les plaies, et soumis simplement M.me Y... à l'usage des bains et douches sulfureuses, des eaux de Vichy prises le matin à jeun, et à la décoction

de douce-amère aiguisée avec le sirop du docteur *Larrey*. Ce traitement continué pendant six semaines, rappela les forces, l'appétit et le sommeil, dissipa une grande partie des douleurs, et procura le redressement de la colonne. Il ne restait plus qu'une très-légère tuméfaction de l'apophyse : j'ai appris depuis qu'elle avait disparu.

CHAPITRE XIV.

Lésions du système lymphatique et cellulaire.

Tumeurs blanches.

Le gonflement des jointures, connu sous le nom de tumeurs blanches ou tumeurs lymphatiques, affecte la substance osseuse ou les parties articulaires; *Bell* les divise en deux variétés : il appelle l'une scrophuleuse et l'autre rhumatismale ; la première attaque ordinairement les enfants, et la seconde les adultes : cependant d'après mes observations, elles attaquent indifféremment l'un et l'autre âges. Les tumeurs blanches ne sont, le plus souvent, qu'un symptôme de virus scrophuleux et rachitique, qui étend ses ravages

aux extrémités articulaires des os, parties dans lesquelles la substance spongieuse abonde. En général, la tumeur scrophuleuse est accompagnée de peu de douleur; la peau conserve sa couleur, le sentiment de la chaleur n'est pas augmenté; le tissu cellulaire, les paquets graisseux et synoviaux se tuméfient en même-temps que les extrémités articulaires des os. Dans la tumeur rhumatismale, le gonflement est plus dense, plus fort et plus dur; la chaleur et la douleur y sont visiblement augmentées, le tissu adipeux roule sous les doigts, se déplace, et laisse soupçonner l'existence d'un liquide; mais l'expérience a appris qu'il n'y avait jamais de fluide.

Cent vingt-huitième observation.

M.lle S.... âgée de 16 ans, à la suite de travaux dans l'eau froide, éprouva au genou gauche une tumeur considérable, accompagnée de rétraction de la jambe sur la cuisse; ces deux accidents furent attaqués par les vésicatoires et les moxas, mais sans effet : le gonflement persista, et bientôt la progression ne put avoir lieu qu'à l'aide de deux béquilles.

Je conseillai les bains du bassin, les douches pendant quarante minutes tous les matins, les cataplasmes de limon le soir, la décoction de salsepareille aiguisée avec le sirop du docteur *Larrey* pendant la journée ; au quinzième jour, M.lle S... put quitter les béquilles et marcher seule. Les tumeurs disparurent insensiblement, et au bout d'un mois et demi, il n'y eut pas la moindre trace de cette affection.

Cent vingt-neuvième observation.

M. C... âgé de trente ans, né de parents scrophuleux, profession de militaire, ayant été fait prisonnier, et jeté dans une prison humide pendant huit mois, fut atteint de tumeur au genou droit, qui le privait des facultés locomotrices ; il ne pouvait les exécuter qu'à l'aide de deux béquilles.

Arrivé à Néris, je le soumis à l'usage du bain chaud pris dans le bassin thermal, de la douche pendant 50 minutes ; les cataplasmes de limon le soir, et la tisane de saponaire édulcorée avec le sirop du docteur *Portal* dans la journée ; au douzième bain, M. C... quitta ses béquilles, la tumeur se ramollit et se dissipa à vue d'œil ; les mouvements devinrent fa-

ciles et naturels ; au vingtième jour, il se fit une éruption très-abondante qui soulagea considérablement le malade ; je le purgeai au trentième, et le renvoyai très-bien guéri.

Cent trentième observation.

Mlle F... âgée de 18 ans, irrégulièrement menstruée, d'une constitution forte et scrophuleuse, éprouva à seize ans une suppression de règles qui fut suivie de tumeur aux deux genoux ; on avait vainement tenté les vésicatoires, les sudorifiques et les moxas ; le bain et la douche pris dans le bassin, les applications de limon le soir, produisirent en dix jours un soulagement notable ; les tumeurs disparurent rapidement ; au quinzième jour, éruption des règles. Je conseillai le repos, et fis recommencer le traitement ; au dixième bain, Mlle F... put quitter ses béquilles et marcher seule ; au trentième, il n'y avait pas la moindre apparence de tumeur.

Cent trente-unième observation.

M. B... âgé de 30 ans, d'une constitution sanguine, fit des excès dans tous les genres jusqu'à l'âge de 26 ans, fut atteint à 27 ans

d'engorgement inflammatoire, accompagné de tous les symptômes du phlegmon, fixé à l'articulation de la cuisse gauche, avec gonflement des glandes environnantes, privation de la locomotion, et excitation considérable aux variations atmosphériques ; les accidents généraux cédèrent aux antiphlogistiques, mais l'engorgement lymphatique persista, prit une marche chronique, la progression ne put avoir lieu qu'a l'aide de deux béquilles ; cet état dura pendant deux ans, époque à laquelle il fut dirigé sur Néris ; je le soumis aux bains du bassin, aux douches pendant 40 minutes, aux bains de limon le soir, à l'usage du vin de Séguin à la dose de deux onces deux fois par jour ; cette méthode réussit à merveille ; au dix-huitième bain, M. B... put marcher seul, et après six semaines, il n'y eut plus la moindre trace d'engorgements.

Cent trente-deuxième observation.

M. P..., âgé de 28 ans, fut atteint à 22 d'affection rhumatismale et nerveuse : le rhumatisme fut vague, se portant indifféremment sur toutes les parties du corps ; l'affection nerveuse sévit plus fortement, le jeta

dans un état d'inappétence, de dégoût, d'insomnie et de marasme, accompagné de spasme, d'oppression, de syncopes, de flatuosité et de transpiration nocturne : cet état dura près de six ans et résista à tous les remèdes indiqués. A cette époque, apparut une tumeur lymphatique de la grosseur d'un petit œuf, de forme oblongue, molle au toucher, placée sous le jarret, et presque sur l'artère poplitée ; quand la jambe était ployée elle rentrait intérieurement, et reparaissait, dans son état d'extension.

On mit en usage les bains de fumigation aromatique : ce moyen continué pendant près de deux mois, produisit peu d'effet, et ne fit que changer la forme de la tumeur, qui acquit plus de flexibilité et de faiblesse ; on tenta ensuite les frictions avec un liniment alcalin, qui augmentèrent l'enflure, et donnèrent naissance à deux légères tumeurs, qui se manifestèrent aux deux angles de la rotule ; on les attaqua par des vésicatoires volants ; cette méthode eut un peu plus de succès que les deux autres, et ne fut que momentanée ; les mouvements de l'articulation s'exécutèrent toujours difficilement ; les tumeurs du genou et celles de la malléole

persistèrent, ainsi que l'exaltation nerveuse ; on eut alors recours à un séton au-dessus du genou ; cette tentative produisit quelques améliorations momentanées.

Les médecins désespérant du succès, le dirigèrent sur Néris, où il fut soumis pendant une quinzaine de jours, aux bains tempérés, à l'eau thermale coupée avec le lait et l'eau de fleur d'oranger, et à l'infusion de mélisse édulcorée avec le sirop d'éther pendant la journée; une fois l'excitation nerveuse calmée, je supprimai le séton, j'essayai les bains et douches du bassin, et les applications de limon le soir. Ce traitement continué pendant un mois et demi, donna pour résultat, la disparition des trois tumeurs, la progression naturelle, l'harmonie des fonctions digestives et une convalescence parfaite.

Cent trente-troisième observation.

M. H. . . âgé de 36 ans, d'un tempérament lymphatique, fut sujet dès sa jeunesse à des affections glandulaires et à des douleurs rhumatismales vagues ; au mois de juin 1818, il éprouva des chagrins domestiques, qui furent suivis de maux de nerfs, de tremblement, de faiblesses, de sueurs,

de flatuosités, et d'un commencement d'hypochondrie; peu de temps après, il fut atteint d'une forte affection catarrhale, qu'il combattit avec du punch; bientôt il en résulta des douleurs abdominales fixées autour de l'ombilic; ces accidents furent traités par les délayants, les mucilagineux, sans beaucoup de succès; la maladie prit une marche chronique, les souffrances se multiplièrent, les faiblesses devinrent accablantes, l'intestin tomba dans un état d'inertie, et il se forma sur les deux genoux des tumeurs lymphatiques considérables, avec privation de la locomotion. C'est dans cet état qu'il arriva à Néris, au mois d'août 1819.

Je le soumis à l'usage des bains tempérés, de l'eau thermale coupée avec le lait, et celle de St. Pardoux aux repas avec le vin de Bordeaux; le régime fut doux et tonique: vingt-cinq jours de ce traitement ranimèrent les forces, calmèrent l'excitation nerveuse, détruisirent l'inappétence et l'insomnie; je laissai reposer M. H... une dixaine de jours, et fis recommencer une seconde saison: j'eus recours alors, avec succès, aux bains et douches du bassin, alternés avec les bains et douches sulfureuses; au sirop du docteur

Larrey jeté deux fois par jour dans quelques verres de douce-amère; les tumeurs lymphatiques ne tardèrent pas à se dissiper, et la progression put se faire sans béquille; au bout d'un mois M. H... partit assez bien rétabli.

Cent trente-quatrième observation.

M. D...., âgé de 28 ans, fut atteint d'engorgement considérable au genou gauche, à la suite d'une plaie pénétrante dans l'articulation tibio-fémorale; cette maladie ayant résisté à tous les traitements indiqués, fut combattue avec le plus grand succès par les bains et douches du bassin et les applications de limon. Au quinzième jour M. D.... quitta ses béquilles, et au vingt-cinquième fut parfaitement guéri.

Les articulations orbiculaires ne sont pas tout-à-fait exemptes de ces engorgements lymphatiques que nous venons d'appeler tumeurs blanches; si celle de l'humérus avec l'omoplate les présente rarement, celle de la hanche en est fréquemment atteinte. Ce que les auteurs décrivent sous le nom de luxations consécutives ou spontanées du fémur, ce dont Hippocrate a parlé sous celui de maladie des

hanches, n'est autre chose que l'engorgement lymphatique ou la carie, et plus souvent encore ces deux maladies réunies dans l'articulation du fémur avec l'os innominé. Le déplacement de l'os de la cuisse n'est point ici le symptôme essentiel de la maladie, de même que le dérangement de l'extrémité supérieure du tibia n'est qu'un accident des tumeurs blanches du genou. L'irritation est déterminée, soit par une chute sur la hanche dans laquelle les cartilages et le paquet graisseux synovial renfermé dans l'articulation éprouve un froissement et une contusion plus ou moins forts, soit par le transport d'un principe scrophuleux sur la jointure, ou par suite de l'onanisme. Les cartilages, le ligament rond et le paquet graisseux augmentent de volume; des douleurs sourdes et profondes se font sentir dans la hanche, et particulièrement dans le genou; circonstance qui induit souvent en erreur sur le véritable siège de l'affection. Peu-à-peu les parties engorgées remplissent la cavité cotyloïde, et poussent au-dehors la tête du fémur; le membre s'alonge; mais au moment où la tête de l'os, qui ne peut plus être contenue dans la cavité cotyloïde, s'échappe, le membre alongé d'un

ou deux pouces se raccourcit d'autant, le genou et la pointe du pied se tournent en dedans, le grand trochanter se rapproche de la crête de l'os des îles, la jambe se fléchit, enfin tous les signes de la luxation du fémur en haut et en dehors se manifestent. La tête de l'os se porte dans la fosse iliaque externe. Entraînée par les muscles, elle se place entre l'os innominé et le petit fessier qu'elle soulève; la fesse gonflée, arrondie, tendue, est douloureuse; le tissu cellulaire s'engorge et s'épaissit ; quelquefois des abcès se forment et dégénèrent en fistule, dont la source tarit rarement, et qui jette les malades dans un état désespéré. J'ai vu plusieurs malades atteints de luxations spontanées du fémur, se rétablir parfaitement, mais il ne s'en est pas présenté qui fussent atteints d'abcès ou de fistules.

Luxations spontanées du fémur.

Cent trente-cinquième observation.

M.lle de B..., âgée de 18 ans, blonde et d'une constitution lymphatique, fit une chute, en valsant, sur la hanche droite, qui fut suivie d'engorgement, accompagné d'un commencement de luxation du fémur. Comme

elle avait beaucoup d'embonpoint, on ne put distinguer la maladie au toucher : on se contenta d'appliquer des vulnéraires, de faire une légère saignée, et d'ordonner le repos. Au bout de quinze jours, M.lle de B...., essaya de marcher dans sa chambre, mais elle ne put le faire qu'avec une extrême difficulté. Un mois se passa dans cette alternative; bientôt il se fit sentir des douleurs sourdes dans l'articulation de la hanche; la cuisse et la jambe devinrent faibles, le membre s'alongea par degrés ; il se manifesta une grosseur correspondante à l'articulation affectée, accompagnée d'une grande faiblesse et de claudication. Après quatre mois et demi de souffrance, la malade fut dirigée sur Néris. Le voyage avait singulièrement augmenté les accidents, et la progression ne pouvait avoir lieu qu'à l'aide d'une béquille. J'ordonnai les bains du bassin, l'eau thermale coupée avec le lait, les cataplasmes de limon le soir; la douche fut dirigée sur l'articulation lésée et les muscles environnants. Au vingt-cinquième jour, il y eut craquement considérable accompagné d'un violent tiraillement. Le grand trochanter rentra dans son articulation ordinaire. Les règles ayant paru, j'ordonnai le repos le plus

complet pendant dix jours, au bout desquels je fis recommencer le traitement. Bientôt les forces et la souplesse se rétablirent, l'engorgement disparut insensiblement, la béquille fut abandonnée, et au bout de six semaines M.lle de B... partit bien rétablie.

Cent trente-sixième observation.

La funeste habitude de la masturbation entraîne après elle des accidens graves, tels que la phthisie, l'aliénation mentale, l'atrophie des membres, les luxations, etc., etc. C'est dans les ouvrages des docteurs *Tissot* et *Petit*, que l'on trouve une série de tableaux et d'observations des infirmités qui en sont la suite.

M. C..., âgé de 17 ans, d'une constitution nerveuse, avait contracté l'habitude de se polluer dès l'âge de 12 ans; parvenu à celui de 15, il était maigre, faible, décoloré; les digestions étaient mauvaises, la constipation et l'insomnie souvent opiniâtres, les pollutions fréquentes. On lui administra, à cette époque, les bains, les réfrigérants, le quinquina, qui produisirent quelque soulagement; mais il fut à peine convalescent, qu'il se livra de nouveau à l'onanisme. La maladie ne tarda pas à prendre un caractère alarmant;

les pollutions devinrent de plus en plus fréquentes et sans érection ; elles furent accompagnées de vertiges, d'étourdissements, syncopes, et autres accidens nerveux ; le fémur droit sortit de sa cavité, le membre s'alongea, et tomba dans un état, pour ainsi dire, paralytique.

Quand il vint à Néris, il avait, outre les symptômes ci-dessus, la figure gonflée, les yeux éteints, la respiration gênée, les jambes œdématiées ; il éprouvait des douleurs dans le bassin, mais la progression était impossible, même avec l'aide de béquilles, et il passait le jour et la nuit au lit. Je le soumis à l'usage des bains tempérés, de l'eau thermale coupée avec le lait, celle de Saint-Pardoux avec le vin de Bordeaux, les martiaux et les astringents dans le courant de la journée. Le régime fut tonique et analeptique ; la douche, d'abord tempérée, fut dirigée sur tout le corps, mais sur-tout sur la colonne vertébrale. Ce traitement, continué pendant trente jours, eut un résultat satisfaisant ; les pollutions parurent moins fréquemment ; les forces et l'appétit revinrent insensiblement. Le côté affecté reprit de l'embonpoint, le fémur commença à rentrer dans sa cavité ; la progression

put se faire à l'aide de deux béquilles; le sommeil devint paisible. J'ordonnai dix jours de repos, et fit recommencer une seconde saison. La chaleur des bains et celle des douches fut portée à 36 degrés; le même régime que ci-dessus fut continué, et au bout de trois semaines, M. C... partit dans un état de convalescence parfait.

Cent trente-septième observation.

Antoine Forestier, âgé de 11 ans, d'une constitution éminemment scrophuleuse, fut atteint de luxation spontanée du fémur droit, par suite d'engorgement des ligamens et des cartilages qui unissent le fémur à l'os des îles. Dirigé sur Néris au mois de juin 1817, je le soumis à l'usage des bains et douches du bassin, de l'eau thermale bue à haute dose, du sirop du docteur *Larrey*, dans le courant de la journée; un mois suffit pour dissiper les engorgements, rendre à la cavité cotyloïde son élasticité naturelle, y replacer le fémur, et produire une cure radicale.

Cent trente-huitième observation.

Marie Gouard, âgée de 22 ans, d'une constitution lymphatique, domiciliée à Saunat,

arrondissement de Riom (Puy-de-Dôme), fut atteinte de luxation spontanée du fémur droit, à la suite d'une affection rhumatismale qui s'était fixée pendant plusieurs années sur cette articulation. Dirigée sur Néris au mois de juin 1819, je la soumis au même traitement que celle qui fait le sujet de l'observation ci-dessus, et au bout d'un mois j'obtins le même résultat.

Cent trente-neuvième observation.

Marguerite Isaraire, de Massiac, département du Cantal, âgée de 24 ans, d'une constitution scrophuleuse, fut atteinte à l'âge de 21 ans, d'engorgements lymphatiques, accompagnés de douleurs rhumatismales fixées sur l'articulation du fémur avec l'os des îles, et qui après avoir résisté pendant plusieurs années à divers traitements méthodiques, finirent par opérer la luxation spontanée et le déplacement de la tête du fémur; la malade resta pendant un an dans son lit, la locomotion étant impossible, et les douleurs sévissant toujours avec une nouvelle intensité: dirigée sur Néris, au mois de juin 1820, je la soumis aux bains et douches du bassin, à l'eau thermale prise à haute dose, au sirop anti-scor-

butique, et après trente jours de traitement, j'obtins une cure radicale.

Ankylose.

L'ankylose, suivant qu'elle consiste dans la simple difficulté ou dans l'impossibilité absolue des mouvements d'une articulation, se distingue en complète et en incomplète. Elle est rarement essentielle ou primitive; elle succède presque toujours à une autre affection de la continuité ou de la contiguité des os; elle survient dans tous les cas où une articulation est condamnée au repos pendant un espace de temps trop considérable, et sa formation est d'autant plus prompte, que l'irritation des surfaces articulaires ou quelques virus particuliers se joignent à cette inaction. L'engorgement inflammatoire qui survient à la suite des fractures voisines des articulations, les irritations dont les jointures éprouvent les effets dans les gonflements des extrémités articulaires, à la suite d'entorses, d'épanchements aqueux, de corps étrangers dont on a fait l'extraction, d'affections rhumatismales, etc., etc., peuvent déterminer l'ankylose complète ou incomplète, en sup-

primant en tout ou en partie les sécrétions de la synovie des capsules enflammées.

Dans l'ankylose complète, la soudure des extrémités articulaires ainsi que la perte des mouvements, sont absolus; il serait alors dangereux, lors-même que le membre aurait une direction incommode, de détruire l'ankylose en rompant les adhérences; cette opération douloureuse entraînerait des accidents inflammatoires qui se termineraient le plus souvent par la carie; ainsi donc, lorsque l'ankylose parait la suite inévitable d'une maladie, ou qu'elle peut être regardée comme une terminaison heureuse, tous les soins doivent se borner à donner aux os dont les extrémités s'unissent, une position convenable.

L'ankylose incomplète exige dans son traitement, tous les soins destinés à la prévenir, et les remèdes propres à la dissiper. Parmi les moyens prophylactiques, les plus efficaces sont les mouvemens imprimés graduellement à l'articulation menacée; trop brusques et peu ménagés, ils causeraient beaucoup de douleur, et pourraient même produire l'engorgement lymphatique des extrémités articulaires. A cet exercice gradué des articulations, il faut s'empresser de joindre l'usage des eaux

thermales sous forme de bains, de douches et de fumigations ; celles de Néris réussissent parfaitement dans ces sortes de contractures des membres, et on pourrait même ajouter qu'il n'est point de maladie contre lesquelles leur efficacité soit plus authentiquement reconnue et aussi positivement démontrée.

Cent quarantième observation.

André Saint-Aubain, militaire, fut atteint d'un coup de feu à la partie moyenne et externe de la cuisse gauche, qui fut suivi de dépôt à la partie inférieure de la cuisse du même côté et produisit l'ankylose incomplète de l'articulation du fémur avec le tibia, accompagnée de douleurs considérables et d'impossibilité d'exécuter la locomotion.

Les bains et douches du bassin, les applications de limon le soir, l'exercice gradué de l'articulation, dissipèrent au bout de trois semaines l'appareil douloureux, rendirent à l'articulation son élasticité naturelle, et le sieur Saint-Aubain partit parfaitement rétabli.

Cent quarante-unième observation.

Joseph Bauvalot, à la suite d'engorgements lymphatiques au genou droit, éprouva une

ankylose incomplète accompagnée de privation de la locomotion. Cette affection fut traitée sans succès par plusieurs médecins de Clermont; mais deux saisons de vingt jours chaque, faites à Néris en 1820, suffirent pour dissiper l'engorgement et rendre à l'articulation ses mouvemens naturels.

Cent quarante-deuxième observation.

Le nommé Chaumel, âgé de 11 ans, ayant très-chaud, se baigna dans un ruisseau, supprima l'abondante transpiration, et fut atteint quelques jours après, de douleurs horribles dans les deux genoux, accompagnées d'engorgements lymphatiques et de fausses ankyloses, de privation complète de la progression. Cet état résista pendant deux ans à divers espèces de traitements. Dirigé sur Néris au mois de juin 1819, il fut simplement soumis à l'usage des bains et des douches du bassin, aux applications de limon le soir; au bout d'un mois il recouvra l'usage de ses membres et vit disparaître l'appareil douloureux ainsi que l'engorgement lymphatique.

Cent quarante-troisième observation.

André Bayet, âgé de 9 ans, fut atteint de

gale à l'âge de 7. Cette affection cutanée fut tout-à-coup supprimée à l'aide d'onguent dont sa famille ne connaissait pas la composition, se porta sur les deux genoux, produisit deux fausses ankyloses accompagnées de douleurs et d'impossibilité des fonctions locomotrices; après avoir souffert pendant deux années, on l'envoya à Néris au mois de juin 1818. J'essayai pendant un mois les bains et douches du bassin, alternés avec les bains et douches sulfureuses, et l'usage du sirop du docteur *Larrey;* à la suite d'une grande exfoliation de l'épiderme, d'éruption de furoncles et de boutons, And. Bayet reprit l'usage de ses membres, et obtint une cure complète.

Cent quarante-quatrième observation.

Anne Coulot, âgée de 20 ans, à la suite de fièvre quarte, fut atteinte de plusieurs dépôts fixés au genou droit, à la cuisse et à la jambe du même côté, lesquels furent suivis de fausses ankyloses de la hanche et du genou droits. A la suite de divers traitements qui durèrent pendant un an, elle fut dirigée sur Néris au mois d'août 1820, y subit la même méthode que ci-dessus, et fut parfaitement rétablie.

Cent quarante-cinquième observation.

Etienne Paillot, âgé de 20 ans, d'une constitution scrophuleuse, à la suite de fièvre quarte, fut atteint de dépôts qui se fixèrent à l'articulation du bras sur l'avant bras, et à celle du fémur avec le tibia; ils furent suivis de fausses ankyloses, et résistèrent pendant deux ans à divers remèdes. Après avoir pris pendant vingt-cinq jours les bains et douches du bassin et l'application de limon, les articulations devinrent souples; les engorgements se dissipèrent avec l'appareil douloureux, et il partit dans un état de convalescence parfaite.

Cette affection, très-commune dans nos parages, et dont je pourrais facilement donner un plus grand nombre d'observations, résiste rarement à l'activité de nos sources minérales.

Entorse.

L'entorse consiste dans le tiraillement, et même le déchirement des parties molles qui environnent une articulation; une douleur vive l'accompagne, et, soit que l'accident se borne à l'extension forcée des ligaments, soit qu'il y ait en même temps rupture de leurs fibres, cette douleur persiste, appelle les hu-

meurs dans la partie irritée, qui se tuméfie et devient le siège d'une fluxion inflammatoire plus ou moins considérable : elle peut être très-grave, s'étendre à tout le membre, amener la nécessité de l'amputation, et même causer la mort : dans les cas où plusieurs ligaments sont rompus, les os sont disjoints le sang extravasé, ou même épanché dans l'articulation. Ces cas sont fort rares, et rentrent dans l'article des luxations compliquées.

Quand l'entorse est légère, l'engorgement se résout, l'ecchymose disparaît, et les mouvements redeviennent faciles ; dans le cas où il y a rupture de quelques ligaments, l'articulation est long-temps à se raffermir, et conserve une foiblesse qui l'expose quelquefois au même accident.

L'application des réfrigérants, au moment où l'entorse vient d'avoir lieu, et pendant les premières vingt-quatre heures, est le plus sûr moyen de diminuer l'intensité des symptômes ; si l'engorgement ne cède pas aux cataplasmes relâchants, aux fomentations opiacées, aux toniques et aux fondants, les eaux thermales sont parfaitement indiquées, et dissipent à merveille les empâtements douloureux, ainsi

que les dispositions scrophuleuses, qui quelquefois compliquent cet accident.

Cent quarante-cinquième observation.

M. D... à la suite d'une chûte, se fit une entorse au genou gauche; cet accident s'accompagna de tiraillements, de douleurs, de déchirements des parties molles environnantes, et d'engorgement lymphatique; plusieurs moyens de guérison mal appropriés, furent diversement employés pendant trois années consécutives, produisirent des accidents graves, et privèrent le malade de ses facultés locomotrices.

Ses médecins ne sachant quel parti prendre, le dirigèrent sur Néris, au mois de juillet 1818; je le soumis à l'usage des bains et douches du bassin, des cataplasmes de limon, alternés avec les bains de Barrèges et le sirop dépuratif du docteur *Larrey*, dans le courant de la journée; ces derniers moyens dissipèrent les prédispositions scrophuleuses, ramollirent l'engorgement lymphatique, et facilitèrent la progression à l'aide d'une béquille.

J'ordonnai dix jours de repos, dans l'intervalle desquels je fis évacuer le malade :

il prit ensuite une seconde saison, et obtint, au bout de 25 jours, la disparition des douleurs ainsi que celles du relâchement de l'enveloppe supérieure du genou, et la facilité de la progression à l'aide d'une canne. M. D... partit dans cet état de convalescence parfait; je l'engageai à maintenir son genou avec une genouillère en peau de chien lacée, et à ne pas faire trop d'exercice : car j'ai vu souvent les douleurs assoupies, se réveiller à la suite de marche forcée, produire de nouveaux engorgements, et frapper les extrémités des os de carie.

Cent quarante-sixième observation.

M. C...., âgé de 40 ans, en sautant un fossé, se fit une entorse au pied gauche, accompagnée de gonflement considérable, d'ecchymoses, de douleurs vives, etc., etc. On combattit ces accidents par les réfrigérants et les répercussifs; l'appareil douloureux disparut au bout de huit à dix jours; mais l'enflure persista et rendit la progression très-difficile. M. C... après avoir passé un an dans cet état, se fit conduire à Néris, et y prit les bains et douches du bassin, ainsi que les cataplasmes de limon; au bout d'un

mois et demi, l'engorgement se dissipa, et la marche devint facile et naturelle.

CHAPITRE XV.

LÉSIONS ORGANIQUES PARTICULIÈRES DE L'UTÉRUS.

Chute de matrice.

La descente ou prolapsus de la matrice, est cet état dans lequel l'organe, pressé par les efforts des parois abdominales et des viscères qui pèsent sur lui, descend plus ou moins bas dans le vagin; ce déplacement prend le nom de chute lorsque l'organe paraît en dehors; la laxité des fibres et des solides, les fleurs blanches, les suites de couche, etc., en sont ordinairement les causes prédisposantes et occasionnelles.

Cent quarante-septième observation.

Mme S... âgée de 40 ans, religieuse de profession, d'une constitution forte et nerveuse, fut atteinte à l'âge de 34 ans de prolapsus de la matrice, accompagné de pesanteur dans les reins, les lombes et le vagin : elle eût pu être guérie dans le principe; mais sa pudeur se

refusant à toute espèce de visites chirurgicales, elle supporta dans le silence pendant l'espace de six ans des douleurs inouïes; enfin, cédant au conseil de l'amitié, elle fit appeler, dans un moment de crise, un homme de l'art; il trouva la malade dans un état difficile à décrire, l'appareil douloureux était au *summum* degré, les urines et les matières alvines étaient supprimées depuis 15 heures, le sentiment d'une boule qui monte de l'utérus à l'œsophage produisait la suffocation, et s'accompagnait de convulsions et de crampes, etc. Ces désordres cédèrent aux bains et aux antispasmodiques; après avoir obtenu un peu de calme, on tenta la réduction, on prescrivit l'usage des amers, les injections toniques, et le repos le plus absolu; mais ces moyens furent insuffisants, il fallut avoir recours aux pessaires; leur application renouvella les douleurs et les symptômes nerveux qui exigèrent de nouveau l'usage des bains et des antispasmodiques. Le changement des pessaires était toujours douloureux, et leur présence dans le vagin incommodait, exerçait une pression plus ou moins vive sur le rectum et la vessie, et y déterminait des ténesmes et des fréquentes

envies d'uriner ; cependant Mme S... s'y habitua graduellement, parvint à les placer elle-même, et put, au bout de dix-huit mois, marcher et vaquer à ses occupations Elle passa trois ans dans un état d'alternative de bien et de mal ; les douleurs affectèrent le type rhumatismal, suivirent les variations atmosphériques, augmentèrent insensiblement, et présentèrent dans tous les accès les symptômes de l'hystérie ; on la dirigea à cette époque sur Néris, le voyage la fatigua beaucoup ; et en arrivant elle éprouva une crise qui dura douze heures. Après huit jours de repos, je prescrivis les bains tempérés, l'eau thermale coupée avec le petit-lait, les pilules d'extrait gommeux d'opium le soir : au dixième bain, le prolapsus fut moins considérable, les douleurs de reins moins vives, les vomissements moins fréquents, et l'irritation nerveuse moins active : au total, la malade éprouva du mieux. Je hasardai alors quelques douches tempérées sur la colonne vertébrale, les lombes et le bassin ; la douche ascendante fut dirigée deux fois par jour sur les parties sexuelles. Ce traitement suivi pendant un mois et demi, dissipa les douleurs et les symptômes nerveux, donna des forces

et du ressort à l'utérus, et rendit l'application du pessaire facile, sans douleur. Mme S... partit à cette époque, passa un hiver supportable, éprouva quelques accès, mais moins violents, et reprit ses habitudes ordinaires. Revenue au printemps suivant, elle se soumit à la même méthode, et en eut un succès complet; elle put quitter son pessaire pendant plusieurs jours sans en être incommodée : enfin, à la suite d'une troisième saison, elle en abandonna totalement l'usage, et partit n'éprouvant plus le moindre sentiment de son indisposition.

Lésions organiques de la vessie.

Cet organe est sujet à une foule de lésions plus ou moins graves, et presque toutes du domaine de la chirurgie : les plus fréquentes sont les catarrhes, les paralysies, rétentions et incontinences d'urine, les concrétions urinaires et les diabétès.

En traitant des phlegmasies des membranes muqueuses, j'ai donné plusieurs observations des catarrhes vésicaux guéris par l'emploi de nos eaux ; à l'article Paralysie, j'ai signalé plusieurs cas où cette maladie joue un grand rôle dans les désordres de la

vessie ; la paralysie produisant le plus souvent la rétention ou l'incontinence d'urine, nous n'y reviendrons pas; nous garderons le même silence sur les diabétès, n'ayant pas eu occasion d'en traiter dans le cours de notre pratique : nous nous occuperons spécialement ici des concrétions urinaires.

Elles se forment fréquemment chez les enfants, les vieillards, rarement chez les femmes; les tempéramens lymphatiques, et l'habitation des séjours humides ou marécageux, le repos prolongé, la mauvaise nourriture, les virus goutteux, dartreux et rhumatique, en sont le plus souvent les causes occasionnelles. Elles ont leur siège tantôt dans les reins, les uretères, tantôt dans la vessie urinaire ou l'urètre; leurs symptômes varient suivant la place qu'elles affectent; elles sont solitaires ou multiples, variant à l'infini dans leurs configurations, parfois dures et résistantes, souvent friables, et se résolvant en sable gravelleux, toujours accompagnées de dérangement dans le cours des urines, d'envies fréquentes d'uriner avec un sentiment de chaleur qui se convertit en ardeur brûlante, de chatouillement excessif à l'extrémité de la verge, de douleurs sympathiques tolérables, quand la

vessie est pleine, mais insupportables quand l'excrétion du liquide s'achève : cette excrétion est brusque ou interrompue ; le malade se consume en efforts inutiles, s'agite, se couche, et change mille fois de position. Ces divers accidents, qui augmentent au moindre exercice, sur-tout par la marche sur un terrain inégal, l'équitation, la voiture, etc., etc., s'accompagnent souvent de vomissements, d'affections nerveuses, de coliques, etc., etc. Cette maladie affecte ordinairement une marche chronique ; elle est presque toujours du ressort de la chirurgie, ainsi que je l'ai annoncé plus haut. Cependant, j'ai vu quelques cas où l'emploi des bains tempérés, des douches descendantes et ascendantes, des boissons minérales prises à haute dose, ont singulièrement contribué à dissiper ces sortes de maladies.

Cent quarante-neuvième observation.

M.lle T..., âgée de 23 ans, d'une constitution lymphatique, née de parens goutteux, religieuse de profession, ayant habité pendant huit ans des lieux bas et humides, fut atteinte, à l'âge de dix-neuf ans, de douleurs violentes qui affectaient alternativement les

organes de la digestion, les régions lombaires et les voies urinaires ; elles prirent le type nerveux et rhumatismal, sévissant aux divers changements de température, sur-tout à l'automne et au printemps, et se terminant par une émission considérable d'urine sédimenteuse et chargée de graviers. On employa pendant deux ans, et aux diverses époques des crises, les calmans, les diurétiques, etc., mais avec peu de succès.

Les accidents, qui ne paraissaient qu'à des intervalles plus ou moins éloignés, se rapprochèrent insensiblement, et prirent une marche, pour ainsi dire, continue; ils ne tardèrent pas à porter les plus grands désordres dans l'estomac, les voies urinaires. Les émulsions camphrées, nitrées, les demi-bains, les potions opiacées, les lavements s'opposaient momentanément à l'appareil douloureux.

Au mois de mai 1816, M.lle T... éprouva une violente atteinte de rhumatisme aigu, qui parcourut successivement la poitrine, l'estomac et les voies urinaires, s'accompagna de convulsions, de crachements de sang, de vomissemens, de néphrétis, d'insomnie, de désordre dans les fonctions mentales, de suppression de flux périodique, etc., etc. ; céda

au bout d'un mois et demi, au traitement le plus méthodique, et prit enfin le type chronique.

Les médecins dirigèrent alors cette intéressante malade sur Néris ; voici quelle était sa position : figure décolorée et have, amaigrissement général, peau sèche, obstruction au petit lobe du foie, vomissement fréquent, convulsions nerveuses à la moindre contrariété, sommeil à l'aide de six à sept grains d'opium, constipation, absence de menstrues depuis trois mois, locomotion lente et pénible, mélancolie profonde, douleur continue au creux de l'estomac et dans les reins.

Après quelques jours de repos, je fis apposer vingt-cinq sangsues au fondement, supprimai l'usage de l'opium, ordonnai les bains tempérés, les épithèmes calmans sur l'estomac, l'eau minérale du puits de la Croix fut coupée avec le lait tous les matins, à la dose de huit verres, celle de Saint-Pardoux, avec le vin aux repas. Le soir, avant le coucher, émulsion nitrée et camphrée; dans la journée, lecture douce et agréable, promenade à pied et répétée. Pendant les huit premiers jours, à-peu-près mêmes symptômes. J'insistai sur le même traitement, et j'y ajoutai la

douche descendante en arrosoir, et la douche ascendante sur le périnée et les organes de la génération.

Ces divers moyens, continués pendant quinze jours, produisirent un peu d'amendement; le sommeil commença à devenir naturel, les vomissements se calmèrent, ainsi que les convulsions; les matins, la peau se couvrit de sueur, les urines prirent insensiblement un caractère moins briqueté et se chargèrent de graviers. Au vingt-huitième bain, apparition des règles, repos général pendant dix jours, sentiment de mieux être : continuation du même traitement. Au huitième bain, sueurs copieuses tachant le linge en jaune, urines abondantes, sédimenteuses et chargées de graviers, exfoliation générale à la peau. Ces divers phénomènes se sont maintenus jusqu'au départ de M.lle T... Bientôt la figure se colora, l'estomac put supporter les bouillons, la gelée de viande, et le poulet. Les vomissements disparurent avec l'engorgement du foie et les coliques; le sommeil devint complètement naturel. Rendue dans ses foyers, elle éprouva, au bout d'un mois et demi, une crise qui dura sept jours, et se termina par l'émission d'un très-gros gravier. Depuis cette époque,

elle n'a pas eu de récidive ; elle est revenue deux fois à Néris, plutôt par reconnaissance que par besoin réel.

Cent cinquantième observation.

M. H.... , âgé de 37 ans, d'une constitution sanguine, militaire de profession, fut atteint, en 1815, d'affections herpétiques et syphilitiques. Ces deux maladies cédèrent, en apparence, à un traitement ébauché; mais au mois de mai 1816, il fut atteint de prurit à la peau, mal-aise, douleur vive aux reins, à la vessie et à l'extrémité du gland, rétention d'urine, pléthore à la tête, vertige. Des demi-bains, l'application des sangsues au fondement, celles de la sonde, les boissons émollientes à haute dose, calmèrent ces symptômes qui se terminèrent par l'exfoliation générale de l'épiderme, et l'émission de deux graviers gros comme des petits pois. Le reste de l'année fut supportable; mais au mois d'avril 1817, il éprouva une nouvelle crise qui préluda par des démangeaisons insupportables aux plis des articulations, des vomissements, l'insomnie, la constipation, douleurs vagues et nocturnes au sternum, aux tibias, à la gorge, à la région lombaire, accompagnées de rétention d'urine,

et autres accidents inhérents à cette affection.

On employa le même traitement que ci-dessus ; mais il produisit un soulagement moins marqué ; l'appareil morbide persistant, il fut résolu, d'après l'avis des médecins, d'essayer l'usage des eaux de Néris.

Je débutai par une large saignée au bras gauche, qui fut suivie d'une éméto-cathartique ; j'ordonnai les bains à 26 degrés, répétés deux fois par jour, dont la durée était de deux heures, l'eau minérale, coupée avec l'eau de poulet, à la dose de sept verres le matin, celle de St. Pardoux coupée avec le vin aux repas, les bains de jambes tous les soirs : au huitième jour, douche descendante sur la colonne et ascendante dans le rectum. Ces moyens, très-simples, produisirent au bout de vingt jours un amendement général notable ; la pléthore disparut, l'estomac fit mieux ses fonctions, l'appareil urinaire fut moins douloureux, et la vessie charriait tous les matins une quantité considérable de petits graviers ; après avoir obtenu un succès si heureux et si inattendu, je laissai reposer M. H... pendant 12 jours, au bout desquels il recommença une seconde saison : il fut mis

à l'usage du sirop de Cuisinier à la dose de trois onces par jour, de la décoction de saponaire coupée avec l'eau de Néris le matin, de celle de St. Pardoux continuée aux repas; les bains, dont la température était de 34 degrés, furent alternativement sulfureux. On continua journellement les douches descendantes et ascendantes : au douzième jour, le malade éprouva des sueurs considérables répandant une odeur acide, les urines devinrent sédimenteuses, et charrièrent continuellement de petits graviers : il se fit à la peau une desquammation générale, et après trente jours de traitement, M. H... partit dans un état de convalescence parfait. Depuis trois ans, il n'a pas éprouvé la moindre atteinte.

CHAPITRE XVI.

Lésions accidentelles des membres.

Les malades atteints de lésions accidentelles des membres, telles que fractures, luxations, roideur, suite de plaie d'armes à feu, ou de congélation, se présentent en grand nombre

à Néris, et y éprouvent des soulagements marqués.

Fracture du fémur.

Cent-cinquante-unième observation.

M. D..., âgé de 20 ans, fit une chute de cheval, et se fractura le fémur. Soit que l'appareil ait été mal appliqué, ou que le malade ait manqué de patience, il en résulta un gonflement assez considérable dans l'articulation de cet os avec celui des îles ; les muscles et les tendons fléchisseurs se roidirent, le grand nerf sciatique éprouva une compression tellement forte, qu'elle produisait des douleurs insupportables, sur-tout aux variations atmosphériques. Bientôt M. D... ne put marcher qu'à l'aide des béquilles, et souffrait ainsi depuis un an quand il vint à Néris. Les bains du bassin, les douches locales, les cataplasmes de limon, furent les seuls remèdes dont je fis usage : au dixième bain, il s'opéra un prolongement de la cuisse, accompagné d'une transpiration abondante sur cette partie, et d'une grande évacuation d'urines glaireuses; au vingtième bain, le malade quitta ses béquilles, le gonflement disparut insensiblement, l'articula-

tion devint mobile, les muscles et les tendons reprirent leur élasticité naturelle, et après six semaines de séjour, M. D... partit bien rétabli.

Fracture de la rotule.

Cent-cinquante-unième observation.

M. C..., par suite de chute de cheval, se fractura la rotule; après un mois et demi de séjour au lit, il essaya de marcher, mais vainement, le genou était resté gonflé; les mouvements de flexion se faisaient avec gêne et difficulté, et il ne pouvait se soutenir qu'avec des béquilles; il souffrait depuis dix mois quand il vint à Néris; le même traitement que ci-dessus produisit en cinq semaines la disparition de l'engorgement, la facilité de l'extension. M. C... partit dans un état de convalescence parfait; il ne lui resta qu'un peu de claudication.

Fracture du tibia.

Cent cinquante-troisième observation.

Mme S..., en tombant de voiture, se fractura le tibia gauche, et éprouva, par suite d'une fausse application d'appareil, une faiblesse considérable dans tout le côté, sur-tout à

l'articulation du fémur avec l'os des îles, et celle du tibia avec la rotule; la douleur et la roideur étaient telles, que la locomotion ne pouvait se faire qu'à l'aide de béquilles. Venue à Néris au mois de juin 1817, elle prit d'abord une saison de 22 jours, qui donna pour résultat : disparition de la douleur et élasticité dans les articulations; après dix jours de repos, M.me S.... recommença le traitement, abandonna ses béquilles au quinzième jour, et partit au bout d'un mois, très-bien rétablie.

Cent cinquante-quatrième observation.

M. C..., âgé de 30 ans, en versant d'un char-à-banc, se fractura le péroné à sa partie inférieure. Quoique l'appareil eût été appliqué par un chirurgien habile, il lui resta une grande faiblesse dans la jambe, accompagnée d'enflure, de douleur et de difficulté dans son articulation avec le pied; je préludai par l'application de quelques ventouses, les bains du bassin, suivis de la douche et les bains du limon le soir; un mois suffit pour dissiper l'engorgement, remettre la jambe dans son état naturel, et lui rendre toute sa force.

Luxation.

En faisant mention des lésions du système lymphatique et cellulaire, j'ai rapporté plusieurs observations de luxations spontanées du fémur; ainsi nous n'y reviendrons pas ici.

Cent cinquante-cinquième observation.

Une jeune fille de 10 ans fit une chute, et se luxa l'articulation de la jambe avec le pied, avec renversement en dedans, de telle manière qu'elle marchait appuyée sur l'extrémité inférieure du péroné.

La réduction n'ayant point été faite, cette jeune personne resta cinq mois dans cet état, et fut considérée comme estropiée. La locomotion ne pouvait avoir lieu qu'à l'aide de deux béquilles; je l'engageai au mois de juin 1818, à faire usage des eaux de Néris, à telle fin que de raison. Je prescrivis les bains, les douches et les cataplasmes de limon deux fois par jour; au dixième bain, il s'opéra un craquement avec tiraillement; le pied reprit sa position naturelle, et Mlle C... put marcher sur-le-champ; cependant comme il restait une grande faiblesse et amaigrissement dans l'extrémité malade, j'empêchai la

progression pendant quinze jours ; je fis continuer les bains et douches moins chauds : le membre recouvra bientôt sa force et son élasticité naturelle ; je permis alors la marche pendant quelques heures dans la journée, et ainsi de suite en augmentant. Au bout de six semaines, Mlle C... partit bien rétablie.

Cent cinquante-sixième observation.

M. C... en tombant de dessus un arbre, se fractura l'omoplate et se luxa l'avant-bras ; quoique les deux opérations eussent été bien faites, il leur succéda des engourdissements et des douleurs qui prirent le type rhumasmal. M. C. essaya vainement plusieurs remèdes. Pour se débarrasser de cet appareil douloureux, il vint à Néris au mois de juin 1819 ; et après un mois d'essai des bains et douches, il partit grandement soulagé.

ROIDEUR DES MEMBRES ET DES ARTICULATIONS.

Cent cinquante-septième observation.

M. F..., à la suite de l'explosion d'une arme à feu dans sa main, éprouva des roideurs dans les muscles et la rétraction des extenseurs de l'index et du médius. M. F. essaya pendant

huit mois, tous les remèdes que l'art indique, mais sans succès. Il vint à Néris au mois de juin 1818, et après avoir employé pendant deux saisons, les bains, les douches et cataplasmes de limon, il vit disparaître les roideurs et les rétractions des extenseurs.

Cent cinquante-huitième observation.

M. D..., à la suite d'une entorse au pied, éprouva un tel froissement dans les ligaments articulaires, qu'il y ressentait par intervalles des douleurs qui suivaient les variations atmosphériques : la progression était lente et difficile, les mouvements de flexion et d'extension, roides et pénibles, la jambe faible et traînante. M. D... supporta cet état pendant dix-huit mois, et fatigué de faire des remèdes inutiles, il vint à Néris au mois de juillet 1819, suivit le même traitement que ci-dessus, et trouva une cure radicale au bout de cinq semaines.

Cent cinquante-neuvième observation.

M. R..., par suite d'un saut vif et brusque dans une chute de cheval, au mois de novembre 1815, éprouva une douleur vive et déchirante dans les muscles extenseurs du

pied droit. Il fit d'abord peu d'attention à cet accident et se fatigua à marcher. Quelques jours après, il se développa un engorgement considérable dans toute l'étendue du mollet, ressemblant à une large poire applatie, accompagné de douleur plus ou moins vive et d'impossibilité d'appuyer le pied sur le sol. On employa sans beaucoup de succès, une foule de remèdes calmants et fondants, jusqu'au mois de juin 1816, époque à laquelle M. R... vint à Néris. Il fut mis à l'usage des bains du bassin, des douches et des cataplasmes de limon. Au quinzième jour, il s'opéra un craquement sensible avec tiraillements dans l'articulation du fémur avec le tibia, et celle de ce dernier avec le métatarse. A dater de cette époque, il put s'appuyer sur le sol et marcher sans douleur; il ne restait qu'un peu de faiblesse dans la jambe, qui disparut dans le courant de deux saisons. En quittant Néris, M. R... fut appelé à Paris pour des affaires commerciales; il y marcha beaucoup, et bientôt la tumeur reparut sous son même état et accompagnée des mêmes symptômes. De concert avec les docteurs *Dupuytren* et *Kéraudren*, je fis faire des frictions mercurielles sur toute la jambe, à la dose d'un demi

gros par jour, et mettre le membre malade dans une boîte de vapeurs sulfureuses. Ce moyen a très-bien réussi; après un mois de traitement et de repos, la tumeur a disparu, les mouvements sont devenus naturels ainsi que la marche.

Cent soixantième observation.

M.lle S... , âgée de 17 ans , éprouva , après avoir versé dans une diligence , une douleur vive et une forte contusion sur le côté gauche , à la suite de laquelle la jambe du même côté se rétracta sur la cuisse. Les articulations du fémur avec l'os des îles, celle du même membre avec le tibia et la rotule , éprouvèrent de la gêne , de la difficulté et des douleurs vives lors des changemens de température. La locomotion n'avait lieu qu'à l'aide de deux béquilles , quoiqu'il n'y eût ni luxation ni fracture. M.lle S... éprouva peu de soulagement des divers remèdes qu'on lui indiqua. Arrivée à Néris au mois d'août 1820 , elle y fit usage des bains du bassin , douches générales et bains de limon , et fut parfaitement rétablie au bout de deux saisons.

Cent cinquante-neuvième observation.

M. A... fit une chute de 28 pieds de haut au mois d'avril 1818, et tomba sur le grand trochanter de la cuisse droite et toute la région iliaque correspondante. Il en résulta des accidents très-graves qui disparurent à la suite de traitements longs et exactement suivis ; mais la résolution complète des liqueurs épanchées profondément sous le *fascia lata*, n'ayant point eu lieu, rendit nécessairement plus dense le tissu cellulaire qui accompagne le nerf sciatique dans son trajet, produisit de l'empâtement, du gonflement et de la roideur dans les muscles et ligaments orbiculaires de l'articulation iléo-fémorale ; ces symptômes s'accompagnèrent d'engourdissements et de faiblesse, soit dans la colonne épinière, soit dans l'extrémité inférieure affectée. M. A..., arrivé à Néris à la fin de juillet de la même année, y prit deux saisons, au bout desquelles il fut parfaitement rétabli.

CHAPITRE XVII.

Suites de plaies d'armes à feu et autres.

Les lésions qu'entraînent avec elles les plaies d'armes à feu, ou celles qui sont la suite d'instruments tranchants ou contondans, sont plus ou moins graves, d'après les organes ou les membres qu'elles affectent; souvent elles sont suivies de gonflement, d'engorgement du système lymphatique, cellulaire et synovial, de roideurs, d'engourdissements, de fistules, de douleurs chroniques et rhumatismales. J'ai occasion de soigner tous les ans, un grand nombre de malades de ce genre, et toujours avec succès; j'ai vu très-souvent, à la suite des bains et douches, des esquilles, des morceaux de linge, de drap, des balles, sortir par les ouvertures fistuleuses, ou à la suite des abcès, et la guérison parfaite arriver peu de temps après.

Cent soixante-neuvième observation.

M. G..., officier d'artillerie, fut atteint à *Tortose*, le 15 mars 1814, d'un coup de feu à

l'extrémité inférieure de la jambe droite; la balle fracassa le tibia, le péroné, rompit les tendons et les extenseurs des doigts du pied, demeura encastrée dans la partie inférieure du tibia et en fut retirée avec beaucoup de peine. Cet événement fut suivi d'accidents graves, tels que fièvre putride, délire, etc., etc., qui sévirent avec force pendant deux mois et demi, à la suite desquels il fut dirigé avec les autres malades, sur l'hôpital de *Perpignan*. Après un séjour de trois mois, sans sortir à peine de son lit, il se fit transporter à Néris, où il arriva au premier octobre 1814. M. G... avait la figure have et décolorée, la maigreur était générale ainsi que la faiblesse, une plaie fistuleuse très-profonde occupait l'articulation de la jambe sur le pied; il ne la soutenait qu'à l'aide d'une lisière, tout mouvement était impossible. Les médecins avaient jugé que l'amputation seule pouvait guérir cette maladie. Je le soumis à l'usage des bains tempérés, des cataplasmes de limon, et de l'eau de Néris coupée le matin avec le lait; le régime fut tonique, et le sirop de quinquina administré deux fois par jour à la dose d'une demi-once. Ce traitement suivi pendant tout le courant du mois, améliora les forces et la

santé du malade ; la plaie prit un caractère plus naturel, l'hiver se passa assez bien. Au mois de juin 1815, M. G... reprit une autre saison, qui donna pour résultat la faculté d'appuyer le pied sur le sol, en conservant toutefois ses deux béquilles. Après dix jours de repos, il en reprit une autre qui opéra la cicatrisation de la plaie; la progression put avoir lieu à l'aide d'une canne, et depuis cette époque, la jambe a repris sa grosseur et son élasticité naturelle. Maintenant M. G... peut vaquer à ses affaires, sans éprouver ni gêne ni douleur.

Cent soixante-troisième observation.

Claude Guillomet, à la suite d'une fracture complète et compliquée de la jambe droite, fut atteint de dépôt, et par suite de plaie, qui s'ouvrait à différentes époques, et laissait sortir des petites esquilles : après quinze mois de souffrances, il vint à Néris. Les bains et douches firent, au dixième jour, sortir deux grosses esquilles ; bientôt la plaie prit un caractère louable, et se cicatrisa au bout d'un mois. Depuis cette époque elle ne s'est plus rouverte, et le malade s'est parfaitement rétabli.

Cent soixante-quatrième observation.

Le nommé *Georges*, âgé de 22 ans, fut atteint d'un coup de pierre sur les deux dernières vertèbres lombaires, qui fut suivi d'un dépôt considérable dont l'ouverture fut faite par un habile chirurgien. Les pansements les plus soignés pendant six mois ne purent consolider la plaie ; des roideurs cruelles dans les muscles, et des douleurs pongitives se manifestaient jusques dans les aines, les cuisses et les jambes ; la locomotion n'avait lieu qu'à l'aide de deux béquilles. Arrivé à Néris au mois de juin 1820, il fut mis à l'usage des bains et douches, et après deux saisons il fut parfaitement guéri.

Cent soixante-cinquième observation.

Gilbert Bonvoisin, militaire, fut atteint d'un coup de feu à la partie moyenne et externe de la cuisse gauche, qui occasionna un dépôt à la partie inférieure, et fut suivi d'une fausse ankylose à l'articulation de la cuisse avec la jambe, accompagnée de gêne, roideur, gonflement, douleur sévissant aux changements de température. La progression n'avait lieu qu'à l'aide de deux béquilles. Après quinze mois

de souffrances plus ou moins vives, il se fit transporter à Néris au mois de juillet 1816; il y fut soumis au même traitement que ci-dessus, et y trouva une cure radicale ou bout de six semaines.

Lésions de la congélation.

On entend par congélation l'état dans lequel se trouvent une ou plusieurs parties du corps, frappées par un froid plus ou moins intense; on la divise en partielle et en générale : elle est partielle quand elle attaque le nez, les oreilles, les doigts des mains et des pieds.

Dans la congélation totale ou générale, les individus qui en sont atteints tombent dans un état d'épilepsie ou de catalepsie, presque toujours suivi de mort.

Ces divers phénomènes n'ont été malheureusement que trop observés à l'époque de la fatale retraite de Moscou et de Varsovie. M. le Baron *Des Genettes*, dans son discours à la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, du 7 novembre 1814, s'exprime ainsi : « Témoin des désastres qui accompa-
» gnèrent cette retraite, j'ai été dans le cas
» d'observer, sur une épouvantable masse
» d'hommes, les effets du froid le plus rigou-

» reux. Je passe sous silence le sommeil perfide » qui, vous fixant engourdi sur un terrain » glacé, vous livrait à une mort certaine. »

Imitons la discrétion de ce célèbre professeur, et supprimons les détails d'un évènement si funeste à l'armée française.

Je ne m'attacherai point ici à tracer la marche pathologique des effets de la congélation, les circonstances particulières et générales qui amènent ces progrès : tous ces phénomènes sont parfaitement tracés dans les Dissertations des docteurs *Huon* et *Hoin :* tout le monde connaît ses résultats, qui sont des ulcères chroniques, l'atrophie, l'engourdissement, la paralysie, les cicatrices difformes, les exfoliations, les engorgements, les douleurs vagues, sur tout celles des pieds.

J'ai eu occasion d'observer ces diverses dégénérations chez un grand nombre de militaires, qui ont été soulagés ou guéris par l'emploi des eaux minérales de Néris.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

Dédicace. *Page v*
Préface. *vij*

PREMIÈRE PARTIE.

Recherches historiques sur l'ancienne ville de Néris. 1
Topographie médicale de Néris. 45
Situation de ses eaux. 59
Notice historique des eaux minérales. 65

DEUXIÈME PARTIE.

Propriétés physiques des eaux minérales de Néris. 82
Causes présumée de la chaleur des eaux minérales. 85
Analyse chimique. 95
Propriétés médicales. 102
Administration. 107
Notice historiqne des bains en général. 109
Bain proprement dit. 131
Bain chaud. 171
Bain d'étuves. 146
Bain de boues. 155
Douches. 155
Hygiène des baigneurs. 162
Air. *Idem.*
Alimens et boissons. *Id.*

Sommeil. 183
Affections de l'âme. *Id.*
Gymnastique médicinale. 165
Repos. 170
Purgation. 171

TROISIÈME PARTIE.

Maladies chroniques dans lesquelles les eaux de Néris sont le plus généralement employées. 172
Division des maladies. 175

Chapitre premier. Phlegmasies chroniques cutanées. 179
Teigne. 182
Observations. 185
Dartre. 186
Observations. 192
Gale. 202

Chap. II. Phlegmasies chroniques des membranes muqueuses. 205
Ophthalmie. 207
Observations. *Id.*
Otite ou affection de l'organe de l'ouie. 209
Observations. *Id.*
Catarrhe vésical. 212
Observations. 213
Blennorrhagie. 220
Observations. *Id.*
Leucorrhée, ou flueurs blanches. 222
Observations. 226

Chap. III. Phlegmasies chroniques des membranes séreuses. 237

Péritonite, ou suite de couches. *Id.*

Observations. 270

Chap. IV. Phlegmasies chroniques du tissu musculaire. 245

Rhumatisme musculaire. *Id.*

Observations. 277

Rhumatisme intestinal. 257

Observations. *Id.*

Rhumatisme stomachal. 260

Observations. *Id.*

Chap. V. Phlegmasies chroniques du tissu synovial. 263

Rhumatismes goutteux et articulaires. *Id.*

Observations. 267

Chap. VI. Hémorrhagies. 285

Flux hémorrhoidal. 287

Observations. 288

Hématurie. 289

Observations. 290

Menstruations. 291

Ménorrhagie. 292

Observations. 293

Aménorrhée. 294

Observations. 295

Chlorose, ou pâles couleurs. 298

Observations. 298
Déviation menstruelle. 301
Observations. 302
Cessation du flux menstruel. 303
Observations. 305
Stérilité. 309

Chap. VII. Névroses cérébrales. 313

Hypochondrie. 314
Observations. 316

Chap. IX. Névroses de la locomotion et de la voix. 336

Névralgies. 338
Observations. 340
Névralgie faciale ou tic douloureux. 344
Observations. *Id.*
Névralgie fémoro-poplitée ou sciatique. 345
Observations. *Id.*
Névralgie fémoro-prétibiale. 348
Observations. *Id.*
Convulsions. 350
Observations. 351
Danse de Saint-Guy. 356
Observations. 357
Paralysie. 360
Observations. 362
Tremblement nerveux. 379
Observations. *Id.*

Anomalies nerveuses. 381
Observations. *Id.*

Chap. X. Névroses des fonctions nutritives. 390

Vomissement chronique. *Id.*
Observations. *Id.*
Coliques. 399
Observations. *Id.*

Chap. XI. Névroses de la circulation. 402
Palpitations. *Id.*
Observations. *Id,*
Syncope. 405
Observations. *Id.*

Chap. XII. Névroses de la génération. 409

Hystérie. 410
Observations. 412

Chap. XIII. Lésions organiques. 419

Syphilis. 421
Observations. *Id.*
Scrophule. 428
Observation. 430
Rachitis. 432
Observations. 733

Chap. XIV. Lésions du systême lymphatique et cellulaire. 437

Tumeurs blanches. *Id.*
Observations. 438

Luxations spontanées du fémur. 438
Observations. *Id.*
Ankylose. 453
Observations. 455
Entorse. 438
Observations. 460

Chap. XV. Lésions organiques de l'utérus. 462

Chute de matrice. *Id.*
Observations. *Id.*
Lésions organiques de la vessie. 465
Observations. 467

Chap. XVI. Lésions accidentelles des membres. 473

Fracture du fémur. 475
Observations. *Id.*
Fracture de la rotule. 475
Observations. *Id.*
Fracture du tibia. *Id.*
Observations. *Id.*
Luxations. 477
Observations. *Id.*
Roideur des membres et des articulations. 478
Observations. *Id.*

Chap. XVII. Suites de plaies d'armes à feu et autres. 483

Observations. *Id.*
Lésions de la congélation. 487

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLEAUX SYNOPTIQUES des Malades venus aux Eaux de Néris, depuis le mois de Juin 1814, jusqu'au 10 Octobre 1821 et des Maladies pour lesquelles ils ont été traités, classées d'après la méthode du Professeur PINEL.

Malades venus à Néris depuis le 25 Mai jusqu'au 10 Octobre 1814.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de Maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Teigne, Gale, Dartre } Suite de	2	1	1	»
	4	3	1	»
	3	2	1	»
Catarrhe vésical	6	3	1	2
Ophthalmie	2	1	1	»
Otite	3	2	1	»
Blennorrhée	5	4	1	»
Leucorrhée	8	6	1	1
Péritonite	4	2	1	1
Rhumatisme musculaire	22	12	6	4
— intestinal	7	4	3	»
— stomacal	6	3	2	1
— goutteux	10	6	2	2
— articulaire	11	6	2	3
Flux hémorroïdal	2	1	1	»
Hématurie	3	1	1	1
Ménorrhagie	5	2	2	1
Aménorrhée	4	2	1	1
Chlorose	3	1	1	1
Déviation des menstrues	3	2	1	»
Cessation du flux menstruel	4	2	1	1
Stérilité	2	1	1	»
Hypochondrie	4	1	2	1
Névralgie	3	2	1	»
Convulsions	7	5	1	1
Danse de Saint-Guy	2	1	1	»
Paralysie	5	4	1	»
Tremblement nerveux	4	2	1	1
Anomalie nerveuse	4	3	1	»
Vomissement chronique	3	1	1	1
Colique	5	1	1	3
Palpitation nerveuse	2	2	»	»
Syncope	3	1	1	1
Hystérie	2	1	1	»
Syphilis (suite de)	4	2	1	1
Scorbut au premier degré	2	1	1	»
Scrophule	3	1	1	1
Rachitis	2	2	»	»
Tumeur blanche	4	3	1	»
Ankylose fausse	2	1	1	»
Entorse	4	3	1	»
Chute de matrice	1	»	1	»
Maladies des voies urinaires	2	1	»	1
Fracture du fémur	2	1	1	»
— de la rotule	1	»	1	»
— du tibia	2	1	»	1
Luxation du fémur	2	1	»	1
— de la rotule	2	1	1	0
— du tibia	3	1	1	1
— de l'humérus et de l'omoplate	2	1	»	1
Roideur des articulations	8	5	1	2
Suites de plaies d'armes à feu	5	3	1	1
Suites de congélation	6	1	2	3
Hommes 130, Femmes 90 } 220	220	120	60	40

Depuis le 25 Mai jusqu'au 20 octobre 1815.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de Maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Teigne, Gale, Dartre } Suite de	3	1	2	»
	6	2	2	2
	3	1	1	1
Catarrhe vésical	8	3	2	3
Ophthalmie	4	2	1	1
Otite	3	1	1	1
Blennorrhée	11	5	5	1
Leucorrhée	9	2	3	4
Péritonite	6	2	2	2
Rhumatisme musculaire	26	9	5	12
— stomacal	8	2	3	3
— intestinal	8	3	2	3
— goutteux	12	4	5	3
— articulaire	14	6	4	4
Flux hémorroïdal	2	1	1	»
Hématurie	3	1	2	»
Ménorrhagie	6	2	1	3
Aménorrhée	5	2	2	1
Chlorose	6	3	2	1
Déviation des menstrues	7	2	2	3
Cessation du flux menstruel	6	1	1	4
Stérilité	3	1	1	1
Hypocondrie	4	2	2	»
Névralgie	7	4	2	1
Convulsions	8	4	1	3
Danse de Saint-Guy	5	3	1	1
Paralysie	10	4	3	3
Tremblement nerveux	4	1	2	1
Anomalie nerveuse	8	2	3	3
Vomissement chronique	5	2	2	1
Colique	7	3	1	3
Palpitation nerveuse	4	2	2	»
Syncope	4	2	1	1
Hystérie	3	1	1	1
Syphilis (suite de)	6	3	1	2
Scorbut au premier degré	3	1	1	1
Scrophule	4	2	2	»
Rachitis	3	1	1	1
Tumeur blanche	5	2	2	1
Ankylose fausse	4	1	2	1
Entorse	6	2	1	3
Chute de matrice	1	1	»	»
Maladies des voies urinaires	5	2	3	»
Fracture du fémur	2	1	»	1
— de la rotule	1	»	»	1
— du tibia	2	1	»	1
Luxation du fémur	4	»	2	2
— de la rotule	2	1	»	1
— du tibia	3	2	1	»
— de l'humérus et de l'omoplate	4	1	1	2
Roideur des articulations	15	5	5	5
Suites de plaies d'armes à feu	6	2	1	3
Suites de congélation	7	3	1	3
Hommes 290, Femmes 141 } 431	311	117	40	99

Malades venus à l'Hospice depuis le 1.er Juin jusqu'au 15 Septembre 1814.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Gale, Dartres } suite de	16	7	1	8
	2	1	1	»
Otite	1	1	»	»
Leucorrhée	»	»	»	»
Péritonite	2	1	1	»
Rhumatisme musculaire	26	11	2	13
— goutteux articulaire	2	1	1	»
— intestinal	1	1	»	»
Aménorrhée	1	»	»	1
Chlorose	2	1	1	»
Ménorrhagie	1	»	1	»
Cessation de menstrues	2	1	»	1
Paralysie	8	4	»	4
Tremblement nerveux	4	2	1	1
Sciatique	6	2	1	3
Vomissement chronique	»	»	»	»
Colique nerveuse	2	1	»	1
Hystérie	1	»	1	»
Scorbut au premier degré	1	1	»	»
Syphilis avec exostose	2	1	»	1
Scrophule	6	3	1	2
Rachitis	2	1	1	»
Tumeurs blanches	4	2	»	2
Luxation spontanée du fémur	»	»	»	»
Ankylose fausse	2	1	1	»
Entorse	1	»	»	1
Chute de matrice	»	»	»	»
— du rectum	»	»	»	»
Maladies des voies urinaires	2	1	»	1
Fracture du col de fémur	2	1	»	1
— du tibia	3	2	»	1
— de l'humérus	2	2	»	»
Luxation du fémur	2	»	1	1
— de la rotule	»	»	»	»
— du tibia	1	1	»	»
— de l'humérus et de l'omoplate	1	1	»	»
Roideur des articulations	4	3	1	»
Suites de plaies d'armes à feu	8	2	3	3
Suites de congélation	1	2	1	1
Hommes 70, Femmes 54 } 124	124	58	20	46

Depuis le 1.er Juin jusqu'au 15 Septembre 1815.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Gale, Dartres } suite de	7	3	3	1
	6	2	3	1
Otite	3	1	»	2
Leucorrhée	5	4	»	1
Péritonite	2	1	»	1
Rhumatisme musculaire	13	6	4	3
— goutteux, articulaire	8	2	1	5
— intestinal	»	»	»	»
Aménorrhée	4	1	1	2
Chlorose	3	1	»	2
Ménorrhagie	3	1	1	1
Cessation de menstrues	5	2	1	2
Paralysie	10	5	»	5
Tremblement nerveux	4	1	2	1
Sciatique	13	6	2	5
Vomissement chronique	3	»	3	»
Colique nerveuse	4	1	»	3
Hystérie	»	»	»	»
Scorbut au premier degré	2	2	»	»
Syphilis avec exostose	4	2	»	2
Scrophule	5	1	»	4
Rachitis	3	2	1	»
Tumeurs blanches	3	1	2	»
Luxation spontanée du fémur	»	»	»	»
Ankylose fausse	2	1	»	1
Entorse	»	»	»	»
Chute de matrice	»	»	»	»
— du rectum	»	»	»	»
Maladies des voies urinaires	3	1	»	2
Fracture du col de fémur	3	1	2	»
— du tibia	2	1	»	1
— de l'humérus	2	1	»	1
Luxation du fémur	2	1	»	1
— de la rotule	»	»	»	»
— du tibia	3	2	»	1
— de l'humérus et de l'omoplate	»	»	»	»
Roideur des articulations	3	2	1	»
Suites de plaies d'armes à feu	4	2	2	»
Suite de congélation	4	2	2	»
Hommes 70, Femmes 68 } 138	138	59	30	49

Malades venus à Néris depuis le 25 Mai jusqu'au 20 Octobre 1816.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Teigne, Gale, Dartre } suite de	4	3	1	»
	20	13	5	2
	18	11	4	3
Catarrhe vésical	10	7	2	1
Ophthalmie	4	2	1	1
Otite	3	1	2	»
Blennorrhée	12	7	3	2
Leucorrhée	14	9	3	2
Péritonite	5	2	2	1
Rhumatisme musculaire	42	27	10	5
— intestinal	15	8	6	1
— stomacal	6	1	3	2
— goutteux	20	9	6	5
— articulaire	19	11	7	1
Flux hemorroïdal	2	»	1	1
Hématurie	3	1	1	1
Ménorrhagie	4	2	2	»
Aménorrhée	3	1	1	1
Chlorose	5	2	2	1
Déviation des menstrues	6	2	2	2
Cessation du flux menstruel	8	3	3	2
Stérilité	3	2	1	»
Hypochondrie	4	1	2	1
Névralgie	7	2	4	1
Convulsions	10	4	3	3
Danse de Saint-Guy	4	1	2	1
Paralysie	20	8	9	3
Tremblement nerveux	6	2	3	1
Anomalie nerveuse	10	6	3	1
Vomissement chronique	6	2	2	2
Colique	8	3	2	3
Palpitation nerveuse	5	2	1	2
Syncope	4	1	2	1
Hystérie	3	1	1	1
Suite de syphilis	15	5	5	5
Scorbut au premier degré	6	1	2	3
Scrophule	4	1	2	1
Rachitis	3	1	1	1
Tumeur blanche	5	2	»	3
Ankylose fausse	3	1	1	1
Entorse	7	3	2	2
Chute de matrice	2	1	1	»
Maladies des voies urinaires	10	3	4	3
Fracture du fémur	3	1	1	1
— de la rotule	1	»	»	1
— du tibia	4	1	1	2
Luxation du fémur	4	2	1	1
— de la rotule	2	»	1	1
— du tibia	5	1	2	2
— de l'humérus et de l'omoplate	4	2	»	2
Roideur des articulations	15	5	6	4
Suites de plaies d'armes à feu	13	5	5	3
Suites de congélation	12	7	1	4
Hommes 290, Femmes 141 } 431	431	199	138	94

Depuis le 25 Mai jusqu'au 20 Octobre 1817.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Teigne, Gale, Dartre } suite de	5	2	1	2
	23	10	8	5
	19	8	9	2
Catarrhe vésical	8	5	3	»
Ophthalmie	7	3	2	2
Otite	5	2	1	2
Blennorrhée	25	9	11	5
Leucorrhée	34	10	11	13
Péritonite	6	2	2	2
Rhumatisme musculaire	74	28	28	18
— intestinal	12	4	3	5
— stomacal	8	2	2	4
— goutteux	15	7	5	3
— articulaire	36	13	11	12
Flux hémorroïdal	3	1	1	1
Hématurie	4	1	1	2
Ménorrhagie	5	2	1	2
Aménorrhée	3	1	»	2
Chlorose	10	4	3	3
Déviation des menstrues	5	1	1	3
Cessation du flux menstruel	8	2	2	4
Stérilité	4	1	1	2
Hypochondrie	3	1	»	2
Nevralgie	10	5	3	2
Convulsions	12	4	3	5
Danse de Saint-Guy	2	»	»	2
Paralysie	30	16	10	4
Tremblement nerveux	14	4	9	1
Anomalie nerveuse	10	3	3	4
Vomissement chronique	»	»	»	»
Colique	5	2	3	»
Palpitation nerveuse	9	3	3	»
Syncope	8	2	2	4
Hystérie	3	1	1	1
Suite de syphilis	9	3	3	3
Scorbut au premier degré	7	2	4	4
Scrophule	4	2	1	1
Rachitis	3	1	»	2
Tumeur blanche	8	3	4	1
Ankylose fausse	6	1	»	5
Entorse	5	1	»	4
Chute de matrice	2	1	1	»
Maladies des voies urinaires	10	5	»	5
Fracture du fémur	2	1	»	1
— de la rotule	3	1	»	2
— du tibia	4	1	1	2
Luxation du fémur	2	1	»	1
— de la rotule	1	»	»	1
— du tibia	3	1	»	2
— de l'humérus et de l'omoplate	4	2	1	1
Roideur des articulations	16	6	7	3
Suites de plaies d'armes feu	11	3	4	4
Suites de congélation	8	2	3	3
Hommes 304, Femmes 229 } 533	533	196	170	167

Malades venus à l'Hospice depuis le 1.er Juin jusqu'au 15 Septembre 1816.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Gale, Dartres } Suite de	5	2	1	2
	2	1	1	»
Otite	1	»	»	1
Leucorrhée	4	2	1	1
Péritonite	4	2	1	1
Rhumatisme musculaire	14	2	1	1
— goutteux, articulaire	9	8	4	2
— intestinal	2	3	2	4
Aménorrhée	2	»	1	1
Chlorose	3	1	»	1
Menorrhagie	»	1	1	1
Cessation de menstrues	4	»	»	»
Paralysie	10	1	1	2
Tremblement nerveux	4	3	6	1
Sciatique	3	1	1	2
Vomissement chronique	»	1	1	1
Colique nerveuse	3	»	»	»
Hystérie	»	2	»	1
Scorbut au premier degré	4	»	»	»
Syphilis avec exostose	6	1	1	2
Scrophule	5	2	1	3
Rachitis	3	2	1	2
Tumeurs blanches	4	1	1	1
Luxation spontanée du fémur	»	2	1	1
Ankylose fausse	3	»	»	»
Entorse	2	1	1	1
Chute de matrice	»	1	»	1
— du rectum	»	»	»	»
Maladies des voies urinaires	3	1	1	1
Fracture du col de fémur	2	1	»	1
— du tibia	3	1	1	1
— de l'humérus	2	1	»	1
Luxation du fémur	4	1	1	2
— de la rotule	»	»	»	»
— du tibia	2	1	»	1
— de l'humérus et de l'omoplate	1	»	»	1
Roideur des articulations	10	5	3	2
Suites de plaies d'armes à feu	5	2	1	2
Suites de congélation	6	3	1	2
Hommes 99, Femmes 36 } 135	135	54	35	46

Depuis le 1.er Juin jusqu'au 15 Septembre 1817.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Gale, Dartres } Suite de	3	1	1	»
Otite	1	»	1	»
Leucorrhée	»	»	»	»
Péritonite	2	1	»	1
Rhumatisme musculaire	4	2	1	1
— goutteux, articulaire	16	9	5	1
— intestinal	3	1	1	1
Aménorrhée	2	1	»	1
Chlorose	3	1	1	1
Menorrhagie	2	»	»	2
Cessation de menstrues	3	1	»	2
Paralysie	4	2	2	»
Tremblement nerveux	15	8	6	1
Sciatique	7	2	4	1
Vomissement chronique	5	2	3	»
Colique nerveuse	»	»	»	»
Hystérie	3	1	»	2
Scorbut au premier degré	»	»	»	»
Syphilis avec exostose	2	1	»	1
Scrophule	4	2	2	»
Rachitis	5	2	1	2
Tumeurs blanches	3	1	1	1
Luxation spontanée du fémur	5	2	1	2
Ankylose fausse	»	»	»	»
Entorse	6	2	2	2
Chute de matrice	3	1	1	1
— du rectum	»	»	»	»
Maladies des voies urinaires	»	»	»	»
Fracture du col de fémur	6	1	2	3
— du tibia	3	1	»	2
— de l'humérus	2	1	»	1
Luxation du fémur	1	»	»	1
— de la rotule	4	1	1	1
— du tibia	4	1	2	1
— de l'humérus et de l'omoplate	3	2	»	1
Roideur des articulations	7	2	3	2
Suites de plaies d'armes à feu	4	1	2	1
Suites de congélation	2	1	»	1
Hommes 75, Femmes 65 } 140	140	57	46	37

Malades venus à Néris depuis le 25 Mai jusqu'au 20 Octobre 1818.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de Maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Teigne, Gale, Dartre. } Suite de {	6	2	3	1
	25	10	8	7
	20	8	8	4
Catarrhe vésical	10	4	5	1
Ophthalmie	8	2	2	4
Otite	4	1	1	2
Blennorrhée	28	11	13	4
Leucorrhée	32	12	15	5
Péritonite	8	3	1	3
Rhumatisme musculaire	78	40	35	3
— intestinal	9	2	3	4
— stomacal	6	1	2	3
— goutteux	24	7	6	11
— articulaire	36	11	15	10
Flux hémorroïdal	4	1	2	1
Hématurie	3	1	1	1
Ménorrhagie	5	1	2	2
Aménorrhée	7	2	2	3
Chlorose	12	4	2	6
Déviation des menstrues	6	1	1	4
Cessation du flux menstruel	10	3	1	6
Stérilité	6	2	2	2
Hypochondrie	5	1	2	2
Névralgie	12	3	3	6
Convulsions	18	7	5	6
Danse de Saint-Guy	4	1	2	1
Paralysie	42	18	14	10
Tremblement nerveux	5	2	2	1
Anomalie nerveuse	11	4	2	5
Vomissement chronique	4	1	1	2
Colique	10	3	3	4
Palpitation nerveuse	6	1	2	3
Syncope	7	2	2	3
Hystérie	6	1	2	3
Syphilis (suite de)	13	4	5	4
Scorbut au premier degré	5	1	3	1
Scrophule	4	2	1	1
Rachitis	3	1	1	1
Tumeur blanche	10	3	3	4
Ankylose fausse	7	2	2	3
Entorse	6	1	2	3
Chute de matrice	3	»	1	2
Maladies des voies urinaires	14	5	4	5
Fracture du fémur	1	»	1	»
— de la rotule	2	»	1	1
— du tibia	5	1	2	2
Luxation du fémur	4	1	1	2
— de la rotule	3	1	»	2
— du tibia	5	2	1	2
— de l'humérus et de l'omoplate	6	2	1	3
Roideur des articulations	13	3	4	6
Suites de plaies d'armes à feu	12	3	4	5
Suites de congélation	6	1	3	2
Hommes 292, Femmes 307 } 599	599	206	210	183

Depuis le 25 Mai jusqu'au 20 octobre 1819.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de Maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Teigne, Gale, Dartre. } Suite de {	2	1	1	»
	16	6	5	5
	22	8	8	6
Catarrhe vésical	7	2	2	2
Ophthalmie	5	1	2	2
Otite	3	1	1	1
Blennorrhée	17	5	8	4
Leucorrhée	43	17	15	11
Péritonite	6	1	2	3
Rhumatisme musculaire	72	32	21	19
— stomacal	7	2	2	3
— intestinal	4	1	1	2
— goutteux	15	5	6	4
— articulaire	24	8	5	11
Flux hémorroïdal	2	1	1	»
Hématurie	4	1	2	1
Ménorrhagie	3	1	1	1
Aménorrhée	5	2	1	2
Chlorose	8	2	2	4
Déviation des menstrues	7	2	1	4
Cessation du flux menstruel	8	3	2	3
Stérilité	6	1	1	4
Hypocondrie	4	1	1	2
Névralgie	15	5	4	6
Convulsions	14	6	6	2
Danse de Saint-Guy	3	1	1	1
Paralysie	31	12	12	7
Tremblement nerveux	6	1	1	4
Anomalie nerveuse	10	3	3	4
Vomissement chronique	5	2	1	2
Colique	8	2	2	4
Palpitation nerveuse	9	3	4	2
Syncope	7	2	2	3
Hystérie	4	1	1	2
Syphilis (suite de)	12	4	5	3
Scorbut au premier degré	7	2	2	3
Scrophule	5	2	2	1
Rachitis	4	1	1	2
Tumeur blanche	13	5	3	5
Ankylose fausse	6	2	1	3
Entorse	7	2	2	3
Chute de matrice	3	1	1	1
Maladies des voies urinaires	9	2	3	4
Fracture du fémur	3	1	2	1
— de la rotule	»	»	»	»
— du tibia	4	1	1	2
Luxation du fémur	5	1	2	2
— de la rotule	2	»	1	1
— du tibia	6	2	1	3
— de l'humérus et de l'omoplate	3	1	1	1
Roideur des articulations	12	4	6	2
Suites de plaies d'armes à feu	14	5	4	5
Suites de congélation	8	2	3	3
Hommes 290, Femmes 141 } 431	530	180	172	178

Malades venus à l'Hospice depuis le 1.er Juin jusqu'au 15 Septembre 1818.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Gale, Dartres } suite de {	4	2	1	1
	3	1	1	1
Otite	2	1	1	»
Leucorrhée	4	2	1	1
Péritonite	3	1	1	1
Rhumatisme musculaire	11	4	2	5
— goutteux articulaire	4	1	1	2
— intestinal	3	1	1	1
Aménorrhée	4	2	2	»
Chlorose	3	1	1	1
Ménorrhagie	2	1	1	»
Cessation de menstrues	5	2	1	2
Paralysie	14	8	3	3
Tremblement nerveux	6	2	1	3
Sciatique	8	7	»	1
Vomissement chronique	1	»	1	»
Colique nerveuse	4	2	1	1
Hystérie	»	»	»	»
Scorbut au premier degré	5	3	1	1
Syphilis avec exostose	6	3	1	2
Scrophule	3	1	1	1
Rachitis	4	1	1	2
Tumeurs blanches	3	1	1	1
Luxation spontanée du fémur	»	»	»	»
Ankylose fausse	5	2	2	1
Entorse	3	1	1	1
Chute de matrice	»	»	»	»
— du rectum	»	»	»	»
Maladies des voies urinaires	4	3	1	»
Fracture du col de fémur	4	1	2	1
— du tibia	3	1	1	1
— de l'humérus	2	2	»	»
Luxation du fémur	4	1	2	1
— de la rotule	3	1	1	1
— du tibia	1	»	1	»
— de l'humérus et de l'omoplate	2	»	2	»
Roideur des articulations	10	5	2	3
Suites de plaies d'armes à feu	8	3	2	3
Suites de congélation	1	3	»	1
Hommes 90, Femmes 65 } 155	155	70	12	73

Depuis le 1.er Juin jusqu'au 15 Septembre 1819.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Gale, Dartres } suite de {	8	3	3	2
	»	»	»	»
Otite	»	»	»	»
Leucorrhée	6	»	»	2
Péritonite	4	2	1	1
Rhumatisme musculaire	20	12	5	3
— goutteux, articulaire	3	1	1	»
— intestinal	»	»	»	»
Aménorrhée	2	1	1	»
Chlorose	6	2	3	1
Ménorrhagie	»	»	»	»
Cessation de menstrues	8	2	4	2
Paralysie	13	8	4	1
Tremblement nerveux	17	5	4	8
Sciatique	2	1	1	»
Vomissement chronique	6	1	2	3
Colique nerveuse	»	»	»	»
Hystérie	1	1	»	»
Scorbut au premier degré	8	2	3	3
Syphilis avec exostose	4	1	2	1
Scrophule	3	1	1	1
Rachitis	4	1	2	1
Tumeurs blanches	1	»	1	»
Luxation spontanée du fémur	6	2	3	1
Ankylose fausse	2	1	1	»
Entorse	»	»	»	»
Chute de matrice	4	2	1	1
— du rectum	6	2	2	2
Maladies des voies urinaires	3	1	2	»
Fracture du col de fémur	4	1	2	1
— du tibia	2	1	1	»
— de l'humérus	1	»	1	»
Luxation du fémur	4	1	1	2
— de la rotule	»	»	»	»
— du tibia	3	1	2	»
— de l'humérus et de l'omoplate	»	»	»	»
Roideur des articulations	8	2	2	4
Suites de plaies d'armes à feu	15	4	3	6
Suite de congélation	4	2	2	»
Hommes 95, Femmes 93 } 178	178	67	64	47

Malades venus à Néris depuis le 25 Mai jusqu'au 20 Octobre 1820.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Teigne, Gale, Dartre } Suite de {	5	2	»	1
	21	6	10	5
	19	4	11	4
Catarrhe vésical	7	2	2	3
Ophthalmie	4	1	2	1
Otite	2	»	1	1
Blennorrhée	24	8	15	1
Leucorrhée	27	10	14	3
Péritonite	4	1	1	2
Rhumatisme musculaire	64	45	15	4
— intestinal	8	2	3	3
— stomacal	4	1	2	1
— goutteux	17	5	9	3
— articulaire	33	13	14	6
Flux hémorroïdal	3	1	1	1
Hématurie	2	1	1	»
Ménorrhagie	4	1	2	1
Aménorrhée	2	1	1	»
Chlorose	6	2	2	2
Déviation des menstrues	5	2	2	1
Cessation du flux menstruel	8	2	3	3
Stérilité	5	2	2	1
Hypochondrie	6	3	2	1
Névralgie	17	5	6	6
Convulsions	10	3	3	4
Danse de Saint Guy	2	»	1	1
Paralysie	30	18	12	»
Tremblement nerveux	4	1	1	2
Anomalie nerveuse	10	3	4	3
Vomissement chronique	4	1	1	2
Colique	7	2	3	2
Palpitation nerveuse	5	2	2	1
Syncope	3	1	»	2
Hystérie	2	1	»	1
Suite de syphilis	9	3	5	1
Scorbut au premier degré	5	2	1	2
Scrophule	7	2	2	3
Rachitis	2	»	1	1
Tumeur blanche	7	2	3	2
Ankylose fausse	3	1	1	1
Entorse	4	2	2	»
Chute de matrice	3	1	»	2
Maladies des voies urinaires	12	4	6	2
Fracture du fémur	4	2	1	1
— de la rotule	2	1	»	1
— du tibia	3	1	1	1
Luxation du fémur	5	1	2	2
— de la rotule	3	1	1	1
— du tibia	4	2	1	1
— de l'humérus et de l'omoplate	2	1	1	»
Roideur des articulations	12	4	5	3
Suites de plaies d'armes à feu	9	2	4	3
Suites de congélation	8	2	5	1
Homme 280, Femme 198 } 478	478	199	192	100

Depuis le 25 Mai jusqu'au 20 Octobre 1821.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Teigne, Gale, Dartre } Suite de {	3	1	1	1
	24	9	10	5
	22	8	9	5
Catarrhe vésical	4	1	2	1
Ophthalmie	7	2	2	3
Otite	4	1	2	1
Blennorrhée	31	10	10	11
Leucorrhée	29	11	11	7
Péritonite	10	3	1	6
Rhumatisme musculaire	75	35	29	11
— intestinal	8	2	3	3
— stomacal	7	2	3	2
— goutteux	20	8	10	2
— articulaire	31	11	17	3
Flux hémorroïdal	6	2	2	2
Hématurie	5	2	1	2
Ménorrhagie	6	3	2	2
Aménorrhée	4	2	1	1
Chlorose	10	3	4	3
Déviation des menstrues	6	2	2	2
Cessation du flux menstruel	8	2	3	3
Stérilité	5	3	2	»
Hypochondrie	3	1	1	1
Névralgie	15	6	4	5
Convulsions	13	5	3	5
Danse de Saint-Guy	3	1	1	1
Paralysie	31	15	16	2
Tremblement nerveux	5	1	2	2
Anomalie nerveuse	10	3	4	3
Vomissement chronique	4	2	1	1
Colique	8	3	2	3
Palpitation nerveuse	6	2	2	2
Syncope	4	2	1	1
Hystérie	5	3	1	1
Suite de syphilis	12	4	3	5
Scorbut au premier degré	6	2	2	2
Scrophule	3	1	1	1
Rachitis	4	2	1	1
Tumeur blanche	8	3	2	3
Ankylose fausse	7	2	2	3
Entorse	4	2	1	1
Chute de matrice	»	»	»	»
Maladies des voies urinaires	12	3	3	6
Fracture du fémur	5	2	1	2
— de la rotule	1	»	»	1
— du tibia	3	1	1	1
Luxation du fémur	4	2	1	1
— de la rotule	»	»	»	»
— du tibia	5	2	2	1
— de l'humérus et de l'omoplate	14	6	5	3
Roideur des articulations	17	6	8	3
Suites de plaies d'armes à feu	9	3	2	4
Suites de congélation	7	2	1	4
Hommes 325, Femmes 228 } 553	553	208	201	144

Malades venus à l'Hospice depuis le 1.er Juin jusqu'au 15 Septembre 1820.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Gale, Dartres } Suite de {	»	»	»	»
	»	»	»	»
Otite	3	1	2	»
Blennorrhée	4	2	2	»
Leucorrhée	6	3	3	»
Péritonite	2	1	1	»
Rhumatisme musculaire	20	5	9	6
— goutteux, articulaire	6	2	3	1
— intestinal	3	1	1	1
Aménorrhée	5	2	3	»
Chlorose	6	3	2	1
Ménorrhagie	4	2	2	»
Cessation de menstrues	9	3	4	2
Paralysie	18	5	6	7
Tremblement nerveux	5	2	2	1
Sciatique	10	3	4	3
Vomissement chronique	2	1	1	»
Colique nerveuse	6	2	2	2
Hystérie	»	»	»	»
Scorbut au premier degré	4	2	2	»
Syphilis avec exostose	8	3	3	2
Scrophule	4	2	2	»
Rachitis	5	2	2	1
Tumeurs blanches	7	3	2	2
Luxation spontanée du fémur	»	»	»	»
Ankylose fausse	5	2	2	1
Entorse	3	1	1	1
Chute de matrice	»	»	»	»
— du rectum	»	»	»	»
Maladies des voies urinaires	3	1	1	1
Fracture du col de fémur	7	2	2	3
— du tibia	4	2	2	»
— de l'humérus	2	1	1	»
Luxation du fémur	5	1	2	2
— de la rotule	1	»	»	1
— du tibia	2	»	1	1
— de l'humérus et de l'omoplate	»	»	»	»
Roideur des articulations	13	3	4	6
Suites de plaies d'armes à feu	14	4	3	7
Suites de congélation	»	»	»	»
Hommes 59, Femmes 76 } 135	196	67	35	52

Depuis le 1.er Juin jusqu'au 15 Septembre 1821.

MALADIES pour lesquelles ILS SONT VENUS AUX EAUX.	Par chaque espèce de maladie.	PARTIS Guéris.	Simplem.t mieux.	Dans le même état.
Gale, Dartres } suite de {	7	3	4	»
	3	1	2	»
Otite	2	1	»	1
Blennorrhée	3	1	2	»
Leucorrhée	6	2	3	1
Péritonite	2	1	1	»
Rhumatisme musculaire	15	6	7	2
— goutteux, articulaire	5	2	2	1
— intestinal	4	1	3	»
Aménorrhée	5	2	2	1
Chlorose	6	3	3	»
Ménorrhagie	2	»	1	1
Cessation de menstrues	4	2	2	»
Paralysie	13	4	7	2
Tremblement nerveux	5	2	2	1
Sciatique	10	3	5	2
Vomissement chronique	»	»	»	»
Colique nerveuse	3	1	1	1
Hystérie	»	»	»	»
Scorbut au premier degré	2	1	1	»
Syphilis avec exostose	7	2	4	1
Scrophule	2	1	1	»
Rachitis	5	1	3	1
Tumeurs blanches	5	2	2	1
Luxation spontanée du fémur	»	»	»	»
Ankylose fausse	4	1	2	1
Entorse	2	1	1	»
Chute de matrice	»	»	»	»
— du rectum	»	»	»	»
Maladies des voies urinaires	5	2	2	1
Fracture du col de fémur	8	3	4	1
— du tibia	10	4	5	1
— de l'humérus	5	1	2	2
Luxation du fémur	7	2	3	2
— de la rotule	2	1	1	»
— du tibia	8	2	5	1
— de l'humérus et de l'omoplate	1	»	1	»
Roideur des articulations	13	4	7	2
Suites de plaies d'armes à feu	15	6	8	1
Suites de congélation	6	1	1	3
Hommes 75, Femmes 65 } 140	201	70	100	31

AVIS.

M. Boirot-Desserviers voulant être agréable aux étrangers, a formé dans sa maison un salon de lecture bien tenu, une salle de billard, un salon de compagnie, une petite Poste aux lettres, des appartements bien décorés, des bains et douches à l'instar de ceux administrés à Tivoli, et des appareils de fumigations sulfureuses d'après la méthode de M. Darcet.

24871

Accession no. 24871

Author Boirot-Desserviers: Recherches historiques.

Call no. RA864
N3
822B